



Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Claudio Magris à la trace
■ Très moderne et très ancien Claudel



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16763 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La croisade armée des Etats-Unis contre l'Irak

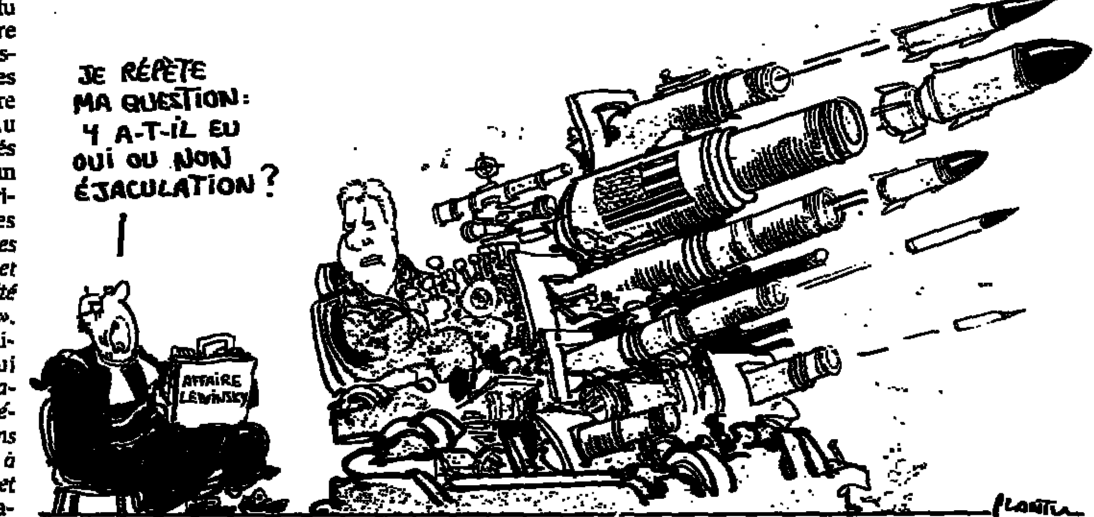
● Plusieurs centaines de missiles de croisière ont été lancés contre l'Irak ● Les Etats-Unis veulent anéantir un arsenal « de destruction massive » ● L'opération devrait durer plusieurs jours ● Kofi Annan : « Un triste jour pour les Nations-Unies et le monde » ● La procédure de destitution contre Bill Clinton est reportée

L'OPÉRATION *« Renard du désert »* a été engagée dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 décembre contre l'Irak par les Etats-Unis, assistés par la Grande-Bretagne. Des centaines de missiles de croisière ont été lancés sur le pays. Au moins cinq civils auraient été tués et trente autres blessés selon un bilan irakien. Le président américain Bill Clinton a expliqué que ces attaques visent *« les programmes d'armes nucléaires, chimiques et biologiques de l'Irak et sa capacité militaire à menacer ses voisins »*. Bill Clinton souhaite qu'elles affaiblissent Saddam Hussein qui *« menace le bien-être de sa population, la paix de la région et la sécurité du monde ». « Nous allons donc poursuivre une stratégie à long terme pour contenir l'Irak et ses armes de destruction massive,* a-t-il ajouté, *et travailler jusqu'au jour où l'Irak aura un gouvernement digne de sa population. »*

L'opération *« Renard du désert »* pourrait s'étendre sur plusieurs jours, alors que le jeûne musulman du ramadan doit commencer samedi 19 décembre. Son lancement a entraîné le report du vote de la Chambre des représentants sur la procédure de destitution engagée à l'encontre du président Clinton.

« C'est un triste jour pour les Nations-unies et pour le monde », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Les frappes ont été vivement critiquées par la Russie et la Chine. La France a déploré *« l'engrenage qui a conduit »* à l'option militaire et regretté que l'Irak n'ait pas su faire preuve d'un *« esprit de complète coopération »* avec les inspecteurs chargés de son désarmement. L'opération *« Renard du désert »* suit en effet la publication, la veille, d'un rapport négatif dressé par le chef des inspecteurs de l'Unscom, Richard Butler.

Le dollar a nettement progressé après l'annonce des frappes américaines, gagnant 6 centimes face au franc. Le prix du baril de pétrole a augmenté de 7 %.



L'Islande se prépare au fichage génétique de sa population

LE PARLEMENT islandais devait adopter, jeudi 17 ou vendredi 18 décembre, une loi autorisant une société privée, DeCode Genetics, à exploiter de manière exclusive l'ensemble des données génétiques, médicales et généalogiques des 270 000 habitants du pays. Ayant pour prétexte l'étude de maladies génétiques rares, ce fichage généralisé est lourd d'enjeux économiques. La multinationale pharmaceutique Hoffmann-La Roche a signé un contrat de 200 millions de dollars avec DeCode Genetics afin d'avoir accès à ses fichiers sur une douzaine de pathologies. Ce projet de recherche sans précédent, entièrement confié à une entreprise privée, suscite en Islande une opposition croissante de la population et des experts, au nom de principes éthiques.

Lire page 22

Comment compter les paroles du volubile Cohn-Bendit ?

LA MAISON est feutrée. Réfléchie et réfléchissante, avec ses vitres opaques. Habitée de *sages très sages qui savent même élire à Radio-France des présidents de droite sous un gouvernement de gauche.* Dès lors, qui pourrait croire que, jusque dans la tour du quai André-Citroën où siège le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Daniel Cohn-Bendit sème le trouble ? Car la tête de liste des Verts aux élections européennes pose un cas inédit au corpus réglementaire du CSA : comment décompter le temps de parole d'un député européen Grünen – les Verts allemands – qui n'est pas membre d'un parti politique français ?

Depuis l'arrivée au pouvoir, en juillet 1997, de la coalition gouvernementale conduite par Lionel Jospin, l'affaire n'était déjà pas simple. Hors période électorale, la règle dite des trois tiers veut en effet que le temps de parole des responsables politiques se répartisse équitablement entre majorité, gouvernement et opposition. Or, la majorité est *« plurielle »*. Le CSA ne prévoit pas d'ultime partage en son sein : tout le monde, en somme, est censé représenter tout le monde. D'où quelques énervements passagers des plus « petits » membres de la coalition. Le 25 février, Jean-Michel Baylet (Parti radical de gauche) et Georges Sarre (Mouvement des citoyens) s'en étaient indignés auprès de Jacques Chirac, rappelant qu'*« au sein de la majorité gouvernementale coexistent non pas trois, mais cinq formations »* (PS, PC, Verts, certes, mais aussi MDC et PRG). En *« excluant le Mouvement des citoyens et les radicaux du débat »*, disaient-ils, on *« cède à la pensée unique »*. *« C'est la politique qui veut ça »*, commente-t-on au CSA. Ce n'est pas de sa faute si on préfère tendre un micro à Dominique Voynet plutôt qu'à Jean-Michel Baylet.

Mais voilà qu'au printemps, pour les trente ans de Mai 68, Daniel Cohn-Bendit commence sa *« réinsertion »*, comme il dit, dans le paysage politique français. « Dany » est partout. Fin août, toutes les télévisions font le voyage à Lamoura, dans le Jura, pour retrouver la future tête de liste aux élections européennes. Et ce n'est rien, explique-t-on chez les Verts, à côté du *« vrai »* lancement de sa campagne, le 26 février, à La Villette, avec Joschka Fischer, ce Grünen devenu outre-Rhin ministre des affaires étrangères. L'instance de régulation de l'audiovisuel réalise alors avec horreur que les bons mots et petites phrases de « Dany » n'ont pas été décomptés, puisque le député allemand n'est pas membre d'un parti politique français. Cinq mois à l'œil, en somme, pour « Dany » et ses camarades Verts.

Soucieux de sortir discrètement de cette zone de non-droit, le CSA contacte le parti de Mme Voynet et décide que « Dany » est Vert, puisque les Grünen sont membres de la Fédération des partis verts européens. Depuis le 13 novembre, les vibrants plaidoyers de Daniel Cohn-Bendit pour l'Europe ou ses critiques contre le gouvernement sont donc bien décomptés dans le budget-temps de la majorité. Et pour un bon petit moment encore puisque, selon les règles du CSA, on n'entrera dans le régime du *« temps lié à l'élection »* que *« deux ou trois mois »* avant le scrutin du 17 juin 1999. Heureusement pour Lionel Jospin, « Dany » vient de partir trois semaines en vacances.

Ariane Chemin

Les pirates du CD

LE COMMERCE des jeux vidéo et des CD audio piratés fait fureur dans les cours de récréation des lycées et collèges. Et pas seulement là. Le prix de vente est divisé par trois ou cinq par rapport au marché officiel des originaux. L'industrie phonographique et celle du jeu vidéo s'inquiètent donc de l'accroissement des ventes de graveurs à un prix accessible. Elle tente de s'adapter à cette concurrence. *« Les bons mois, je vends une trentaine de copies,* raconte Florent, quinze ans, lycéen à Paris. *Mais la concurrence devient rude. Nous sommes environ huit cents élèves dans mon lycée, j'estime à vingt ou trente ceux qui possèdent un graveur et qui en font commerce. »*

Lire page 27

■ Toulouse : les jeunes parlent

Après la mort d'Habib, tué par un policier, l'adolescent qui l'accompagnait a été entendu par le juge, alors que Toulouse connaissait une nuit presque calme. Notre correspondant régional a écouté les jeunes de la banlieue est. p. 10

■ Le combat d'un couple turc

Editeurs de textes dits subversifs, ils luttent depuis vingt ans pour la liberté d'expression en Turquie, au prix de menaces et d'une incarcération. A la rencontre des époux Zarakolu. p. 13

■ Guerre des postes en Europe

Face à l'offensive des postes allemande et néerlandaise, La Poste française annonce sa riposte p. 16

■ Les objets de 1998

Ils sont pratiques, reflètent l'évolution de la société ou juste une mode : une sélection des objets qui ont marqué l'année qui s'achève. p. 24

■ Paris et banlieue : les loyers frémissent

La hausse moyenne des loyers en 1997 a été de 1,1 % à Paris et de 1,3 % en banlieue proche. Mais les appartements qui se libèrent sont reloués à la baisse. p. 9

■ Rwanda, les réactions au rapport

Le Rwanda et la Belgique ont réagi violemment au rapport de la Mission Quilès. Kigali dénonce une *« mise en scène »* destinée à *« blanchir »* la France. p. 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1218 - 7,50 F

L'Allemagne, la continuité et la différence

LA PREMIÈRE épreuve avait atteint le gouvernement allemand avant même qu'il soit en place. Début octobre, il avait dû accepter le principe d'une intervention de l'OTAN au Kosovo sans mandat formel de l'ONU, contrairement à tout ce que les sociaux-démocrates et les Verts, les partenaires de la nouvelle coalition, avaient affirmé pendant la campagne électorale. La deuxième ne s'est pas fait attendre : les frappes américaines sur l'Irak constituent un nouveau test de la solidarité allemande avec ses alliés américains : celle-ci ne fera pas défaut.

Mercredi 16 décembre, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, était à Paris, une étape de sa tournée des capitales européennes qui prépare la présidence allemande de l'Union. C'est là qu'il a été informé des frappes américaines sur Bagdad, par un appel du chancelier Gerhard Schröder, quelques minutes avant l'envoi des missiles Tomahawk. *« Notre marge de manœuvre est étroite. »* Cette phrase sera répétée comme un leitmotiv pour caractériser la politique étrangère allemande. Et parce que cette marge est étroite, plus limitée que celle de la France, pour des raisons historiques, la solidarité de l'Allemagne avec les Etats-Unis est naturelle, spontanée, immédiate, même si de nombreuses questions sur l'efficacité des frappes et leur objectif ultime restent sans réponse.

Dans les jours *« sombres »*, comme cette soirée de mercredi, la continuité de la politique étrangère allemande, qui a été réaffirmée à de nombreuses reprises depuis les élections, va de soi. La répétition de cette profession de foi pouvait avoir quelque chose de suspect. Comme une assurance donnée par un ministre des affaires étrangères qui se savait placé sous surveillance par des collègues étrangers étonnés de côtoyer pour la première fois un représentant du parti vert. Les premiers contacts ont été plutôt positifs. Joschka Fischer s'est imposé par sa connaissance des dossiers, sa capacité à s'exprimer librement sans être prisonnier des papiers préparés par ses collaborateurs, sa vision européenne pas tellement éloignée de celle d'Helmut Kohl avant que ce dernier ne soit bridé par la fronde eurosceptique venue de Bavière.

Daniel Vernet

Lire la suite page 15

Une barriste contre Millon



ANNE-MARIE COMPARINI

POUR sortir de l'impasse au conseil régional Rhône-Alpes, l'UDF a avancé pour la présidence le nom d'Anne-Marie Comparini, adjointe au maire de Lyon et ancienne collaboratrice de Raymond Barre, qui s'était très tôt désolidarisée de Charles Millon. Mais le RPR et Démocratie libérale redoutent que cette candidature ne les entraîne dans un « front républicain » avec la gauche.

Lire page 7

IRAK-ÉTATS-UNIS Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont déclenché, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 décembre, l'opération « Renard du désert » contre l'Irak, qui a été bombardé pendant six heures par des missiles de croisière. Le Pentagone a maintenu un *black-out* total sur cette guerre à distance. Selon les premières informations de Bagdad, l'un des palais présidentiels a été touché. ● BILL CLINTON a affirmé que ces frappes visaient *« les programmes d'armes nucléaires, chimiques et bactériologiques de l'Irak et sa capacité militaire à menacer ses voisins »*. ● SADDAM HUSSEIN a appelé la population à résister à l'agresseur, et le représentant de l'Irak à l'ONU a réclamé l'arrêt des bombardements. ● LA FRANCE a « regretté » l'engrenage qui a conduit au recours à la force. *(Lire aussi notre éditorial page 15, le point de vue de Salman Rushdie page 14 et la chronique de Pierre Georges page 32.)*

Des bombardements massifs pour mettre à genoux Saddam Hussein

Washington et Londres ont déclenché l'opération « Renard du désert » contre Bagdad. Pendant six heures, dans la nuit du 16 au 17 décembre, l'Irak a été bombardé par plus de 300 missiles de croisière américains, selon le Pentagone. Les frappes pourraient durer plusieurs jours

AU PETIT JOUR, le hurlement des sirènes a retenti dans Bagdad, jeudi 17 décembre. Il sonnait la fin de l'alerte, après six heures du bombardement, le plus lourd subi par la ville depuis la fin de la guerre du Golfe, en 1991. Il ne s'agissait pourtant très certainement que d'un répit pour les Irakiens. Dès mercredi soir, Sandy Berger, le conseiller de Bill Clinton pour la sécurité nationale, avait annoncé que les frappes militaires continueraient *« jusqu'à l'achèvement des objectifs »*. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, s'était montré encore plus précis en évoquant le début du jeûne musulman du ramadan, le 19 décembre. *« Nous savons qu'il s'agit d'une obligation religieuse islamique*, avait-il noté, *mais nous entendons poursuivre notre mission aussi longtemps qu'il le faudra. »*

L'Irak se préparait au pire depuis la publication du rapport négatif que Richard Butler, le chef de la Commission spéciale de l'ONU (Unscom) chargée du désarmement, avait consacré à la reprise de la coopération avec les autorités irakiennes. En début de soirée, le pays avait été placé en état d'alerte et la mobilisation générale décrétée.

Peu après minuit (heures locales), les sirènes hurlent pour la première fois dans la capitale irakienne. Aucune explosion ne s'ensuit. Mais à 0 h 50 de violentes détonations retentissent : la DCA irakienne entre en action. Cinq minutes plus tard, une nouvelle série de déflagrations secoue le centre-ville. Le bombardement vient de débuter.

A 1 h 10, la Maison Blanche confirme avoir donné l'ordre aux forces américaines de frapper. A Londres, Tony Blair, le premier ministre britannique, baptise l'opération en cours « Renard du désert » et confirme le soutien britannique aux frappes américaines. Quelques instants plus tard, dans le bureau ovale de la Maison Blanche, à Washington, le président Clinton prend la parole devant le pays pour justifier sa décision. Dans la foulée, le républicain Bob Livingston annonce le report à *« un avenir proche »* de la procédure d'*impeachment* engagée contre le président. A New York, le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni en catastrophe pour une ultime et vaine réunion, a déjà interrompu ses travaux, à la demande du représentant britannique, pour suivre en direct l'attaque américaine diffusée sur les écrans de télévision.

Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, se retire en faisant part de sa *« tristesse »* et en songeant au personnel de l'ONU resté à Bagdad. Sur place, à l'hôtel Canal, le QG des Nations unies, déserté depuis mercredi matin par les inspecteurs de l'Unscom, environ deux cents personnes ont été regroupées par le responsable du programme *« pétrole contre nourriture »*, Hans von Sponeck, et par le représentant du secrétaire général de l'ONU à Bagdad, Prakash Shah. Pendant toute la nuit, cinq raids se succèdent. L'attaque est menée à l'aide de plusieurs centaines de missiles de croisière lancés depuis plusieurs bâtiments croisant dans le Golfe, ainsi qu'à partir de bombardiers stratégiques B-52 américains, indique le chef d'état-major américain, le général Henry Shelton, à Washington. William Cohen, assure que *« les victimes civiles irakiennes devraient être réduites au maximum »*.

UN PREMIER BILAN

Pendant quatre heures le *black-out* sur les informations est total. Les journalistes internationaux présents dans la capitale irakienne sont consignés au centre de presse, sur la rive droite du Tigre. La radio, la télévision et l'agence officielle de presse INA étant fermées, aucune information officielle ne filtre sur les bombardements ou sur les quartiers touchés de cette vaste métropole qu'est Bagdad. Le silence est enfin rompu à 4 h 30 par le président Saddam Hussein, qui invite la population à la *« résistance »*.

Peu à peu, des bribes d'informations commencent tout de même à filtrer sur les impacts des frappes. Un palais présidentiel abritant également le siège du gouvernement, près du quartier résidentiel de Karada, aurait été visé par des missiles. Une fumée noire s'échappe du secteur. Des ambulances sillonnent le quartier. Selon certains témoins, des familles commencent à partir vers des zones jugées plus sûres.

A la fin de la nuit, un premier bilan est dressé des victimes des bombardements. Un porte-parole de l'hôpital al-Yarmouk, à l'ouest de Bagdad indique avoir reçu *« dans les unités d'urgence, cinq morts et trente blessés, dont des enfants »*. Les blessés, parfois grièvement touchés, souffrent de brûlures aux visages et aux mains, à cause de la chaleur dégagée par les missiles, et Bagdad redoute déjà la nouvelle nuit à venir. – *(AFP., Reuter.)*

Saddam Hussein appelle la population à « résister »

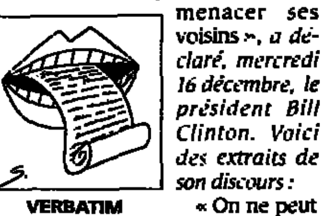
Le président Saddam Hussein a reconnu, jeudi 17 décembre, à l'aube que des cibles avaient été touchées en Irak par les frappes américaines et britanniques et appelé l'armée et la population à « *résister* », dans un message enregistré, sans image, diffusé à l'aube par la radio et la télévision.

« Les lâches ont bombardé plusieurs objectifs sur la terre d'Irak, en pensant qu'ils allaient vous faire plier. Résistez-leur et battez-vous comme vous l'avez toujours fait, combattez les ennemis de Dieu et de la nation et Dieu vous accordera la victoire (...) Comme on s'y attend et comme ils l'ont fait il y a huit ans, les lâches ont bombardé plusieurs cibles sur la terre d'Irak, en pensant qu'ils allaient vous faire plier et entamer votre détermination (...)

Je sais que ce qui vous fait mal ce n'est pas leur agression, mais le fait qu'ils comptent sur leur technologie et n'osent pas vous affronter en face-à-face. Honte aux lâches ! Dieu est le plus grand ! » – (AFP.)

Bill Clinton : « Dans quatre domaines sur cinq, l'Irak n'a pas coopéré »

LA MISSION des forces armées américaines et britannique est d'« attaquer les programmes d'armement nucléaires, chimiques et biologiques de l'Irak et sa capacité militaire à



VERBATIM

menacer ses voisins », *a déclaré, mercredi 16 décembre, le président Bill Clinton. Voici des extraits de son discours :*

« On ne peut laisser Saddam Hussein menacer ses voisins ou le monde avec des armements nucléaires, des gaz toxiques, ou des armes biologiques.

» (...) Il y a six semaines, Saddam Hussein avait annoncé qu'il ne coopérerait plus avec l'Unscom *[la commission chargée du désarmement en Irak] (...)*. D'autres pays *[que l'Irak]* possèdent des armements de destruction massive et des missiles balistiques. Avec Saddam, il y a une différence majeure : il les a utilisés. Pas une fois, mais de manière répétée (...).

» Confronté au dernier acte de défiance de Saddam, fin octobre, nous avons mené une intense campagne diplomatique contre l'Irak, appuyée par une imposante force militaire dans la région (...). J'avais alors décidé d'annuler l'attaque de nos avions (...) parce que Saddam avait accepté nos exigences. J'avais conclu que la meilleure chose à faire était de donner à Saddam une dernière chance (...).

» Les inspecteurs en désarmement de l'ONU ont testé la volonté de coopération irakienne (...). Hier soir, le chef de l'Unscom, Richard Butler, a rendu son rapport au secrétaire général de l'ONU *[Kofi]* Annan. Les conclusions sont brutales, claires et profondément inquiétantes. Dans quatre domaines sur cinq, l'Irak n'a pas coopéré. En fait, il a même imposé de nouvelles restrictions au travail des inspecteurs (...). Nous devions agir et agir immédiatement (...).

» J'espère que Saddam va maintenant finalement coopérer avec les inspecteurs et respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Mais nous devons nous préparer à ce qu'il ne le fasse pas et nous devons faire face au danger très réel qu'il représente. Nous allons donc poursuivre une stratégie à long terme pour contenir l'Irak et ses armes de destruction massive et travailler jusqu'au jour où l'Irak aura un gouvernement digne de sa population (...).

» La dure réalité est qu'aussi longtemps que Saddam reste au pouvoir il menace le bien-être de sa population, la paix de la région et la sécurité du monde. La meilleure façon de mettre un terme définitif à cette menace est la constitution d'un nouveau gouvernement, un gouvernement prêt à vivre en paix avec ses voisins, un gouvernement qui respecte les droits de sa population (...). » *(AFP, Reuters.)*

Les républicains dénoncent le « timing » choisi par M. Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

La mission des forces armées américaines *« est d'attaquer les programmes d'armement nucléaire, chimique et biologique de l'Irak et sa capacité militaire de menacer ses voisins. Leur objectif est de protéger nos intérêts nationaux tout comme les intérêts des peuples du Proche-Orient et du reste du monde »*. C'est en ces termes que Bill Clinton s'est adressé aux Américains, mercredi 16 décembre dans l'après-midi (heure de Washington), pour leur annoncer qu'il avait lancé ses bombardiers et ses missiles de croisière contre l'Irak. Il a expliqué pourquoi il s'était résolu à ordonner ce qu'il s'était refusé il y a un mois : une série de frappes aériennes *« fortes et prolongées »*.

M. Clinton a affirmé que le président Saddam Hussein ne pourra pas tirer profit du *« sérieux débat »* en cours aux Etats-Unis sur sa propre destitution. Sa décision, a-t-il dit, n'est que la mise en application des menaces proférées en novembre contre le dictateur irakien, auquel il avait donné une ultime chance de respecter ses engagements de laisser opérer librement les inspecteurs de la commission chargée de détruire les armes de destruction massive de son pays (Unscom). Mais, a-t-il ajouté, *« au lieu que ce soient les inspecteurs qui désarment Saddam, c'est Saddam qui les a désarmés »*.

C'est au lendemain de la diffusion du rapport du chef de l'Unscom, Richard Butler, que le président américain a décidé de frapper. L'ordre a été donné mercredi matin et il a été appliqué immédiatement pour éviter que les cibles choisies n'échappent aux Tomahawks de l'opération « Desert Fox » (« Renard du désert »), la plus importante depuis « Desert Storm » (« Tempête du désert ») en 1991. La surprise a prévalu, Washington n'ayant pas éprouvé le besoin de demander l'aval des Nations unies ou de ses alliés – à l'exception des Britanniques, qui participent à l'opération –, ni de prévenir à l'avance. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a seulement informé les principales capitales, dont Paris, tout en répondant à l'avance à ceux qui critiquent les Etats-Unis : *« Ce serait vraiment bien si ceux qui ne soutiennent pas notre approche en avaient une autre, efficace, à proposer »*.

AVANT LE RAMADAN

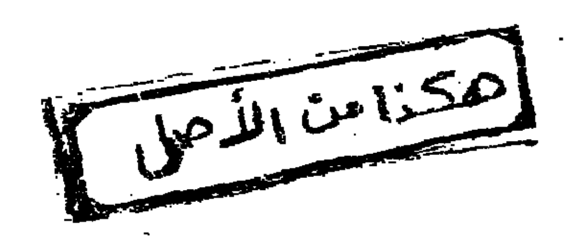
Mardi, dans l'avion qui le ramenait du Proche-Orient, Bill Clinton avait déjà consulté ses conseillers et, mercredi matin, la rumeur d'une attaque courait tout Washington. La « fenêtre d'opportunité » était des plus étroites puisqu'il fallait déclencher les frappes avant le début du Ramadan, le week-end prochain. Il ne fallait pas s'aliéner les pays arabes par un geste impopulaire. Mais cela n'empêchera pas les frappes de continuer *« aussi longtemps que nécessaire »*, donc éventuellement pendant le « mois saint », a aussi prévenu le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Cohen. Car il ne s'agit plus cette fois de *« coups d'épingle »*, mais de bombardements massifs destinés à mettre à genoux Saddam Hussein. Ainsi, plus de 300 Tomahawks ont été lancés en une nuit, selon le Pentagone, suivis par des attaques d'avions américains.

Le Pentagone dispose dans le Golfe d'un arsenal suffisant pour bombarder les sites dont Bagdad a refusé l'accès à l'Unscom et les bases du pouvoir de Saddam Hussein, comme les casernes de la garde présidentielle. Plus que de punir ce dernier, il s'agit cette fois d'engager un processus visant à l'évincer du pouvoir. La loi américaine interdisant d'organiser l'assassinat de dirigeants étrangers, le meilleur moyen est de soutenir l'opposition irakienne, en faveur de laquelle le Congrès vient de voter une aide financière. Bill Clinton s'est engagé à œuvrer avec celle-ci *« efficacement et avec prudence »*. C'est plus facile à dire qu'à faire, étant donné les divisions géographiques, ethniques, religieuses, politiques et les conflits de personnes au sein de cette opposition.

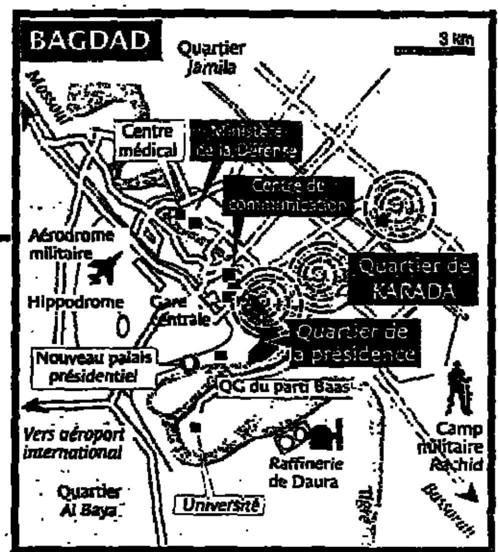
La décision de Bill Clinton, ou plus exactement son *« timing »*, a déchaîné les réactions hostiles de plusieurs responsables républicains *(lire aussi page 4)*. Dans un pays où la tradition veut que l'on serre les rangs derrière le président en temps de crise – surtout quand les « boys » risquent leur vie – et où le sentiment patriotique est largement partagé, il s'agit d'un comportement sans précédent dans l'histoire américaine. Cela témoigne de la profondeur de la fracture politique qui divise Washington et de la méfiance viscérale que suscite désormais chez les républicains la moindre décision de M. Clinton. La position des républicains n'est pas facile. Ce sont eux qui, il y a un mois, avaient dénoncé la faiblesse du président face au dictateur irakien. Aujourd'hui, ils se montrent encore plus jusqu'au-boutistes.

Certains d'entre eux ont cependant apporté leur soutien aux troupes dans le Golfe, voire à l'action du président en tant que commandant-en-chef. Celui-ci peut faire état du soutien unanime de ses conseillers pour les questions de sécurité, dont le républicain William Cohen, secrétaire à la défense. Dans de telles circonstances, l'opinion fait traditionnellement bloc derrière le président, comme le montrent les premiers sondages. La question demeure cependant de savoir combien de temps Bill Clinton bénéficiera de ce regain de popularité et si cette crise l'aidera à rétablir un tant soit peu sa crédibilité.

Patrice de Beer







Sources : Graphic News, AFP, The Times et Le Monde

L'ambassadeur russe au Conseil de sécurité fulmine contre Richard Butler

PERSONNE, aux Nations unies, ne doutait que Richard Butler, le chef de la commission chargée de désarmer l'Irak (Unscom) mesurait à l'avance les conséquences qu'aurait son rapport négatif sur la non-coopération de l'Irak avec l'Unscom. Contrairement à son habitude, le diplomate australien a pris la décision de rédiger seul les conclusions *« dévastatrices »* de son document, et de ne le présenter à ses principaux conseillers politiques que *« quelques minutes »* avant de le transmettre, mardi 15 décembre, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. *« Scandalisés »* par la teneur du texte, ses conseillers français et russe se sont *« vigoureusement »* prononcés contre sa présentation au Conseil de sécurité. En vain. Selon des sources jointes à New York par téléphone, M. Annan a été *« stupéfait »* à la lecture du document.

« L'Irak n'a pas fourni la coopération pleine et entière qu'il avait promise », affirme M. Butler dans son rapport. Bagdad, ajoute-t-il, a même *« imposé de nouvelles restrictions au travail de la Commission (...) Par son attitude, l'Irak a fait en sorte qu'aucun progrès ne puisse être réalisé »*. Et il conclut, par un quasi coup de grâce : *« il nous faut une nouvelle fois noter (...) que la Commission n'est pas en mesure de mener un travail substantiel de désarmement. »* A elle seule, cette remarque fournissait aux Américains une raison pour lancer des opérations militaires contre l'Irak.

Sergueï Lavrov, l'ambassadeur de Russie à l'ONU fut le plus prompt à réagir. Il affirme dès mercredi matin vouloir exiger la démission de M. Butler, qui pour la deuxième fois en um mois décide, *« sans consultations préalables avec quiconque »* de retirer d'Irak les inspecteurs de l'ONU.

De fait, M. Annan n'a pas été consulté, confirment ses proches. Il a seulement été *« informé »* de la décision de M. Butler, alors que les inspecteurs étaient sur le point de quitter Bagdad. Il s'en démarque en décidant de ne pas évacuer le personnel humanitaire de l'ONU. Cette décision *« politiquement courageuse »* pourrait, estiment certains diplomates, *« s'avérer dangereuse »*, si les quelque trois cents observateurs de l'ONU, regroupés dans un hôtel à Bagdad, étaient pris en otages *« de facto ou de jure »*.

Mercredi, dans la salle du Conseil de sécurité M. Lavrov dénonce le président de l'Unscom. Le représentant britannique, Sir Jeremy Greenstock prend sa défense. Le diplomate britannique souhaite une discussion sur le rapport de M. Butler, le Russe estime qu'il n'y a *« aucune raison »* de le faire si les Américains et les Britanniques ont l'intention d'attaquer l'Irak. *« Nous ne voudrions pas que le Conseil prétende fonctionner normalement »*, dit-il. Ce sont des appels téléphoniques de l'extérieur qui informent les membres du Conseil que les frappes contre l'Irak ont été déclenchées. Les représentants britannique et américain, demandent une interruption de séance.

CONDAMNATION CHINOISE

Peu après, M. Annan exprime sa déception. *« C'est un triste jour pour les Nations unies et pour le monde »* déclare-t-il. *« Mes pensées vont au peuple d'Irak, aux (...) travailleurs humanitaires qui restent dans le pays et à tous ceux dont les vies sont en danger. »* Et il ajoute : *« c'est aussi un triste jour pour moi personnellement ; tout au long de cette année, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer un respect pacifique des résolutions du Conseil et ainsi éviter le recours à la force »*. *« Cela n'a pas été un processus facile ou sans douleur (...). Les efforts se sont révélés insuffisants »*, mais *« demain, comme hier, il y aura un besoin aigu, en Irak et dans la région, pour des secours humanitaires et une diplomatie réparatrice. »*

Le Conseil de sécurité finit par se réunir à nouveau en fin de soirée à la demande de l'ambassadeur russe, afin que *« chaque pays puisse exprimer la position de son gouvernement »*. L'ambassadeur irakien, Nizar Hamdoun réclame un *« arrêt immédiat »* des frappes lancées contre son pays et dénonce *« l'agression injustifiée »* de Washington et de Londres. Son homologue russe lui fait écho et dénonce les *« abus d'autorité de Richard Butler »*. Le représentant chinois, Qin Huasun, *« condamne »* l'intervention américaine. Signe de la colère russe, le Kremlin a estimé jeudi que l'on pouvait *« faire une croix »* sur la ratification de l'accord russo-américain de désarmement nucléaire Start II par la Douma russe.

Afsané Bassir Pour

Huit ans de crise

● **1991**
– 17 janvier-28 février : guerre du Golfe.
● **1993**
– 13-21 janvier : raids alliés contre des positions irakiennes dans le sud après des incursions irakiennes au Koweït ;
– 26 juin : l'US Navy tire 23 missiles Tomahawk contre le QG des services de renseignement irakiens, en représailles à un complot pour assassiner l'ancien président George Bush.
● **1996**
– 3-4 septembre : après une offensive irakienne au Kurdistan, Washington tire 44 missiles dans le sud du pays.
● **1997**
– 23 octobre : nouvelles sanctions de l'ONU contre Bagdad.
– 13 novembre : six Américains de l'Unscom sont expulsés par les Irakiens, ils seront autorisés à revenir à Bagdad le 20.
● **1998**
– 31 octobre : Bagdad rompt toute coopération avec l'Unscom.
– 14 novembre : des bombardiers américains reçoivent l'ordre de bombarder des positions irakiennes. L'opération est annulée *in extremis*. les inspecteurs de l'Unscom retournent à Bagdad.
– 15 décembre : Richard Butler, chef de l'Unscom, remet un rapport négatif au Conseil de sécurité : l'Irak *« n'a pas fourni la pleine coopération promise »*.

Un programme chimique et biologique soustrait aux enquêteurs de l'Unscom

LE DOSSIER des armes irakiennes biologiques et chimiques est devenu la préoccupation majeure des experts de l'Unscom. Davantage que la panoplie nucléaire, dont la menace semble aujourd'hui éliminée. Ce sont plus précisément deux hypothèses : la reconstitution et la dissimulation de cet arsenal par Bagdad, qui inquiètent ces experts depuis que les Irakiens se sont apparemment entêtés à le soustraire à leurs enquêtes.

Des révélations par le général Wafiq Al-Sammarai, l'ancien chef des services militaires irakiens de renseignement, qui s'est enfui de son pays en 1994 et qui a la réputation d'être aujourd'hui un informateur fiable des services occidentaux, pourraient être à l'origine des craintes des investigateurs de l'ONU. Selon lui, l'Irak n'aurait utilisé, durant sa guerre contre l'Iran dans les années 80, que la moitié de son stock d'armes de destruction massive (gaz moutarde, sarin, VX et divers autres ingrédients) et aurait réussi à camoufler le reste de son arsenal. La preuve de cette politique de secret sur la comptabilité de ce type de munitions devait figurer dans des documents manuscrits et censés avoir été cachés à l'état-major de l'armée de l'air irakienne. L'Unscom s'est attachée, mais sans y parvenir tout à fait, à se les faire remettre.

Selon des sources d'information arabes, le programme irakien, que Saddam Hussein tente de dissimuler aux investigations internationales, s'est développé à partir de la fin des années 80 sous la responsabilité directe de l'épouse du ministre de l'industrie militaire, le général Amer al-Rachid. Celle-ci a été formée dans des universités britanniques.

RECONSTITUTION DES ARSENAUX

Depuis, les craintes actuelles des experts de l'ONU sont de deux ordres. D'abord, il est probable, selon l'Unscom, que des souches et des agents toxiques ont été aisément soustraits à son attention, répartis – et, au besoin, transférés de sites en sites selon les circonstances – en des lieux inaccessibles aux enquêteurs ou, apparemment, sans lien avec une activité militaire. C'est notamment l'accusation selon laquelle des bureaux du parti Baas à Bagdad et des laboratoires secrets, entre la capitale et Mossoul, abriteraient de tels stocks de produits nocifs.

Ensuite, il existerait en Irak des capacités, humaines et industrielles, insoupçonnées de reconstitution des arsenaux chimiques et biologiques à partir de recherches civiles. A l'origine, en effet, le développement de ces armes de destruction massive semble avoir trouvé son point de départ avec l'achat, par Bagdad, à une époque où il n'y avait aucune raison de se méfier de l'Irak, de ferments à destination civile auprès notamment de l'Institut Pasteur, à Paris, et d'un laboratoire américain, à Atlanta.

La difficulté tient au fait que la plupart des produits composant une arme chimique, par exemple, relèvent de secteurs de production dignes de foi, comme les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires.

En dépit des entraves qu'ils opposent aux déplacements de ses équipes, les Irakiens s'obstinent à nier qu'ils aient caché quoi que ce soit à l'Unscom. Mais des précédents sur la réalité des avancées obtenues par ses spécialistes en matière nucléaire ou sur l'étendue de son arsenal de missiles montrent que l'Irak a toujours pratiqué le double jeu.

J. I.

La guerre à distance, stratégie privilégiée

LES ÉTATS-UNIS et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne, n'avaient pas sensiblement dégarni le dispositif militaire qu'ils avaient déployé en novembre et qui avait été engagé puis désactivé au dernier moment. Des renforts américains ont, depuis, été sollicités avec l'arrivé dans le Golfe, avant la fin de cette semaine, d'un second porte-avions, le *Carl-Wilson*, qui vient se joindre à l'*Enterprise* déjà sur place. Au total, et sans compter les forces antérieurement affectées en permanence à la surveillance aérienne au nord et au sud de l'Irak, l'armada américaine inclut plus de 200 avions de combat et quelque 25 navires de guerre américains, avec pas moins d'une douzaine d'avions de combat et deux bâtiments de guerre dépêchés par Londres.

Si le dispositif n'a pas été démonté après novembre, c'est que les états-majors américains ont tenu à avoir les moyens d'une frappe brutale et, au besoin, soutenue, c'est-à-dire puissante et renouvelée, avec un délai minimum d'avertissement, l'effet de surprise maximum, le choix des armes employées et le meilleur effet possible sur le terrain.

C'est apparemment la seule panoplie américaine qui, à ce jour, est entrée en action. Tiré par des navires de surface lance-missiles ou par des sous-marins, et largué à partir de bombardiers B-52 ou B1, le missile de croisière Tomahawk est devenu, pour les Etats-Unis, l'arme de prédilection pour ce genre d'interventions. Il permet des raids inopinés, à distance de sécurité pour le bateau, l'avion et leurs équipages, puisque la portée du Tomahawk se situe, selon les modèles en service, entre 450 et 2 500 kilomètres par rapport à sa cible. Doté d'une charge classique de 500 kilogrammes environ et volant à basse altitude à vitesse subsonique – ce qui le rend vulnérable –, grâce à un système de guidage automatique qui lui permet de recaler sa trajectoire en interrogeant un satellite, le Tomahawk est donné par ses constructeurs pour une arme de précision de l'ordre de 80 mètres. Mais la réalité est différente. Il peut être dérouté, se dérouter et manquer sa cible : ainsi l'Iran a-t-il fait savoir qu'un missile s'était abattu à l'aube jeudi, sans faire de victimes, sur une localité frontalière de l'Irak.

DÉFENSE BROUILLÉE

Cela peut expliquer que certains objectifs sélectionnés, et pas d'autres, sont attribués au Tomahawk. Selon des sources à Washington qui pourraient, cependant, exagérer le volume de cette phase de l'opération « Renard du désert », quelque 300 missiles auraient été tirés. Il a pu être réservé au Tomahawk des cibles plus industrielles que militaires, comme des usines ou des centres de recherche identifiés comme produisant des missiles, des gaz ou des munitions. Les objectifs tels que des postes de commandement et de contrôle, des stations-radars, des batteries de désense sol-air ou des garnisons de la Garde républicaine pourraient avoir été « traités » par des armes plus précises, comme des missiles à plus courte portée guidés par laser.

Des armes de cette catégorie sont plus spécialement transportées par les avions américains (F-117, F-18 ou F-14), basés dans le Golfe ou embarqués sur l'*Enterprise*, et par les Tornado britanniques basés au Koweït. Ces raids sont précédés par des avions de guerre électronique, qui brouillent la défense adverse afin de permettre la pénétration en toute sécurité des porteurs de missiles. C'est, semble-t-il, dès fin octobre que les états-majors américain et britannique ont conçu et mis au point, par le détail, leur collaboration opérationnelle destinée à réduire la capacité militaire irakienne.

Jacques Isnard

La France n'approuve pas les frappes, mais ne les dénonce pas

Bagdad se voit reprocher de n'avoir rien fait pour éviter l'action américano-britannique

Informée du déclenchement des frappes américaines pratiquement au moment de leur déclenchement, la France n'y a pas participé, mais ne les a pas condamnées. Elle a *« déploré l'engrenage »* qui a conduit au recours à la force et reproché à Bagdad de ne pas avoir suffisamment coopéré avec l'ONU pour les éviter. Paris considère que le recours à la force ne résout pas le problème irakien.

LA FRANCE a « *déploré* », jeudi 17 décembre, « *l'engrenage qui a conduit aux frappes militaires américaines contre l'Irak et les graves conséquences humaines* » que ces frappes « *pourraient avoir pour la population irakienne* ». Paris, a indiqué le ministère des affaires étrangères dans un communiqué, « *regrette* » que Bagdad n'ait pas suffisamment coopéré à « *la mise en œuvre du mémorandum d'accord du 23 février 1998* » avec le secrétaire général de l'ONU « *et qui aurait rendu possible l'examen global du désarmement irakien* ».

C'est ce qui s'appelle marcher entre les gouttes. Paris n'a pas participé aux bombardements. Le président Jacques Chirac n'en a été averti par le premier ministre britannique, Tony Blair, que quelques minutes avant leur declenchement. Les condamner aurait, bon gré mal gré, placé la France du côté de Saddam Hussein. Lequel, dit-on à Paris, est indéfendable, et doit appliquer à la lettre les résolutions de l'ONU. A l'opposé, les approuver aurait signifié un reniement des postulats de base de la position française, qui sont les suivants : c'est le Conseil de sécurité qui est la référence pour ce qui concerne l'Irak ; des frappes, ne règlent pas le problème irakien, et risquent de l'aggraver, en faisant de nombreuses victimes civiles et en sonnant le glas de la Commission speciale de l'ONU chargée de désarmer Bagdad (l'Unscom).

Aussitôt après que le chef de l'Unscom, Richard Butler, eut remis son rapport au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, mardi soir, les autorités françaises ont compris que les choses s'acheminaient vers le recours à la force. Les contacts de la présidence de la République avec la Maison Blanche et ceux du ministre des affaires étrangères, Hubert Vedrine, avec son homologue américaine Madeleine Albright, ont confirmé cette impression..

Maniant remarquablement la litote, M. Védrine déclarait en fin d'après-midi que « *la situation est instable* » et qu'« *on ne pouvait qu'espérer qu'une solution soit encore possible sur la base d'un respect strict des résolutions du Conseil de sécurité* » de l'ONU. Tout était dit entre les lignes. Pour autant, la célérité avec laquelle la situation s'est aggravée a déconcerté les autorités françaises qui ont jugé intolérable la décision de M. Butler de retirer d'Irak les personnels de l'Unscom sans en référer ni au Conseil de sécurité, ni au secrétaire général des Nations unies.

Cet engrenage est d'autant plus injustifié, estime-t-on à Paris, que Bagdad, cette fois-ci, n'a pas provoqué de véritable crise. Certes, sa coopération avec l'Unscom est insuffisante, mais cela ne justifie pas des frappes. Paradoxalement, parce qu'il en est ainsi, c'est-à-dire parce que les griefs retenus contre Bagdad sont flous, la France, explique-t-on à l'Elysée, ne pouvait pas intervenir, contrairement à ce qui s'est passé en novembre, lorsque M. Chirac avait conseillé à M. Clinton d'accepter la capitulation de l'Irak, dès lors que c'était l'objectif recherché par les Nations unies.

Aussi, certains responsables français estiment-ils que les Etats-Unis ont voulu profiter de la « *fenêtre d'opportunité* » qui leur est ouverte pour frapper l'Irak : les pays arabes leur ont fait savoir en novembre qu'ils ne voleraient pas au secours de Saddam Hussein. Ayant par ailleurs réussi un certain rééquilibrage de leur politique au Proche-Orient « *en prenant un peu plus de distance par rapport à Israël et en se rapprochant un peu plus des Arabes* », les Etats-Unis, estiment ces diplomates, peuvent se prévaloir d'avoir « *cassé la rhétorique du deux poids, deux mesures* » dans cette région, et frapper l'Irak sans soulever des vagues de protestation. Il fallait faire vite, avant le début du mois de jeûne musulman du Ramadan.

M. Na.

Londres affirme qu'il n'y avait pas « d'autres options »

LONDRES
de notre correspondant

La participation de la Grande-Bretagne à l'action contre l'Irak a été critiquée par la gauche travailliste, qui reproche au premier ministre travailliste, Tony Blair, son suivisme à l'égard d'un president Clinton confronté à une procédure de destitution. « *Nous n'avions pas d'autres options que d'intervenir* » : dans une courte déclaration prononcée quelques minutes après le déclenchement de l'opération « Renard du désert », Tony Blair a justifié en ces termes la participation militaire « *significative* » de la Grande-Bretagne aux côtés des Etats-Unis. « *Nos objectifs sont clairs : détruire sa capacité* [celle de l'Irak] *à produire et à avoir recours aux armes de destruction massive et diminuer la menace qu'il* [Saddam Hussein] *fait peser sur ses voisins* », a-t-il ajouté.

Prenant soin de ne pas apparaitre trop inféodé au chef de l'exécutif américain, M. Blair a téléphoné en début de soirée au président Chirac et au chancelier Gerhard Schröder pour leur expliquer les motifs du soutien militaire britannique au président des Etats-Unis. Le Foreign Office a accueilli avec soulagement la réaction jugée neutre de Paris, compensant à ses yeux les condamnations – attendues – des deux autres membres permanents du Conseil de sécurité, la Chine et la Russie, ce qui évite ainsi l'isolement de Washington et de Londres au sein de l'enceinte onusienne.

Si le chef du gouvernement britannique bénéficie dans cette nouvelle crise du soutien de l'opposition conservatrice et libérale-démocrate, il doit faire face à l'opposition de la gauche travailliste, minoritaire au sein de sa majorité. Par ailleurs, le chef du gouvernement doit également compter avec la réaction négative de l'importante communauté musulmane de Grande-Bretagne, forte de près de 2,5 millions de personnes.

Marc Roche

Un sursis opportun pour Bill Clinton

L'attaque contre l'Irak a entraîné le report du débat sur la mise en accusation du président à la Chambre des représentants

L'ATTAQUE américaine contre l'Irak a offert un sursis inespéré au président Bill Clinton, menacé, jeudi 17 décembre, d'une mise en accusation (*impeachment*). La Chambre des représentants, au nom de l'unité nationale, a reporté le débat et le vote sur la destitution présidentielle, prévu à l'origine pour jeudi. Mais le sursis sera bref. Le débat aura lieu « *peut-être vendredi, peut-être samedi, mais en tout cas dans un avenir proche* », a affirmé le *speaker* (président) de la Chambre, le républicain Bob Livingston.

De nombreux républicains ont exprimé leur colère face à l'absence de consultation entre la Maison Blanche et le Congrès, l'absence apparente de stratégie militaire à long terme et au *timing* de l'attaque, particulièrement opportun pour le président. D'autres élus n'ont pas caché leur colère, voire leur déception, de voir échapper leur proie, ne serait-ce que pour quelques jours. L'issue du vote sur la mise en accusation de Bill Clinton était incertaine, mais le nombre de républicains modérés, susceptibles de se prononcer contre la mise en accusation du président, s'était considérablement réduit ces derniers jours.

Le leader de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, a contesté la date des bombardements, laissant entendre que Bill Clinton avait pris sa décision pour repousser une issue fatale. « *Peut-être ne s'agit-il que d'une coïncidence, mais ce sera difficile à vendre. Une attaque en ce moment n'est pas acceptable. Il est juste d'agir ainsi, mais le moment choisi est mauvais* », a-t-il déclaré.

Trent Lott s'était déclaré opposé à une action militaire dans un communiqué publié quelques minutes seulement avant le début de l'attaque. « *Bien que des responsables du gouvernement m'aient assuré qu'il n'y a aucun rapport avec la procédure de destitution à la Chambre des représentants, je ne puis soutenir cette action militaire dans le Golfe persique à l'heure actuelle. Le moment choisi et la stratégie sont sujets à caution* », a-t-il affirmé. Dans un second temps, M. Lott s'est joint à cinq autres influents sénateurs républicains pour demander, dans une lettre adressée au président, la mise en œuvre d'une véritable politique visant à renverser Saddam Hussein.

Jesse Helms, le président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et un des cosignataires de cette lettre, a estimé pour sa part dans un communiqué que « *Saddam Hussein n'a pas laissé d'autre choix aux Etats-Unis que d'attaquer l'Irak* ». Mais, a-t-il ajouté, « *ces attaques doivent marquer le début d'une nouvelle politique irakienne : Saddam doit être chassé. Son renversement doit être la pièce maîtresse de la politique étrangère américaine et celle de nos alliés européens* ».

Le leader de la majorité républicaine à la Chambre, Richard Armey, a pratiquement accusé M. Clinton d'avoir orchestré l'attaque pour se sauver politiquement. « *Après des mois de mensonges, le président a donné à des millions de gens de par le monde une raison de douter qu'il ait envoyé des Américains se battre pour les bonnes raisons* », a affirmé M. Armey dans un communiqué. – *(AFP.)*

Saddam ou la stratégie de la forteresse assiégée

ANALYSE

A quoi servent les frappes si elles ne peuvent provoquer la chute du dictateur ?

HUIT ANS DÉJÀ. Cela fait huit ans que l'Irak est soumis, de la part des Nations unies, à des sanctions plurielles dont l'objectif officiel est de rendre le gouvernement irakien inoffensif vis-à-vis de ses voisins et des siens, mais dont beaucoup – notamment les Etats-Unis et l'opposition irakienne – espéraient qu'elles viendraient à bout du régime de Saddam Hussein. Il n'en a rien été. Le président irakien est toujours là, gouvernant d'une main de fer sinon tout le pays, du moins son centre et en grande partie son Sud. Saddam Hussein aura donc politiquement survécu à deux présidents américains, deux français, trois secrétaires généraux des Nations unies, trois premiers ministres britanniques...

Comment ? En combinant terreur d'Etat et concentration des pouvoirs, à la faveur d'un éclatement apparemment irrémédiable de l'opposition, de la désespérance d'une population que l'embargo prive de tout ou presque et d'une politique à courte vue des Etats-Unis qui, sous le couvert des Nations unies, sont les vrais maitres du jeu international à propos de l'Irak.

DÉRIVE MONARCHIQUE

Pour avoir lui-même poignardé dans le dos ses amis, M. Hussein n'a jamais fait confiance à personne. Dès son arrivée au pouvoir, il a construit une structure pyramidale du pouvoir et multiplié les services de renseignements – au moins sept –, tout le monde surveillant tout le monde. Mais alors que, jusqu'en 1990, le parti Baas, la tribu des Takriti à laquelle il appartient et le Conseil de commandement de la révolution étaient les piliers du régime, le président irakien, coupé du monde et hanté par l'idée du « complot », a accentué depuis huit ans la dérive familiale, voire quasi monarchique, de son pouvoir. Les purges ont succédé aux purges, le quarteron de supposés fidèles, tous membres de sa famille, se réduisant lui aussi comme peau de chagrin.

Parce qu'il en avait peur, M. Hussein s'est employé, dès son accession au pouvoir suprême en 1979, à briser l'échine de l'armée en la doublant de services parallèles, la garde spéciale, la garde républicaine et plus récemment, en 1994, les fedayine de Saddam, création de son fils aîné Oudaï, dont l'allégeance tribale, géographique et idéologique au régime est inconditionnelle. Même si une partie des informations qui ont filtré sur de multiples coups d'Etat depuis 1991 relève davantage du rêve que de la réalité, l'exécution de centaines d'officiers et de militaires au cours des huit dernières années laisse penser que Saddam Hussein a eu effectivement du fil à retordre.

CONFLITS FAMILIAUX

Plusieurs conflits sont de notoriété publique : tel celui qui a opposé Oudaï à son ex-beau-frère, Hussein Kamal Hassan, tenu pour le père de l'industrie militaire irakienne, lequel a fait défection en Jordanie en 1995 avant de revenir à Bagdad, où il a été tué par Oudaï et ses hommes d'après la version la plus crédible.

Un autre conflit oppose le même Oudaï à deux de ses oncles, Wathban El Takriti, sur lequel le fils aîné du président irakien n'a pas hésité à tirer, le blessant à la jambe, et Barzan, ancien représentant de son pays aux Nations unies à Genève, que Saddam a rappelé il y a quelques mois à Bagdad, mais qui refuse de rentrer parce qu'il aurait, selon des opposants, peur pour sa vie.

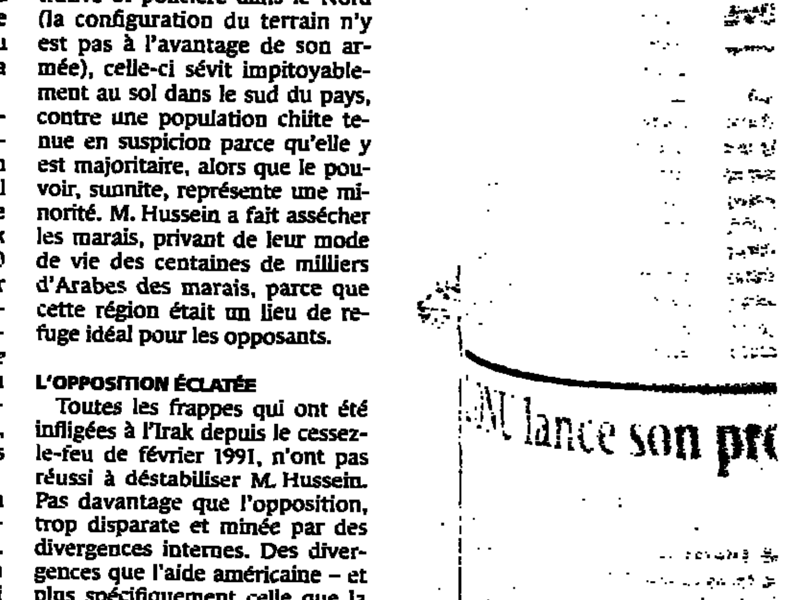
On pourrait multiplier ainsi à l'infini les exemples réels ou imaginaires qui filtrent de Bagdad à propos des querelles au sein de la famille du président. Quoi qu'il en soit, jusqu'à présent, elles n'ont pas réussi à ébranler le régime parce que le maître de Bagdad fait et défait les responsables au gré de ses suspicions, rééquilibrant continuellement son entourage et ne laissant à personne une marge suffisante pour se constituer une assise populaire ou s'attribuer une parcelle de pouvoir. Même la défection, en 1994, du chef des renseignements militaires, Moafak El Samaraï, n'a pas déstabilisé le régime. Certains proches et membres du clan de ce dernier auraient été exécutés. Ministres, hauts responsables du parti Baas et membres du cercle familial ont été soumis à un jeu de chaises musicales au gré de la conjoncture.

Aux dernières nouvelles, Qoussaï, le second fils du président irakien, serait l'étoile montante. En avril 1998, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, Max van der Stoel, faisait état de 1 500 exécutions extrajudiciaires pour des raisons politiques en Irak, notamment en novembre et décembre, lors d'une « *campagne de purification des prisons* » d'Abou Ghraieb et Radwaniyé. Les prisonniers auraient été pendus, électrocutés ou passés par les armes.

L'Irak est économiquement à bout de souffle, mais cet étranglement n'affecte que la population. Le régime n'a pas réduit son train de vie. Saddam Hussein a ainsi multiplié les palais présidentiels. Affichant depuis quelques années, avec un opportunisme éhonté, une soudaine dévotion à l'islam et à Dieu, il est en train de faire construire dans le centre de Bagdad la mosquée... « Saddam », supposée être la plus grande du monde et pouvant accueillir 45 000 fidèles.

Dans les premières années qui ont suivi sa mise en quarantaine, le président irakien a fait remettre en marche les infrastructures du pays en cannibalisant ce qui n'avait pas été détruit et en pratiquant une astucieuse économie de la récupération. Mais l'opération avait ses limites. L'usure a fait le reste et, l'embargo ne tolérant les importations qu'au compte-gouttes, tout va désormais à vau-l'eau dans le pays. Les quelque 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs) que la contrebande de pétrole rapporterait chaque année vont directement dans les poches de la famille, et singulièrement d'Oudaï.

Depuis avril 1991, deux zones d'exclusion aérienne ont été imposées à l'Irak par les forces alliées : au nord du 36e parallèle et au sud du 32e – du 33e depuis septembre 1996. Mais si le président irakien a délibérément renoncé à maintenir une présence administrative et policière dans le Nord (la configuration du terrain n'y est pas à l'avantage de son armée), celle-ci sévit impitoyablement au sol dans le sud du pays, contre une population chiite tenue en suspicion parce qu'elle y est majoritaire, alors que le pouvoir, sunnite, représente une minorité. M. Hussein a fait assécher les marais, privant de leur mode de vie des centaines de milliers d'Arabes des marais, parce que cette région était un lieu de refuge idéal pour les opposants.



L'OPPOSITION ÉCLATÉE

Toutes les frappes qui ont été infligées à l'Irak depuis le cessez-le-feu de février 1991, n'ont pas réussi à déstabiliser M. Hussein. Pas davantage que l'opposition, trop disparate et minée par des divergences internes. Des divergences que l'aide américaine – et plus spécifiquement celle que la CIA a accordée jusqu'à présent à certaines formations – n'a fait que creuser.

L'exemple le plus récent et le plus spectaculaire en est la débandade de tous les agents de la centrale de renseignements américaine dans le Kurdistan, lorsque, en septembre 1996, l'une des deux principales formations kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), appela à l'aide l'armée irakienne pour venir à bout d'un mouvement frère ennemi, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). L'opposition est également éclatée géographiquement : ses principaux représentants sont dispersés entre le Kurdistan, la Syrie, la Jordanie et l'Iran. Ils tirent souvent à hue et à dia, lorsqu'ils ne s'entretuent pas comme le font les formations kurdes.

Aussi, beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur l'utilité de frappes contre l'Irak si l'objectif n'est pas de provoquer la chute du dictateur. Mais les Etats-Unis ont-ils aujourd'hui plus que dans le passé la capacité de le faire ?

Mouna Naïm

Paris et Abidjan mettent en œuvre les nouvelles modalités de leur coopération

Charles Josselin a conclu en Côte d'Ivoire un accord de « partenariat » qui énonce les principes directeurs des nouvelles relations entre les deux pays

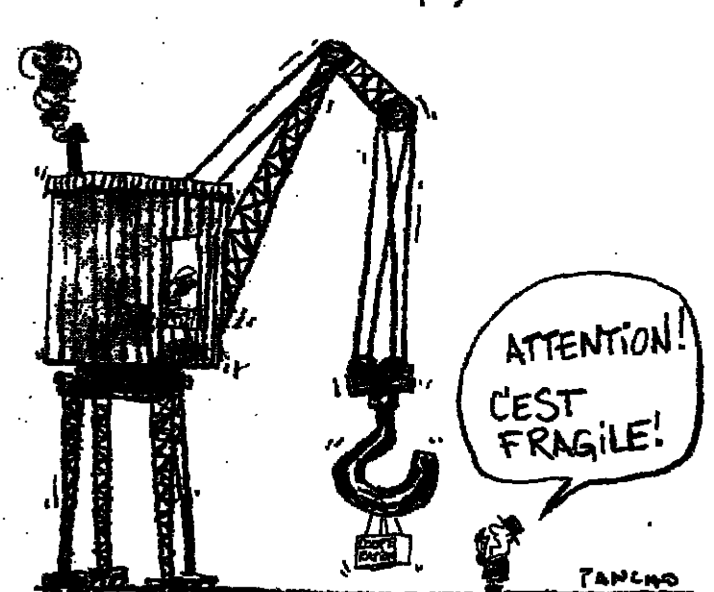
ABIDJAN
de notre envoyée spéciale

L'heure est désormais au *« partenariat »* entre la France et les pays d'Afrique principaux destinataires de la politique de coopération. Ce principe, édicté il y a près d'un an par Lionel Jospin lorsqu'il présenta la réforme de la coopération, se traduit peu à peu dans les faits. C'est ce que voulait souligner Charles Josselin, le ministre délégué à la coopération, en se rendant les 14 et 15 décembre à Abidjan, pour présider avec le ministre ivoirien des affaires étrangères, Amara Essy, la session de clôture des travaux de la Grande Commission mixte franco-ivoirienne. M. Josselin s'était déjà livré à un exercice analogue en Mauritanie et au Mali.

Un « *document-cadre de partenariat et de développement* », qui décrit les orientations générales de la coopération entre les deux pays, a été adopté lors de cette session. *« C'est à ma connaissance la première fois que nous travaillons sur des documents pensés à deux voix, écrits à deux mains,* a souligné M. Josselin. *C'est la preuve tangible de ce qu'il était nécessaire mais aussi de ce qu'il est possible de concevoir désormais, quand on veut une coopération où chacun tienne sa place, ni assistant ni assisté, mais partenaire d'une cause commune* (...). *Le temps de la nostalgie est terminé, celui de la culpabilité aussi. Il faut que nous soyons capables d'assumer tranquillement ce que nous faisons et de parler tranquillement de ce que nous avons fait. »*

L'une des résolutions affichées dans le document-cadre est de *procéder régulièrement* à une évaluation conjointe de la coopération. La Grande Commission avait elle-même commencé ses travaux par l'examen critique de ce qui a été fait depuis une vingtaine d'années. De cet exercice ne furent rapportées publiquement, lors de la séance de clôture, que les conclusions positives, notamment la part prédominante de la France dans l'aide au développement de la Côte d'Ivoire (1,6 milliard de francs par an de 1980 à 1996, soit plus de la moitié de l'aide extérieure à ce pays). Mais le principe de l'évaluation est lancé ; rendez-vous a été pris pour dresser dans dix-huit mois un premier bilan des nouvelles modalités de la coopération.

Quatre axes prioritaires ont été définis pour les programmes d'aide à moyen terme (formation, modernisation des institutions, développement économique et social et réforme de l'outil de défense). Il s'agit, selon le communiqué final de la réunion, de se concentrer sur un nombre limité de domaines correspondant *« aux priorités de la politique du gouvernement ivoirien »*, autrement dit de substituer à un saupoudrage un peu désordonné de la demande et de l'offre des actions plus ciblées, qui s'inscrivent dans une politique cohérente de développement.



« Il faut que nous soyons capables d'assumer tranquillement ce que nous faisons et de parler tranquillement de ce que nous avons fait »

Au chapitre *« renforcement institutionnel »*, le document-cadre est plus explicite sur les efforts attendus du gouvernement ivoirien, puisqu'il y est question de *« l'exigence accrue de stabilité, de transparence, de sécurité et de participation aux décisions »* de la part de l'ensemble des acteurs de la société (collectivités, entreprises, associations, individus), ou encore, bien que le terme ne soit pas directement employé, de la lutte contre les fraudes, *« qui dépend non seulement des capacités intrinsèques des administrations concernées, lesquelles peuvent faire l'objet d'actions d'aide au développement, mais aussi d'une détermination politique forte, relevant exclusivement des autorités de l'Etat ivoirien »*.

Enfin, on ne cache pas que l'ensemble de cette démarche en faveur de plus d'efficacité et de cohésion s'inscrit *« dans un contexte international marqué par une diminution des flux d'aide publique au développement »* et qu'elle suppose aussi une meilleure coordination avec les autres bailleurs de fonds, dont l'Union européenne.

A l'occasion de la réunion d'Abidjan ont d'autre part été signées cinq conventions de financement pour un montant total de 5,1 milliards de francs CFA dans les domaines de l'enseignement primaire, de l'appui aux administrations financières et économiques, de la police et de la gendarmerie, et de la protection de l'environnement.

Enfin, Charles Josselin a abordé avec le président Konan Bédié le problème du triplement du prix des cartes de séjour, que les autorités ivoiriennes ont fait passer de 500 à 1 500 francs annuels pour les résidents étrangers, parmi lesquels 20 000 Français. Il a obtenu l'engagement qu'un arrangement serait recherché, *« sur la base de la réciprocité »*, tant en ce qui concerne la durée que le coût des cartes de séjour.

Claire Tréan

Le rapport de la Mission Quilès suscite des critiques au Rwanda et en Belgique

Kigali dénonce une « mise en scène » pour « blanchir » la France

Tant au Rwanda qu'en Belgique, l'ancienne puissance coloniale, le rapport de la Mission d'information parlementaire a suscité critiques et réserves après la conclusion que la France n'est *« nullement impliquée »* dans le génocide de 1994. Kigali dénonce violemment une *« mise en scène »* destinée à *« blanchir »* Paris.

LA PUBLICATION du rapport de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda, qui conclut que la France n'est *« nullement impliquée »* dans le génocide, suscite des réactions critiques tant à Kigali qu'en Belgique, où le Sénat a publié l'an dernier un document mettant clairement en cause les autorités politiques et militaires belges dans la tragédie rwandaise.

« Contrairement aux prétendus résultats de ce rapport, la France est coupable de crimes de génocide au Rwanda ! », a accusé, mercredi 16 décembre, la présidence rwandaise. *« Le gouvernement français a joué un rôle vital dans la préparation du génocide au Rwanda, a pris une part active dans le génocide lui-même et a systématiquement sapé les efforts* [de clarification] *concernant les causes et les conséquences du génocide*, déclare la présidence. *Cette commission a été mise en place pour absoudre la France de tout rôle dans le génocide rwandais. Le rapport n'est donc qu'une mise en scène pour se blanchir. »*

Kigali a constamment, depuis la création de la Mission d'information en mars 1998, émis des doutes sur la capacité de la France à examiner son passé. Les rapporteurs Pierre Brana et Bernard Cazeneuve avaient toutefois été surpris, lors de leur voyage au Rwanda en septembre, par le peu de preuves que le gouvernement rwandais pouvait apporter à l'appui de ses accusations.

« AMBIGUÏTÉ »

Modeste Rutabayiru, le chargé d'affaires rwandais à Paris, a de son côté nuancé les propos de Kigali en déclarant que c'est l'*« ambiguïté »* de la France qui est en cause. *« Etant donné les liens privilégiés entre les dirigeants français et les responsables rwandais de l'époque, la France avait tous les moyens de faire cesser les massacres. Mais, précisément, par son ambiguïté, elle les a laissés faire »*, estime M. Rutabayiru.

Le diplomate rwandais s'étonne que le rapport ne *« mette pas en question François Mitterrand »*. *« La France se voile la face quand il s'agit de trouver des responsables »*, poursuit-il. Le document a, selon lui, *« un goût d'inachevé »*.

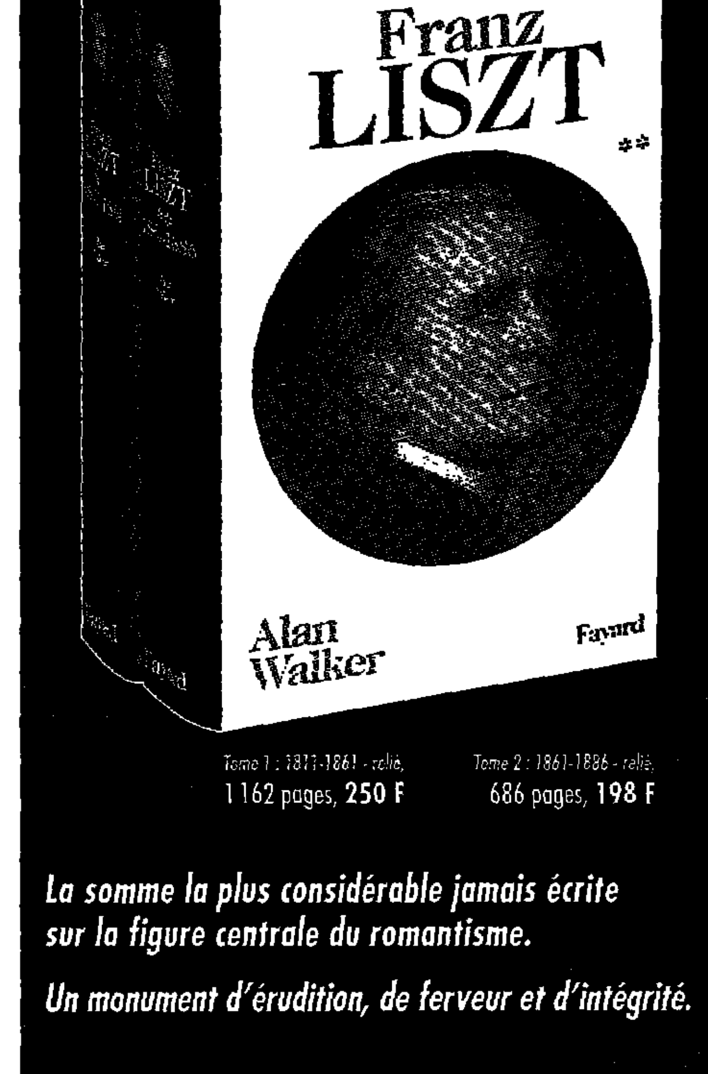
En Belgique, ancienne puissance coloniale au Rwanda, le gouvernement a indiqué que le rapport *« ne semble pas apporter d'éléments substantiels supplémentaires »*. Le sénateur Alain Destexhe, l'un des principaux acteurs de la commission d'enquête belge, a pour sa part estimé que *« là où le rapport est critique envers la France, les responsabilités ne sont pas dégagées »*. *« A aucun moment, on ne dit qui a pris telle ou telle décision et on évite soigneusement de pointer l'Elysée, Matignon ou le Quai d'Orsay »*, ajoute M. Destexhe, qui regrette de ne pas avoir *« l'impression que la Mission d'information ait cherché à enquêter, notamment sur les livraisons d'armes françaises au Rwanda »*.

Le sénateur belge, qui mène une campagne pour que les Nations unies et les Etats-Unis acceptent d'enquêter sur leur propre rôle au Rwanda, estime en revanche que le chapitre du rapport Brana-Cazeneuve sur l'ONU est *« accablant »*. *« Même si elles ont pu être mises en valeur pour diluer les responsabilités françaises, les informations sur le rôle de l'ONU et des Etats-Unis constituent une base suffisante pour poursuivre des enquêtes aux Nations unies et à Washington »*, conclut-il.

En France, tandis que l'opposition parlementaire prétend que la France *« peut et doit être fière »* de son action au Rwanda et que le député communiste Jean-Claude Lefort estime au contraire que *« des points majeurs ne sont pas éclaircis »*, le gouvernement va réfléchir, selon le Quai d'Orsay, aux propositions formulées par la Mission Quilès, notamment sur le contrôle des opérations militaires extérieures par le Parlement.

La polémique sur le soutien français au gouvernement hutu pendant le génocide a par ailleurs été relancé jeudi par *Le Figaro*, qui reprend un document paru dans le journal de la Légion étrangère, *Képi blanc*, en octobre 1994. Selon un compte-rendu de l'opération « Turquoise », *« l'état-major »* a *« provoqué »* et *« organisé »* *« l'évacuation du gouvernement vers le Zaïre »*, ce qui est en contradiction totale avec le rapport parlementaire et indiquerait que la France s'est compromise avec les auteurs d'un génocide pourtant déjà reconnu à cette époque par la communauté internationale.

Rémy Ourdan



L'ONU lance son programme d'aide humanitaire d'urgence pour 1999

GENÈVE
de notre correspondante

M. Sergio Vieira de Mello, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur aux secours d'urgence des Nations unies, a lancé le 16 décembre au Palais des nations un *« appel consolidé »* pour un montant de 1,3 milliard de dollars (7,3 milliards de francs), destiné à l'aide humanitaire d'urgence qui devra être distribuée en 1999. Cette somme est considérablement inférieure à celle qui était demandée en 1998 (2,2 milliards de dollars) et qui d'ailleurs est loin d'avoir été réunie par les donateurs. *« On a pu constater de la part de diverses agences un gonflement de l'évaluation des besoins, des estimations excessives par rapport à ceux-ci, que l'ONU n'était pas en mesure de combler et que les pays donateurs ne pouvaient pas financer. L'effort d'analyser en commun les besoins – non pas au moyen d'appels juxtaposés – aura, entre autres effets, celui d'éviter le double emploi et tout risque de gaspillage »*, explique M. de Mello. Cette nouvelle démarche, globale, est censée constituer une approche plus rationnelle, plus cohérente et plus réaliste des plans d'action humanitaire par rapport à ceux de l'année précédente et tenir mieux compte de la situation des pays en crise.

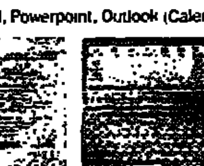
Les fonds viendront en aide aux populations d'Afghanistan, d'Angola, du Burundi, de République démocratique du Congo, de République démocratique de Corée, des pays de l'ex-Yougoslavie et d'Albanie, de Guinée Bissau, de la Sierra Leone, de Somalie, du Tadjikistan, de Tanzanie, d'Ouganda et de la région africaine des Grands Lacs.

Cette aide *« équivaut à peu près à la moitié du total des dépenses militaires d'une journée ; mais elle permettra de protéger plus de 25 millions de personnes contre la famine ou la maladie et elle permettra de reconstruire des villes dévastées par le fléau de la guerre »*, a précisé M. de Mello. Parmi les principaux bénéficiaires, l'ex-Yougoslavie devrait toucher 359 millions de dollars, la Corée du Nord 275 millions, l'Afghanistan 113 millions, le Burundi 84 millions et la Tanzanie 75 millions.

Outre les pays donateurs, de nombreuses institutions onusiennes disposant de leurs propres budgets comme le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Unicef, la FAO, le HCR, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le PNUD, l'OMS ou l'Unesco sont partenaires de l'appel. La Fédération internationale pour les migrations et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que diverses organisations non gouvernementales participent activement à cette action humanitaire.

Isabelle Vichniac





La tenue d'élections anticipées en Israël est de plus en plus probable

La censure de M. Nétanyahou sur le processus de paix entraînerait la dissolution de la Knesset

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a annoncé, mercredi 16 décembre, qu'il convoquerait des élections anticipées si, comme il est prévisible, le Parlement refuse de soutenir sa politique dans le processus de paix. Les élections pourraient se dérouler dans un paysage politique renouvelé par l'émergence d'un nouveau bloc au centre et par la contestation de M. Nétanyahou au sein de son propre parti.

TEL-AVIV
de notre correspondant

Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a annoncé, mercredi 16 décembre, son intention de provoquer des élections anticipées s'il n'obtient pas, lundi prochain, à la Knesset une majorité en faveur de sa politique à l'égard du processus de paix. *« S'il n'y a pas la majorité nécessaire pour soutenir cette politique, je prendrai l'initiative d'élections anticipées »*, a-t-il déclaré à Tel-Aviv devant des militants du Likoud.

A en juger par les dernières déclarations des députés d'extrême droite, dont il aurait besoin pour sauver son gouvernement, M. Nétanyahou devrait voir sa politique censurée lundi à la Knesset. D'après les commentateurs de la télévision israélienne, le ministre des affaires étrangères Ariel Sharon, le champion des colons, a fait pression en faveur de cette initiative du premier ministre. *« Il est impossible de continuer comme ça »*, a-t-il expliqué mercredi, en ajoutant que, quitte à aller aux élections, mieux valait y aller *« la tête haute »* plutôt que contraint par *« la décision de quelqu'un d'autre »*.

M. Nétanyahou, qui a de facto donné le coup d'envoi de la campagne mercredi soir, n'a manifestement pas l'intention de renoncer à ses récriminations contre l'Autorité palestinienne. *« Les Palestiniens ont contrevenu systématiquement à presque toutes les clauses de l'accord »* de Wye River, alors qu'Israël a rempli une à une ses promesses, a-t-il dit. Il a énoncé cinq *« principes »* pour la suite de l'application de l'accord de Wye River : la réciprocité dans l'application des engagements pris, le maintien en détention des prisonniers coupables de meurtre détenus en Israël, le renoncement des Palestiniens à la proclamation unilatérale d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale, l'arrêt de l'incitation à la haine de la part des instances de l'Autorité palestinienne et la collecte des armes illégales dans les territoires autonomes. Ce sont les arguments avancés pour refuser d'appliquer le second volet du retrait de troupes de Cisjordanie, qui devait avoir lieu vendredi, ce qui permet de penser que M. Nétanyahou continuera de courtiser la droite dure dans la campagne électorale. Il n'a pas tenté, comme on lui en avait prêté l'intention, de convaincre le Parti travailliste de former sous sa houlette un gouvernement d'union nationale.

Ehud Barak, le président du Parti travailliste, a interprété l'annonce d'élections anticipées comme *« un aveu d'échec de ce gouvernement »*. Ehud Barak a présenté mardi son équipe de trois conseillers américains en relations publiques qui l'assisteront.

NOUVEAU PAYSAGE POLITIQUE

Les élections, qui pourraient avoir lieu au printemps, se dérouleront dans un paysage partisan renouvelé. Au centre, un nouveau bloc émerge. Parmi ses têtes de proue, l'ancien maire de Tel-Aviv, Rony Milo, qui a quitté le Likoud et créé un « parti du centre ». Un autre « baron » du Likoud susceptible de chercher à occuper le centre est l'ancien ministre des finances Dan Méridor. La personnalité qui, dans les sondages, est créditée des meilleures chances de se faire élire au poste de premier ministre est un militaire, l'ancien chef d'état-major Amnon Lipkin-Shahak, qui s'apprête à quitter l'armée. M. Lipkin-Shahak, après des conversations qui n'ont pas abouti avec M. Barak, envisage de rejoindre le bloc du centre en gestation.

Au Likoud, une implosion ou un putsch contre Benyamin Nétanyahou ne sont pas exclus. Un des rivaux de M. Nétanyahou dans son propre parti pourrait être le ministre de la défense Yitzhak Mordehaï, mais Limor Livnat, ministre de la communication, ou bien le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, pourraient également lui disputer le leadership du Likoud. Le député Meïr Shitreet, membre du Likoud et chef de la coalition à la Knesset, a estimé mercredi soir qu'il y aurait *« une nouvelle donne »* en vue des élections. – *(Intérim.)*

Algérie : M. Bouteflika, candidat du FLN à la présidentielle

LA COURSE à la présidence est lancée en Algérie. A près de quatre mois du scrutin ouvert par la démission, à l'automne, du président Zeroual, Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères pendant quatorze ans sous la présidence Boumediène, a été désigné, mercredi 16 décembre, *« à l'unanimité »* par le comité central du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, pour le représenter.

Premier candidat adoubé par une formation politique représentée au gouvernement, M. Bouteflika n'est cependant toujours pas sorti du silence qu'il observe depuis des années. C'est *« une situation inédite que celle d'un parti qui s'est prononcé en faveur d'un candidat dont on ne connaît même pas les choix politiques et, encore moins, le projet de société pour lequel il va se battre »*, faisait observer le quotidien *Le Matin* dans son édition de jeudi. L'ancien proche compagnon du président Boumediène prépare un programme de *« consensus national »*, s'est borné à indiquer le secrétaire général du FLN, Boualem Benhamouda.

L'investiture de M. Bouteflika coupe l'herbe sous les pieds de deux autres candidats virtuels, l'ancien premier ministre réformateur Mouloud Hamrouche, et l'ex-ministre Ahmed Thaleb Ibrahimi, qui, membres du FLN, pouvaient revendiquer son investiture. Dans une lettre récente au secrétaire général du Front, M. Ibrahimi avait souhaité que le candidat du FLN soit choisi au terme d'un congrès extraordinaire *« réellement représentatif et libre »* et non par les seules instances dirigeantes. Si ce n'était pas le cas, ajoutait l'ancien ministre, *« cela signifierait que la liberté est laissée à chaque militant de se considérer comme délié de toute obligation de discipline de parti quant à la candidature à l'élection présidentielle »*. En clair, M. Ibrahimi annonce en termes voilés sa propre candidature à la présidence alors que l'Algérie, ajoute-t-il, aspire *« à la sécurité, à la stabilité et à l'union afin de consolider l'unité nationale et tourner la page du sang et de la destruction »*.

De son côté, M. Hamrouche n'avait pas fait de démarche comparable, sachant sans doute que l'appareil du parti lui est hostile alors qu'il dispose de comités de soutien animés par des militants du FLN un peu partout dans le pays. Selon certaines sources, l'ancien premier ministre du président Chadli annoncera dans les jours prochains sa candidature.

La nouvelle donne crée un problème pour le principal parti de la coalition gouvernementale, le Rassemblement national démocratique (RND). S'il dispose d'une majorité confortable à la Chambre des députés et au Sénat, et contrôle la plupart des municipalités, ce parti, fondé il y a deux ans à peine, n'a à sa disposition aucun *« présidentiable »*. On prête à l'ancien premier ministre, Ahmed Ouyahia, des ambitions politiques, mais son impopularité est telle que ses chances de l'emporter apparaissent très minces.

J.-P. T.

Réductions fiscales supplémentaires au Japon

TOKYO. La commission fiscale du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais a annoncé, mercredi 16 décembre, d'importantes réductions fiscales supplémentaires pour l'année fiscale 1999. Ce nouveau coup de pouce à la croissance fait passer à 9 300 milliards de yens (440 milliards de francs) le montant total des réductions d'impôts pour l'année fiscale 1999, réductions qui constituent l'un des chapitres du méga-plan de relance annoncé le 16 novembre. Ces mesures de relance fiscale interviennent à un moment où l'économie japonaise ne présente toujours pas de signes d'amélioration. La plupart des économistes s'attendent à une autre année de croissance nulle, voire négative en 1999. *« Il faudra au moins deux ans pour que* [l'économie japonaise] *sorte de la récession et retrouve la voie d'une croissance positive et prolongée de peut-être 2 % »*, a déclaré, mardi à Tokyo, Kiichi Miyazawa, ministre japonais des finances. – *(Corresp.)*

Les dissidents chinois Wang Youcai et Qin Yongmin passent en procès

PÉKIN. Les procès séparés, pour *« tentative de subversion »*, des deux dissidents chinois Wang Youcai et Qin Yongmin se sont ouverts, jeudi 17 décembre, à Hangzhou (est) et Wuhan (centre), et les audiences ont été levées en fin de matinée, a-t-on appris auprès des tribunaux. *« L'audience a été levée pour la journée, mais il n'y a pas de résultat »*, a déclaré par téléphone à l'AFP un responsable de la cour intermédiaire de Hangzhou où le procès de Wang Youcai s'était ouvert en début de journée. A Wuhan, des partisans de Qin Yongmin ont indiqué à l'AFP que le procès de Qin Yongmin était terminé. Ces militants n'étaient pas en mesure de préciser si un verdict avait ou non été rendu. Les avocats choisis par les accusés pour leur défense avaient été empêchés d'assister aux procès en conclusion duquel les deux hommes risquent des peines allant de cinq ans de prison à la perpétuité. – *(AFP, AP.)*

La conférence sur la paix en Bosnie fait du retour des réfugiés sa priorité

MADRID. Le Conseil de suivi des accords de paix de Dayton a adopté, mercredi 16 décembre à Madrid, une déclaration faisant du retour des réfugiés, de la réforme des institutions politiques et judiciaires et de la transformation de l'économie les priorités pour 1999 en Bosnie. Cette déclaration, adoptée au terme de la réunion de représentants de quarante-trois pays et de treize organisations internationales, érige au rang de priorité numéro un l'accélération du retour des réfugiés dans leurs foyers d'avant-guerre. Les accords de Dayton avaient été signé en novembre 1995. Selon des organisations internationales, sur environ un million deux cent mille Bosniaques, majoritairement musulmans, chassés de leurs habitations pendant les combats, seulement cinq cent mille sont rentrés chez eux depuis la fin de la guerre, dont cent mille cette année. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana a récemment déclaré, lors d'une visite à Sarajevo, que *« les pays engagés dans la SFOR* (Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie) *étaient prêts à participer à ce processus de retour »*. – *(Corresp.)*

Le président du principal parti d'opposition mauritanien arrêté

NOUAKCHOTT. Ahmed Ould Daddah, président de l'Union des forces démocratiques (UFD, principal parti d'opposition), et deux membres du directoire de ce parti ont été arrêtés, mercredi 16 décembre, au sortir d'un meeting, a-t-on appris de source officielle. Les trois personnalités seront *« traduites en justice pour atteinte aux intérêts du pays et à son image de marque à travers des accusations non fondées »*, a-t-on précisé de même source. On reproche à Ahmed Ould Daddah, à Mohameden Ould Babah, qui fut ministre de l'ancien président Moktar Ould Daddah, et à l'avocat Mohameden Ould Icheddou d'avoir accusé publiquement la Mauritanie d'avoir accepté d'enfouir dans son sol des déchets nucléaires en provenance d'Israël. Ahmed Ould Daddah avait demandé le 11 décembre, au cours d'un meeting, la constitution d'une enquête internationale sur l'enfouissement de ces déchets toxiques. La signature d'un accord avec Israël pour recevoir en Mauritanie des déchets de la centrale nucléaire israélienne de Dimona, annoncée en novembre par le quotidien marocain *Al Mounaddama*, proche de l'extrême gauche, a été démentie par les autorités de Nouakchott. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : la Cour d'appel de Rome a rendu, mercredi 16 décembre, sa liberté au dirigeant kurde Abdullah Öcalan,** dit « Apo », en résidence surveillée dans la banlieue de la capitale italienne depuis le 20 novembre. Dans son arrêt, la Cour précise que l'Allemagne ayant renoncé à demander l'extradition du dirigeant kurde, son maintien en détention n'avait plus de raison d'être. La semaine dernière, la Cour avait annoncé qu'elle ne reconnaîtrait pas le mandat d'arrêt turc contre « Apo » car la Constitution italienne interdit l'extradition d'un suspect vers un pays où il risque la peine de mort. Cette décision a été aussitôt critiquée par la Turquie qui a déclaré qu'elle allait faire appel. – *(AFP, Reuters.)*

■ **Un immeuble de cinq étages** construit en 1941 et situé dans la banlieue de Rome, à Portuense, s'est écroulé, mercredi 16 décembre, causant la mort d'une trentaine de personnes. Vingt cadavres ont été retirés des décombres et dix locataires sont portés disparus dans cette catastrophe aux causes inconnues. Une enquête a immédiatement été ouverte. Le président du conseil, Massimo D'Alema, s'est rendu sur les lieux pour rendre hommage aux sauveteurs et apporter son soutien aux victimes. – *(Corresp.)*

EXTRÊME DROITE L'invalidation de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes ramène les dirigeants de l'opposition *neuf mois en arrière*, à la recherche d'une solution « républicaine » face à l'alliance de fait de *l'ancien ministre* avec le Front national, au moment de surcroît où ce parti se déchire. Soutenue par Raymond Barre et par l'UDF, Anne-Marie Comparini n'a pas l'appui du RPR et de DL. ● LA CRISE du Front national s'approfondit, localement, d'abord à Toulon, dont le maire, Jean-Marie Le Chevallier, ne parvient pas à choisir entre sa propre filiation lepéniste et les choix mégrétistes de certains de ses adjoints. ● À MARSEILLE, où Bruno Mégret avait programmé, mercredi 16 décembre, un meeting de lancement avancé de sa campagne pour les élections municipales de 2001, ses ambitions paraissent fortement hypothéquées.

Rhône-Alpes divise de nouveau les dirigeants de la droite

Après l'invalidation de Charles Millon, le RPR, l'UDF et DL ne parviennent pas à s'entendre sur une candidature « républicaine ». Anne-Marie Comparini, soutenue par Raymond Barre, maire de Lyon, et par l'UDF, est récusée par ceux qui refusent tout accord avec la gauche

NEUF MOIS après les élections régionales, L'Alliance pour la France bute toujours sur le cas Rhône-Alpes : comment éviter, après l'invalidation de *l'élection* de Charles Millon à la présidence du conseil régional, toute nouvelle compromission avec l'extrême *droite*, sans passer par un accord plus ou moins voyant avec tout ou *partie de la gauche « plurielle »* ? Pour le président de L'Alliance, Philippe Séguin, *« Rhône-Alpes est aujourd'hui un problème national »* ; un problème, comme il l'a dit, mercredi 16 décembre sur RTL, *« de lisibilité politique, de morale politique »*. Et accessoirement, un problème de coordination pour L'Alliance.

Porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien a souhaité, mercredi, qu'Anne-Marie Comparini, adjointe au maire de Lyon, soit *« désignée par L'Alliance comme candidate unique »* de l'opposition. Il s'est attiré cette réponse sèche du porte-parole du RPR, François Fillon : *« Le président de L'Alliance se* [tient] *à la disposition des présidents de l'UDF et de Démocratie libérale pour fixer une date de réunion du comité politique, seul habilité à prendre la décision demandée. »*

Dès le 14 décembre, le président de l'UDF, François Bayrou, s'était rendu à Lyon pour réunir, en compagnie du maire, Raymond Barre, les conseillers régionaux et les parlementaires UDF de Rhône-Alpes. De cette réunion est sortie la candidature de Mme Comparini, ancienne collaboratrice de M. Barre, l'une des premières à se désolidariser de M. Millon. Auparavant, le maire, très sévère avec M. Millon depuis que celui-ci s'était fait réélire président du conseil régional grâce au FN, avait lancé un appel aux groupes du conseil pour qu'ils s'entendent sur *« un accord de gestion »*. *« Entre des gens qui sont des démocrates civilisés, il y a toujours moyen de trouver des solutions »*, avait affirmé M. Barre, précisant qu'il n'avait *« jamais considéré que le Front national appartenait à la démocratie civilisée »*. L'ancien premier ministre a lui-même mis en pratique cette stratégie à la Communauté urbaine de Lyon, où il entretient les meilleurs rapports avec Jean-Jack Queyranne, chef de file des socialistes.

C'est précisément cette attitude que récusent M. Séguin et Alain Madelin, président de Démocratie libérale. Bien que Mme Comparini soit jugée comme *« une personne tout à fait estimable »* par le président de L'Alliance, le RPR conteste, à la fois, la façon de faire de M. Bayrou, qui n'a pas consulté ses partenaires, et le choix de Mme Comparini. Il redoute qu'elle ne puisse pas faire le plein des voix de droite et qu'elle ne bénéficie, pour être élue, de voix provenant des écologistes, voire des socialistes. Une telle compromission avec la gauche, toujours selon l'analyse du RPR, provoquerait des dégâts dans l'électorat de droite et offrirait une occasion inespérée à M. Millon de « rebondir ».



Quelle autre solution trouver ? Certains élus, tel Gérard Ducarre, président (RPR) du groupe millonniste, espèrent toujours pouvoir convaincre l'industriel Alain Mérieux, ancien numéro deux (ex-RPR) de la liste de M. Millon, de se porter candidat. La direction du RPR doute qu'ils y parviennent, M. Mérieux n'étant *« pas fait pour la politique »*, selon le jugement de M. Séguin devant les élus RPR le 14 décembre. Certains de ceux-ci rappellent, d'ailleurs, la phrase prononcé par M. Mérieux, en avril, au meeting où M. Millon avait annoncé le lancement de son propre mouvement : *« Je ne sais pas où tu vas. Je te suivrai jusqu'au bout ! »*

La direction du RPR est donc arrivée à se ranger à la proposition, formulée depuis le début par M. Madelin, consistant à s'en remettre à un *« candidat institutionnel »*, le doyen d'âge de l'assemblée. Celui-ci, Pierre Gascon (DL), proche de M. Millon, était déjà considéré, au mois de mars, par les états-majors nationaux, comme l'unique possibilité de conserver la région à la droite sans l'appoint du Front national. La gauche et la droite étaient à égalité de voix (61) au premier tour de l'élection du président du conseil régional. Or, dans cette situation, le code électoral prévoit que le plus âgé l'emporte.

« OUKASES D'ÉTATS-MAJORS »

Pour ajouter à la confusion, les élus du groupe ORA qui, le 14 décembre, dans le bureau de M. Séguin, avaient accepté de renoncer à toute alliance avec le FN, ont fait savoir, deux jours plus tard, qu'ils n'excluent pas de voter de nouveau pour M. Millon, au moins au premier tour de l'élection. *« Il y a les principes et il y a l'homme »*, explique M. Ducarre, en confessant que, depuis quelques jours, quoi qu'il dise, il se fait... *« engueuler par tout le monde »*. Visiblement tiraillé entre les injonctions de M. Séguin et son amitié pour M. Millon, M. Ducarre aimerait offrir une porte de sortie honorable à ce dernier.

Pour sortir de l'impasse, certains, à droite, espèrent encore que M. Millon retirera sa candidature. *« Ce serait évidemment l'idéal »*, estime un dirigeant du RPR, sans trop y croire. L'élection du nouveau président doit avoir lieu début janvier. Pour l'heure, M. Millon persiste et signe. *« Je suis convaincu que les choix que* [mes colistiers] *assumeront ne seront pas déterminés par des oukazes d'états-majors parisiens, qui me paraissent plus préoccupés par la mise à l'écart de ma personne que par l'intérêt de la région Rhône-Alpes »*, affirme-t-il dans un entretien publié par *Le Figaro*, jeudi.

Le président sortant du conseil *régional*, qui a toujours nié avoir passé un accord avec le FN, risque *cependant de buter sur un obstacle* supplémentaire : bien qu'opposés *dans la crise nationale qui secoue le* parti d'extrême droite, les deux principaux animateurs du groupe FN au conseil régional, Bruno Gollnisch et Pierre Vial, sont d'accord pour exiger désormais de M. Millon *« un documment écrit »*. L'ancien barriste est-il prêt à aller jusque-là ?

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux avec Claude Francillon à Lyon

Les prétentions de Bruno Mégret à Marseille sont compromises

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Bruno Mégret réunissait un meeting, mercredi 16 décembre, dans la petite salle de l'Alhambra où il avait annoncé, en mars, sa candidature à la mairie de Marseille. Un petit groupe de conseillers municipaux de Marseille, ainsi que Daniel Simonpieri, maire et conseiller général de Marignane, et Dominique Michel, conseiller général et adjoint au maire de Toulon, siégeaient à la tribune devant quatre cents militants du département.

La plupart des présents étaient acquis à la cause ; d'autres venaient aux nouvelles, déchirés. Tendu, M. Mégret a consacré l'essentiel de son discours à la crise du FN. *« Cette réunion aurait dû être une réunion de combat contre nos adversaires mais elle ne peut être que cela »*, prévenait-il. Tentant de convaincre ses amis que cette crise *« n'a rien à voir avec celle des partis de l'établissement »*, il confirmait l'organisation de « son » congrès, à Marignane, le 24 janvier, et reprenait longuement l'historique de ses démêlés avec Jean-Marie Le Pen. La thèse du moment est : *« Notre président, à qui nous conservons de l'estime et de l'amitié, ne semble plus être le même homme. »*

« Je le dis, a lancé M. Mégret ? *si notre président ne peut se ressaisir tout seul, il faut le bousculer ! »* Flattant les militants, stigmatisant la *« purge »*, il expliquait par exemple, faisant presque passer un frisson dans la salle: *« Comment faire, à Vitrolles, quand on va au marché et que nos adversaire de Ras l'front nous traitent de racistes et ajoutent:* "C'est votre président lui-même qui le dit !" » Dès lors, la bataille de Marseille s'est réduite à une allusion rapide : *« Faire de Marseille une ville Front national : cet objectif, nous le tiendrons ! Ce combat, je le mènerai jusqu'au bout, quels que soient les obstacles et les difficultés ! »*

« NI COMPROMISSION NI CONNIVENCE »

Les responsables des autres formations politiques pensent généralement que M. Mégret a perdu en quelques jours les atouts qu'il avaient en main. Patrick Menucci, conseiller régional et conseiller municipal PS, explique par exemple que l'ex-délégué général a, d'ici aux élections municipales de 2001, *« deux épreuves devant lui : l'éventuelle invalidation du conseil régional et les européennes, qui montreront son affaiblissement local »*. D'autant plus, pronostique-t-il, que *« Jean-Marie Le Pen ne lui fera pas de cadeau, puisqu'il fait déjà courir le bruit qu'il abandonnerait les Alpes-Maritimes pour venir dans les Bouches-du-Rhône »* si le Conseil d'Etat oblige à refaire les élections régionales de mars dans ce département (*Le Monde* du 17 décembre).

Dans ces conditions, *« seule la droite républicaine peut le faire respirer »*, estime M. Menucci, ajoutant : *« Or, ici, elle ne le fera pas. »* Cette analyse est confirmée par le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), qui, présentant le bureau départemental de L'Alliance, le 14 décembre, affirmait une fois encore : *« Ni compromission avec la gauche ni connivence avec le Front national. »* Le maire, qui est candidat à sa propre succession, ajoutait qu'il espérait bien récupérer des électeurs *« qui ont voté pour les autres »*.

Renaud Muselier (RPR), député et premier adjoint au maire, candidat à la succession de M. Gaudin, est persuadé que que les divisions vont coûter très cher à M. Mégret. *« Toute division dans les camps politiques fait perdre dix ans. Avec les formes que ça prend chez eux, ils viennent de prendre dix ans ferme ! »*, évalue-t-il. Il raconte que l'aile dure de ses amis, qui prônait l'alliance avec le FN, se félicite maintenant de la position ferme adoptée par le RPR, *« ce qui coupe à Mégret toute possibilité de recherche d'alliance et le handicape sérieusement auprès de sa clientèle naturelle »*.

Le plus catégorique dans l'analyse des difficultés futures du candidat est Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Gaudin, selon qui *« l'électorat populaire est plus lepéniste que mégrétiste »*. Il se risque même à un pronostic sur la candidature Mégret, *« si elle va à son terme »* : *« A mon avis*, dit-il, *il fera autour de 10% des voix. »*

Michel Samson

M. Le Pen poursuit l'éviction des « mutins »

TANDIS que le président du FN et ses partisans dénoncent une *« manœuvre sournoise et déloyale »* menée par des *« ambitieux fébriles »*, l'ex-délégué général accuse Jean-Marie Le Pen de ne pas assumer *« la crise de croissance »* que connaît son parti. *« Au-delà d'une pratique dictatoriale du pouvoir au sein du FN »* et *« d'une conception patrimoniale et familiale du FN »*, M. Le Pen *« n'est plus le même homme depuis quelque temps »*, a déclaré Bruno Mégret, mercredi 16 décembre, à l'AFP, ajoutant pourtant : *« Ce n'est pas un hasard si, avant chaque élection importante, il a multiplié les déclarations ou les initiatives pour casser la dynamique électorale. »*

Mercredi soir, le président du FN était l'invité de Radio-Courtoisie. Répondant à Serge de Beketch, figure de la mouvance royaliste, qui avait avancé l'idée d'un congrès, à ce même micro, le 30 octobre, M. Le Pen a une nouvelle fois reproché à M. Mégret de ne pas avoir demandé ce congrès lors de la réunion du conseil national, le 5 décembre, ni au bureau politique. « *Faux !* », répondent des mégrétistes, affirmant que le « congrès » avait été prononcé au conseil. Quant au bureau politique, certains regrettent aujourd'hui de ne pas avoir demandé son renouvellement lors du congrès de Strasbourg, en mars 1997, alors que Bruno Mégret et ses proches arrivaient largement en tête de l'élection au comité central. Les membres de cette instance sont en effet élus par le comité central sur proposition du président. Or, à Strasbourg, le nouveau comité central avait accepté que le président reconduise le bureau politique sortant, lequel ne traduisait plus l'évolution du parti.

M. Le Pen appelle les militants à ne pas signer la demande mégrétiste d'un congrès et cherche à freiner la fronde en relevant de leurs fonctions les responsables fédéraux dissidents. Mercredi, Carl Lang, délégué général qui a hérité des fédérations par échange de compétences avec Bruno Gollnisch, secrétaire général a fait connaître les noms de quatorze nouveaux secrétaires départementaux. Les cinquante autres secrétaires « mutins » devraient être remplacés dans les jours à venir.

Les lepénistes se réjouissent du retard qu'ils ont fait prendre aux mégrétistes dans la collecte des signatures en faisant bloquer la boîte postale où ceux-ci avaient fait adresser les demandes de convocation du congrès. Selon la décision du tribunal de grande instance de Nanterre statuant en référé, le 14 décembre, un huissier procède à l'inventaire des destinataires et du contenu des différentes missives.

Du côté des mégrétistes, on met les bouchées doubles pour l'organisation d'une réunion du conseil national, le 9 janvier, à Paris, et des assemblées générales qui prépareront le congrès fixé au 24 janvier. M. Mégret et les autres membres du bureau politique suspendus ont fait savoir qu'ils ne se présenteront pas, le 23 décembre, devant le bureau exécutif, l'instance disciplinaire choisie par M. Le Pen. Celui-ci est composé, outre le président, de deux vieux lepénistes, Jean-Pierre Reveau et Roger Holeindre, et d'antimégrétistes actifs : Martine Lehideux, Dominique Chaboche, MM. Gollnisch et Lang.

Christiane Chombeau

Jean-Marie Le Chevallier entre deux chaises à Toulon

TOULON
de notre correspondant

A peine Bruno Mégret était-il entré en sécession que Jean-Marie Le Chevallier proposait Toulon comme ville d'accueil pour une réunion de conciliation du comité central du Front national. Certains, jusque dans son entourage immédiat, y voyaient alors un soutien au « Brutus » vitrollais. Le 10 décembre, les élus de la majorité toulonnaise, souhaitant privilégier une unité passablement éprouvée depuis des mois, se réunissaient à la mairie et s'accordaient pour rédiger un texte de *« solidarité confiante »* aux deux chefs, M. Mégret et Jean-Marie Le Pen.

Le lendemain, un communiqué signé par le maire insistait sur la cohésion de la majorité municipale, *« unanime pour faire confiance à Jean-Marie Le Pen pour résoudre les problèmes qui agitent actuellement le Front national »*. Le nom de M. Mégret avait disparu. En revanche, ce texte était largement diffusé en ville, en même temps que la lettre de M. Le Pen aux militants, condamnant la démarche de M. Mégret. Cette volte-face créait un certain malaise et réveillait de vieilles rancœurs jusque-là rentrées.

Adjoint au maire, Dominique Michel a été le premier à regretter publiquement l'*« oubli fâcheux »* de M. Mégret, tout en faisant connaître son soutien à l'ex-délégué général ; d'autres adjoints l'ont rejoint dans cette démarche, stigmatisant des dissensions locales (*Le Monde* daté 1er-2 novembre) qui avaient déjà failli se traduire par un véritable putsch le 6 décembre : M. Le Chevallier avait alors dû multiplier les promesses pour être réélu secrétaire de la fédération départementale du parti d'extrême droite.

DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Le 11 novembre, quatorze personnes s'étaient retrouvées à La Lanterne, une pizzeria de La Valette (à l'est de Toulon), autour de Michel Guiguot, conseiller régional de l'Oise, proche de M. Le Pen, chargé des implantations. Autour de la table étaient regroupés *quelques dissidents du Front national*, parmi lesquels Bernard Lefèvre, rédacteur en chef du *Glaive* (organe radical rassemblant des déçus qui réclament le départ de M. Le Pen) ; des adjoints au maire, dont M. Michel ; la très lepéniste Eliane de La Brosse ; et Didier Gestat de Garambé, prêt à succéder à M. Le Chevallier à la tête de la fédération départementale. Au cours de ce « repas des insurgés », l'envoyé spécial du président du FN avait gardé ses distances, afin de mieux apprécier l'ampleur de la dissidence toulonnaise.

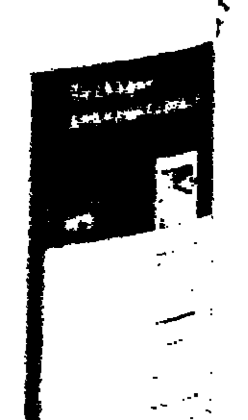
Avec près de six mille adhérents, le Var est une des trois plus grosses fédérations du parti, et Toulon – dont la section compterait trois mille membres – est une ville-symbole pour le FN. Accusé de népotisme, M. Le Chevallier est de plus en plus isolé. Cinq de ses adjoints sont mis en examen : trois pour l'affaire de la passation du marché des cantines scolaires (*Le Monde* du 17 décembre) ; un dans une affaire de favoritisme à l'embauche : le cinquième, emprisonné, dans une affaire de viols. Sa gestion est jugée approximative, et son militantisme, mou. *« Sans pouvoir considérer Jean-Marie Le Chevallier comme un adversaire, je pense qu'il pourrait en devenir un si l'on en arrivait à une scission nationale, qui exacerberait les problèmes toulonnais »*, estime M. Michel, qui, jusqu'alors, était très discret au sujet égard des dysfonctionnements municipaux.

Pour sa part, le deuxième adjoint, M. Gestat de Garambé, estime que *« les choses sont allées trop loin pour qu'on fasse l'économie d'un congrès »* du parti, demandé par M. Mégret. *« Il y a*, ajoute-t-il, *une parenté entre ce qui se passe au plan national et la situation toulonnaise, une sorte d'"effet miroir". Et M. Le Chevallier serait bien inspiré de tirer des enseignements de ce qui se déroule à la tête du parti. Il ne pourra pas faire éternellement l'économie d'une réelle collaboration avec ses adjoints. » « Sinon, tout peut arriver »*, prévient l'adjoint au maire.

José Lenzini

Les sympathisants écartelés

Les sympathisants du FN sont *écartelés par le conflit entre* M. Le Pen et M. Mégret. C'est le principal enseignement d'un sondage réalisé par la Sofres, du 10 au 12 décembre, auprès d'un échantillon national spécifique de 300 personnes, et publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 17-23 décembre). Pour 38 % des personnes interrogées, c'est Jean-Marie Le Pen qui est le principal responsable de cette crise, contre 37 % qui en font porter la responsabilité à M. Mégret ; 47 % pensent que M. Le Pen est un atout pour le développement du FN, contre 45 % pour qui il est un handicap. M. Mégret est un atout pour 53 %, un handicap pour 37 %. La moitié des sympathisants du FN (51 % contre 42 %) jugent que le conflit va provoquer un éclatement du parti en deux mouvements. Aux européennes, 31 % voteraient pour une liste conduite par M. Le Pen, 16 % pour une liste Mégret, mais 41 % déclarent qu'ils voteraient pour une autre liste.



Amsterdam : le Sénat s'apprête à voter la révision constitutionnelle dans les mêmes termes que l'Assemblée

Le RPR n'a pu rassembler la droite sénatoriale sur ses amendements

Les sénateurs devaient achever, jeudi 17 décembre, l'examen du projet de réforme de la Constitution préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Seuls les gaullistes entendaient défendre leurs amendements. Les socialistes, les Républicains et indépendants et les centristes souhaitent que ce texte soit voté conforme par le Sénat, afin d'ouvrir rapidement la voie à son adoption définitive par le Congrès.

LA FRANCOPHONIE, ultime barrage sur la route d'Amsterdam ?... A la veille du vote par le Sénat, jeudi 17 décembre, du projet de réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, la seule incertitude qui demeurait résultait de deux amendements identiques – l'un des sénateurs de droite, l'autre de leurs homologues communistes – visant à inscrire dans la Constitution que *« la République participe à la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération »*. Cette initiative, récurrente à l'occasion de chaque révision constitutionnelle, devait se heurter à l'opposition de tous ceux – socialistes, Républicains et Indépendants, centristes – qui souhaitent voir le Sénat adopter la révision dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale le 1er décembre, afin d'ouvrir immédiatement la voie à son adoption définitive par les parlementaires réunis en Congrès, probablement le 18 janvier.

Une chose est sûre : le RPR aura fait les frais de la volonté de cette majorité composite de s'en tenir au texte tel qu'il a été amendé par les députés. Divisés, et surtout isolés, les sénateurs gaullistes n'avaient guère d'espoir, en effet, de voir adoptés, jeudi, leurs trois principaux amendements. Identiques à ceux qu'avaient défendus sans succès leurs collègues députés, ils visent à soumettre à l'aval d'une loi l'éventualité du passage, dans cinq ans, de l'unanimité à la majorité qualifiée, à permettre un contrôle de constitutionnalité sur les propositions d'actes communautaires et à autoriser le Parlement à voter des résolutions sur tous les projets d'actes communautaires, y compris ceux qui relèvent du domaine réglementaire. Sur ce dernier point, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a assuré que, *« le plus souvent, le gouvernement ne verra pas d'obstacle à soumettre ces textes »* au Parlement, afin qu'il puisse voter des résolutions.

« DÉRIVE INSTITUTIONNELLE »

Au Palais-Bourbon, les députés RPR avaient reçu le soutien – sans grande conviction – du groupe DL et... une volée de bois vert en provenance du porte-parole de l'UDF, Hervé de Charette. Au Palais du Luxembourg, les gaullistes se retrouvent seuls. Encore Charles Pasqua, qui devait défendre *« à titre personnel »*, jeudi, une exception d'irrecevabilité contre le texte, a-t-il déjà sévèrement critiqué la *« dérive institutionnelle »* contenue, selon lui, dans les propositions du RPR (*Le Monde* du 26 novembre).

Appuyant les propos tenus la veille par Josselin de Rohan, président du groupe gaulliste, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), affirmait, mercredi soir, qu'il y a avait *« bien eu un accord préalable »* des présidents de groupe de la majorité sénatoriale en faveur des amendements RPR. *« Cet accord a été rompu »* après le conseil national de l'UDF, le 29 novembre, précisait-il, en ajoutant : *« Ils veulent se manifester plus européens que tous. »* Le président du groupe des Républicains et indépendants, Henri de Raincourt, a indiqué, de son côté, qu'il *« n'a pas souvenance »* d'un tel accord. Disant son groupe soucieux d'adresser *« un message très clair et sans ambiguïté »* par un vote conforme, le sénateur de l'Yonne a expliqué que cette préoccupation a pris le pas sur l'éventualité de *« faire un geste de sympathie et d'amitié à l'égard de nos partenaires* [RPR] *de L'Alliance »*.

« Nous avons eu des discussions préalables, mais aucun engagement n'a été pris de la part de qui que ce soit », indique pour sa part Jean Arthuis, président du groupe centriste, selon lequel *« il n'y pas matière à faire durer la navette »*. S'agit-il, pour la droite non RPR, de sauver les apparences identitaires faute de pouvoir constituer une liste séparée aux européennes ? *« Il est possible qu'à l'approche des européennes, ceux qui* [à l'UDF et à DL] *sont favorables à une liste d'union se montrent soucieux de ne pas transiger sur les principes »*, reconnaît le centriste Pierre Fauchon (Loir-et-Cher), rapporteur de la commission des lois, également partisan d'éviter les *« raffinements »* afin de donner *« un signal clair et simple »*. En séance, il s'est notamment prononcé contre la perspective d'une loi d'habilitation qui *« apparaîtrait comme une sorte de blâme à l'égard des signataires du traité, c'est-à-dire des plus hautes autorités de l'Etat »*.

Le gouvernement n'a pas manqué d'exploiter ces bisbilles dans l'opposition. Mme Guigou n'a pas manqué de citer abondamment le rapport de M. Fauchon, et notamment sa *« démonstration lumineuse »* à l'encontre de la proposition d'une loi d'habilitation lors du passage à la majorité qualifiée. Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a renchéri en invitant le Sénat à *« faire preuve du souci de responsabilité et de cohérence manifesté sans détour par sa commission des lois »*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Rafaële Rivais

Le tribunal de Paris invite le gouvernement à libéraliser la loi sur les sondages

VOILÀ une décision de justice qui va, sans aucun doute, agiter le petit monde des instituts de sondage et, au-delà, relancer débats et controverses sur les règles de publication des sondages en période électorale. L'affaire remonte aux élections législatives de mai-juin 1997. Plusieurs journaux (*Libération*, *Le Parisien*, *France-Soir*, *Le Quotidien de Paris* et *La République des Pyrénées*) avaient alors décidé d'enfreindre délibérément la loi de 1977. Ils avaient soit publié les résultats de sondages d'intentions de vote dans les derniers jours avant le premier tour de scrutin, soit indiqué à leurs lecteurs la façon de consulter ces résultats sur Internet. Conformément à sa mission, la Commission des sondages avait alors poursuivi ces cinq publications. Le tribunal vient de relaxer les journalistes et directeurs de publication concernés.

En effet, la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris a jugé, mardi 15 décembre, que l'article 11 de la loi de 1977 – interdisant de publier, diffuser ou commenter, dans la semaine qui précède chaque tour de scrutin d'une élection, tout sondage d'opinion ayant un rapport direct ou indirect avec ce scrutin – est incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme. Le tribunal a jugé cet article de la loi contraire à l'article 10 de la Convention européenne, qui prévoit le droit à la liberté d'expression, ainsi qu'à l'article 14, qui interdit toute discrimination dans la jouissance des droits et libertés reconnus par la Convention européenne.

Ce jugement n'est pas totalement surprenant. Depuis l'arrêt de la Cour de cassation en 1975 (cafés Jacques Vabre) puis celui du Conseil d'Etat en 1989 (Nicolo), les juridictions françaises n'hésitent plus à examiner la conformité des dispositions législatives aux conventions internationales signées par la France et, en particulier, aux conventions relatives aux droits de l'homme. Ce « contrôle de conventionnalité » a été exercé par le Conseil d'Etat à l'occasion de deux nouveaux arrêts en 1994 et en juillet 1998. Quant à la Cour de cassation, elle doit prochainement juger une affaire impliquant *Paris-Match* et dans laquelle le tribunal de Paris puis la cour d'appel avaient estimé que l'article 38 de la loi sur la presse était contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

« DISCRIMINATION ENTRE CITOYENS »

La hardiesse du jugement du 15 décembre est cependant réelle. Pour la première fois, il porte sur les sondages d'opinion, dont on sait à quel point ils suscitent un mélange de fascination et de suspicion, particulièrement en période électorale. D'une part, le tribunal estime que l'interdiction légale de publier des sondages pendant la semaine précédant le scrutin *« n'apparaît plus compatible avec la liberté de donner et de recevoir des informations sans considération de frontière, ni avec le principe d'égalité des citoyens devant la loi »*.

D'autre part, la 17e chambre ajoute que, *« dès lors que les sondages, publiés à l'étranger en toute légalité, sont connus, grâce aux moyens actuels de communication, et notamment grâce au Minitel ou à Internet, par des milliers d'électeurs français, l'interdiction de diffusion de ces informations par les médias nationaux pendant la semaine précédant le scrutin ne constitue plus une mesure nécessaire dans une société démocratique pour assurer la liberté des élections et la sincérité du scrutin, mais aurait au contraire pour effet de créer une discrimination entre les citoyens, au regard du droit à l'information »*.

Autrement dit, sous couvert de la Convention européenne, le juge a considéré tout bonnement que la loi de 1977 est inadaptée et qu'elle *« ne constitue plus une mesure nécessaire... »*, pour des raisons techniques aussi bien que démocratiques. Il est vrai que le développement d'Internet bouleverse rapidement les conditions de publication et d'accès aux sondages et que la mondialisation des moyens de communication a rendu la législation inapplicable et obsolète.

Les voix n'ont pas manqué, depuis quelques années, pour le souligner. En mai 1997, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, s'était demandé si l'interdiction de publier les sondages *« était encore efficace à l'heure d'Internet et si elle n'introduisait pas une plus grande distorsion entre les citoyens et certains milieux mieux informés »*. Au lendemain des législatives de 1997, le premier ministre, Lionel Jospin, avait confié à l'un de ses conseillers, Gérard Le Gall, le soin de réfléchir aux évolutions nécessaires dans ce domaine.

Lors d'un colloque, le 23 octobre 1997, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, avait recommandé un *« changement de la loi »* afin d'*« autoriser la publication des sondages électoraux jusqu'à la fin de la campagne officielle précédant chaque tour de scrutin »* ; il préconisait, en revanche, un renforcement de la *« déontologie »* et de la *« transparence »* en matière de sondages. Le jugement du tribunal de Paris va évidemment dans le même sens et constitue une invitation très claire au gouvernement et au législateur pour qu'ils interviennent et modifient la loi de 1977.

Gérard Courtois

Projections pessimistes pour le régime général de retraite des salariés

LA CONCERTATION sur l'avenir du système de retraite n'est pas encore engagée, mais les premières divergences apparaissent déjà entre le gouvernement et certains syndicats. Elles augurent mal des négociations qui pourraient s'ouvrir dans quelques mois, après la fin de la mission exploratoire que le premier ministre a confiée au commissaire au Plan Jean-Michel Charpin, dont les conclusions sont attendues le 31 mars 1999 au plus tard. A peine connues les projections sur les besoins de financement du régime des fonctionnaires, qui atteindraient 281 milliards de francs en 2040 (*Le Monde* du 16 décembre), la CGT et Force ouvrière ont annoncé qu'elles envisageaient une riposte commune *« à toute velléité de remise en cause »* du régime des fonctionnaires.

Au lendemain de la publication de ces projections, le ministre de la fonction publique s'est employé à rassurer les syndicats. Répondant à une question sur la retraite des fonctionnaires, Emile Zuccarelli a affirmé, le 16 décembre, à l'Assemblée nationale, qu'*« on ne fera pas évoluer les régimes de retraite contre les Français »*. Il a ajouté, à l'adresse de la droite : *« Ce sont souvent ceux-là mêmes qui nous pressent aujourd'hui qui, en 1995, négligeant tout souci de pédagogie et de dialogue, ont voulu forcer le cours des réformes. »* Il faisait allusion au projet de réforme des régimes spéciaux, qui fut le principal élément déclencheur du mouvement social de novembre-décembre 1995.

« PRINCIPES D'ÉQUITÉ »

M. Zuccarelli a confirmé les termes de la lettre de mission de Lionel Jospin à M. Charpin : les conclusions du Plan devront être *« aussi largement partagées que possible »*. Il n'en a pas moins souligné que le système de retraite *« sera confronté à un choc démographique à partir de 2005 et jusqu'à 2040, et qu'il devra être adapté si l'on veut maintenir les principes d'équité entre générations »*. En 2015, a-t-il noté, l'Etat *« pourrait être amené à augmenter de manière notable sa contribution à l'équilibre des retraites des fonctionnaires »*, le « déficit » atteignant alors 100 milliards de francs, selon un des scénarios du Plan.

L'avenir du régime général est tout aussi incertain. Un rapport élaboré pour la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des salariés (CNAVTS), qui devait l'examiner jeudi 17 décembre, confirme le caractère explosif du dossier. Préparé par Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, ce document prolonge les projections du rapport Briet (1995) et montre qu'en dépit des mesures décidées en 1993 par Edouard Balladur (allongement de la durée de cotisation, calcul moins favorable de la pension, indexation sur les prix), le régime des salariés du privé n'échappera pas à de nouvelles mesures d'ajustement.

Le déficit de la CNAVTS atteindrait 59 milliards de francs en 2010, 84 milliards en 2015 et 111 milliards en 2025, si on retient une progression de la masse salariale de 1,5 % par an et une indexation des pensions sur les prix. M. de Foucauld envisage deux remèdes.

« RESTAURER L'ÉQUILIBRE »

Le premier consiste à ne plus indexer les retraites sur l'évolution des prix : avec une inflation de 1 %, cette mesure réduirait le déficit à 34 milliards de francs en 2015. Mais il écarte cette solution, un tel recul du pouvoir d'achat des retraités entraînant de fortes distorsions entre les générations. Il lui préfère un recul progressif de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans d'ici à 2010, qui permettrait de *« restaurer l'équilibre »* en 2010-2015. Ce remède se heurte cependant à une pratique bien française consistant à évincer les salariés de l'entreprise avant 60 ans.

Jean-Michel Bezat

Prolongation des mandats aux caisses d'épargne

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mercredi 16 décembre, le projet de loi sur la *« prorogation des mandats des membres des conseils consultatifs et des conseils d'orientation et de surveillance des caisses d'épargne et de prévoyance »*. Le texte prolonge ces mandats de huit mois, jusqu'au 1er novembre 1999, dans l'attente de l'adoption du futur projet de réforme des caisses d'épargne, qui sera discuté par l'Assemblée *« en février »* et définitivement adopté *« vers l'été ou, au plus tard, à la rentrée de l'automne 1999 »*, selon Dominique Strauss-Kahn. Le ministre de l'économie et des finances proposait de prolonger les mandats jusqu'au 1er août 1999 seulement, mais il a donné un avis favorable à l'amendement de la commission des finances, présenté à l'initiative de Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis), prévoyant une prolongation jusqu'au 1er novembre.

Les négociateurs sur l'ARPE espèrent conclure le 22 décembre

LE PATRONAT et les cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC) ont examiné, mercredi 16 décembre, pendant quatre heures, les conditions qui permettraient un renouvellement et une extension de l'ARPE (préretraite contre embauche). Ils doivent se revoir, le 22 décembre, au siège du Medef (ex-CNPF), *« pour conclure »*, a indiqué Claude Jenet, de FO.

La reconduction de l'ARPE pour un an et son extension, sur la même période, aux salariés entrés dans la vie active à 14 ou 15 ans ayant totalisé 40 années de cotisations à 56 ou 57 ans coûteraient 16 milliards de francs, selon l'Unedic. Tous les syndicats ont insisté pour que la reconduction s'effectue *« à paramètres inchangés »* (soit 40 années de cotisations et 65 % du salaire brut antérieur, pour le salarié qui part).

La région Aquitaine envisage de réduire son budget en 1999

LORS du débat sur les orientations budgétaires, mercredi 16 décembre, le président (PS) du conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, a évoqué *« un handicap structurel »* dans le budget primitif pour 1998 (3,4 milliards de francs) décidé par son prédécesseur, Jacques Valade (RPR) : selon lui, 134 millions de francs ont été prévus sur *« des recettes fictives et aléatoires »* et 150 millions sur *« des dépenses sous-estimées »*.

Un emprunt de 200 millions de francs a été levé pour combler ces manques. Mais l'endettement très lourd (3,8 milliards de francs en 1999) limite les marges de manœuvre de la nouvelle majorité au moment de la négociation du futur contrat de plan avec l'Etat. L'exécutif se prépare à augmenter la fiscalité directe – une des plus faibles de France – et à réduire le montant global du budget, une première depuis 1986. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS : plusieurs milliers de chômeurs (4 000 selon les organisateurs, 2 000 selon la police) ont manifesté**, mercredi 16 décembre, dans le centre de Marseille pour dénoncer l'*« insuffisance »* des aides annoncées par les pouvoirs publics, à l'appel de la CGT et d'Agir ensemble contre le chômage (AC !). A Caen, où 200 chômeurs se sont rassemblés, mercredi, devant la direction régionale de l'Assedic, avant d'organiser une manifestation symbolique dans l'enceinte du Mémorial pour la paix, François Desanti, responsable des comités de chômeurs CGT, a estimé que *« le gouvernement Jospin a répondu par l'aumône »*. Des actions ont aussi été menées à Nancy et à Tarbes.

■ **RENCONTRE : une délégation de la CGT, conduite par Louis Viannet, a été reçue**, mercredi 16 décembre, pendant trois heures, au siège du PCF, par Robert Hue. A l'issue de cette rencontre, qui s'est passée dans *« un climat sérieux et vraiment positif »*, selon M. Hue, les deux organisations ont décidé de constituer des groupes de travail sur les 35 heures, les retraites et la protection sociale. Pour M. Viannet, qui était accompagné de Bernard Thibault, Lydia Brovelli et Maryse Dumas, *« cela fait partie des rapports normaux entre la première organisation syndicale et un parti de la majorité plurielle, engagé dans l'action gouvernementale »*.

■ **PARLEMENT : Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré**, jeudi 17 décembre sur LCI, qu'il *« regrette d'avoir accepté que soient inscrits à l'ordre du jour trop de textes, notamment sur des réformes de société, alors que la session d'automne est constitutionnellement consacrée à l'examen des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale »*.

LOGEMENT Après une période de quasi-stagnation, le niveau des loyers a enregistré une hausse moyenne de 1,1 % à Paris et de 1,3 % dans la banlieue proche en 1997. ● LES DIFFICULTÉS DE RELOCATION incitent cependant certains propriétaires à stabiliser le montant de leurs loyers et provoquent une baisse des loyers lors du changement de locataire. ● A PARIS, le prix moyen des trois-pièces s'est entièrement fixé sous la barre symbolique des 100 francs, variant de 75 à 99 F selon les arrondissements. ● UN MÉNAGE francilien sur quatre souhaite quitter son logement dans les douze prochains mois, dont un tiers vise exclusivement le parc HLM, indique une enquête du Credoc. ● UN NOUVEAU STATUT DU BAILLEUR PRIVÉ plus incitatif pour les propriétaires de logements anciens entrera en vigueur le 1er janvier 1999.

Les loyers frémissent à la hausse à Paris et en proche banlieue

Si les appartements qui se libèrent sont parfois reloués à la baisse, la tendance générale est à l'augmentation. Mais, à l'exception de celui des studios, le prix moyen ne dépasse pas la barre symbolique de 100 francs mensuels au mètre carré

LE MOUVEMENT est encore modeste, mais les loyers semblent repartir à la hausse à Paris et en proche banlieue. En 1997, la hausse moyenne des loyers a été de 1,1 % à Paris et de 1,3 % en première couronne au lieu de 0,5 % et de 0,8 % en 1996. Selon l'enquête annuelle de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne, il faut désormais débourser, en moyenne, 4 316 francs pour se loger à Paris dans 52 mètres carrés, surface moyenne du logement parisien, au lieu de 4 269 francs en 1996. En proche banlieue, le loyer moyen est passé de 3 724 francs à 3 774 francs.

Ce frémissement ne doit, toutefois, pas faire illusion. C'est principalement l'augmentation de l'indice du coût de la construction (ICC) qui explique cette évolution. Plus de la moitié des loyers des logements parisiens sont indexés sur cet indice et ont donc subi des hausses « naturelles » de 1,4 % en 1997 au lieu de 0,3 % en 1996. Néanmoins, dans environ 15 % des cas, les propriétaires ont préféré jouer la carte de la stabilité et n'ont pas appliqué de hausse. *« Les difficultés de relocation rencontrées ces dernières années dissuadent certains propriétaires d'appliquer les hausses de loyer contractuelles,* souligne l'OLAP. *Ils préfèrent laisser le loyer inchangé plutôt que de prendre le risque de voir leurs locataires partir. »*

« INSTABILITÉ DES COHABITATIONS »

Du fait du grand choix d'appartements vacants, de la disparité des prix au sein de l'agglomération parisienne, mais aussi de la précarité de l'emploi et de l'*« instabilité des cohabitations »*, la mobilité des locataires s'est accrue, en 1997, selon l'OLAP. Mais, aujourd'hui, l'impact de cette mobilité est quasi nulle sur la hausse des loyers, alors qu'elle en constituait le facteur essentiel jusqu'en 1992 – dernière année vraiment faste pour les propriétaires-bailleurs. En effet, si, globalement, les loyers « de marché » augmentent légèrement et si, notamment, les loyers les plus bas progressent davantage que la moyenne, la baisse des loyers de relocation s'est poursuivie, en 1997, dans un certain nombre de cas. Toutes les tailles de logements sont désormais concernées. Ainsi, à Paris comme en proche banlieue, 42 % des plus grands logements (de cinq pièces et plus) sont reloués avec des baisses de l'ordre de 9 % à 10 %. Quant aux petits logements, dans lesquels la mobilité est importante et qui atteignent des niveaux de loyer au mètre carré plus élevé, ils subissent également, dans 40 % des cas, des baisses à la relocation. Autre évolution, les loyers des logements neufs ou mis en location pour la première fois, n'atteignent plus les niveaux élevés d'il y a quatre ans, suivant ainsi, à une moindre échelle, la baisse des prix de vente. Beaucoup sont d'ailleurs mis en location parce que leur propriétaire n'arrive pas à vendre à des conditions satisfaisantes. *« Ces faibles mouvements,* résume l'OLAP, *ne permettent pas encore de parler de reprise du marché de la location. La persistance des baisses de loyer à la relocation, l'accroissement de la mobilité, les mouvements soutenus de sorties et d'entrées dans le parc de logements locatifs conduisent à la prudence sur tout pronostic. »*

Grâce à un fichier de 43 000 références de loyers réactualisés en permanence à Paris et dans 110 communes de proche banlieue, l'OLAP dispose d'une photographie précise de la situation de chaque micro-marché. Pour la banlieue, l'Observatoire a regroupé les communes en 17 zones dans lesquelles les loyers sont à peu près homogènes. Du fait, notamment, de la mobilité plus grande des locataires et de la baisse des prix pour les logements les plus chers, la dispersion des loyers, tant à Paris qu'en proche banlieue, a tendance à se réduire. En 1990, à Paris intra-muros, les emménagés récents payaient, en moyenne, pour la même surface, 70 % de plus que les locataires installés depuis dix ans. En janvier 1998, l'écart n'était plus que de 38 %.

A Paris intra-muros, il n'y a guère que pour les studios que le niveau des loyers reste, en moyenne, majoritairement au-dessus de la barre symbolique des 100 francs au mètre carré : 125 francs dans le 8e pour les emménagés récents, 114 francs dans le 5e, 100 francs dans le 11e.

En ce qui concerne les deux-pièces, les prix moyens de marché sont très largement passés sous la barre des cent francs, sauf dans les 5e, 6e, 7e et 8e arrondissements. Les locataires installés en 1997 payent de 80 francs au mètre carré dans le 20e à 107 francs dans le 5e. Enfin, les trois-pièces, standing moyen des Parisiens, s'échelonnent de 75 francs au mètre carré dans le 20e à 99 francs dans le 5e. En proche banlieue, la hiérarchie des loyers reflète des facteurs divers, comme la qualité de la desserte en transports, l'âge et l'état du parc immobilier ou encore le poids du logement social dans la zone.

A l'intérieur d'un département, les écarts peuvent être très marqués, comme dans les Hauts-de-Seine, où les prix s'échelonnent de 92 francs au mètre carré pour un trois-pièces à Neuilly à 52 francs dans la zone regroupant Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Dans le Val-de-Marne, où l'OLAP distingue 5 zones de prix, le trois-pièces va de 73 francs à Saint-Mandé à 52 francs dans la zone regroupant notamment Créteil, Orly et Vitry-sur-Seine. En revanche, en Seine-Saint-Denis comme dans les Yvelines, les prix sont très homogènes. Ils s'échelonnent respectivement, pour les trois-pièces, de 52 francs à 56 francs et de 63 francs à 65 francs.

Christine Garin

Le loyer des trois-pièces à Paris

en francs au m², au 1er janvier 1998

300 000 ménages franciliens cherchent à déménager

UN MÉNAGE francilien sur quatre souhaite quitter son logement dans les douze prochains mois. Le groupe 3 F, premier bailleur social français, vient de rendre publics les résultats d'une enquête sur la demande de logement locatif en Ile-de-France, réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). Sur les 300 000 ménages qui recherchent activement un logement dans la région parisienne, un tiers visent le parc HLM, un tiers se tournent vers le privé, un tiers, enfin, recherchent simultanément dans les deux secteurs.

La demande locative dans le secteur privé est le fait de ménages plus jeunes et plus aisés. Ils sont 61 % à se déclarer *« très satisfaits »* ou *« assez satisfaits »* de leur cadre de vie, et, s'ils cherchent à déménager, c'est d'abord pour trouver un logement plus grand (27 %) et de meilleure qualité (13 %). Seuls 13 % d'entre eux recherchent dans leur quartier. En revanche, 26 % se disent prêts à quitter l'Ile-de-France pour des raisons liées, surtout, à la mobilité professionnelle. Leur recherche est de courte durée : inférieure à un mois (38 %) ou à trois mois (30 %). Ils privilégient les petites annonces (83 %) puis les agences immobilières (57 %), le bouche-à-oreille et les magazines spécialisés (49 %).

Les ménages qui souhaitent déménager dans le secteur public (et qui y sont déjà pour 38 % d'entre eux) sont plus âgés, ont des revenus plus modestes et occupent des logements plus petits que ceux qui visent le privé. Près de la moitié occupent un logement d'une ou deux pièces, 60 % ont des revenus inférieurs à 10 000 francs par mois. Les jeunes de moins de trente ans, qui ont pourtant des revenus modestes, sont moins nombreux à viser ce secteur.

RESTER DANS LE QUARTIER

Plus de la moitié de ces ménages souhaitent rester dans leur quartier et leur commune. Cet attachement est paradoxal puisque, parmi les 21 % de demandeurs qui s'estiment *« pas satisfaits du tout »* de leur quartier, 42 % souhaitent, malgré tout, y rester. Pour obtenir un logement, 66 % ont entrepris des démarches auprès de la mairie, 36 % auprès d'un organisme HLM et 25 % à la préfecture. La durée de recherche est nettement plus longue que dans le secteur privé : la moitié des ménages qui souhaitent emménager dans le parc HLM attendent depuis plus de trois mois, 20 % depuis plus d'un an.

Ch. G.

Les nouvelles aides « Besson » pour les propriétaires-bailleurs

LE NOUVEAU *« statut du bailleur privé »*, annoncé le 25 août par le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1999. M. Besson a dû renoncer à l'intégrer à un projet de loi sur l'habitat, dont l'issue est incertaine et les contours de plus en plus flous. Pour respecter le calendrier annoncé, le secrétaire d'Etat au logement s'est donc résolu à en faire un simple volet du projet de loi de finance pour 1999, qui doit être adopté mardi 22 décembre. Le système proposé repose sur deux principes : des aides fiscales majorées pour les propriétaires de logements locatifs anciens et la création d'un conventionnement – dans le neuf comme dans l'ancien – limitant le niveau des loyers et instaurant des plafonds de ressources pour les locataires.

Dès son entrée au gouvernement, M. Besson avait prévenu qu'il ne conserverait pas en l'état le système d'amortissement mis en place par son prédécesseur, Pierre-André Périssol, qui réservait les aides fiscales aux seuls investisseurs dans le neuf. Très avantageux pour les propriétaires, l'« amortissement Périssol » n'était, en outre, assorti d'aucune contrepartie, hormis celle de louer pendant neuf ans. L'avantage fiscal consenti aux propriétaires de logements neufs à partir de 1999 est donc révisé à la baisse. Ils ne pourront plus déduire de leurs revenus fonciers que 8 % du prix de revient de l'investissement pendant cinq ans (au lieu de 10 % pendant quatre ans) et 2,5 % les quatre années suivantes (au lieu de 2 % pendant vingt ans).

AVANTAGE FISCAL

En revanche, les propriétaires de logements locatifs anciens seront davantage aidés. Pour eux, l'avantage fiscal prendra la forme d'une majoration, de 14 % à 25 %, de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers. L'obligation de louer sera, pour eux, de six ans. Ils pourront aussi bénéficier d'un versement direct en tiers payant des aides au logement de leurs locataires et d'un système de garantie sur le paiement des loyers financé par le 1 % logement.

Dans le neuf comme dans l'ancien, pour bénéficier de ces avantages, les propriétaires devront appliquer des loyers-plafonds inférieurs de 15 % aux loyers libres du marché. Les locataires, pour leur part, seront soumis à un plafond de ressources équivalant au plafond actuel pour l'accès au logement social (PLA) majoré de 40 %. Soit, pour un couple avec deux enfants, à Paris intra-muros, par exemple, 34 400 francs.

Ainsi calibré, le dispositif gouvernemental ratisse très large, puisque 86 % des ménages français remplissent ces conditions de ressources. Mais il cible essentiellement les classes moyennes qui n'ont pas accès aux logements HLM. Il n'est pas sûr, en tout cas, qu'il permette de dégager une nouvelle offre d'habitat à petit loyer pour les ménages très modestes. Dans son étude annuelle, l'observatoire des loyers a fait une estimation du potentiel de ce nouveau conventionnement. En Ile-de-France, sur les 250 000 logements reloués en 1997, 40 000 ont un niveau de loyer égal ou inférieur au « plafond-Besson » et 25 000 sont juste au-dessus. Pour ces derniers, les propriétaires gagneraient à baisser leur loyer pour récupérer les avantages fiscaux liés au dispositif. Hors de l'agglomération parisienne, pour 450 000 relocations en 1997, les chiffres sont respectivement de 90 000 et 72 000 logements.

C'est donc, au total, 230 000 logements qui pourraient, sans perte financière pour les propriétaires, entrer dans le nouveau système. Ce potentiel est évidemment important, comparé à la maigre production de logements sociaux prévus par le gouvernement et le monde HLM pour 1998 : 50 000 sur les 80 000 financés dans le budget, dont seulement 10 000 à 12 000 logements très sociaux. En terme de cible, toutefois, il ne devrait que partiellement compenser la faiblesse de cette production.

Ch. G.

En colère après la mort de Habib, des jeunes de Toulouse racontent leur vie dans les cités

« Ici, dès que ta mère te porte, t'es foutu »

Deux jours après la mort du jeune Habib, tué par un brigadier au cours d'une interpellation dans la nuit du 12 au 13 décembre, Toulouse a connu sa première nuit calme. Amine, l'adolescent qui se trouvait avec Habib au moment de la fusillade, a été entendu comme témoin par le juge Marie-José Sonneville. *« Les policiers ont recherché notre trace pendant vingt minutes »*, a-t-il déclaré.

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Ils s'appellent Akim, Miloud, Karim, Ali, Wahid, Kader, Kacem et Houari. Ils ont entre vingt-deux et vingt-cinq ans. Ils sont nés ici ou ils sont arrivés très jeunes, dans ces quartiers de barres et de tours de l'Ouest toulousain –le Mirail, la Reynerie, Bellefontaine, Bagatelle –, saisis trois nuits de suite par la violence après que le jeune Habib a été tué par balle par un policier lors d'une interpellation en flagrant délit de vol de voiture. Ils s'expliquent.

● **Habib**

« C'était prémédité. C'est un crime avec préméditation. C'est clair et net. »

« Ils l'ont laissé mourir. Même un chien, on le laisse pas mourir ».

« Il avait une bonne famille, « Pipo » (surnom d'Habib à la Reynerie), il était gentil, poli ; toujours à l'école, pas le genre à faire peur. D'accord, il a fait une connerie. Qui n'en a pas fait, même chez les hauts placés ? »

« Habib n'est pas le premier, et il ne sera pas le dernier. »

« Que justice soit faite, sinon ça finira jamais. »

● **Galère**

« La volonté de s'en sortir, tout le monde l'a pas, mais quand on l'a, on n'en sort toujours pas. »

« Les formations, les remise à niveau, les stages d'orientation, on a fait tout ça, et ça n'a servi à rien. On a connu toutes les galères. On ne voit jamais rien. Maintenant je dis que ce n'est plus vivable. »

« Quand on sort d'ici et qu'on s'appelle Miloud ou Akim, il n'y a plus de patrons. Pourtant, du boulot, en interim, il y en a. »

● **Violence**

« C'est la façon d'exprimer la colère. La parole ne sert plus à rien. »

« C'est fini, maintenant c'est la guerre, on a la haine contre la société. »

« Le quartier est le terrain de jeu des CRS. C'est quand ils sont là que ça pète ».

● **Injustice**

« Un flic tue et il ne va pas en prison. Nous on vole une voiture et on meurt. »

« Dès qu'on sort du quartier on se fait contrôler et c'est pas "vos papiers svp" comme pour un citoyen normal, c'est "montre tes papiers, enculé". »

« Ce qu'on supporte pas, c'est d'être harcelés, de devoir montrer les papiers dix fois par jour. ».

« Dans la rue, au moindre truc ils nous embarquent, ils nous mettent en garde à vue, sans preuve. Pour un paquet de cigarettes, c'est la prison. »

« Le juge, qui c'est qu'il va croire, le policier ou l'Arabe ? »

« Et si c'était « Pipo » qui avait tué un flic par accident, est-ce qu'on le laisserait libre ? Il prendrait perpète. »

● **Policiers**

« Ils nous narguent, nous insultent, nous provoquent, nous fouillent, nous tâtent les couilles, même si on a présenté nos papiers. Si tu protestes, ils te répondent : c'est nous qu'on commande. »

« Ils nous parlent mal. »

« Un inspecteur n'arrête pas de répéter à ma mère qu'il m'aura, qu'il me mettra au zoo avec les singes. »

> « Le juge, qui c'est qu'il va croire, le policier ou l'Arabe ? »

« Ils nous traitent de voyous, c'est eux les voyous. »

« Ils ont les séquelles de la guerre d'Algérie. »

« Ils regardent trop de films à la télé et se prennent pour des cowboys. S'ils veulent faire vraiment leur travail, il faut qu'ils arrêtent d'être racistes et, s'ils veulent qu'on reste dans le quartier, qu'ils viennent pas nous emmerder. »

● **Exclusion**

« Ce quartier quand on était mômes, il était bien, il y avait des activités, des associations, pas de racisme, on vivait bien, normaux. »

« On est rejetés grave. Ça pète aux yeux : du chômage, pas d'aide, des gosses obligés de partir un peu mal, des bâtons dans les roues, des cages à poules pour vivre. »

« Tout ça c'est voulu, ils nous ont amenés ici comme du bétail, ils nous ont entassés. On n'a pas choisi d'y vivre. Maintenant, ils voudraient se débarrasser du quartier. Ils nous laissent pourrir. »

« On est enfermés et seuls. Dehors, en ville, les gens nous "sentent". Ils se méfient, ils nous méprisent. Pourtant il y a plein de gens sérieux ici. »

« Pourquoi la télé et les journaux ne nous montrent jamais comme on est ? Ils nous font passer pour des sauvages qu'ont rien dans la tête. »

« Dès ma naissance, je savais que j'aurai une mauvaise histoire. Ici, dès que ta mère te porte, t'es foutu. »

● **Elus**

« Ils ne viennent jamais chez nous. Pourquoi ils ne nous parlent pas ?»

« Le maire, le Baudis, il n'a pas eu un mot pour la famille d'Habib, il parle que des dégradations. »

« Il n'a pas voulu partager notre tristesse. »

« Ils ne nous donnent pas les moyens pour qu'on s'en sorte. »

« Le plus con, c'est qu'on vote pas parce qu'on n'y croit pas. »

● **Jeunes**

« Nos petits frères ont le plus la haine et bagarrent contre les flics. Ils expriment notre dégoût à notre place.»

« Dès qu'ils voient un uniforme, ils pètent les boulons. »

« Il n'y a rien ici pour eux. Ils se font virer des écoles, ils se lèvent à 3 heures de l'après-midi, et ils traînent la nuit dehors comme des chats errants. »

« Ils prennent le mauvais exemple sur nous quand on fait des trucs illégaux. Ils voient que, même quand on en cherche, on n'a pas de boulot. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

Un témoignage qui contredit la version policière

TOULOUSE
de notre correspondant régional

La nuit de mercredi à jeudi a été plutôt calme dans les quartiers ouest de Toulouse, en proie, depuis trois jours, à des affrontements violents entre plusieurs centaines de jeunes et les forces de l'ordre. La mise en liberté sous contrôle judiciaire du brigadier responsable de la mort du jeune Habib, après sa mise en examen pour « homicide involontaire », mercredi (*Le Monde* du 16 décembre), laissait craindre le pire à la Reynerie, où des groupes de jeunes avaient annoncé leur volonté d'*« aller jusqu'au bout »*. La présence massive des forces de l'ordre les en a sans doute dissuadés de même que les appels au calme lancés, notamment, par les « grands frères », les familles et les imams.

Le préfet de région, Alain Bidou, a affirmé qu'il n'y aurait pas de *« zones de non-droit à Toulouse »*. Il a imputé les nuits d'émeute à *« des casseurs »* agissant *« pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le drame »*, désignant les bandes organisées de malfaiteurs.

Comme pour lui faire écho, on a constaté, cette nuit, dans d'autres quartiers, une offensive concertée de destructions à la voiture bélier. Des automobiles, volées dans la journée, ont été lancées simultanément en une demi-douzaine de points de la ville contre des magasins et des établissements de service public, y provoquant des incendies. Le feu a par ailleurs ravagé la Maison de la justice de la ville à la suite d'une attaque aux cocktails Molotov.

Amine, l'adolescent qui accompagnait Habib au moment de l'interpellation, s'est présenté mercredi devant la juge d'instruction Marie-José Sonneville. Il a livré un témoignage en plusieurs points contradictoire avec celui des policiers, affirmant notamment avoir entendu *« cinq coups de feu »* et avoir vu Habib s'enfuir *« au ralenti »* derrière lui. Dissimulé non loin de là, Amine a déclaré que la patrouille avait cherché Habib *« pendant 20 minutes »*. Il a été laissé libre de repartir.

J.-P. B.

Michel Pezet n'a pas été condamné à une peine d'inéligibilité dans l'affaire Urba

Il est exonéré d'enrichissement personnel

LYON
de notre correspondant régional

Michel Pezet, conseiller général PS des Bouches-du-Rhône, a été condamné mercredi 16 décembre par la cour d'appel de Lyon, présidée par Dominique Fournier, à dix-huit mois de prison avec sursis et à une amende de 150 000 francs. Dans son arrêt relatif au volet marseillais du dossier Urba, la cour précise que Michel Pezet *« n'a pas été convaincu de complicité de trafic d'influence, mais seulement de recel de fonds utilisés en dehors de tout enrichissement personnel »*.

Mise en place après le congrès du Parti socialiste à Epinay en 1971, Urba était destinée à contribuer au financement des activités de ce parti, tant au plan national que local. La société Urbatechnic constituée à la même époque servait notamment au financement des fédérations socialistes. Les responsables d'URBA négociaient leur influence dans le processus d'attribution des marchés publics auprès des entreprises candidates qui s'engageaient, en contrepartie, à verser à Urbatechnic des honoraires, si elles obtenaient ces marchés.

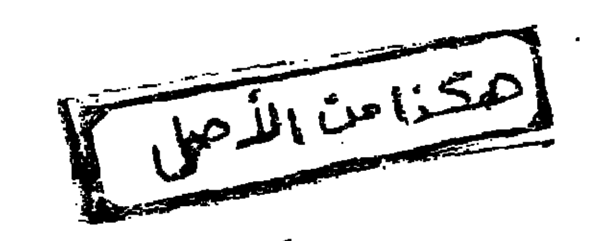
Michel Pezet et onze chefs d'entreprise avaient fait appel du jugement de première instance, prononcé le 5 juin 1997, qui les avait condamnés, le premier, pour complicité de trafic d'influence et recel, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans d'inéligilité ; les autres, pour trafic d'influence, à des peines de prison assorties du sursis et à des amendes.

M. Pezet qui dirigea la puissante fédération socialiste des Bouches-du-Rhône jusqu'en 1986, avait déclaré à l'audience s'être toujours opposé au projet, selon lui *« pharaonique »*, de construction d'une vaste zone de bureaux et de commerces à l'entrée nord de Marseille qui dégagea 5,1 millions de francs « d'honoraires » pour URBA (*Le Monde* du 10 octobre 1998). Il s'était défendu d'avoir bénéficié pour le financement de sa campagne des municipales de 1989, des « retombées » de l'aménagement du tunnel Prado-Cérénage.

La cour a estimé que l'élu marseillais, coupable selon elle de recel, *« ne pouvait rien ignorer des activités d'URBA et des conditions dans lesquelles les entreprises sollicités contribuaient au financement du Parti socialiste »* et qu'il a manifestement *« profité de la part qui lui revenait»*.

Dans leur arrêt – le premier marquant la fin d'une grande affaire de financement politique en France –, les magistrats n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général Philippe Courroye qui avait réclamé à l'encontre de M. Pezet une peine incluant la privation de ses droits civiques de vote et d'éligibilité pour une période de deux ans. *« Ravi et soulagé »*, Michel Pezet s'est félicité que la justice n'ait retenu aucun enrichissement personnel contre lui et qu'elle l'ait entièrement relaxé du chef de complicité de trafic d'influence. Il a indiqué qu'il pouvait désormais envisager plus sereinement son *« avenir politique»*.

Claude Francillon



La sécurité dans les établissements scolaires reste insuffisamment prise en compte

Le rapport Schléret dénonce une sous-consommation des crédits

Remis mercredi 16 décembre à Claude Allègre, le rapport de l'Observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur pointe de nombreuses insuffisances en matière de prévention des risques. Lutte contre les incendies, désamiantage, mise aux normes des machines-outils : la commission Schléret demande à l'Etat et aux collectivités locales un effort supplémentaire.

C'EST un bilan en demi-teinte que dresse le rapport annuel de *l'Observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur*, remis, mercredi 16 décembre, au *ministre de l'éducation nationale*, Claude Allègre. A l'issue de trois années d'existence, cet organisme présidé par Jean-Marie Schléret, dont le mandat, ainsi que celui des autres membres de cette assemblée, arrive à son terme, peut sans doute se prévaloir d'avoir accentué la prise de conscience sur les dangers encourus dans les locaux scolaires et universitaires. Réunissant à la fois les représentants des syndicats, de l'administration et des collectivités locales, il a aussi contribué à mieux appréhender la nature même des défaillances constatées et à proposer des solutions.

Qu'il s'agisse de la sécurité incendie, des risques d'accidents dans ou aux abords des écoles, de la prévention dans les ateliers et sur les machines, des défauts sur les installations sportives, de l'absence de protection des produits dangereux dans les laboratoires ou du diagnostic de l'amiante, le constat, sans complaisance, dressé par les commissions de l'Observatoire est, chaque année, édifiant. Créé par le gouvernement Balladur *à la suite du conflit sur la révision* de la loi Falloux en 1994, cet organisme a de surcroît permis de rétablir une certaine forme de « paix scolaire » en érigeant la sécurité au rang des préoccupations prioritaires tant dans le secteur public que dans le privé.

ÉTAT DES LIEUX

Pour la première fois, un état des lieux à peu près exhaustif du patrimoine scolaire a été dressé qui place l'Etat et les collectivités locales face à leurs responsabilités.

Le rapport de l'Observatoire enregistre de réels progrès. Incontestablement, des améliorations ont été apportées pour renforcer les procédures et la réglementation, ainsi que pour supprimer les dangers les plus flagrants. Ce bilan, globalement positif, comporte quelques zones d'ombre. *« Sans remettre en cause le constat d'une telle dynamique*, précise M. Schléret, *les observations conduisent à nuancer les choses en regrettant quelques dysfonctionnements. Le constat a mis en lumière la persistance de situations que l'Observatoire ne peut passer sous silence.* » Avec, en particulier, un certain nombre d'observations et de propositions qui n'ont pas été suivies d'effets.

En matière de protection contre l'incendie, les commissions de sécurité avaient dressé, en 1994, 339 procès-verbaux d'avis défavorables à l'ouverture au public. Si 226 ont été levés à la suite de travaux, 20 % des bâtiments restent utilisés malgré leur état de vétusté ou d'insécurité.

Depuis cette période, 519 nouveaux avis défavorables ont été délivrés dans 22 départements. Dix internats continuent d'être hébergés dans des bâtiments à structure métallique de type Pailleron, malgré les risques mis en évidence par la commission en 1994.

En matière d'amiante, le recensement des bâtiments est loin d'être achevé. Malgré une directive européenne applicable depuis le 1er janvier 1997, cinq régions sur vingt-deux n'ont pas achevé le plan de mise aux normes des machines-outils dans les ateliers, tandis que de nombreux départements renâclent à améliorer la situation dans les colèges.

Enfin, l'Observatoire s'inquiète *du faible taux d'utilisation des crédits* du programme quinquennal des 2,5 milliards de francs, proposé par le gouvernement Balladur au profit des communes pour la protection contre les risques d'incendies dans les écoles. Bien que la situation soit très contrastée d'un département à l'autre, seuls 30 % des autorisations de programme ont été débloquées et 16,7 % des crédits réellement attribués. Cette « sous-consommation » ne manque pas d'inquiéter les responsables de l'Observatoire qui espèrent une amélioration locale de la prise de conscience des dangers encourus. Sans attendre de nouveaux accidents susceptibles de mettre en cause la responsabilité pénale des élus.

Michel Delberghe

La condamnation de Roger Garaudy est alourdie en appel

ROGER GARAUDY, auteur du livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* publié en décembre 1995, dont le contenu défendait les auteurs de thèses négationnistes (voir *Le Monde* du 18 octobre), a été condamné mercredi 16 décembre par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris pour contestation de crimes contre l'humanité, diffamation raciale et provocation à la haine raciale. Roger Garaudy (85 ans), relaxé du délit de diffamation raciale pour son évocation d'une prétendue *« omnipotence juive »* devant le premier juge, a été condamné à une série d'amendes dont le montant cumulé se monte à 150 000 francs, systématiquement assorties de peines de prisons avec sursis, « fondues » dans la peine maximale de six mois d'emprisonnement. L'avocat de Roger Garaudy, Me Isabelle Coutant Peyre, a fait connaître l'intention de son client de se pourvoir en cassation. Pierre Guillaume, animateur de la « Vieille taupe », une officine de diffusion de textes négationnistes et premier éditeur de l'ouvrage, relaxé en première instance, s'est vu infliger six mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende.

Corse : la caisse régionale du Crédit agricole mise en examen

LE JUGE JEAN-PIERRE NIEL, membre du « pool financier » installé à la cour d'appel de Bastia, a prononcé, mercredi 16 décembre, la mise en examen de la caisse régionale du Crédit agricole corse, en tant que personne morale, pour escroquerie aggravée. Un rapport de l'inspection générale des finances avait relevé de nombreuses malversations dans les activités de la principale banque de l'île, dont des prêts abusifs. Dix-sept personnes ont été mises en examen dans ce dossier. Au total, une quarantaine de personnes apparaissent comme les bénéficiaires de prêts indûment attribués par la Caisse régionale dans le rapport de l'Inspection générale des finances.

Soupçonné de viol, un député est placé sous contrôle judiciaire

MARC DUMOULIN, *député (apparenté RPR)* du Haut-Rhin, a été placé sous contrôle judiciaire, mercredi 16 décembre, à la demande du procureur *général de la cour d'appel de Colmar* et après que le bureau de l'Assemblée nationale ait donné son autorisation. La section de recherche de la gendarmerie a conduit son enquête après une plainte pour viol avec constitution de partie civile déposée par la nièce de M. Demoulin. *Le délit reproché remonterait* à une douzaine d'années alors que la plaignante était âgée de 15 ans et vivait à Strasbourg comme son oncle. M. Dumoulin (48 ans) nie formellement *« l'existence de ces faits »* et dit être prêt à se battre pour faire taire les *« allégations »* de sa nièce. – *(Corresp.)*

La situation en détention des membres d'Action directe mise en cause

DES AMIS ET PARENTS de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, quatre militants d'Action Directe condamnés, en 1994, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, ont dénoncé, mercredi 16 décembre, à Paris, leurs *« conditions de détention particulièrement dures »*. Incarcérés depuis leur arrestation, en 1987, les quatre militants, considérés comme des « détenus particulièrement surveillés » (DPS), sont soumis à des fouilles à répétition, des changements de cellule fréquents et ne peuvent participer ensemble aux activités proposées en prison. Les proches des quatre militants demandent que Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon – qui souffre de dépression après avoir subi un accident cardio-vasculaire en décembre 1996 –, puissent être placées dans des cellules communiquantes. Les deux femmes sont toujours incarcérées à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) alors qu'elles auraient dû être transférées en centrale ou en centre de détention, plus adaptés aux longues peines. Les amis des militants dénoncent également le retard pris dans le mariage entre Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan, incarcéré à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

DÉPÊCHES

■ **CORSE : la cour d'appel de Bastia** a prononcé mercredi 16 décembre la relaxe d'Emile Mocchi, maire RPR de Propriano (Corse-du-Sud) condamné le 8 juillet à quatre mois de prison avec sursis pour avoir *« gelé »* une subvention d'environ 60 000 francs, attribuée par l'Etat pour une étude sur la rénovation de l'habitat ancien. Le parquet général avait demandé la confirmation de la condamnation prononcée le 8 juillet par le tribunal correctionnel d'Ajaccio, qui avait assorti sa peine de quatre mois de prison avec sursis d'une amende de 20 000 F. En juin, M. Mocchi, maire de Propriano depuis 1971, a été mis en examen pour *« favoritisme et prise illégale d'intérêts »* dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions de l'extension du port de plaisance de sa commune. Il a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire avec paiement d'une caution de 400 000 francs et interdiction de rencontrer certaines personnes.

■ **JUSTICE : le procès de Gérard Chauvy et de son éditeur** Albin-Michel, auteur d'un ouvrage mettant en cause le rôle joué par Lucie et Raymond Aubrac, à l'époque de l'arrestation de Jean Moulin (*Aubrac-Lyon 1943*), s'est achevé, mercredi 16 décembre, devant la 11e chambre de la cour d'appel de Paris. Il avait débuté le 9 décembre. L'avocat général Antoine Bartoli a qualifié le livre d'*« opération de déboulonnage »* contre les époux Aubrac. Il a requis la confirmation du jugement de première instance en estimant que l'historien ne bénéficait d'aucune impunité par rapport à la loi sur la presse de 1881, et que l'auteur du livre n'avait fait que tenter d'avérer les accusations de trahison formulée avant sa mort par Klaus Barbie contre les époux Aubrac (*Le Monde* du 4 avril). Il a requis la confirmation du jugement de première instance. Jugement le 3 février.

■ **L'ex-inspecteur des Renseignements généraux (RG), Jean-Marc Dufourg**, qui avait été condamné, le 28 février, à huit mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour *« faux en écritures privées et usage »* dans le cadre de l'affaire du pasteur Joseph Doucé, a été relaxé, mercredi 16 décembre, par la cour d'appel de Paris. M. Dufourg, qui assurait la surveillance de la librairie du pasteur Doucé, retrouvé mort dans des conditions mystérieuses, était poursuivi pour avoir daté de juin 1990 des rapports rédigés en juillet, après la disparition du pasteur.

■ **MAL-LOGES : les militants de Droit au logement (DAL), accompagnés de plusieurs dizaines de mal-logés**, ont occupé pendant deux heures, mercredi 16 décembre après-midi, un immeuble vide appartenant à la Caisse d'allocations familiales (CAF), rue de Finley, dans le 15e arrondissement de Paris. Evacués par la police vers 19 heures, les militants du DAL se sont rendus au secrétariat d'Etat au logement pour réclamer un *plan de réquisition*. Ils n'ont pas été reçus.

Les grandes agglomérations tardent à se conformer à la loi sur l'air

Des plans de déplacements urbains, visant à limiter la circulation automobile et les pollutions, devaient être élaborés pour fin 1998. Très peu de villes seront prêtes à cette échéance. Les ministères des transports et de l'environnement ont décidé de relancer les élus et les préfets

À QUINZE JOURS de l'échéance fixée par la loi, les plans de déplacements urbains (PDU) sont loin d'être prêts. La loi sur l'air du 30 décembre 1996, promulguée par Corine Lepage, alors ministre de l'environnement, avait, en effet, prévu que toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants devraient avoir adopté, dans un délai de deux ans à compter de la publication du texte, leur projet de plan, afin de définir *« les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement, dans le périmètre des transports urbains »*.

Selon un premier bilan établi par les services du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), seules quatre ou cinq villes respecteraient ce délai. La grande majorité des cinquante-huit autres agglomérations concernées ne pourront boucler leur projet à temps ; un quart auraient à peine entamé leur réflexion ! Elles ont encore un an de sursis avant le 31 décembre 1999. A cette deuxième date-butoir, l'ensemble de la procédure d'adoption des plans (consultation des assemblées territoriales, enquête publique et approbation par le préfet) devra être bouclé. La communauté urbaine de Lyon (Courly) demeure ainsi la seule agglomération à avoir voté son PDU *(lire ci-contre)*.

La fédération France Nature Environnement (FNE), lasse de voir les collectivités en charge de l'élaboration de ces plans traîner les pieds, a écrit par deux fois au cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, pour dénoncer ce retard ainsi que les *« difficultés à faire évoluer les mentalités et les processus de préparation des décisions »*. Associée, dans certaines villes, aux discussions préparatoires à leur élaboration, l'association environnementale déplore, par ailleurs, l'*« obstruction sur le terrain d'une bonne partie des services de l'Etat à l'application de la loi »*. France Nature Environnement reproche aux services chargés des transports dans les collectivités locales et à ceux du ministère de l'équipement de n'envisager les PDU que comme une réorganisation des transports en commun. Or la loi fixe clairement l'objectif d'*« assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité et de facilité d'accès et la protection de l'environnement et de la santé »*. Elle précise que l'orientation principale pour y parvenir est la *« diminution du trafic automobile »*.

Le constat inverse semble l'emporter. *« Les PDU en voie d'achèvement entretiennent un grand flou sur les objectifs de réduction de la circulation automobile*, souligne Bernard Bréffet, de l'Ademe. *Les collectivités ont d'abord pensé en termes d'augmentation de l'offre des transports en commun. C'est une interprétation abusive de la loi. »* Jean-Pierre Rotheval, responsable du département environnement du Certu, estime, lui aussi, que *« très peu de PDU ont une approche environnementale des nuisances »*.

Les études récentes ont pourtant démontré que l'augmentation de l'offre en transports publics n'entraînait pas automatiquement une baisse du trafic automobile. Ainsi, une ville qui vient de construire un tramway va certes enregistrer une hausse de 30 % de la fréquentation de ses transports collectifs ; mais sa circulation automobile ne sera réduite que de 1 % à 3 %... *« On ne fait que freiner la tendance, on ne l'inverse pas. L'objectif de la loi et des PDU est d'inciter les autorités locales à rompre avec la logique d'une ville adaptée à la voiture »*, souligne-t-on au ministère de l'environnement, en insistant sur la nécessité de prévoir d'autres moyens : réduction du stationnement, taxis collectifs, voies cyclables ou parkings-relais dans les gares.

« UNE POLITIQUE DE RUPTURE »

« C'est vrai que, pour les collectivités locales, le moyen le plus simple est d'élaborer un document de planification des transports publics sans se poser la question du partage de la voirie », reconnaît Alain Neveu, conseiller technique de Mme Voynet. Conscient, mais un peu tardivement, du retard pris dans l'élaboration des PDU, le ministère prépare une circulaire, destinée aux préfets, leur rappelant les objectifs de la loi et leur rôle dans l'élaboration des PDU. Ce texte, encore en discussion avec le ministère des transports, précisera les enjeux des plans, avec notamment des objectifs de réduction des émissions polluantes à atteindre. De son côté, le ministère des transports doit envoyer *« dans les prochains jours »* une note aux préfets leur demandant d'*« accélérer le pas »*.

« Il y a un message politique à faire passer : il faut aller vers une politique de rupture », souligne-t-on au ministère de l'environnement, où l'on rappelle que, tant à Kyoto qu'à Buenos Aires, la France s'est engagée à réduire ses émissions polluantes. Quelques lignes de tramway n'y suffiront pas.

Sylvia Zappi

Lyon en avance

Les travaux de construction du tramway de Lyon débuteront au mois de février 1999. En 2001, deux lignes, en site propre, desserviront, depuis la gare de Perrache, Saint-Priest et le campus de la Doua. Ce programme s'inscrit dans le plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération lyonnaise adopté fin 1997. Il prévoit, sur dix ans, de revitaliser le réseau des transports en commun de surface avec un budget d'investissement de 5,7 milliards de francs. Lyon souhaite inverser la courbe ascendante des déplacements en automobile, qui ont augmenté de 38 % en dix ans. Le PDU fixe quatre grands objectifs : la réduction des nuisances ; la reconquête d'espaces urbains en créant des *« zones à circulation apaisée »* (30 km/heure) ; la réduction des temps de trajet en transports en commun et la reconquête de leur part de marché, qui devrait se situer au-dessus de 20 % ; le doublement des déplacements en vélo.

Dunkerque peine à définir ses priorités d'investissement

LILLE
de notre correspondant

A Dunkerque, la préparation du plan de déplacements urbains (PDU) traîne en longueur. Les élus et les techniciens de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) cachent mal leur embarras. *« Nous ne sommes pas en mesure de rendre une décision d'orientation pour alimenter les travaux début 1999 »*, admet Jean-Claude Delalonde, vice-président de la CUD en charge du dossier, qui affirme pourtant que le PDU sera prêt fin 1999.

Deux grandes orientations ont été définies. La première porte sur la remise en service d'une ligne ferroviaire pour les voyageurs entre Dunkerque et la ville transfrontalière d'Adinkerque, en Belgique. Cette liaison existait jusqu'au début des années 90, et ne fonctionnait qu'en juillet et août. Le projet actuel prévoit d'assurer une desserte urbaine et suburbaine, avec de nombreux arrêts, prenant en compte la présence d'établissements scolaires sur le parcours.

> « Les nuisances par hydrocarbures ne constituent pas un réel problème »

« Ce service est souhaité par de nombreux élus, mais ces derniers n'ont jamais franchi le pas pour le valider », souligne Luc Lenain, responsable des transports et des déplacements urbains à la communauté urbaine. Il nécessitera un investissement de 150 à 200 millions de francs, pour un coût de fonctionnement annuel de 8 millions de francs. Les experts estiment que le nombre de voyageurs ne sera pas supérieur à 2 800 par jour. En revanche, une telle liaison ferroviaire permettrait une interconnexion transfrontalière et internationale : à partir d'Adinkerque, il est facile de se brancher sur l'ensemble du réseau de transports belge.

Le second projet porte sur un axe lourd de transports en commun qui traverserait l'agglomération dunkerquoise. On pense à un tramway, qui nécessiterait un investissement de 1 milliard de francs. La taille de l'agglomération (170 000 habitants) est à peine suffisante pour le justifier. En outre, il faut encore définir le trajet qui serait emprunté. Les communes traversées ne sont pas toutes du même bord politique, notamment celle de Leffrinckoucke, dont le maire, Franck Dhersin (DL), vient de ravir la députation à Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque.

Ces enjeux expliquent les retards. Mais, dans le Dunkerquois, les transports en commun n'ont jamais constitué une priorité, même si on vient de décider l'achat de vingt bus au gaz de ville. La tradition des voitures particulières demeure ancrée. *« La population est d'abord industrielle, et Dunkerque est une ville côtière. Les nuisances par hydrocarbures ne constituent pas un réel problème »*, explique M. Lenain.

« Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, protestent les élus Verts, *d'autant plus qu'on réaménage des places publiques sans savoir où on va réellement. »* Une opinion que partagent les experts communautaires, pour qui on ne pourra réduire l'emprise de la voiture en centre-ville que si on privilégie un projet fort de transports en commun sur sites propres. C'est la seule condition, disent-ils, pour faire durer un aménagement de qualité, au moment même où Dunkerque est en train d'achever ses nouveaux pôles commerciaux et de loisirs. – *(Intérim.)*

Il était une fois les contes dans les Côtes-d'Armor

DINAN
de notre correspondante régionale

Depuis début décembre, les Côtes-d'Armor bruissent d'histoires venues, bien sûr, de Bretagne, mais aussi de Belgique, du Canada ou d'Afrique. Quarante conteurs font étape de village en village. Le parcours de cette neuvième édition du festival *Paroles d'hiver se terminera le 20 décembre, à Di*nan. C'est là que la manifestation est née, à l'initiative de l'Office départemental de développement culturel.

« Il y a quelques années, le conte était occulté par presque tous les acteurs culturels. Les artistes travaillaient à la marge, raconte Eric Prémel, programmateur du festival. *L'oral était perçu avec une certaine condescendance parce qu'il n'appartenait pas à la stratégie culturelle de l'Etat. Pourtant, son message est universel : il raconte quelque chose qui appartient à la mémoire du monde, et sa puissance d'évocation est immense. »*

Depuis une dizaine d'années, M. Prémel s'efforce de faire oublier ce qu'il appelle les *« images d'Epinal »*. *« Le conte n'est pas fait pour endormir les petits enfants. Il peut être très violent : on y parle de mort, de trahison, d'amour, de lutte contre l'oppresseur... »* Comme d'autres festivals de contes qui ont désormais trouvé leur place – c'est le cas de celui qui se déroule en été dans la Drôme – Paroles d'hiver de Dinan a gagné en respectabilité. Il est soutenu par de nouveaux partenaires financiers, publics et privés. Il a aussi gagné des spectateurs : dix mille personnes ont fréquenté le festival en 1997. *Mais les conteurs n'ont pas la folie des grandeurs. « Peu importe le nombre de gens qui écoutent. Ils peuvent aussi bien se produire sur une scène nationale que dans un village de cent cinquante habitants. »*

Le festival a ainsi écumé les petites communes des Côtes-d'Armor, de salle des fêtes en médiathèque, ou simplement dans les cafés. *« Nous ne nous adressons pas à des gens qui ont l'habitude d'aller au théâtre en ville. Nous voulons raconter les histoires là où vivent les gens »*, explique M. Prémel. Il souhaite ouvrir le festival à toutes les formes d'expressions orales : *« Il y a des centaines de manières de conter. Nous allons chercher un maximum de gens qui travaillent sur la parole, pour que toutes les histoires soient dites. »*

Gaëlle Dupont

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Vandamme Recyclage

A la suite de l'article intitulé « Violente polémique dans le Pas-de-Calais autour de la fermeture d'une décharge » (Le Monde *du 22 octobre), nous avons reçu de Fabien Vandamme, président de la SA Vandamme Recyclage, la lettre suivante :*

En déplacement dans le Pas-de-Calais, le 26 août dernier, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, avait annoncé, sur la foi d'un rapport présenté comme accablant de la Mission d'inspection spécialisée de l'environnement (MISE), le lancement d'une procédure contradictoire visant à se prononcer sur l'opportunité de la fermeture du centre d'enfouissement technique (CET) de la Bistade, exploité par la société Vandamme Recyclage.

Le 29 septembre, désavouant le rapport de la MISE, le Conseil supérieur des installations classées (CSIC) *(...)* a décidé qu'il n'y avait pas lieu de fermer le CET de la Bistade, à l'issue d'une procédure contradictoire au cours de laquelle chaque partie s'était exprimée. La société Vandamme Recyclage a fait part à la presse de ses commentaires sur cette décision, et il est donc surprenant que votre quotidien ait présenté les faits en cause à partir de la seule version de ses détracteurs. *(...)*

La décision du CSIC confirme que l'exploitation du CET de la Bistade peut être réalisée tout en préservant l'environnement. Elle constitue également un démenti clair des propos tenus par quelques opposants extrêmement virulents qui ont multiplié ces derniers mois les plaintes aussi bien à l'attention de la justice qu'à l'attention de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement. Les nombreux contrôles opérés sur le site n'ont fait apparaître aucune atteinte à l'environnement. En outre, et contrairement à ce qui est indiqué dans l'article, le tribunal administratif de Lille a reconnu la légalité de la concession et de l'autorisation accordées à Vandamme Recyclage.

Enfin, il est tout à fait contraire à la réalité de soutenir que les salariés de Vandamme auraient exercé *« un chantage à l'emploi »* à l'égard des pouvoirs publics, alors que cette manifestation – spontanée – a simplement été l'illustration d'un sentiment de saturation face aux harcèlements de quelques opposants écologistes et au parti pris du ministre de l'environnement dans ce dossier.

Les Zarakolu, vigies de la conscience turque

Depuis vingt ans, les époux Zarakolu s'attaquent aux tabous de la société turque, comme le génocide arménien ou la question kurde. Editeurs de textes dits subversifs, ils ne comptent plus les saisies de livres, les mauvais traitements, les menaces et les incarcérations



AU cœur du vieil Istanbul, dans le quartier de Sultan Ahmet, où les splendeurs de l'Empire ottoman s'accordent à celles de l'Empire byzantin, Ragip et Aysé Zarakolu reçoivent dans un sous-sol envahi par les livres. Ragip, tout en barbe et boucles grises, s'excuse de l'inconfort des lieux : en 1995, alors que sa femme et lui étaient en butte aux menaces d'extrémistes proches du pouvoir, les bureaux de leur maison d'édition ont été détruits par une charge explosive. Ils se sont repliés dans ce dépôt où des centaines d'ouvrages attendent d'aller vivre au grand jour le destin incertain des œuvres *« subversives »*. En Turquie, il est des sujets qu'il vaut mieux ne pas aborder. Chaque jour ou presque en apporte la preuve.

En ce matin de novembre, c'est une fois de plus l'affaire kurde (la crise provoquée par le refus des Italiens d'extrader Abdullah Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan) qui déchaîne les passions. Les visiteurs du dépôt s'indignent des arrestations de sympathisants kurdes et de la manière dont la presse et les politiciens attisent la colère populaire. *« C'est toujours le même scénario,* se lamente Ragip : *refus de dialoguer et répression qui aggrave les choses. On a l'impression d'être revenu vingt ans en arrière. C'est décourageant. »*

L'histoire a pourtant montré qu'il n'était pas facile de décourager Aysé Nour et Ragip Zarakolu, ces défenseurs des droits de l'homme qui forment depuis vingt ans un duo exemplaire. Une sorte d'indicateur des variations et des vicissitudes de la liberté d'expression en Turquie. Leur association date de 1977. Mais les chemins d'Aysé Nour, fille d'Antioche, et de Ragip Zarakolu, originaire des îles du Prince, se sont croisés dès 1968 sur les campus où toute une jeunesse manifestait pour la paix au Vietnam. Elle terminait un diplôme de sociologie. Lui préparait un doctorat d'économie et collaborait à des revues gauchistes.

Mais en pleine guerre froide, ce bouillonnement *« révolutionnaire »* inquiète les militaires. En mars 1971, un coup d'Etat leur donne le pouvoir. Accusés d'être *« communistes »*, de nombreux intellectuels, syndicalistes et militants de gauche sont arrêtés et torturés, certains exécutés. Ragip est condamné à huit ans de prison. Il y restera jusqu'au retour des civils au pouvoir, en 1974. Trois ans plus tard, il rejoint la maison d'édition Belgé (lire Belgué : document, en turc) nouvellement fondée par Aysé Nour.

Belgé incarne l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Celui qui affirme la liberté d'opinion et le droit de disséminer *« les informations et les idées par quelque moyen que ce soit »*. Le moyen des Zarakolu, c'est l'écrit, la littérature, l'édition. Publier des livres, voilà leur cause sacrée. Avec une préférence marquée pour ceux qui montrent *« l'autre côté des choses »*, qui donnent la parole aux sans-voix, aux minorités, aux victimes de l'Histoire. *« Il nous a semblé,* dit Aysé, *que seule une approche pluraliste des problèmes permettait de vaincre l'étroitesse d'esprit et le fanatisme, donnant du même coup la possibilité à la majorité de comprendre la minorité et tous ceux qui sont différents. »*

SPÉCIALISÉE dans les problèmes de société, l'histoire et les droits de l'homme, mais également ouverte à la philosophie, à la poésie et au roman, Belgé possède bientôt un catalogue où les auteurs régionaux, turcs, grecs, arméniens, juifs, côtoient Gramsci, Marx, Camus, Stuart Mill, Sartre et Pasolini. Un beau choix, nettement marqué à gauche. Et d'autant plus risqué que certains ouvrages touchent à des questions comme le socialisme, le génocide arménien ou le problème kurde dont le pouvoir ne veut entendre parler pour rien au monde.

En Turquie, cette audace a un prix. Certains l'ont payée de leur vie et les Zarakolu ne l'ignorent pas. Surtout pas Aysé, qui est pénalement responsable de la publication. Les procès, la prison et les mauvais traitements toucheront d'abord cette mère qui a été arrêtée et inculpée plus de trente fois et quatre fois incarcérée. Mais c'est ainsi : elle et son mari ont ce besoin irrésistible de s'attaquer aux tabous. D'ouvrir les boîtes de Pandore de la mémoire et de l'Histoire.

Belgé a trois ans, en septembre 1980, lorsque les militaires reprennent le pouvoir dans un pays que la violence politique conduit à la guerre civile. Comme en 1971, la gauche est durement touchée. Des dizaines de maisons d'édition sont fermées, des milliers de livres détruits. Par solidarité, les Zarakolu diffusent des œuvres d'intellectuels emprisonnés, des textes de Camus et Sartre sur la peine de mort. Tendant un miroir à la junte turque, ils montrent comment fonctionnent les dictatures en Grèce, en Amérique latine, en Corée du Sud. Mais le vrai danger vient des ouvrages qui s'attaquent aux tabous intérieurs.

En 1982, le couple fait monter les enchères avec le livre d'un universitaire consacré à l'histoire de la gauche en Turquie... au début du siècle. Aysé est arrêtée et emprisonnée pendant quatre mois sans jugement. Libérée, elle récupère les épreuves du livre confisqué et les remet dans le circuit. Elles sont à nouveau saisies. Le livre est déclaré dangereux pour la sécurité nationale. Tous les exemplaires sont détruits. A la même époque, le récit d'un écrivain grec sur la guerre turco-grecque des années 20, *Salue l'Anatolie pour moi,* fut jugé insultant par l'armée et saisi. Mais il arrive que des juges militaires infirment des actes d'accusation trop grossiers, et, dans cette affaire, Aysé Nour sera acquittée. Commme si cela ne suffisait pas à démontrer l'absurdité de certaines charges, l'ouvrage obtient, peu après, le prix de l'Amitié turco-grecque. Comble d'ironie, un an plus tard, les Zarakolu eurent la surprise de recevoir une commande de 160 exemplaires destinés à la bibliothèque de l'armée.

L'histoire n'est pas sans rappeler celle tragique de l'éditeur Mehemet Ali Ermis, victime d'une crise cardiaque alors qu'il déposait devant un tribunal militaire. Il était accusé d'avoir publié un recueil du poète communiste Nazim Hikmet. Considéré, à l'époque, comme le diable incarné, Hikmet est aujourd'hui officiellement honoré comme le plus grand poète turc du XXe siècle.

Le retour des civils aux affaires puis l'effondrement de l'URSS allaient bientôt estomper le *« péril rouge »*. L'heure était à la démocratisation et au développement, deux atouts dont la Turquie, qui frappait à la porte de l'Europe, avait bien besoin pour rehausser son image. C'est dans cette période que fut crée l'Association des droits de l'homme de Turquie, dont Ragip et Aysé sont membres fondateurs. Mais la situation n'était pas rose pour autant. Bientôt, un nouvel *« ennemi intérieur »*, le *« terroriste »* kurde, allait remplacer le communiste.

Dans les années 80, lassés de réclamer la reconnaissance de leur identité et de leurs droits, des Kurdes ont pris les armes. Dans l'est de la Turquie, la sale guerre s'est étendue avec son cortège de morts et d'horreurs. Cela étant, officiellement, il n'y a pas de problème kurde. Il n'y a que des *« terroristes »*. Pour maintenir cette fiction et imposer la loi du silence, les dirigeants d'Ankara vont se doter, en 1991, d'une loi antiterroriste, dont l'article 8 prévoit que *« la propagande écrite et orale, les réunions et manifestations ayant pour but de porter atteinte à l'unité indivisible de l'Etat* (...) *sont interdites, quelles que soient la méthode, les intentions et les idées »*. Un texte qui va permettre de sanctionner des milliers de personnes accusées de *« propagande séparatiste »*.

« Avec cette loi, constate Aysé, *tous ceux qui expriment certaines idées et qui révèlent certains faits deviennent des auteurs-terroristes, tous ceux qui les impriment des éditeurs-terroristes. »* Elle et son mari sont persuadés que rien n'est pire que le silence. Que, pour sortir de la logique de guerre, il faut mettre le dossier sur la place publique. En 1990, le couple publie *Le Programme du Parti républicain en 1931 et la question kurde*, du sociologue Ismail Besikci. *« Notre but,* dit Ragip, *était d'amorcer le débat sur la question kurde, tabou numéro un de l'idéologie officielle. »* La réaction est brutale : Aysé est condamnée par la Cour de sûreté d'Istanbul à six mois d'emprisonnement et à une forte amende. Deux mille ouvrages doivent être détruits. Mais si le pouvoir pensait la décourager, c'est raté. Entre 1991 et 1995, Belgé publie trois autres livres de Besikci.

En 1993, Aysé est à nouveau condamnée à cinq mois de prison pour un livre intitulé *La Guerre civile kurde*. L'officier qui leur loue la maison où ils retrouvent chaque soir leurs deux fils, sur la rive asiatique du Bosphore, leur demande de partir. *« C'était un militaire assez ouvert, qui avait vécu en Europe,* raconte Ragip avec humour. *Tant que nous avons publié des ouvrages de gauche, ça allait. Mais dès que nous avons touché à la question kurde, c'est devenu trop pour lui aussi. »* Le coupleen sera quitte pour un déménagement. Mais ceux qui veulent briser l'*omerta* et témoigner de certaines réalités s'en tirent rarement à si bon compte.

> « Dans le subconscient des politiciens et des dirigeants d'Ankara, il y a l'idée que, si l'on donne la liberté aux minorités, elles en profiteront pour se tourner contre l'Etat »
> **Ragip Zarakolu**

A la même époque, Ragip et Aysé sont bouleversés par la mort d'un journaliste kurde de dix-neuf ans, Ferhat Tepe, enlevé et exécuté alors qu'il enquêtait sur les violences de l'armée turque. Un autre journaliste, qui avait repris l'enquête et publié un livre intitulé *Anatomie d'un crime* aux éditions Belgé, trouvera lui aussi la mort alors qu'il était détenu par l'armée. Son livre, qui révélait l'identité de militaires impliqués dans la première affaire, fut interdit et Aysé condamnée pour avoir *« discrédité des membres des forces armées dans leur lutte contre le terrorisme »*.

« Nous avons été condamnés à cause des événements relatés dans ce livre, à cause des crimes de l'armée, des commandos spéciaux, dit Aysé Nour. *Alors que des gens étaient jetés depuis des hélicoptères, la justice aurait mieux fait de demander aux procureurs d'enquêter pour trouver les responsables de ces crimes. Au lieu de cela, sous prétexte que le livre s'en prenait aux forces de l'ordre, c'est le traducteur, le livre et moi qui avons été condamnés. »*

RAGIP redoute qu'au nom de l'indivisibilité de l'Etat turc les dirigeants d'Ankara *« aillent trop loin »*. Qu'ils se laissent emporter par le *« syndrome ottoman »*. *« Dans le subconscient des politiciens et des militaires turcs,* dit l'éditeur, *il y a l'idée que, si l'on donne la liberté aux minorités, elles en profiteront pour se tourner contre l'Etat. Il n'y a pas de réflexion sur les causes des problèmes, sur le point de vue des autres. On règle les problèmes par la force, au besoin par l'extermination. On l'a vu avec les minorités grecques, avec les Bulgares, avec les communistes. On le voit avec les Kurdes. On l'a surtout vu avec les Arméniens. »* Ragip et Aysé pensent que le génocide des Arméniens perpétré par les Turcs au début du siècle pourrait se reproduire avec les Kurdes. *« Pour éviter le retour de tels crimes contre l'humanité,* remarque Aysé, *il est essentiel que des lois soient adoptées. Il est aussi essentiel que chaque pays regarde son passé en face et puisse en discuter. »* En 1995, joignant une nouvelle fois le geste à la parole, le couple ouvre la boîte de Pandore étiquetée *« Génocide arménien »*.

La démarche est logique. Mais là encore, quel défi ! Le pavé jeté dans la mare de l'histoire a pour titre *Le Tabou arménien*. Traduction d'un livre du Français Yves Ternon intitulé *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, il vaudra à Aysé d'être condamnée, en 1995, par la Cour de sûreté de l'Etat, pour incitation au terrorisme. L'éditrice évitera la prison, mais le livre restera interdit. Qu'importe ! Belgé double la mise avec *Génocide*, de l'universitaire américain Vahak Dadrian. Après des annees d'âpres batailles judiciaires, le livre sera autorisé. Un troisième ouvrage, *Les 40 Jours du Musa Dag*, épopée de la résistance des Arméniens écrite par le juif autrichien Franz Werfel, ne sera même pas poursuivi. Les Zarakolu ont remporté une belle victoire. *« Grâce à eux,* dit Jean-Claude Kebabdjian, président du Centre de recherches sur la diaspora arménienne (CRDA) de Paris, *des intellectuels turcs et arméniens ont amorcé sur la question du génocide un dialogue hier encore impossible. »* Ragip voudrait que son pays aille plus loin. Il rêve d'un premier ministre turc allant s'agenouiller devant un monument du génocide arménien.

Vingt années d'obstination, 400 titres parus et des dizaines de procès témoignent du formidable travail des Zarakolu en faveur de la liberté d'expression. En decernant son prix de la Liberté à Aysé Nour, en octobre, l'Association internationale des éditeurs ne s'y est pas trompée. En décembre, elle et son mari sont venus à Paris pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le couple se félicite de ces marques de reconnaissance. Mais il ne perd pas de vue le chemin qui reste à faire. Pour Aysé, on pourra vraiment parler de liberté d'expression en Turquie le jour où Ismail Besikci, qui a passé vingt années de sa vie en prison pour ses idées, sera libéré et pourra dire ce qu'il veut. Mais, à ce jour, le vieux sociologue est toujours prisonnier.

Roland-Pierre Paringaux
Dessin : Nicolas Vial

L'impératif de la justice naturelle pour Clinton, Hussein et Pinochet

par Salman Rushdie

L'HOMME est par nature un animal politique, a dit Aristote qui soutenait en outre que la vie publique d'une société *« fidèle au bien »* doit refléter la nature de ses membres. Bien des affirmations du grand Macédonien semblent aujourd'hui absurdes – que l'esclave est *« naturellement »* inférieur à son maître, la femme à l'homme, le *« barbare »* au Grec. Et pourtant la proposition fondamentale d'Aristote sonne toujours vrai. Les tribulations actuelles de trois personnages politiques de premier plan – Bill Clinton, Saddam Hussein et Augusto Pinochet – prouvent combien nous croyons en la justice naturelle.

Si le président Clinton échappe, comme c'est probable, à ses poursuivants domestiques, il le devra en grande partie à la stupidité stupéfiante de l'ennemi. Il a eu de la chance de tomber sur eux : Kenneth Starr, l'obsédé sexuel hypocrite et ses affidés de la Droite chrétienne qui nous rappellent que le terme *« fondamentalisme »* est né aux Etats-Unis ; Newt Gingrich, qui a surestimé un jeu gagnant et y a laissé sa chemise ; et Linda Tripp, la sorcière du micro, qui n'a pas compris qu'en s'espionnant elle-même, à l'image de Nixon, elle ne ferait qu'établir sa propre félonie, même si elle effaçait les jurons.

Quand une force séculaire – le fanatisme puritain – s'associe au dogme contemporain de la presse de caniveau – *« un personnage public n'a pas de vie privée »* – et quand les élites politique et médiatique de Washington se font mousser d'indignation solennelle, le président lui-même chancelle sur son trône.

Mais Clinton survit, car la nature humaine est de son côté. Celle-ci fait le départ entre la bagatelle et l'inconduite politique. Elle peut se montrer brutale : sondé sur Monica et Paula, le peuple américain a répliqué qu'il s'en fichait pas mal. Il a fini par connaître Clinton beaucoup plus intimement qu'il ne connaît d'ordinaire ses dirigeants et il va de soi que ce président, à son tour, a toujours mieux connu son peuple que tout autre homme politique. Clinton gagne son combat parce qu'il est à l'image de son peuple, parce qu'il est exactement à sa place, si vous voulez.

S'agissant de l'Irak, en revanche, l'administration américaine n'a pas

S'agissant de l'Irak, l'administration américaine n'a pas brillé, c'est le moins qu'on puisse dire, par sa compréhension de la nature humaine

brillé, c'est le moins qu'on puisse dire, par sa compréhension de la nature humaine. L'idée que des bombardements puissent provoquer le renversement de Saddam Hussein a toujours été une hypothèse improbable. En général, les peuples ne voient guère des alliés en ceux qui leur balancent du haut du ciel de grandes quantités de bombes surpuissantes. Tel Yossarian, le héros de *Catch-22*, ils prennent les bombes personnellement.

Les voix plaidant pour un terme rapide des sanctions et l'ouverture subséquente du marché irakien aux biens et aux idées occidentales ne retiennent guère l'attention, sans doute, des experts militaires américains, mais un Irak affranchi des privations de l'embargo comme des menaces de bombardements est plus susceptible de voir dans l'Occident un ami. La meilleure manière de déboulonner Saddam Hussein serait peut-être d'aider à l'éclosion d'un Irak où sa tyrannie sera non seulement odieuse mais anachronique.

Le sort du dernier personnage *« hors nature »* devrait être plus facile à traiter. Pinochet, après tout, a mérité d'être appelé l'homme le plus malfaisant encore vivant. (Désolé, Saddam). Les lords-juges britanniques ont décrété qu'il n'est pas exempt d'extradition. Le principe décisif de responsabilité universelle est désormais mis en exergue. Qu'on ait occupé de hautes charges ne saurait excuser l'atrocité. Tout cela est devenu indiscutable ces derniers jours.

Pourquoi, dès lors, le secrétaire à l'intérieur britannique a-t-il réclamé un délai supplémentaire pour décider de l'avenir de Pinochet ? L'ex-tyran se portait assez bien pour voir Lady Thatcher il y a quelques jours à peine, mais il soutient aujourd'hui que le stress subi a induit une maladie psychologique. Le stratagème a de quoi révolter les familles des disparus. Pinochet ne doit pas s'échapper sous un prétexte aussi chancelant de *« compassion »*. Jack Straw devrait confirmer sur-le-champ que les meurtriers de masse de ce monde ne sauraient y prétendre.

« La nature humaine existe et elle est à la fois profonde et très structurée », écrit Edward O. Wilson, le biologiste-écrivain salué comme un *« nouveau Darwin »* par Tom Wolfe. Si tel n'était pas le cas – soyons très clairs –, alors l'idée d'universaux – les droits de l'homme, les principes moraux, le droit international – n'aurait aucune légitimité.

C'est le fait d'une humanité partagée qui permet à la plupart d'entre nous de pardonner ses fautes à Bill Clinton, qui nous interdit de penser que le bombardement d'Irakiens innocents soit la juste manière de punir Saddam Hussein, qui nous incite enfin à souhaiter voir juger Pinochet. Un monde qui aurait lâché les chiens sur Clinton tout en fermant les yeux sur Pinochet marcherait vraiment sur la tête.

***Salman Rushdie** est écrivain.*
(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)

Les multinationales de l'agrochimie ne doivent pas imposer leur volonté

par Lionel Brard

L'AUTORISATION du gouvernement Juppé de mise sur le marché de maïs transgéniques, pourtant chargés de gènes marqueurs résistants aux antibiotiques, a ouvert la voie aux chevaux de Troie. Depuis, les multinationales de l'agrochimie n'ont cessé d'enfoncer plus avant le coin. L'opinion publique européenne grince, le Conseil d'Etat *« suspend »* et interroge son grand frère communautaire, les gouvernements européens glosent et les organismes génétiquement modifiés passent lentement mais sûrement.

Le forcing bio-techno laisse, pour l'instant, la gouvernance européenne médusée et pareille à un bouchon de liège sur l'écume d'une déferlante. L'ambiguïté des choix gouvernementaux n'est pas le fruit d'un simple accident de parcours. La valse-hésitation sur le mode « courage, fuyons » révèle une incapacité chronique à aborder de manière entreprenante la lame de fond libre-échangiste sur laquelle caracole la politique des multinationales du génie génétique agricole. La poussée de fièvre OGM n'est pourtant commandée ni par l'urgence sociale ni par la nécessité alimentaire, et le bégaiement des gouvernements européens procède avant tout d'un manque de lucidité, d'ambition et de dessein prospectif en contrepoint du projet libre-échangiste nord-américain.

La pénurie alimentaire mondiale, invoquée pour fonder les décisions européennes, est un leurre intellectuel, et la rhétorique progressiste qui sous-tend la démonstration n'est rien d'autre souvent qu'un habillage néo colonialiste. Le développement durable passe par l'autosuffisance alimentaire des pays émergents et non par la transfusion de blé et de maïs transgénique d'origine nord-américaine ou ouest-européenne. La mobilisation et la valorisation des ressources agricoles locales est un impératif de développement que contrarie de plein fouet la dictature mondialiste de la *high bio tech*. La planète entière doit être le grenier des hommes et non le seul champ des nations nanties propriétaires des semences magiques.

L'usage marchand des inventions à fort impact social doit demeurer dans le champ du contrôle citoyen

Le politique ne peut ignorer plus longtemps la subtilité des liens qu'entretiennent l'éthique, le culturel, l'environnemental et le social dans le domaine des biotechnologies agricoles. Ceux qui se plaignent d'amalgame ont la vue courte. Le social, lorsqu'il est prévoyant et ambitionne d'être équitable pour l'ensemble des hommes de la planète, est par essence complexe. Approcher l'enjeu OGM au travers de la lecture de la seule balance française du commerce extérieure est attristant. L'économique à courte vue et le géopolitique franco-centré sont loin d'épuiser le registre des enjeux. Occulter la dimension culturelle, environnementale et sociale d'une nouvelle technologie et son impact sur les sociétés rurales des pays émergents conduit nos gouvernants à bouchonner sur la vague en faisant l'économie d'un choix de société durable construit avec les citoyens. Il n'appartient ni au marché, ni au juge, ni à une instance technocratique comme la Commission européenne de dire le bon choix. Le politique doit reprendre la main et la règle du jeu doit être définie avant le coup d'envoi de la nouvelle partie, sauf à laisser penser qu'il n'y a pas d'arbitre sur le terrain, tout au plus un juge de touche.

Il arrive un moment où le politique, à l'aune d'un débat public grandeur nature, se doit de dire au nom de la société civile le juste chemin. Il est grand temps de sortir du règne du contingent et de répondre de manière constructive, réaliste et solidaire au pressing offensif des grands groupes de l'agrobiochimie. Le pouvoir politique doit trouver le courage de définir des orientations stratégiques en balisant le paysage juridique de repères lisibles. Sans ces garde-fous, la bio-techno ne manquera pas de devenir folle. Aux politiques de dire ce qui est souhaitable, possible ou prohibé en matière de génie génétique appliqué à la production agricole. L'invocation incantatoire des principes de précaution, prévention, information et participation et leur déclinaison au coup par coup, quand ce n'est pas après coup, est insuffisante. Tel est l'enjeu du débat public national qu'il appartient au gouvernement de conduire avec le Parlement dans la perspective d'une « refondation » législative de notre rapport au vivant.

La conférence des citoyens a révélé combien l'intuition de l'écologie associative était juste. La société civile attend la mise en place d'un cadre de référence cohérent construit autour d'un noyau dur de principes fondamentaux. Ce cadre raisonné devra être lisible aussi bien pour l'homme de la rue et des champs que pour l'ensemble des opérateurs économiques nationaux et internationaux. Les règles, une fois qu'elles seront instituées et affichées, permettront aux autorités nationales de justifier la mise en œuvre d'exceptions socio-environnementales à la libre circulation de certaines OGM. Pour être opposable à l'Organisation mondiale du commerce, le nouvel ordre public devra être compatible aussi bien avec une lecture libérale qu'avec une lecture socialiste du rapport de l'Etat aux citoyens, au marché, à la science « marchande », à l'environnement et au développement.

La formulation actuelle des quatre principes cardinaux de la loi Barnier de 1995 – prévention, précaution, participation et information – est trop générique et abstraite pour fonder durablement une politique fiable dans le domaine du génie génétique à vocation agricole. Une déclinaison législative plus circonstanciée s'impose. La loi de 1992 sur l'utilisation et la dissémination des OGM et celle de 1995 sur l'environnement doivent être revisitées, explicitées et relayées par de nouveaux principes directeurs.

Si la science est de libre parcours, l'usage marchand des inventions à fort impact social doit demeurer dans le champ du contrôle citoyen. Sur un sujet aussi stratégique, le Parlement doit reprendre d'urgence la parole au nom du politique. La loi d'orientation agricole, dont la discussion n'est pas encore achevée, lui en offre l'occasion.

***Lionel Brard** est avocat, président de la Fédération France nature environnement.*

Chers enfants, les déchets sont sous le paillasson

par Jacky Bonnemains

C'EST une erreur de faire croire que le rejet des laboratoires de recherche sur le stockage géologique des déchets nucléaires de haute activité fait l'unanimité dans la mouvance écologiste. L'association Robin des bois, elle, est favorable à l'examen approfondi de cette option qui a le mérite de réduire les risques d'intrusion humaine volontaire ou accidentelle et d'assurer un rassemblement et un confinement de déchets industriels spéciaux d'origine nucléaire. Curieusement, un projet de stockage de déchets industriels spéciaux d'origine chimique dans les galeries souterraines des mines de potasse d'Alsace n'a guère soulevé de protestations alors que l'Entreprise minière et chimique a sauté la phase de recherches et vient de recevoir l'autorisation préfectorale d'y ensevelir, sans aucune possibilité de réversibilité, 300 000 tonnes de déchets dangereux aussi persistants que les déchets radioactifs.

Depuis dix ans, les Verts et les antinucléaires, sauf Robin des bois, multiplient dans ce domaine les incantations aux générations futures. Ce serait les trahir que de trouver et d'appliquer la meilleure solution technologiquement disponible aux problèmes posés par les déchets de haute radioactivité. Après avoir préconisé le stockage en surface près des centres de production, les Verts, depuis quelques mois, évoquent un stockage de subsurface. Bien que cette notion soit vague et puisse correspondre à des projets tels que ceux de l'Agence nationale de déchets radioactifs, qui devraient être mis en œuvre à 500 mètres de profondeur, les Verts estiment aujourd'hui que la subsurface géologiquement et politiquement correcte est environ de 20 mètres.

Le gouvernement et les producteurs de déchets s'engouffrent dans cette brèche d'autant que, après tout, il ne suffira que de quelques coups de bêche technologiques pour creuser sur des terrains appartenant déjà au CEA, ces abris anti-atomiques bénéficiant de la pastille verte.

En vérité, il nous semble qu'en refusant de dépenser trois francs et six sous dans l'étude de la faisabilité du stockage géologique des déchets nucléaires, la collectivité nationale poserait aux générations futures des problèmes techniques et financiers susceptibles d'être insupportables. Les « stockages de surface ou de subsurface » laissés au XIX[e] ou XX[e] siècle par les industries du gaz, du charbon et du pétrole, qui contaminent les eaux et les sols superficiels, sont aujourd'hui irrémédiables, faute de moyens financiers.

Quel expert indépendant peut assurer qu'en 2132, EDF, la Cogema ou le CEA existeront encore, ou qu'en 2904 le stockage de subsurface ne sera pas submergé par les effets secondaires d'une évolution climatique naturelle ou d'origine anthropique ?

Il est donc vital que l'argent provisionné par l'industrie nucléaire et l'Etat français soit engagé dans la recherche immédiate de solutions. A moins qu'on attende benoîtement qu'un micro ou macro-Etat insulaire ou en partie désertique offre à la France d'héberger les sous-produits de sa consommation électrique. C'est possible, puisque la convention de Bâle, qui interdit la circulation transfrontalière de quelques déchets particulièrement dangereux, a été amenée à exclure de son champ de compétence les déchets nucléaires.

***Jacky Bonnemains** est président de Robin des bois.*

Bruxelles, victime du mal belge

TRIPLE CAPITALE de la Belgique, de la Flandre et de l'Union européenne, Bruxelles va mal. Le voyageur qui descend du Thalys ou de l'Eurostar, les deux trains ultrarapides reliant Paris et Londres à la métropole bruxelloise, peut s'en rendre compte dès sa sortie de la gare du Midi : un terrain vague entouré d'immeubles décrépis, lieu d'interminables travaux dont la logique échappe aux plus perspicaces, constitue la porte d'entrée d'une ville métonymique de la première puissance économique mondiale.

Cette impression, hélas, ne sera pas démentie par une exploration plus approfondie de la cité, ou par un séjour prolongé dans ses murs. Voirie dégradée, transports en commun aléatoires, services publics d'une efficacité plus que douteuse, urbanisme erratique constituent le cadre de la vie quotidienne d'une ville qui affichait, jadis, dans ses édifices et ses avenues, la prospérité du royaume. Certes, Bruxelles a de beaux restes du temps où, comme chantait Jacques Brel, elle *« bruxellait »* : la Grand-Place promue récemment au rang de « patrimoine de l'humanité » par l'Unesco, ses hôtels particuliers art nouveau, et surtout son incomparable convivialité. Mais, dans l'ensemble, les humoristes bruxellois, nombreux et talentueux, ne manquent pas de matière pour pratiquer ce sport national belge qu'est l'autodérision.

Les lecteurs attentifs de statistiques ne manqueront pas de s'étonner : voilà une ville-région qui se classe dans le peloton de tête en Europe pour son PIB et qui pleure misère à qui veut l'entendre, se révèle incapable d'assurer la maintenance de son patrimoine architectural et culturel et d'investir dans de nouveaux équipements collectifs dignes d'une grande métropole moderne, qui a vu, à sa grande honte, le mot « bruxellisation » devenir synonyme d'urbanisme dévastateur miné par l'incompétence et la corruption.

Ce paradoxe apparent s'explique pourtant fort bien, et a un nom : le mal belge. Lorsque le royaume était uni, centralisé, riche de son industrie et de ses colonies africaines, sa capitale prospérait et s'embellissait en même temps que ses citoyens s'enrichissaient. L'éloignement progressif des deux composantes du pays, la Flandre et la Wallonie, ont fait de Bruxelles une Cendrillon de la fédéralisation, une malaimée des Flamands comme des Wallons, qui se sont attachés à la réduire à la portion congrue en matière de finances. La région-capitale n'a été promue au rang d'entité fédérée qu'en 1988, plus de dix ans après l'accession des deux autres régions à ce statut.

Sa délimitation a répondu à des critères de *« politique communautaire »* plutôt qu'à des évidences socio-économiques. Pourquoi, en effet, limiter son extension aux dix-neuf communes actuelles, alors que la logique eût voulu que des municipalités aujourd'hui situées en Flandre ou en Wallonie mais faisant partie de l'agglomération bruxelloise lui fussent rattachées ? Pour les Flamands, il s'agissait avant tout d'empêcher la francisation galopante des communes de la périphérie, et d'empêcher un lien terrestre entre une ville à 85 % francophone et une Wallonie dont le territoire s'avance jusqu'à moins de 20 kilomètres du cœur de la ville.

La répartition de la recette fiscale, perçue par l'Etat fédéral, s'effectue selon des clés qui désavantagent notablement Bruxelles : on lui accorde une somme annuelle de 5 milliards de francs belges (833 millions de francs français) au titre des charges relatives à son statut de capitale ! Avec cela, il faut qu'elle se débrouille pour tenir son rang, crée et entretienne les infrastructures nécessaires à la présence et à l'activité dans la ville des quelque 300 000 « navetteurs » venant chaque jour rejoindre, pour la journée, le million de Bruxellois et rentrant chaque soir dans leurs communes de Flandre ou de Wallonie.

Depuis plusieurs mois, les responsables politiques bruxellois, conscients de la dégradation continue de la situation, lancent des appels et proposent des solutions. Charles Picqué, ministre-président (PS) de la région Bruxelles-capitale, suggère qu'une partie des sommes provenant de l'impôt sur le revenu soit affectée au lieu de travail et non plus seulement à celui du domicile des contribuables. Armand De Decker, président (libéral) du Parlement bruxellois, s'inspire, lui, du modèle des villes-Etats allemandes, comme Hambourg ou Brême, pour réclamer un bonus pour Bruxelles compensant les charges engendrées par le caractère exclusivement urbain de l'entité administrative.

SOURDE OREILLE

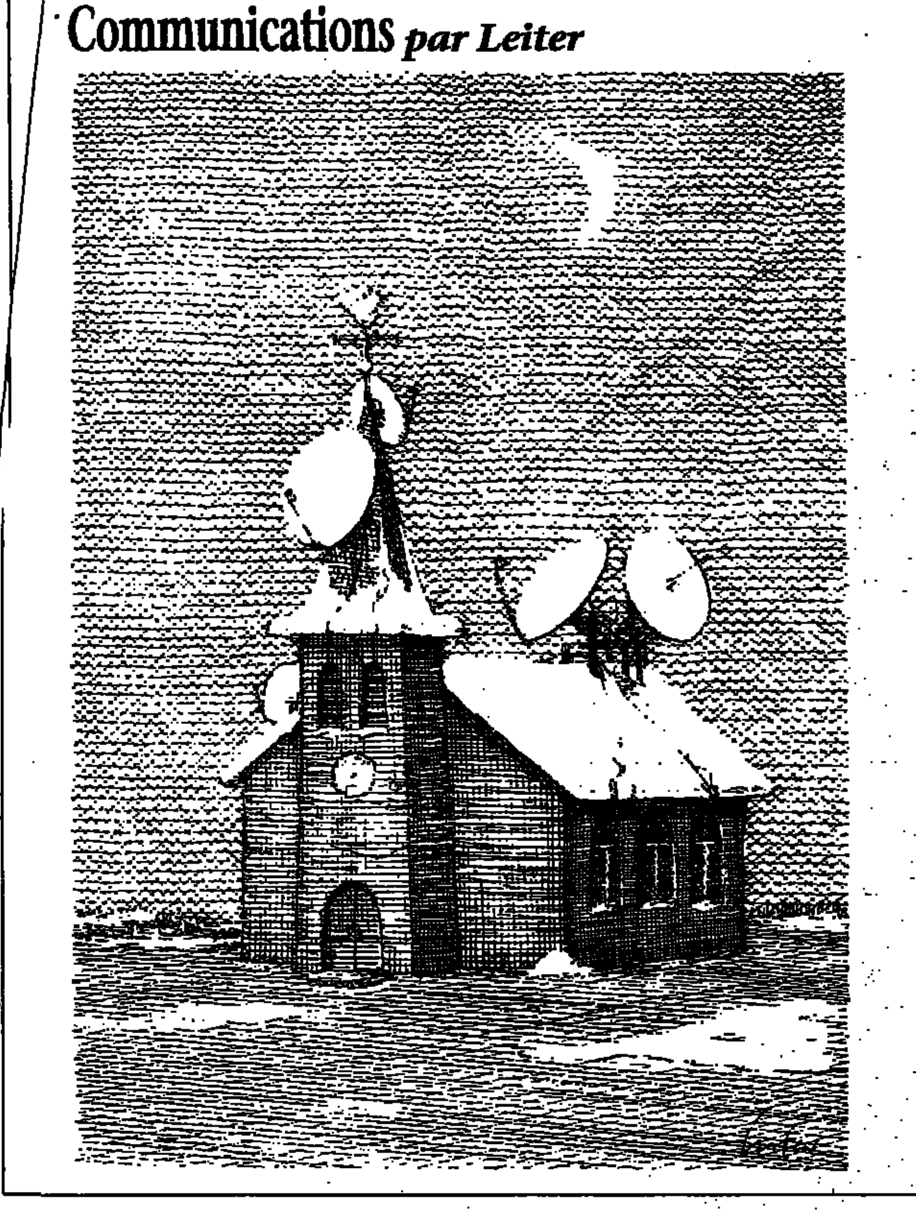
Les autres parties prenantes font, pour l'instant, la sourde oreille. Les Flamands, qui sont aujourd'hui les « riches » de l'Etat fédéral, font savoir haut et fort qu'ils ne desserreront les cordons de leur bourse qu'à condition que soit garantie une représentation politique aux néerlandophones de Bruxelles qui aille bien au-delà de leur poids démographique. Les Wallons, qui, dans leur majorité, ne portent pas dans leur cœur des Bruxellois jugés par eux arrogants et impérialistes, arguent de leurs difficultés économiques conjoncturelles pour refuser de nouveaux transferts vers la capitale. « Casser » Bruxelles comme région à part entière est aussi un objectif affiché par Luc Van Den Brande, le ministre-président flamand, qui propose à son homologue wallon que la capitale soit gérée paritairement par la Flandre et la Wallonie...

Le problème bruxellois, avec ses impasses et ses surenchères, est partie intégrante de l'affrontement belgo-belge qui domine la vie politique du royaume. Peu importe que les habitants de la cité du Mannekenpiss se sentent, pour la plupart, heureux dans une identité métisse qui permet, au jour le jour, de faire cohabiter dans une relative harmonie francophones et Flamands d'abord, mais aussi les diverses communautés immigrées – Arabes, Turcs, Africains –, qui constituent aujourd'hui près de 30 % de la population. L'essentiel, pour certains responsables flamands comme wallons, est d'effacer, dans les faits, toute trace de cette Belgique unitaire dont Bruxelles demeure encore le symbole. Certains vont même, comme le leader socialiste flamand Louis Tobback, jusqu'à suggérer que Bruxelles pourrait devenir, à l'image de Washington, le « district fédéral » de l'Europe unie. Ce serait peut-être l'ultime solution, une fois que se seront épuisées les vertus des compromis belges permettant encore à cette cité millénaire de survivre dans la gêne, à défaut d'être la vitrine cossue d'un continent prospère.

Luc Rosenzweig



Communications *par Leiter*



L'Allemagne, la continuité et la différence

Suite de la première page

En même temps Joschka Fischer a provoqué un certain trouble chez ses interlocuteurs officiels, peu habitués à traiter avec un chef de la diplomatie qui défend avec conviction des idées personnelles.

Non que l'ancien porte-parole des Verts allemand pense qu'il puisse exister une diplomatie partisane. Quand on lui demande comment il pense utiliser les marges de manœuvre – fussent-elles étroites – dont dispose l'Allemagne sur la scène internationale, il répond : *« J'essaie de le savoir. Mais je ne suis à mon poste que depuis deux mois. »* L'Allemagne pourra, selon lui, augmenter ses possibilités d'action seulement à travers l'Europe, par une politique extérieure et de sécurité commune et c'est pourquoi il salue la récente déclaration franco-britannique sur la défense européenne comme *« un pas positif dans la bonne direction »*. Mais la France et la Grande-Bretagne ne sont pas dans une situation très différente : seules, elles ne peuvent être un acteur significatif du jeu international. Elles aussi ont besoin de l'Europe pour s'affirmer.

Dans cette Union européenne, le gouvernement rouge-vert a repris à son compte la revendication d'une réduction de la contribution nette de l'Allemagne au budget communautaire. Gerhard Schröder l'a dit sans fard lors d'une réunion des députés de son parti au Parlement européen : *« Beaucoup de nos partenaires s'en sont remis dans le passé à l'idée que, quand il y avait des crises, il existait toujours une issue : les Allemands allaient financer la solution. Cette politique, avec laquelle d'ailleurs il était facile de devenir un grand Européen, cette politique est terminée. »*

NÉCESSAIRE COMPROMIS

Fonction oblige, Joschka Fischer est chargé d'expliquer plus diplomatiquement ce changement. La politique européenne est devenue un élément de la politique intérieure et il est difficile d'expliquer à l'opinion publique que des pays ayant un revenu par tête plus élevé que l'Allemagne reçoivent de l'Union plus qu'ils ne donnent.

De plus, sans une réforme de la politique agricole commune, il sera impossible de financer l'élargissement de l'Union vers des pays agricoles comme la Pologne sans aggraver les injustices budgétaires aux dépens de l'Allemagne. C'est pourquoi la réforme de la PAC et une répartition des charges plus équitables à l'intérieur de l'Union est indispensable. Lors du Conseil européen de Bruxelles en mars 1999, tout le monde devra y mettre du sien : *« Un compromis n'échouera pas à cause de l'Allemagne »*, affirme Joschka Fischer.

Est-ce à dire que rien ne va changer ? Le nouveau ministre allemand des affaires étrangères a-t-il succombé à un vieux tropisme pacifiste lorsqu'il a exprimé des doutes sur la doctrine stratégique nucléaire de l'OTAN ? Il ne s'agissait, assure-t-il, *« ni d'une bévue de débutant ni d'une provocation délibérée »*. Il n'en dira pas plus, mais il est permis de penser que sa mise en cause de la frappe nucléaire en premier – qui constitue un dogme de l'OTAN depuis des décennies – est une première tentative de provoquer un débat plus large sur la dissuasion, sur la non-prolifération, etc. Ce débat a été sciemment éludé depuis la fin de la guerre froide par les puissances nucléaires. La réponse sans réplique apportée par Washington aux propos de Joschka Fischer montre que les Etats-Unis ne sont pas disposés à l'ouvrir.

Pourtant le temps de ce débat viendra, peut-être même avant le sommet atlantique d'avril 1999, et la France ne pourra pas continuer à se réfugier derrière les Etats-Unis pour le refuser. En attendant, le chef de la diplomatie allemande a tenu à rassurer son collègue français : *« Nous ne remettons pas en cause la dissuasion nucléaire et nous savons que nous devrons faire l'Europe de la défense avec deux puissances nucléaires* [la France et la Grande-Bretagne] », a-t-il dit à Hubert Védrine.

CONTRADICTION « INTÉGRÉE »

Pour un ancien militant pacifiste, qui a manifesté dans les années 70-80 contre les missiles de l'OTAN et qui ne renie pas ce passé, cette acceptation de la dissuasion nucléaire – pendant que l'Allemagne cherche à sortir du nucléaire civil – fait sans doute partie de ce qu'il appelle *« l'intégration des contradictions »*. Cette *« intégration des contradictions »* est caractéristique de la construction européenne à laquelle il tient particulièrement.

Dans une Europe marquée par des tendances opposées, la mobilisation des égoïsmes nationaux d'un côté, la nécessité de briser ces égoïsmes par le compromis de l'autre, la principale difficulté consiste à créer une politique intérieure européenne afin qu'il existe *« un sujet politique européen »*, capable d'agir dans les affaires internationales. Capable aussi de repousser les limites de la marge de manœuvre laissées par le grand allié américain.

Nul doute que la « République de Berlin » qui, selon Joschka Fischer, ajoutera à la structure démocratique de la « République de Bonn » une conscience démocratique fruit des cinquante ans d'histoire de la République fédérale, voudra participer plus activement encore que par le passé au façonnage de ce *« sujet politique »*. Par petites touches, le premier Vert à diriger la diplomatie allemande devrait apporter une contribution qui donnera un visage différent à la continuité tant vantée.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

TEXTILE

Dans l'article « Les 35 heures ne freineront pas les plans sociaux dans le textile » (*Le Monde* du 11 décembre), nous avons écrit par erreur que la société de prêt-à-porter Weinberg s'apprêtait à licencier 163 personnes. Il s'agissait en fait de l'usine du Vigan (Gard) de la société des collants Well.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une très mauvaise décision

LA décision des Etats-Unis de recourir à la force contre l'Irak est mauvaise, sous tous rapports. Elle est mauvaise dans la forme : le Conseil de sécurité n'en a pas été saisi, alors même que Washington prétend agir au nom de la communauté internationale. Elle est mauvaise dans le fond : elle ne repose que sur un rapport douteux du chef de la mission de désarmement de l'ONU en Irak (Unscom), l'Australien Richard Butler. Que dit M. Butler ? Que l'Irak n'a pas *« pleinement »* laissé travailler ses inspecteurs. Que l'Irak a brouillé les transmissions des hélicoptères de l'Unscom, déplacé des documents et fermé certains lieux suspects. Mais il en a toujours été ainsi. Depuis huit ans que l'Unscom travaille en Irak, elle le fait dans des conditions difficiles et hostiles.

Au total, ces quatre dernières semaines, l'Irak n'aurait empêché qu'une demi-douzaine d'inspections de sites sur plus d'une centaine opérée par l'Unscom... Pour justifier un recours massif à la force contre un pays exsangue, l'argument est mince. Il est d'autant plus faible que le jour même où M. Butler rendait son rapport, une autre organisation opérant en Irak, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), remettait aussi le sien avec des conclusions exactement contraires. Les agents de l'AIEA disent, eux, avoir reçu de l'Irak *« le niveau nécessaire de coopération »* pour constater ce que personne ne conteste plus guère : le régime de Saddam Hussein est moins que jamais en mesure d'avoir recours à l'arme nucléaire. De même que personne ne conteste que l'Irak – grâce à l'Unscom – n'a sans doute plus qu'une poignée de missiles à longue portée à sa disposition.

Aucun chef d'état-major dans la région, qu'il soit arabe, iranien ou israélien, ne s'estime militairement menacé par l'Irak. Même si tous savent que Saddam Hussein, qui a déjà prouvé sa capacité de nuisance, cherche sans doute à sauvegarder une partie de ses armes chimiques ou biologiques. Mais quelle incitation a-t-il à se conformer aux résolutions de l'ONU sur son désarmement quand les Etats-Unis disent publiquement que leur objectif est de le renverser ?

Non fondée dans la forme et dans le fond, la décision de bombarder est aussi dangereuse. Elle sonne sans doute le glas de l'Unscom, meilleure garante du désarmement de l'Irak. Au lendemain d'un discours de Gaza qui l'avait réhabilitée, l'image des Etats-Unis au Proche-Orient redevient ce qu'elle était : celle d'une puissance qui utilise deux poids et deux mesures, selon que les résolutions du Conseil de sécurité sont violées par Israël ou par l'Irak. Elle accrédite la perception d'une Amérique acharnée contre un Saddam Hussein, parce que dépitée de n'avoir pu encore le forcer au départ au moyen d'un embargo économique qui enfonce la population irakienne dans la misère.

Pour toutes ces raisons – et sans même évoquer les victimes dites *« collatérales »*, en clair : civiles, des raids –, la décision américaine peut s'avérer catastrophique. Comme l'est, depuis trop longtemps, l'ensemble de la politique des Etats-Unis face à l'Irak.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La première pile atomique française

M. FRÉDÉRIC JOLIOT-CURIE a tenu jeudi soir une conférence de presse dont le sujet était la première pile atomique française. Il a déclaré que la petite pile expérimentale qui fut mise en marche le 15 décembre au fort de Châtillon constituait le terme de la première étape que le Commissariat à l'énergie atomique s'était tracée quand il commença son activité au début de 1946. Sans doute les projets initiaux ont-ils dû être rabotés, car M. Joliot-Curie avait annoncé en juillet 1947 que la première pile française à eau lourde aurait une puissance de 300 à 1 000 kilowatts, et l'on nous dit maintenant que la pile de Châtillon n'aura, en marche normale, qu'une puissance de 1 à 5 kilowatts, en moyenne, donc celle d'un radiateur électrique.

Le haut-commissaire à l'énergie atomique et ses collaborateurs n'ont fourni aucune autre précision technique. M. Joliot-Curie avait cependant déclaré au cours de sa conférence de presse de juillet 1947 : *« Instaurer la méthode du secret, c'est couper les sources, c'est arrêter le cours du progrès. C'est aussi susciter la course aux armements. »*

La France, on le sait, ses représentants l'ont maintes fois affirmé et le haut-commissaire l'a répété hier, ne vise dans ses recherches de physique nucléaire qu'aux applications scientifiques et industrielles exclusivement pacifiques. Après avoir réalisé un instrument productif, M. Joliot-Curie a sans doute acquis des notions plus matérialistes. *« Ce n'est pas à proprement parler une question de secret, disons plutôt de concurrence »*, a-t-il répondu en souriant à un journaliste.

(18 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MESSAGERIES **Le conseil d'administration de La Poste française s'est réuni, jeudi 17 décembre, dans la matinée. ● CLAUDE BOURMAUD, son président,** ***a annoncé deux opérations importantes à l'étranger*** **dans le domaine du transport de colis et de l'express : la création d'une filiale commune avec la poste espa-** ***gnole et l'acquisition, en Allemagne,*** **d'une société de messagerie express. ● CES ANNONCES font suite au rachat par la poste allemande de DHL, du suisse Danzas et du français Du-** ***cros. De son côté, la poste néerlan-*** **daise a annoncé, mardi 15 décembre, l'acquisition du français Jet Services. ● LES OPÉRATEURS PUBLICS EUROPÉENS se préparent à l'ouverture à la** ***concurrence mise en place par les au-*** **torités européennes. Celle-ci va être élargie en 2001 et pourra être totale en 2003. ● LA POSTE FRANÇAISE souffre d'un manque de moyens par** ***rapport à ses concurrents européens.***

La guerre des postes européennes est déclarée

La Poste française a annoncé, jeudi 17 décembre, la création d'une filiale commune avec son homologue espagnole et l'acquisition d'une société de messagerie en Allemagne. Elle riposte ainsi aux ambitions de ses concurrentes néerlandaise et allemande

PEUT-ON être postier sans être schizophrène ? Pour l'opinion et les pouvoirs publics, La Poste incarne le service public par excellence. Veut-on éviter la désertification des campagnes ? La Poste est priée de maintenir ouverts des bureaux qui ne travaillent effectivement que quelques dizaines de minutes par jour. Souhaite-t-on prouver que l'Etat n'abandonne pas les banlieues à leur triste sort ? La Poste est chargée d'y renforcer sa présence. Entre les citoyens et le facteur, c'est quasiment une histoire d'amour. En témoigne, en fin d'année, la vente des calendriers dont le succès ne se dément pas depuis plus d'un siècle.

Pourtant, derrière cette image d'Epinal se cache un univers concurrentiel de plus en plus féroce. Aujourd'hui, 40 % du chiffre d'affaires de La Poste est ouvert à la concurrence. Une directive européenne, adoptée en décembre 1997, prévoit d'élargir la concurrence dès 2001 et peut-être même de la rendre totale dès 2003. En principe, cette directive aurait dû être retranscrite dans le droit français avant février 1999. Mais le gouvernement ayant déjà fort à faire avec la transposition de la directive sur l'électricité, le projet de loi postale attendra sans doute le second semestre 1999, après les élections européennes, pour être débattu.

Préférant prendre les devants, les Postes européennes qui en ont les moyens se préparent. Comme les électriciens et les opérateurs de télécommunications, les Postes sortent de leurs territoires nationaux pour constituer des réseaux, au moins à l'échelle de l'Europe. Leur objectif : prendre de vitesse les « intégrateurs », ces entreprises privées qui disposent d'une véritable armada aérienne et sont capables de transporter n'importe quel colis de l'autre côté de la planète en un temps record. Ces « intégrateurs » sont au nombre de quatre : les américains UPS et Fedex, TNT, australien jusqu'en 1996, et DHL, détenu à parité par des capitaux allemands et japonais jusqu'en 1997. Certaines postes européennes sont en passe de gagner leur pari et *« de se transformer elles-mêmes en machines compétitives »*, selon la formule, admirative, du magazine américain *Business Week* (17 août).

OFFENSIVE ALLEMANDE

Deux postes tirent remarquablement leur épingle du jeu : la Poste néerlandaise et, plus récemment, sa consœur allemande. La Poste néerlandaise, depuis longtemps à l'étroit dans ses frontières bataves, a racheté en octobre 1996 l'australien TNT pour 8,2 milliards de francs. Au printemps 1998, le nouvel ensemble TNT Post Group (TPG) a été privatisé et introduit en Bourse (Amsterdam, Londres, Francfort et New York). Pour tisser sa toile en Europe, TPG a annoncé, mardi 15 décembre, le rachat de Jet Services, une entreprise française spécialisée dans la messagerie express qui, malgré ses 4 000 salariés, ses 3 500 véhicules et ses six avions, ne faisait pas le poids. Son fondateur, Roger Caille (soixante-cinq ans) l'a revendu, à TPG pour 2 milliards de francs.

L'offensive allemande est encore plus impressionnante : en neuf mois, Deutsche Post est devenu un véritable groupe international. En mars 1998, elle acquiert pour environ 4 milliards de francs 22,5 % du capital de DHL (au chiffre d'affaires de 25 milliards de francs). Cet été, elle s'invite au tour de table du britannique Securicor (12 000 salariés, 5 milliards de francs de chiffre d'affaires) en y investissant 2,5 milliards de francs. Coup sur coup, en décembre, elle vient de reprendre 61,7 % de la société de messagerie française Ducros et d'annoncer le lancement d'une OPA amicale sur le suisse Danzas, pour 6 milliards de francs.

Face à cette offensive tous azimuts, La Poste française tente de réagir avec les moyens qui sont les siens. Jeudi 17 décembre, dans la matinée, Claude Bourmaud, président de La Poste, devait annoncer un début de contre-offensive. Mardi, un accord a été signé avec la poste espagnole. Celle-ci devrait prendre 50 % de Chronopost-Espagne, filiale à 100 % de Chronopost, elle-même filiale de droit privé de La Poste, spécialisée dans le colis express. Objectif : ne pas laisser le marché espagnol du colis et de l'express tomber entre les mains d'un concurrent. Des schémas similaires de coopération sont envisagés avec d'autres postes, en particulier au Portugal et en Italie.

Face à ses concurrents nord-européens, La Poste tente une riposte méditerranéenne. Mais elle ne peut se permettre d'être absente du premier marché européen : l'Allemagne. C'est pourquoi M. Bourmaud devait aussi annoncer jeudi une prise de participation majoritaire dans une entreprise allemande de messagerie : Denkhaus, une société familiale bien implantée dans le sud de l'Allemagne dont le chiffre d'affaires est d'environ 700 millions de marks. Celle-ci fait partie d'un réseau d'indépendants DPD. En reprenant Denkhaus, La Poste française aura accès à ce réseau privé considérable. *« La guerre est déclarée »* reconnaît M. Bourmaud. Son objectif est de réaliser 10 % de son chiffre d'affaires à l'international en 2002, contre 5 % actuellement.

Le gouvernement français souhaitait, pour des raisons politiques, une alliance entre les postes française et allemande : il avait même fait capoter, il y a un an, les discussions très avancées menées entre Français et Néerlandais. Désormais, les hostilités sont ouvertes avec les Allemands. Mais les moyens sont inégaux : grâce à un prix du timbre élevé (3,80 francs) et un patrimoine immobilier important, La Deutsche Post – qui devrait être privatisée en l'an 2000 – peut se permettre de débourser quelque 30 milliards de francs en douze mois : elle a investi 14 milliards dans les messageries et 14,5 milliards pour reprendre la Postbank, la banque postale dont elle avait été dissociée en 1989.

En face, La Poste française fait figure de parent pauvre. Le gouvernement a porté, mardi 15 décembre, la capacité d'investissement de La Poste à un peu plus de 4 milliards de francs en [illegible]. C'est supérieur à 1998 (3,7 milliards) mais insuffisant pour [illegible]er des acquisitions d'envergure. [illegible] seule possibilité pour La Poste est de s'associer. Si le réseau européen est en voie de constitution, l'étape suivante est la mise en place d'un partenariat mondial. La Poste française a jusqu'à l'an 20[illegible] pour constituer un réseau des deux côtés de l'Atlantique. C'est [illegible] 31 décembre 2000 que s'achève l'accord de coopération qui lie [illegible]ellement Chronopost à la poste néerlandaise. UPS et Fedex – qui dispose d'un centre européen important à Roissy – sont régulièrement cités mais rien [illegible] que La Poste ne choisira pas un partenaire plus modeste sur le[illegible] elle pourrait avoir davantage d'emprise.

Frédéric L[illegible]aître

Les parts de marché en Europe

Selon La Poste française, les parts de marché en Europe des principaux opérateurs du transport express et du colis entre entreprises sont les suivantes :

- **Deutsche Post** (Allemagne) : 25 milliards de francs (depuis le rachat de DHL).
- **TPG** (Pays-Bas) : 17 milliards de francs (en incluant Jet Services).
- **UPS** (Etats-Unis) : 9 milliards de francs.
- **DPD** (Allemagne) : 6,5 milliards de francs.
- **La Poste** (France) : 4,5 milliards de francs.
- **Fedex** (Etats-Unis) : 2 milliards de francs.

Le rachat de Netscape par AOL pourrait influer sur le procès Microsoft

L'ENCEINTE du tribunal de Washington, où se déroule depuis neuf semaines le procès antitrust intenté au fabricant américain de logiciels Microsoft, a connu, mercredi 16 décembre, un nouveau « coup de théâtre ». Le juge Thomas Jackson, qui dirige ce procès, a reconnu que son issue pourrait être *« influencée »* par le rachat du fabricant américain de logiciels d'accès à Internet Netscape par le numéro un mondial des services en ligne, America Online (AOL).

Cette fusion ainsi que l'alliance commerciale envisagée par AOL avec la société Sun *« pourraient constituer un changement significatif »* pour le marché des services sur Internet et *« avoir un effet immédiat sur* [ce] *marché et* [sa] *définition »*, a fait valoir M. Jackson au cours de cette dernière audience avant les vacances de fin d'année. Le juge prenait acte de la motion déposée la semaine dernière par Microsoft afin de pouvoir accéder aux documents relatifs aux projets AOL-Netscape-Sun.

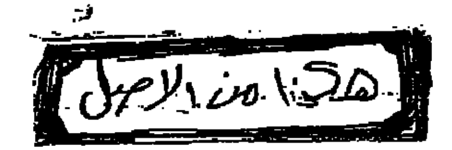
Ce rapprochement entre trois acteurs-clés du monde Internet, mais aussi trois des témoins à charge les plus critiques sur les abus de position dominante de Microsoft, a déjà eu un impact sur le déroulement du procès. Le 7 décembre, l'Etat de Caroline du Sud a retiré sa plainte contre la société dirigée par Bill Gates. Le procureur de cet Etat, qui était associé dans ce procès à dix-neuf autres Etats américains et au gouvernement fédéral, a relevé que le rachat de Netscape par AOL montre que *« les règles de la concurrence fonctionnent »*.

Pour les représentants du ministère américain de la justice, le rachat de Netscape montre au contraire que la société a été victime des pratiques de Microsoft. Mercredi 16 décembre, ils ont réaffirmé que l'alliance AOL-Netscape-Sun ne devrait avoir aucune influence sur les décisions prises à l'encontre de Microsoft... si le gouvernement gagne le procès. Ce dernier reprendra le 4 janvier.

Il s'est achevé mercredi 16 décembre sur une déposition (enregistrée sur vidéo) d'un responsable de Packard Bell-NEC. Celui-ci a expliqué que son entreprise souhaiterait pouvoir offrir des ordinateurs équipés du logiciel d'exploitation Windows 98 mais sans avoir à imposer à ses clients le logiciel d'accès à Internet de Microsoft. Cet argument est allé droit au cœur de l'accusation, qui dénonce la pratique de ventes forcées de la société de M. Gates.

Parallèlement, mercredi, Microsoft a fait appel de la décision d'un tribunal de San Jose (Californie) qui lui a interdit, le 17 novembre, de livrer des logiciels fondés sur le langage de programmation Java de Sun, tant que ceux-ci ne seront pas compatibles avec ce langage.

Philippe Le Cœur (avec AFP et Bloomberg)



هكذا من الأصل

Les Laboratoires Pierre Fabre suppriment 179 emplois

Ce premier plan social illustre les difficultés du groupe pharmaceutique français

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Les Laboratoires Pierre Fabre ont annoncé, mercredi 16 décembre, au comité central d'entreprise, réuni à Castres (Tarn), « *un plan de réorganisation visant à restaurer le niveau de rentabilité de la branche pharmaceutique* », qui pourrait aboutir à la suppression de 179 emplois. Selon Thierry Dieuleveux, porte-parole du groupe, ces 179 suppressions de poste, qui « *ne signifient pas 179 licenciements* », concernent « *les visiteurs médicaux et leur encadrement ainsi que les services de marketing et d'administration des réseaux commerciaux* ». L'impact de ces diminutions de poste concernerait particulièrement les sites de Castres et de Labège, dans le Tarn. Des mesures d'accompagnement et de reclassement seront proposées et la décision finale interviendra en avril, à l'issue de la procédure complète de dialogue avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

C'est la première fois qu'une réduction de l'emploi est annoncée chez Pierre Fabre, qui, au cours des dix dernières années, a multiplié par 2,5 ses effectifs pour atteindre 8 295 salariés, dont 6 370 en France. Pour expliquer cette mesure, la direction invoque la politique gouvernementale de réduction des dépenses de santé. Deux des médicaments du groupe – le Maxepa et le Ribomunyl – ne sont plus remboursés, ce qui représente un manque à gagner de l'ordre de 180 millions de francs. La branche pharmacie réalise les deux tiers du chiffre d'affaires du groupe, soit environ 4 milliards de francs. Les Laboratoires Pierre Fabre mettent aussi en cause le retard que les mises aux normes européennes entraînent pour la commercialisation de leur nouvel anti-dépresseur, Ixel. Au total, selon la direction, l'entreprise doit revoir à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires. La direction a aussi annoncé le départ de Daniel Darbeau, directeur de Pierre Fabre Medicaments, et son remplacement par Jean-Luc Béligard, qui arrivera comme vice-président en janvier 1999.

Jean-Paul Besset

En achetant le numéro un américain des cigares, la Seita convoite la première place mondiale

L'opération ne remet pas en cause la fermeture de l'usine de Morlaix

Alors qu'elle a perdu pied sur le marché français du cigare, l'ex-manufacture nationale de tabac part à l'assaut des Etats-Unis, premier consommateur de cigares et de cigarillos dans le monde. Pour 3 milliards de francs, la Seita achète Consolidated Cigar, leader américain avec des marques comme H. Upmann ou Montecristo, au moment où la mode du « barreau de chaise » est en train de passer outre-Atlantique.

UN MOIS après l'annonce de la fermeture de l'usine de Morlaix, pour cause de déficit de sa branche cigares, la Seita a annoncé, *mercredi 16 décembre*, l'acquisition prochaine, pour près de 3 milliards de francs; du numéro un américain de la spécialité, Consolidated Cigar Holdings. L'accord prévoit qu'une OPA amicale sur 100 % du capital du groupe américain sera lancée « *au plus tard le 22 décembre* », au prix de 17,85 dollars par action, soit un investissement de 530 millions de dollars (2,9 milliards de francs), auquel il faut rajouter 200 millions de dollars pour les dettes.

La Seita a également annoncé le rachat des cigarettes de R. J. Reynolds en Finlande, qui doivent permettre d'accroître le plan de charge des usines françaises de cigarettes dès le printemps prochain. Le comité central d'entreprise a accepté le report au 27 janvier 1999 de la réunion qu'il devait tenir le 12 janvier pour examiner le plan social en cours en France.

Basé en Floride, Consolidated Cigar a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs. Il exploite huit usines dans le monde, dont deux aux Etats-Unis et six en Amérique centrale, et emploie 5 400 personnes. La quasi-totalité de ses ventes sont réalisées sur le marché nord-américain, « *le premier marché mondial du cigare* », souligne la Seita. Sa future filiale y revendique 24 % de parts de marché, avec des marques à la fois de prestige, comme H. Upmann ou Montecristo, et grand public, comme Antonio y Cleopatra.

43 % des ventes à l'international

CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE SEITA 1997 (Nouvel ensemble) en millions de francs

CIGARETTES + SCAFERLATIS (tabac à pipe et à rouler)	64%	5 659
CIGARES	21%	1 903
AUTRES	4%	335
DISTRIBUTION (marge brute)	11%	

TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE : 8 871 millions de francs

Source : Seita

Cette acquisition fera du groupe français « *le premier fabricant mondial de cigares* », avec un volume annuel de 1,6 milliard d'unités. Elle lui apporte « *un important savoir-faire dans le secteur des cigares premium roulés à la main* » et « *des synergies, en termes d'achats de tabac* ». D'un seul coup, l'ex-Manufacture française des tabacs – premier cigarier en France mais jusqu'ici seulement quatrième européen et septième mondial – entre dans la cour des grands, devant le suédois Swedish Match, le cubain Cubatabaco ou les autres américains Swisher et General Cigar. Et aux côtés de l'espagnol Tabacalera, son partenaire depuis la constitution, en février, d'un groupement européen d'intérêt économique, Global Tobacco.

Tabacalera s'était hissé en 1997 au premier rang mondial en rachetant un autre américain, Havatampa, qui détenait alors plus de 22 % du marché américain du cigare. Tabacalera et Seita ont par ailleurs tous les deux des accords privilégiés avec Cubatabaco, dont les produits sont toujours frappés par l'embargo aux Etats-Unis. Le français possède la licence mondiale de commercialisation des cigarillos cubains Mini-Cohibas, tandis que l'espagnol est le propriétaire pour l'Europe de la marque Montecristo.

La nouvelle position de leader de la Seita sera fondée essentiellement sur un marché américain en plein ralentissement, après avoir connu une belle flambée ces dernières années. Alors que les cigarettes sont dans le collimateur de l'administration et des organisations de non-fumeurs américaines, les cigares semblaient avoir été oubliés par les croisés anti-tabac. Le « barreau de chaise » était devenu un phénomène de mode, entretenu par l'ouverture de bars à cigares où s'affichaient, cigare aux lèvres, des stars de Hollywood. Une tendance qui s'est aujourd'hui nettement ralentie. Les actions boursières des principales firmes de cigares se sont effondrées ces derniers mois. Le cours de Consolidated Cigar à Wall Street, qui culminait encore à plus de 44 dollars en octobre, était tombé à moins de 11 dollars le 5 novembre, avant de se reprendre.

La Seita achète donc au bon moment d'un point de vue boursier, mais à la veille d'une nouvelle phase de turbulences sur le marché. Le groupe français compte sur sa nouvelle filiale pour développer « *la production et la commercialisation aux Etats-Unis de sa marque Pléiades* ». Il n'exclut pas de pouvoir exploiter certaines marques grand public de Consolidated Cigar en Europe, où la Seita a perdu pied dans le cigare face à l'offensive de concurrents hollandais ou belges sur le créneau du cigare bon marché.

Pascal Galinier





Préretraites et 35 heures au cœur des négociations chez PSA

LES NÉGOCIATIONS sur les 35 heures pourraient être l'occasion de régler le problème du vieillissement des effectifs dans les usines des deux constructeurs automobiles français. Chez PSA Peugeot-Citroën, où des négociations sur le temps de travail se tiennent depuis le 11 septembre 1998, la direction doit présenter son projet lors d'une réunion, vendredi 18 décembre, dans l'espoir de conclure un accord courant janvier.

35 HEURES

Du côté des syndicats, la réticence est de mise, surtout à la CGT, qui dénonce les « *propositions extrémistes de la direction* » et s'apprête à déposer une pétition signée par 13 000 salariés. La CGT a également menacé de lancer un appel à la grève. Les élections syndicales qui se sont déroulées mardi 15 décembre à Sochaux ont créé un climat propice à la surenchère, mais la direction compte sur la trêve des confiseurs pour appaiser les esprits.

Pour Jean-Martin Folz, la règle du jeu a été clairement énoncée dès le départ. « *Il faudra rechercher dans quelle mesure le coût intrinsèque de la réduction du temps de travail peut être compensé par des gains liés à de nouvelles organisations* », a-t-il déclaré en préambule. Son objectif : créer une « *réserve individuelle de temps* » qui permette de reporter des heures de travail d'un an à l'autre afin de mieux coller aux cycles de vie des véhicules. Or une telle flexibilité inquiète les syndicats qui dénoncent une « *interprétation de la loi sur la durée effective du travail* ». « *Le patronat veut faire pression sur le gouvernement pour obtenir, lors du vote de la seconde loi sur les 35 heures, le droit de moduler les horaires sur plusieurs années* », affirme Bruno Lemerle, délégué CGT. Renault, qui prévoit d'entamer les négociations sur les 35 heures courant janvier, compte déjà sur ce précédent pour faire passer la pilule de la pluriannualisation auprès des syndicats de son groupe.

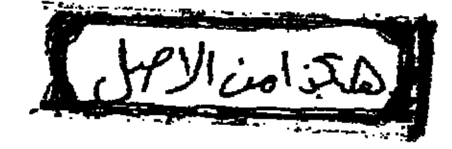
Deuxième point critique de la négociation, le décompte des temps de pause que la direction veut désormais exclure du temps de travail effectif. « *Chez PSA, les 35 heures se traduiraient par un passage de 38 h 30 à 36 h 45* », explique la CFDT. Mais la direction a répété que ses contraintes de compétitivité lui interdisaient de réduire davantage le temps de travail sans baisse de salaire.

LE TROISIÈME ACTEUR

Pour débloquer la situation, direction et syndicats se tournent maintenant vers le ministère du travail qui est, de fait, le troisième acteur de cette négociation. Leur attente ? Un geste en faveur du rajeunissement de la pyramide des âges réclamée par les constructeurs français depuis 1995. Aujourd'hui, la moyenne d'âge dans le groupe atteint 45 ans contre 27 ans pour la nouvelle usine que construit Toyota près de Valenciennes (Nord). En cas de feu vert, PSA bénéficierait d'aides pour faire partir ses travailleurs âgés, moins flexibles, au profit d'une main-d'œuvre plus jeune et plus productive. La direction pourrait alors se montrer plus souple dans les modalités d'application des 35 heures.

Bien que le gouvernement ait répété qu'il n'était pas question de financer des préretraites sur fonds publics, les négociations se poursuivent et Martine Aubry serait désormais prête à affecter un budget pour régler définitivement le problème. Cette décision pourrait être *officialisée dans les jours qui viennent*. Pour attester de sa bonne volonté, PSA a d'ores et déjà annoncé un vaste programme d'embauches. Celui-ci pourrait concerner 5 000 à 6 000 emplois sur un total de 93 300. La ministre considérera-t-elle cet effort comme suffisant ou souhaitera-t-elle aller plus loin ?

Hélène Risser



Des courtiers ont porté plainte contre les dirigeants de l'AFER

Polémique autour de la gestion de cette association qui commercialise de l'assurance-vie

La gestion et la distribution des contrats d'assurance-vie de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER) se trouve, une nouvelle fois, au centre d'une controverse. Pierre Charpenel, l'un des fondateurs de l'AFER, devait démissionner, jeudi matin 17 décembre, du conseil d'administration en signe de protestation. Des courtiers ont déposé une plainte contre les dirigeants de l'association.

L'ASSOCIATION française d'épargne et de retraite (AFER) se trouve, une nouvelle fois, au centre d'une polémique. Créée en 1976, avec pour but de défendre les intérêts des épargnants face aux assureurs, l'AFER compte aujourd'hui quelque 500 000 adhérents et cumule plus de 140 milliards de francs d'actifs gérés. Pierre Charpenel, l'un des fondateurs de l'AFER et administrateur, devait donner sa démission au cours du conseil de jeudi 17 décembre, pour éviter d'éventuelles *« actions pénales »*. Parallèlement, des courtiers ont porté plainte pour *« délit d'extorsion, abus de confiance, faux, usage de faux, et abus de confiance »* auprès du Tribunal de grande instance de Paris.

Déjà, lors de l'assemblée générale d'avril, Gérard Athias, fondateur et président de l'AFER, et André Le Saux, secrétaire-trésorier, avaient été interpellés par une dizaine de contestataires. Ils dénoncent le mode de gestion et de distribution de l'AFER et critiquent l'appellation d'association à but non lucratif, en opposition, selon eux, avec les pratiques des dirigeants visant à leur enrichissement personnel. Les raisons de cette grogne sont multiples. Elles sont d'abord conjoncturelles. L'année 1998 n'aura pas été bonne : la collecte a fléchi d'environ 30 %, à moins de 10 milliards de francs, après une année 1997 pas brillante, avec une collecte en baisse de 9,1 % à 12,9 milliards. Ce chiffre s'explique en partie par un environnement moins favorable – le marché français a baissé de 12 % en assurance-vie –, en raison d'une fiscalité moins avantageuse. Ensuite, l'AFER a abaissé, depuis le 1er avril, les frais d'entrée de ses contrats d'assurance-vie de 4,525 % à 3 %, les frais sur l'épargne gérée restant à 0,475 %, ce qui a entraîné une diminution des commissions et pénalisé les distributeurs quasi exclusifs du produit.

Autre raison de la colère des courtiers, les deux dirigeants ont révélé en début d'année avoir racheté, à titre personnel, en janvier 1998, 25 % de la Société d'épargne viagère (SEV) à Suez, pour 250 millions de francs. SEV, détenue à 75 % par Abeille Vie (filiale à 100 % de Commercial Union France), gère les fonds de l'AFER. Cette annonce avait à l'époque outré certains adhérents et courtiers. Au-delà d'une rémunération normale des dirigeants et de la récompense de leur réussite, l'importance des sommes engagées a choqué.

POUPÉES RUSSES

Autre symptôme de la contestation, une association a été créée, SOS Principes AFER, qui regroupe une centaine d'adhérents, présidée par François Nocaudie, courtier qui mène depuis plusieurs années la fronde contre les dirigeants de l'AFER. Ce dernier a d'ailleurs estimé que l'intéressement cumulé par les deux dirigeants se situe en fait entre 500 millions et 1 milliard de francs en onze ans. Selon lui, un montage juridique jugé *« opaque »* du système de distribution, *via* Sinafer, société en nom collectif, chargée de distribuer les contrats AFER, et une société en participation qui lui est adossée, détenue à 90 % par les dirigeants de l'AFER, permet de ne pas remonter les bénéfices dans l'association. Aux côtés de l'association AFER, de Sinafer, coexistent la SEV et le GIE AFER, groupement d'intérêt économique qui gère administrativement les contrats. Un véritable système de poupées russes !

Commercial Union France, interrogé, avoue ne pas être inquiet, affirmant que cette grogne *« ne concerne en rien l'épargne des assurés »*. L'assureur avait passé un accord avec les courtiers pour mettre en place un commissionnement sur les encours, afin de compenser la baisse de leurs revenus. Mais le protocole d'accord précisait que tout courtier qui *« porterait atteinte à la réputation de l'AFER s'exclurait lui-même du bénéfice »* de cette clause. En clair, cela évitait toute tentative de dénigrement, ce que les courtiers critiquent vivement. Gérard Athias estime, pour sa part, *« avoir pris la part du risque et que l'épargne des assurés est défendue »*.

Pascale Santi

La privatisation du Crédit foncier lancée au printemps 1999

DE LA MÉTHODE avant toute chose... Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, va tenter d'appliquer ses principes en matière de privatisation au cas difficile du Crédit foncier de France (CFF). Dans un communiqué diffusé mercredi 16 décembre, Bercy a donné le nouveau calendrier des opérations qui doivent permettre à l'Etat de vendre, enfin, le « Foncier ». L'Etat va recapitaliser l'établissement, qui fonctionne depuis trois ans sans respecter les normes réglementaires de solvabilité, à hauteur de *« 2 milliards de francs maximum »*. Avant la fin du premier trimestre 1999, le Foncier devra être *« restructuré »*, pour être mis en vente au cours du deuxième trimestre, dès que la Commission européenne aura donné son feu vert à la recapitalisation.

Contrairement à la dernière procédure, qui se voulait informelle, la méthode choisie ressemble à celle d'une privatisation classique, avec cahier des charges, dans le cadre d'une procédure *« ouverte, transparente et non discriminatoire »*. Bercy évite le mot privatisation, les titres Crédit foncier n'étant pas détenus par l'Etat directement, mais par les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations, qui avancera sans doute le montant de la recapitalisation. Le ministère s'engage à maintenir un dialogue approfondi avec les représentants du personnel et les dirigeants du CFF pendant la phase d'adossement.

STATUTS SIMPLIFIÉS

Pour les rassurer, Bercy s'engage à *« préserver l'intégrité du Crédit foncier »*, qui ne sera *« pas démantelé »*. Ses statuts seront simplifiés et ses dirigeants ne seront plus nommés par décret en conseil des ministres. Une filiale spécialisée au statut de société de crédit foncier, dans le cadre de la nouvelle législation sur la sécurité et l'épargne financière, sera créée et regroupera la quasi-totalité du bilan du Foncier (230 milliards de francs sur 300 milliards). Elle portera aussi les nouveaux prêts

De nouveaux actionnaires entreront au tour de table de la société de caution Crédit logement, dans le cadre d'un schéma qui reste à définir. Quant au patrimoine immobilier, il a déjà été restructuré avec l'apport de l'Immobilière foncier Madeleine à la filiale cotée du CFF, Immeubles de France.

S. F.

Dialogue poli entre M. Strauss-Kahn et l'Association française des banques

L'AMBIANCE aurait pu tourner à l'aigre, mercredi 16 décembre, au Pavillon d'Armenonville du bois de Boulogne à Paris, où les banquiers recevaient le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, pour le dîner annuel de l'Association française des banques (AFB). Mais M. Strauss-Kahn, comme Michel Freyche, le président de l'AFB récemment reconduit, ont veillé à tenir des propos policés.

Le ministre a pris soin de ne pas attaquer frontalement les banquiers pour leur reprocher l'enlisement des négocations sur la réduction du temps de travail. Il a simplement regretté qu'ils ne partagent pas sa *« conviction sur l'intérêt de cette démarche »*, et continue d'espérer le succès des négociations en cours. M. Freyche, refusant de se bercer d'illusions, a juste constaté qu'*« à ce jour, rien n'est acquis »*, soulignant que *« toute charge additionnelle sur le coût de main-d'œuvre, non compensée, est clairement une incitation à une contraction supplémentaire des emplois »*. Bercy reconnaît que la voie est étroite.

Une fois de plus, le président de l'AFB a plaidé pour la fin de certains distorsions de concurrence ou d'impôts qui pénalisent les banques, et pour une baisse des taux réglementés (Livret A, Codevi, PEL).

Mais il a pris soin de ne pas insister sur ces sujets qui agacent le ministre, saluant même la création d'un comité des sages chargé de gérer l'évolution des taux, sujet à débat. Il est resté discret sur l'éventuelle création d'une *« maison commune de la profession bancaire »* que demande le ministre, intégrant entre autres le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne et les banques commerciales AFB.

M. Strauss-Kahn n'est pas parti sans faire un geste en faveur des banquiers. Celui-ci ne vient pas tant du *« contrat de mutation »* qu'il propose aux banques et dans lequel il s'engage notamment à se battre pour *« le grand marché européen des services financiers »*, que de la réforme du régime fiscal des provisions pour risques-pays qui sera modernisé pour l'arrêté des comptes 1998.

Sophie Fay

GEC-Marconi retarde l'accord européen dans les satellites

L'ACCORD sur les satellites qui doit réunir les activités de Matra Marconi Space (MMS), Daimler Chrysler Aerospace (DASA) et Alenia (*Le Monde* du 12 décembre) était suspendu, jeudi 17 décembre, à sa signature par GEC-Marconi. Le groupe britannique, actionnaire à 49 % de MMS, doit donner son aval à cette fusion qui donnera naissance au numéro un européen de l'industrie spatiale, numéro trois mondial derrière les américains Lockheed Martin et Raytheon-Hughes.

Les dirigeants de GEC-Marconi ont indiqué à leurs partenaires qu'ils souhaitent définir une stratégie globale de leur groupe d'électronique de défense avant de valider l'accord sur les satellites. Le britannique examine, ces jours-ci, les perspectives qui seraient offertes par un rapprochement avec un groupe américain, avec son compatriote British Aerospace, voire avec son équivalent français, Thomson-CSF.

Le comité central d'entreprise de la SNCF vote contre le projet de budget 1999

A LA GRANDE DÉCEPTION de la direction qui s'attendait à un plus grand nombre d'abstentions, les membres du comité central d'entreprise de la SNCF ont voté, mercredi 16 décembre, contre le projet de budget 1999. *« Avec dix-sept voix contre et trois abstentions, on a eu un vote voisin de celui des années précédentes alors que ce budget marque une rupture totale avec ceux des exercices précédents »*, a déclaré au *Monde*, Pierre Vieu, directeur des ressources humaines de l'entreprise ferroviaire. *« Pour la première fois depuis dix-sept ans, on présente un budget qui comporte un double équilibre, à la fois financier et sur les effectifs. C'est en effet la cinquième fois depuis la dernière guerre, que le budget ne comporte pas de suppressions d'emploi. Souvent, les organisations syndicales nous demandent un signe, on aurait aimé qu'aujourd'hui, elles en fassent un ! »* a-t-il ajouté.

Toyota fermerait une usine au Japon

TOYOTA pourrait fermer une usine au Japon pour la première fois de son histoire. C'est l'usine de montage de Kanto Auto Works, construite en 1961 dans la banlieue de Tokyo, qui serait visée. Cette société affiliée, dont Toyota détient 48,9 %, monte les berlines Corolla et Sprinter. L'arrêt de son activité pourrait intervenir au milieu de l'an 2000, dans le cadre de la réduction de la capacité de production au Japon décidée par le constructeur pour faire face au recul de son marché national.

L'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA) a indiqué, jeudi 17 décembre à Tokyo, qu'elle n'attendait qu'un léger rebond des ventes en 1999. Celles-ci atteindraient 6,05 milliards d'unités, soit 2,5 % de plus que cette année, alors qu'elles ont baissé de 12,3 % en 1998. En comptant ses filiales Hino (poids-lourds), Daihatsu (mini-voitures) et Kanto Auto Works, le groupe Toyota dispose de vingt usines dans l'archipel.

Renault regroupe ses fournisseurs à Sandouville

RENAULT a annoncé, mercredi 16 décembre, l'ouverture en août 1999 d'un parc industriel regroupant cinq de ses principaux équipementiers sur son site de Sandouville (Seine-Maritime), spécialisé dans le haut de gamme de la marque. Ce qui représentera un investissement de 100 millions de francs, dont 20 % seront à la charge des collectivités locales. Cinq cents emplois seront créés chez les équipementiers concernés (Faurecia, Inoplast, Irausa, Sommer Allibert et UTA).

L'implantation des fournisseurs au plus près des chaînes de montage offre des avantages en terme de logistique et permet un approvisionnement en temps réel. Renault étudie l'implantation de parcs industriels fournisseurs sur d'autres sites. Le constructeur a aussi prévu d'investir à Sandouville 4 milliards de francs pour les futurs modèles haut de gamme qui remplaceront les Espace, Laguna et Safrane.

Première restructuration bancaire à Hong-Kong

LA PUISSANTE banque publique singapourienne Development Bank of Singapore (DBS) va prendre le contrôle à 65 % de Kwong On Bank, une petite banque de Hongkong appartenant à la famille Leung, pour plus de 1,6 milliard de francs. Cette acquisition, qui lui donne l'accès à trente-trois succursales sur le territoire, marque une nette accélération de la montée en puissance de la DBS dans la région après la prise de contrôle de la Thai Danu Bank en Thaïlande, la prise de participation dans la Bank of South East Asia aux Philippines et la DBS Buana Bank en Indonésie. Elle marque également le début de la restructuration du secteur bancaire à Hongkong, les plus petites banques ayant été les plus touchées par la montée des créances douteuses. Le néerlandais ABN Amro, Bank America et la banque de Hongkong Doa Heng Bank étaient également sur les rangs. – (*Corresp.*)



La presse régionale commence à s'intéresser à la télévision locale

L'autorisation, pour les chaînes locales, de diffuser de la publicité en faveur de la grande distribution est étudiée par le gouvernement. Cela changerait l'économie de ces petites télévisions, jusque-là peu rentables et considérées comme des concurrentes par les quotidiens régionaux

LES JOURNAUX régionaux apprivoisent lentement le phénomène des télévisions locales. Les responsables du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) ont étudié, mardi 15 décembre, les différents documents, préparés par sa commission du développement. Aucune position commune ne s'est dégagée. « *Il appartient désormais à certains éditeurs de se regrouper pour poursuivre ce travail* », commente un participant.

Les réunions qui se tiendront dans les prochaines semaines entre les responsables de certains titres seront déterminantes. « *Il est clair, par exemple, que pour nous le projet n'est viable que dans la mesure où il y aurait une syndication publicitaire regroupant une dizaine de télévisions* », précise un responsable d'un quotidien régional.

La Montagne sera un des premiers concernés. En effet, Clermont-Ferrand est, avec Tours, Les Sables-d'Olonne et Luçon, dans le sud de la Vendée, une des villes où le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a lancé, le 19 novembre, un appel à candidatures. Quatre sites retenus sur la dizaine réclamée. Le CSA justifie sa prudence par « *la situation financière très difficile* » de certaines expériences et surtout par la volonté *de ne pas empêcher l'éventuel développement* du numérique hertzien.

Du côté du gouvernement, Catherine Trautmann, ministre de la communication avait demandé à Michel Françaix, député et Jacques Vistel, haut fonctionnaire, un rapport sur ce sujet. En matière financière, les auteurs prônent l'accès à la publicité en faveur de la distribution et la possibilité pour les collectivités territoriales d'accorder des subventions limitées ; en matière technique, ils soulignent la pénurie des fréquences et suggèrent que soit étudiée la cession des fréquences attribuées aux armées ; sur le contenu, ils préconisent une priorité aux informations locales et ils s'opposent à toute syndication de programmes. Enfin, ils estiment que « *la meilleure voie d'entrée de la presse quotidienne régionale dans l'audiovisuel est constituée par les télévisions locales* ».

La presse quotidienne régionale est complexée par le souvenir de son échec dans les radios ; elle est divisée en raison des relations que certains entretiennent avec M 6, qui pratique des décrochages locaux ; enfin, elle est peu imaginative quant à la manière dont les télévisions locales pourraient être un remède à la baisse de son audience et de son influence auprès des jeunes.

« DES BOUTS DE FICELLE ».

Jusqu'ici les exemples en matière de télévisions locales vont de la minuscule PME aux grands groupes de l'audiovisuel, en passant par les collectivités territoriales. Depuis plusieurs années, certaines ont obtenu du CSA des autorisations temporaires d'émettre. Aux Sables-d'Olonne, *l'ancien cadre de banque Guy Barrier* et sa famille produisent Télé 102, qui diffuse sur trois communes. Depuis 1992, il obtient des autorisations temporaires. Il fabrique une heure d'émission, rediffusée vingt-quatre fois. Coût : *30 000 francs par mois. A Bordeaux*, Philippe Claval, fondateur de TVM reconnaît aussi qu'il se débrouille « *avec des bouts de ficelle* ». Il fabrique une heure de programme par jour autour des manifestations culturelles, sportives, d'un bulletin d'informations locales et d'une émissison de vingt minutes réalisée avec des invités. *Budget : 10 millions de francs par* an, dans l'hypothèse d'une autorisation permanente.

LA TENTATION DES DÉCROCHAGES

Les ambitions des chaines câblées sont du même ordre. Selon *le Guide pratique des télévisions de proximité*, que viennent de publier trois associations d'opérateurs du câble, le budget peut varier de 100 000 francs à 9 millions de francs par an. Les quelque 90 télévisions locales diffusées sur le *câble sont souvent subventionnées* par les collectivités locales ou les constructeurs de réseaux câblés. Elles peuvent prendre quatre formes juridiques : régies municipales, structures associatives, SARL, société d'économie mixte. *La télévision de Rennes* est une des plus anciennes ; elle produit un journal de treize minutes. Son budget s'élève à 6 millions de francs dont 3 millions proviennent de la municipalité, 2,5 millions de l'opérateur. « *20 % des téléspectateurs regardent leur télévision locale chaque jour, et 40 % plusieurs fois par semaine* », assure Patrick Vuitton, président de l'Union des télévisions locales du câble. Il *n'empêche qu'aujourd'hui* certaines chaines câblées connaissent des difficultés : la ville d'Avignon a fermé la sienne et France Télécom a décidé d'arrêter Canal Marseille.

Les télévisions locales constituent aussi un terrain de concurrence pour les grands groupes de l'audiovisuel. Premier arrivé dans ce secteur, Vivendi a décidé de céder Télé Lyon Métropole et Télé Toulouse. Mais pas question que cela profite à ses concurrents. « *On doit éviter absolument la mainmise de TF 1 et M 6 sur les télévisions locales, parce que sous prétexte de décrochages, on tuerait la vraie vie, la signification même des télévisions locales* », avertit Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi. La loi, toujours en attente, devra régler cette question des décrochages, pratiqués par M 6 et envisagés par TF 1, pour éviter que ces chaînes nationales ramassent le pactole de la publicité locale.

Françoise Chirot

Un marché publicitaire de 50 milliards de francs

La bataille porte sur les 50 milliards de francs du marché publicitaire local, soit un tiers du gâteau national. Selon les études de France Pub, les entreprises nationales représentent 58 % de ce marché local. Les annonceurs locaux se partagent les 42 % restants. Au niveau local, deux familles prédominent et représentent près de 60 % du marché : le commerce de détail (16 milliards de francs) et les services (12 milliards).

La distribution est le plus gros d'entre eux, avec des investissements qui se situent entre 32 milliards et 50 milliards de francs. Les grandes surfaces représentent, à elles seules, 22 milliards. En ce qui concerne les annonceurs nationaux, 44 % d'entre ceux qui investissent sur le marché local envisagent d'augmenter leur participation.

Le laboratoire de Télé Lyon Métropole

UN DÉBAT avec Raymond Barre, maire de Lyon, une visite des archives départementales, la météo, la vie des entreprises : tels sont quelques-uns des sujets développés dans les deux heures de « *production fraîche* » que diffuse, chaque jour entre 7 h 30 et 0 h 30, Télé Lyon Métropole. « *TLM est la version télé de la presse quotidienne régionale. En 1993, nous avons fait une refonte de la ligne éditoriale, désormais orientée sur l'information et les magazines de proximité* », explique Louis-Bertrand Raffour, directeur d'Havas Images et grand défenseur des télés locales indépendantes, « *destinées à fédérer, à enraciner* ».

400 000 SPECTATEURS

Cette télévision lyonnaise revendique plus de 400 000téléspectateurs. Pas question pour elle de singer les chaînes généralistes : TLM ne programme ni fictions ni documentaires. Ses priorités sont les informations locales et les services. A ses téléspectateurs qu'*elle* sait zappeurs, elle offre un journal *de vingt minutes, des flashes*, plusieurs magazines qui traitent de l'emploi, des questions scolaires et étudiantes, de la vie des quartiers, des loisirs, des spectacles, de la mode, etc. Chaque émission est diffusée six fois en moyenne.

Installée dans un ancien hangar réaménagé, TLM emploie cinquante personnes. En 1998, la publicité (une heure par jour) a rapporté 10 millions de francs, pour un budget de 18,5 millions de francs. A part les 10 % d'annon*ceurs nationaux, la presque totalité* des clients sont des locaux, issus pour la plupart de la distribution.

Lancée en 1988, TLM a constitué un laboratoire de ce que peut être ce type de télévision de proximité, mais elle a connu plusieurs avatars dans son capital. Aujourd'hui, elle est détenue par le Crédit agricole (2 %) *Le Progrès* (7 %), des investisseurs locaux (10 %) et surtout le groupe Vivendi (49,9 %), qui cherche à se désengager. Les candidats à la reprise sont Claude Berda, un groupe d'investisseurs locaux et surtout *Le Progrès*, avec lequel les discussions semblent avancées.

F. Ch.

Le personnel de « La Voix du Nord » manifeste son inquiétude

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du personnel de *La Voix du Nord* a réuni entre deux cent cinquante et trois cents personnes, mercredi 16 décembre sur le site de la Pilaterie, près de Lille. L'intersyndicale a exprimé ses inquiétudes sur le maintien des emplois, des sites et des agences, la pérennité des titres, l'identité des rédactions et le pluralisme rédactionnel après l'entrée du groupe belge Rossel dans le capital de l'entreprise. « *S'il n'y a pas de problème là-dessus, nous voulons un texte signé, de vrais garanties* », a dit Pierre Desfassiaux, délégué du Syndicat national des journalistes (SNJ) et président de l'intersyndicale.

L'intersyndicale maintient son intention de contester la légalité de la possession de 33 % d'un titre français par un quotidien étranger et de remettre en cause les rachats d'actions opérés par le PDG Jean-Louis Prévost et ses proches. Un comité d'accueil devait être constitué, jeudi matin devant *La Voix du Nord*, pour les membres *du conseil de surveillance* qui doivent se prononcer sur la cession à une filiale du Crédit agricole du Nord, *Camnor, de six cents* actions rachetées aux petits porteurs. Le groupe Rossel contrôlerait déjà 43 % des actions, et beaucoup pensent qu'il a assez de promesses de ventes pour prétendre aux 66,6 % qui le rendraient totalement maître du groupe nordiste. – (*Corresp. reg.*)

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la chaine info de Canal Plus** « *verra le jour en novembre 1999* », a confirmé Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée, dans un entretien au magazine *L'Expansion*, du jeudi 17 décembre : « *Le poids de TF 1 dans l'information tend à devenir très fort. Je souhaite donc que notre groupe présente à ses clients une vraie alternative.* »

■ **Canal Plus Polska lance un bouquet numérique** en Pologne avec la télévision publique polonaise, les chaînes privées Polsat et Nasza Telewizja et le câblo-opérateur Aster City. Avec 840 millions de francs de budget, Polska Platforma Cyfrowa (PTC) diffusera quinze chaînes et trente radios. – (*AFP.*)

■ **La télévision publique espagnole (RTVE) va sortir du bouquet numérique Via Digital** dont elle détient 17 %, a annoncé, mercredi 16 décembre, Pio Cabanillas, directeur général de la RTVE : « *C'est une décision stratégique de ne lier la RTVE à aucune plate-forme numérique.* » – (*AFP.*)

■ **PRIX : le onzième prix Pierre Lazareff-Press Club de France** a été attribué, mercredi 16 décembre, à Annick Le Floc'Hmoan, grand reporter à *Elle*, pour son reportage intitulé « Les Femmes afghanes ».

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THOMSON-CSF : le groupe français a annoncé** mercredi 16 décembre que la fusion de ses activités Radars/contre-mesures et Electronique de missiles avec celles de Dassault Electronique donnera naissance, le 1er janvier 1999, à Thomson-CSF Detexis (8,2 milliards de francs de chiffre d'affaires). La nouvelle entité prévoit de supprimer 1 130 emplois sur 7 200 personnes.

● **BMW : le constructeur automobile allemand** pourrait enregistrer une baisse de 17 % de ses résultats 1998, selon le *Wall Street Journal* du 17 décembre. Les pertes de sa filiale anglaise Rover, de son activité de leasing et les coûts de sa nouvelle organisation sociale en Grande-Bretagne pourraient l'amener à provisionner entre 140 et 200 millions de marks (entre 500 et 700 millions de francs) de charges exceptionnelles, selon les analystes

● **MERCK : le groupe américain de pharmacie** a acquis, mercredi, 57 % de Lexigen pharmaceuticals, société de biotechnologie, spécialisée dans les traitements anticancéreux. C'est le deuxième rachat de Merck dans les biotechnologies de la semaine.

● **CHIMIE : le patronat et les syndicats** du secteur (250 000 salariés) ont décidé de se rencontrer le 6 janvier pour une nouvelle et dernière réunion de négociations sur les 35 heures. La rencontre de mercredi 16 décembre, censée être la dernière, a avancé moins vite que prévu. *« Mise à part la CGT, les syndicats n'apparaissent pas résolument hostiles aux propositions patronales »*, précise un proche du dossier.

SERVICES

● **BIC : le fabricant de stylos, de rasoirs et de briquets jetables** a lancé, jeudi 17 décembre, un plan de réorganisation en Europe, qui devrait se traduire par une charge de 350 millions de francs, financés en partie par des cessions d'actifs. Bic prévoit aussi d'investir 360 millions de francs pour moderniser son outil de production. La suppression de 280 postes est annoncée.

● **BOLLORÉ : Vincent Bolloré** est proche d'atteindre son objectif de détenir 20 % du capital de Pathé. Mercredi 16 décembre, plus de 448 000 titres Pathé, soit l'équivalent de 5,82 % du capital ont changé de main au cours de la séance, propulsant l'action à son plus haut à 1 559 francs.

● **SEITA : le groupe de tabac français** a acheté le leader des cigares aux Etats-Unis *(lire p. 17)*

● **RAILTRACK : la Cour des comptes britannique (National Audit Office)** a publié mercredi 16 décembre un rapport sévère sur les conditions de privatisation de la compagnie ferroviaire anglaise. La vente de Railtrack, selon elle, représenterait un manque à gagner de 1,5 milliard de livres (14 milliards de francs) pour les contribuables anglais.

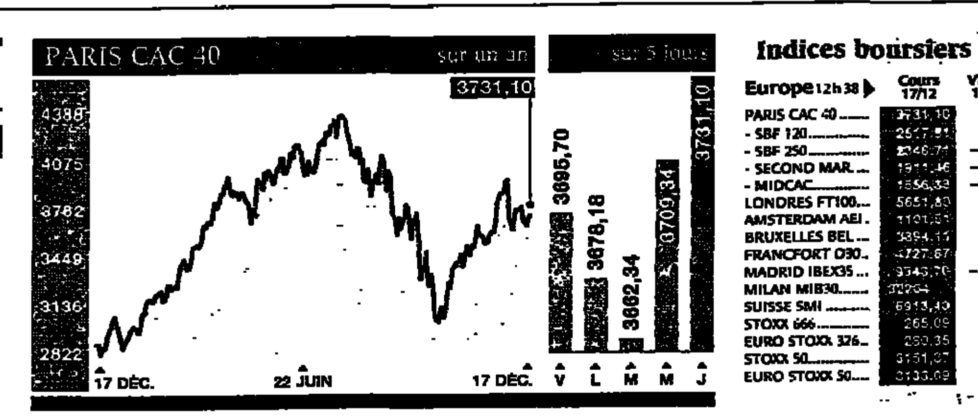
● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur français** a annoncé le 16 décembre une baisse de 20 % en moyenne du tarif d'accès à Internet pour les entreprises.

FINANCE

● **BARCLAYS : la banque britannique** va verser 3,6 millions de dollars (20 millions de francs) de compensation pour les comptes juifs saisis par les nazis durant la seconde guerre mondiale dans sa filiale française, rapporte, jeudi 17 décembre, le quotidien britannique *Financial Times*.

● **EDMOND DE ROTHSCHILD : le vice-président de Cerus, Michel Cicurel**, cinquante et un ans, rejoint le groupe financier. Il devrait être nommé président des directoires de la compagnie financière Saint-Honoré et de la compagnie financière Edmond de Rothschild banque.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».** www.lemonde.fr/bourse



Indices boursiers

Europe 12h38 ▶	Cours 17/12	Var. % 16/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3731,10	0,64	24,42
- SBF 120	[illegible]	0,46	22,72
- SBF 250	[illegible]	−0,40	20,76
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,31	5,60
- MIDCAC	[illegible]	−0,48	−2,02
LONDRES FT100	5651,83	0,38	10,05
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,40	20,56
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,46	40,34
FRANCFORT D30	4727,67	1,38	11,25
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,20	28,78
MILAN MIB30	[illegible]	0,12	29,12
SUISSE SMI	5913,40	0,89	10,34
STOXX 666	265,09	0,46	—
EURO STOXX 326	250,35	0,65	—
STOXX 50	[illegible]	0,60	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,80	—

Monde ▶	Cours 16/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	1,47	11,57
- SP 500	[illegible]	1,90	19,83
- NASDAQ	[illegible]	2,32	28,16
BUENOS-AIRES M.		—	—
JOHANNESBURG	[illegible]	0,46	−20,66
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,97	−34,53
SANTIAGO IPSA		—	—
SAO PAULO BOU.		—	—
TORONTO FSE I.		—	—
ASIE 10h15	**17/12**	**16/12**	**31/12**
BANGKOK SET	[illegible]	−1,82	−4,35
HONGKONG H.	[illegible]	−0,14	−7,31
SÉOUL	[illegible]	−5,06	44,95
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,67	−9,85
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,35	3,09
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,61	−7,62

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 16/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
SAUPIQUET (NS	[illegible]	+6,89	−29,80
BOUYGUES OFFS	[illegible]	+6,67	−49,26
HAVAS ADVERTI	[illegible]	+6,15	+13,96
REMY COINTREA	[illegible]	+6,01	−13,62
PERNOD-RICARD	[illegible]	+5,74	−1,69
OLIPAR	[illegible]	+5,26	−30,07
CLUB MEDITERR	[illegible]	+5	+0,50
STRAFOR FACOM	[illegible]	+4,90	−18,09
S.I.T.A	[illegible]	+4,37	+20,43
S.E.B.	[illegible]	+4,22	−44,10

Baisses ▶	Cours 16/12	Var. % 15/12	Var. % 31/12
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	−6,90	+109,09
CGIP	[illegible]	−6,44	+27,77
DMC (DOLLFUS	[illegible]	−5,38	−40,65
BERTRAND FAUR	[illegible]	−4,71	−15,37
EIFFAGE	[illegible]	−4,52	+66,65
CHARGEURS	[illegible]	−3,77	−23,61
GASCOGNE	[illegible]	−3,12	—
CAP GEMINI	[illegible]	−3,11	+69
ALCATEL	[illegible]	−2,86	−15,55
VALEO	[illegible]	−2,85	−0,04

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LES VALEURS françaises étaient en progression à la mi-séance, jeudi 17 décembre. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,79 % à 3 736,92 points. Après les frappes américaines et britanniques en Irak, la hausse des cours du pétrole et la bonne tenue du dollar, devise refuge, ont soutenu la tendance. Les valeurs pétrolières et parapétrolières ont été naturellement très recherchées par les opérateurs. Coflexip a gagné 4,5 %, Géophysique s'est apprécié de 2,7 % et Elf Aquitaine a progressé de 1,6 %. Sodexho Alliance a gagné 2,3 % après l'annonce d'un bénéfice en hausse de 2 % à 550 millions de francs. En revanche, BIC, qui doit provisionner 210 millions de francs au second semestre 1998 pour des suppressions d'emplois a cédé 1 %. L'action Seita a également perdu 0,6 %. Le fabricant de cigarettes a annoncé l'achat de Consolidated Cigar Holdings.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort était quasimment inchangé à l'ouverture, jeudi 17 décembre, progressant de 0,03 % à 4 688,26 points. BMW cédait 1,8 % après que le *Wall Street Journal* eut fait état de pertes probables au niveau de certaines activités de sa filiale Rover.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres a terminé en nette progression de 1,32 %, à 5 630,4 points, à l'issue de la séance du mercredi 16 décembre. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, pour le deuxième mois consécutif, a conforté les anticipations de prochaine baisse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre. La firme d'édition Reed, qui suscite, selon des rumeurs, l'intérêt de Microsoft, a vu son cours s'apprécier de 7,7 %.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé en progression de 0,22 %, à 14 126,99 points, jeudi 17 décembre. L'intervention de fonds de pension publics a soutenu la tendance, alors que les valeurs exportatrices s'étaient montrées affectées par la faiblesse du dollar.

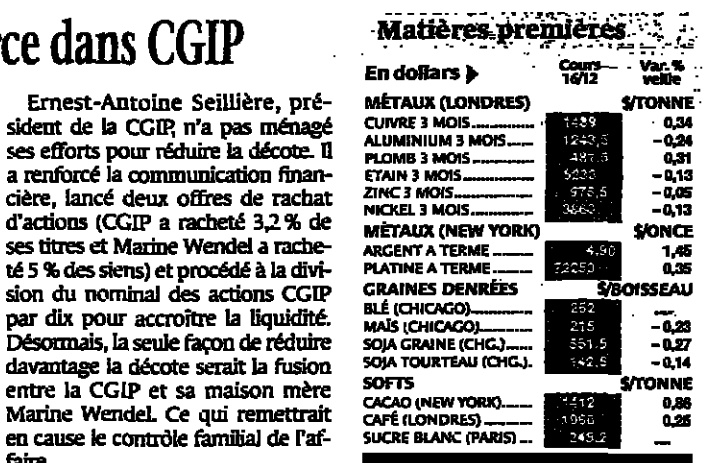
NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a cédé 0,37 %, mercredi 16 décembre, à 8 790,60 points. Dans l'attente d'une attaque américaine contre l'Irak, les opérateurs ont continué à afficher leur pessimisme face à la menace d'un vote de destitution à l'encontre du président Clinton. La tension dans le golfe Persique, en provoquant la hausse du prix du baril, a profité aux valeurs pétrolières, notamment Exxon (+2 %), Mobil et Amoco (+1,7 %), et Chevron (+1,3 %).

Valeur du jour : Warburg se renforce dans CGIP

LES ACTIONNAIRES se rebellent contre les décotes. En début de semaine, Vincent Bolloré s'invitait dans le capital de Pathé, nettement sous-évalué à ses yeux. Mercredi 16 décembre, c'est au tour de la banque d'investissement Warburg Dillon Read d'annoncer le franchissement en hausse du seuil de 10 % dans le capital de la CGIP et de sa maison mère Marine Wendel. Actionnaire de la CGIP depuis deux ans, la banque a clairement annoncé ses intentions : acquérir des actions supplémentaires de Marine Wendel et CGIP et faire des propositions aux directions des deux sociétés pour aboutir à la réduction des décotes boursières.

La CGIP est une holding de participations industrielles ayant pour actifs essentiels 26,3 % de la société de services informatiques Cap Gemini (évalués à 14 milliards de francs) et 20,2 % de l'équipementier Valeo (estimés à 6,7 milliards). Le solde est composé de participations dans Biomérieux Alliance (33,2 %), dans le Bureau Véritas (34,5 %) et dans Orange Nassau. Au total, l'actif net réévalué de la CGIP est estimé à environ 410 francs, ce qui fait ressortir une décote de 33 % par rapport au cours de l'action. Marc Mozzi, analyste chez BNP Equities, souligne toutefois qu'*« en un an la décote a été réduite de 10 points et qu'elle est actuellement la plus faible des sociétés de portefeuille cotées à Paris »*.



Ernest-Antoine Seillière, président de la CGIP, n'a pas ménagé ses efforts pour réduire la décote. Il a renforcé la communication financière, lancé deux offres de rachat d'actions (CGIP a racheté 3,2 % de ses titres et Marine Wendel a racheté 5 % des siens) et procédé à la division du nominal des actions CGIP par dix pour accroître la liquidité. Désormais, la seule façon de réduire davantage la décote serait la fusion entre la CGIP et sa maison mère Marine Wendel. Ce qui remettrait en cause le contrôle familial de l'affaire.

Aujourd'hui, les 650 membres de la famille Wendel détiennent 50 % de la holding Marine Wendel, qui contrôle elle-même 48,6 % du capital et 65,5 % des droits de vote de la CGIP. La fusion des deux entités rendrait la CGIP opéable. Toutefois, Ernest-Antoine Seillière rappelle que le contrôle familial est un aspect fondamental de CGIP. Il permet de prendre des participations dans des sociétés non cotées à des niveaux de valorisation très faibles, pour ensuite accompagner leur développement. Ce fut le cas pour Cap Gemini, Biomérieux et le Bureau Véritas. Et c'est également le cas pour Hebdo Mag International, leader mondial des annonces classées, qui vient d'accueillir la CGIP à hauteur de 29 % dans son capital.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 16/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,34
ALUMINIUM 3 MOIS	1243,5	−0,24
PLOMB 3 MOIS	487,5	0,31
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,13
ZINC 3 MOIS	975,5	−0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,13
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,90	1,45
PLATINE A TERME	[illegible]	0,35
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	252	—
MAÏS (CHICAGO)	215	−0,23
SOJA GRAINE (CHG.)	551,5	−0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,14
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,86
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,25
SUCRE BLANC (PARIS)	249,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 16/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	5,87
WTI (NEW YORK)	12,1	4,76
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	1,48

Or

En francs ▶	Cours 16/12	Var % 15/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,95
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,19
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,93
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,66
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−1,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+0,60
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	−3,59

MONNAIES

● **Dollar** : la monnaie américaine refluait légèrement, jeudi 17 décembre, en début de matinée, après avoir bondi, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la suite des frappes aériennes lancées par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne contre l'Irak.

Il cotait 1,6651 mark et 5,5860 francs, après être monté jusqu'à 1,6750 mark et 5,61 francs, à New York, la veille, en fin de séance. Selon les experts, le billet vert devrait rester pénalisé par les signes d'instabilité financière en Amérique latine qui risquent d'affecter l'économie américaine. Mercredi, la Bourse brésilienne a perdu 4,6 % alors que les autorités monétaires se montrent dans l'incapacité de réduire rapidement les taux d'intérêt pour stopper la récession qui gagne l'économie du pays. Les cambistes s'inquiètent aussi du niveau du déficit commercial des Etats-Unis qui devait être publié jeudi dans la journée.

Cours de change

17/12 12h38 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,58	6,58	9,37	4,15	2,98	4,80	0,34	3,35	....
DM	1,68	1,96	2,79	1,24	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1646,45	1945,58	2762,08	1226,29	878,74	1415,94	....	990,28	295,33
YEN (100)	116,24	137,42	195,08	86,62	62,06	....	7,06	69,94	20,86
FLORIN	1,87	2,21	3,14	1,40	....	1,61	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,34	1,59	2,25	....	0,72	1,15	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,60	0,70	....	0,44	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,42	0,63	0,45	0,73	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,68	0,74	0,53	0,86	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/12 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,04	3,90	4,74
ALLEMAGNE	[illegible]	3,28	3,87	4,74
GDE-BRETAG.	[illegible]	5,99	4,48	4,36
ITALIE	[illegible]	3,20	4,01	4,98
JAPON	[illegible]	0,24	1,35	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,49	4,62	5,03
SUISSE	[illegible]	1,38	2,25	3,74
PAYS-BAS	[illegible]	3,12	3,97	4,78

Matif

Cours 12h38 ▶	Volume 17/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	—	...
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	—	—

Marché des changes

Devises 18h03 ▶	Cours BDF 16/12	Achat 16/12	Vente 16/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,29	3,89
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,26	5,86
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,92	9,77
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,57	4,92
NORVÈGE (100)	[illegible]	66,50	75,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	63,50	73,50
SUISSE (100)	[illegible]	400	424

TAUX

● **Europe** : les marchés obligataires européens étaient incertains, jeudi 17 décembre, à l'ouverture. Le cours du contrat notionnel, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat à 10 ans, était en baisse de 9 centièmes, à 111,47 points. Son équivalent allemand, le contrat Bund, gagnait, quant à lui, 2 centièmes à 115,73 points.

Après qu'Otmar Issing, un des membres de la Banque centrale européenne (BCE), eut déclaré, mercredi, que la BCE *« laisserait dans un futur proche »* les taux inchangés, les opérateurs ont vu leurs espoirs d'un nouvel assouplissement monétaire dans la zone euro contrariés. En revanche, les opérateurs britanniques sont de plus en plus nombreux, face à la dégradation de la conjoncture, à attendre un geste de la Banque d'Angleterre. En conséquence, l'écart de rendement entre les emprunts d'Etat à 10 ans britannique et allemand s'est réduit, mercredi, de 0,63 % à 0,61 %.

ÉCONOMIE

La dégradation de l'économie japonaise s'est modérée

« LA DÉTÉRIORATION de l'économie japonaise s'est quelque peu modérée, surtout grâce à la hausse de l'investissement public », note la Banque du Japon dans son rapport mensuel, diffusé jeudi 17 décembre. Elle estime que les exportations nettes de l'archipel *« sont sur une tendance haussière »*, alors que l'investissement public *« a commencé à s'accroître considérablement »* à la faveur des plans de relance. Toutefois la Banque centrale souligne que la conjoncture reste très difficile : les profits des entreprises et le marché de l'emploi continuent à se dégrader, et les prix pourraient voir leur déclin s'accélérer.

■ **BRÉSIL : le Comité de politique monétaire de la Banque centrale** a décidé mercredi 16 décembre de relever son taux de base de 19 % à 29 % et de réduire le taux d'assistance interbancaire de 42,25 % à 36 %. Le taux de base n'avait pas bougé depuis septembre.

■ **La récolte de céréales 1998-99 constituera un record** et se situera entre 83,1 et 84,5 millions de tonnes, soit une augmentation de 7,8 % à 9,7 % par rapport à la récolte précédente, a annoncé mercredi 16 décembre le ministre de l'agriculture du Brésil Francisco Turra.

■ **CHINE : le secrétaire au commerce américain, William Daley**, a déploré l'établissement de nouvelles restrictions aux exportations en Chine. Le déficit commercial américain avec la Chine s'élève à quelque 50 milliards de dollars actuellement, soit le deuxième plus important après celui enregistré avec le Japon.

■ **FRANCE : la croissance française ralentit d'environ un demi-point** par semestre depuis le pic de la fin 1997 et cette décrue n'est pas terminée, selon les déclarations de Michel Devilliers, directeur ajoint de l'Insee, qui voit dans la consommation des ménages la clé des évolutions à venir.

■ **ÉTATS-UNIS : la production industrielle en novembre** a reculé de 0,3 % par rapport à octobre et les capacités industrielles ont été utilisées à 80,6 % contre 81,2 % le mois précédent, a annoncé, mercredi 16 décembre, la Réserve fédérale. Sur les douze derniers mois en glissement, la production industrielle est en hausse de 1,5 %.

■ **Les mises en chantier de logements ont baissé de 2,7 %** en novembre aux Etats-Unis, a indiqué, mercredi 16 décembre, le département du commerce. Sur un an, en glissement, elles ont augmenté de 8,3 % contre 10 % le mois précédent.

■ **UNION EUROPÉENNE : Otmar Issing, l'un des six membres du directoire de la Banque centrale européenne**, a déclaré, jeudi 17 décembre, dans l'hebdomadaire *Wirtschaftswoche*, que l'institut d'émission *« commencerait l'Union monétaire »* avec des taux d'intérêt au niveau actuel et les *« laisserait ainsi dans un futur proche »*.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le nombre de demandeurs d'emploi** a augmenté en novembre de 5 900, soit un total de 1 329 200 personnes selon l'Office des statistiques national. Cette progression est la deuxième hausse mensuelle consécutive, ce qui ne s'était pas produit depuis six ans.

■ **BELGIQUE : le ministère des finances a « contesté fortement »** la rétrogradation de la note financière de la Belgique (de AA+ à AA–) par l'agence de notation financière Fitch IBCA et particulièrement *« l'hypothèse de départ qui sous-tend le raisonnement de Fitch IBCA, à savoir la possibilité d'une crise de liquidités dans l'UEM qui exclurait du marché un pays membre de l'UEM pendant une longue période »*.

■ **RUSSIE : l'Etat va dévaluer la valeur des 250 milliards de roubles de bons du Trésor et obligations d'Etat**, qui constituent sa dette intérieure dont le remboursement a été gelé le 17 août, a indiqué, mercredi 16 décembre, le ministère russe des finances sans donner de chiffre.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h38

CAC 40 ↗ PARIS

+0,51 %

CAC 40 : 3726,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	960	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	910	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Renault (T.P.)	2620	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1157	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	949	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Accor	1100	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
AGF	337,30	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Air Liquide	989	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Alcatel	646	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Alstom	119,50	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Altran Techno. #	1279	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Atos CA	1220	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Axa	679	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Bail Investis	802	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Bazar Hot. Ville	744	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Bertrand Faure	362,10	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
BIC	311	[illegible]	- 1,28	[illegible]
BIS	508	[illegible]	- 1,57	[illegible]
B.N.P.	410	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Bollore	1090	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Bongrain	2455	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Bouygues	1106	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Bouygues Offs.	127,90	[illegible]	- 2,03	[illegible]
Bull#	40,50	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Canal +	1420	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Cap Gemini	809	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Carbone Lorraine	253	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Carrefour	4051	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Casino Guichard	568	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Casino Guich.ADP	352,80	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1235	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
C.C.F.	490	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Cegid (Ly)	1014	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,50	[illegible]	—	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	205,30	[illegible]	+ 3,04	[illegible]
CGIP	276	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Chargeurs	275	[illegible]	- 2,72	[illegible]
Christian Dalloz	412,20	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Christian Dior	570	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
CIC-actions A	472	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	299,90	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Clarins	387,30	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Club Mediterranee	420	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
CNP Assurances	166	[illegible]	- 2,40	[illegible]
Coflexip	340,80	[illegible]	+ 5,25	[illegible]
Colas	1167	1142	- 2,14	1257
Comptoir Entrep.	12,10	12,20	+ 0,82	11,45
Comptoirs Mod.	3600	3601	+ 0,02	3600
CPR	230,50	231,90	+ 0,60	230,10
Cred.Fon.France	86	85,50	- 0,58	85
Credit Lyonnais CI	186,50	185,20	- 0,69	198,20
CS Signaux(CSEE)	391	374,50	- 4,21	458
Damart	4695	4699	+ 0,08	4500
Danone	1591	1591	—	1670
Dassault-Aviation	1884	1871	- 0,69	1846
Dassault Systemes	239	232,20	- 2,84	228,10
De Dietrich	260	259	- 0,38	288,10
Deveaux(Ly)#	694	690	- 0,57	741
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,90	63,90	—	61,45
Dexia France	830	835	+ 0,60	838
DMC (Dollfus Mi)	63,50	63	- 0,78	66
Dynaction	157,20	157,10	- 0,06	168,30
Ecia	697	695	- 0,28	770
Eiffage	432,50	430	- 0,57	445
Elf Aquitaine	642	638	- 0,62	740
Eramet	160,10	160,10	—	169
Eridania Beghin	908	915	+ 0,77	1010
Essilor Intl	2160	2160	—	2299
Essilor Intl.ADP	1915	1850	- 3,39	1945
Esso	484,70	486	+ 0,26	440
Eurafrance	3635	3547	- 2,42	3029
Euro Disney	7	7,10	+ 1,42	8,85
Europe 1	1240	1232	- 0,64	1365
Eurotunnel	6,90	6,75	- 2,17	7,08
Fimalac SA	595	591	- 0,67	645
Finextel	121	120,50	- 0,41	128,30
Fives-Lille	443,50	444	+ 0,11	480
France Telecom	410	414,90	+ 1,19	408
Fromageries Bel	4500	4500	—	4600
Galeries Lafayette	6110	6090	- 0,32	6400
Gascogne	434	436	+ 0,46	474
Gaumont #	342	346	+ 1,16	359
Gaz et Eaux	275	270,50	- 1,63	252
Geophysique	312,10	322	+ 3,17	395
G.F.C.	655	655	—	658
GrandVision	103,90	103	- 0,86	135
Groupe Andre S.A.	683	678	- 0,73	585
Groupe GTM	559	543	- 2,86	625
Groupe Partouche #	431	428	- 0,69	450
Gpe Valfond act.R#	339,50	328,30	- 3,29	328
Gr.Zannier (Ly) #	120,10	118,50	- 1,33	122
Guilbert	747	747	—	780
Guyenne Gascogne	2305	2252	- 2,29	2460
Hachette Fil.Med.	1173	1140	- 2,81	1220
Havas Advertising	880	918	+ 4,31	943
Imetal	532	534	+ 0,37	528
Immeubl.France	470	472	+ 0,42	498,80
Infogrames Enter.	376	365,50	- 2,79	359
Ingenico	154,80	154	- 0,51	154,50
Interbail	140	138	- 1,42	145
Intertechnique	1630	1601	- 1,77	1790
ISIS	357	357,20	+ 0,05	402
Jean Lefebvre	520	502	- 3,46	549
Klepierre	550	551	+ 0,18	585
Labinal	1072	1066	- 0,55	1250
Lafarge	539	545	+ 1,11	562
Lagardere	215,80	225	+ 4,26	240
Lapeyre	392	387	- 1,27	450
Lebon (Cie)	231	230,90	- 0,04	234,80
Legrand	1475	1475	—	1500
Legrand ADP	835	838	+ 0,35	897
Legris indust.	229	224,10	- 2,13	239
Locindus	798	798	—	770
L'Oreal	3640	3711	+ 1,95	3471
LVMH Moet Hen.	1025	1025	—	1100
Marine Wendel	978	998	+ 2,04	996
Metaleurop	22,85	22,70	- 0,65	24,20
Michelin	208	210	+ 0,96	229
Montupet SA	200	205	+ 2,50	217
Moulinex	89	86,75	- 2,52	93,50
Natexis	326	322	- 1,22	328
Norbert Dentres.#	185	176,10	- 4,81	208
Nord-Est	176,10	176,20	+ 0,05	175,30
Nordon (Ny)	480	468	- 2,50	504
NRJ #	895	890	- 0,55	981
Olipar	46,85	45	- 3,94	50
Paribas	458	464,10	+ 1,33	482
Pathe	1559	1535	- 1,53	1179
Pechiney Act Ord A	186	182	- 2,15	190
Pernod-Ricard	348	342,90	- 1,46	395
Peugeot	828	818	- 1,20	876
Pinault-Print.Red.	940	976	+ 3,82	1020
Plastic Omn.(Ly)	436	436	—	445
Primagaz	554	533	- 3,79	554
Promodes	3903	3892	- 0,28	3549
Publicis #	895	900	+ 0,55	1004
Remy Cointreau	97	97,40	+ 0,41	79,50
Renault	239,40	237,80	- 0,66	234,80
Rexel	524	522	- 0,38	490,60
Rhodia	79,50	77,70	- 2,26	93,50
Rhone Poulenc A	286,70	280,40	- 2,19	291,10
Rochefortaise Com.	641	642	+ 0,15	635
Rochette (La)	15,85	15,85	—	16,80
Royal Canin	337	337	—	327
Rue Imperiale (Ly)	6300	6070	- 3,65	6590
Sade (Ny)	220	221	+ 0,45	234
Sagem SA	3495	3418	- 2,20	3538
Saint-Gobain	734	729	- 0,68	836
Salvepar (Ny)	460	455	- 1,08	475
Sanofi	981	980	- 0,10	980
Saupiquet (Ns)	400,10	382	- 4,52	387
Schneider SA	318,20	319,50	+ 0,40	340
SCOR	348,40	336,10	- 3,53	329
S.E.B.	469	458	- 2,34	571
Sefimeg CA	368,20	371	+ 0,76	380
SEITA	355	352,10	- 0,81	305
Selectibanque	71,60	71,20	- 0,55	71
SFIM	435	445	+ 2,29	530
SGE	261	259	- 0,76	296
Sidel	420,60	425,30	+ 1,11	448
Silic CA	1030	1020	- 0,97	1090
Simco	498,10	510	+ 2,38	522
S.I.T.A.	1385	1430	+ 3,24	1501
Skis Rossignol	78	77,90	- 0,12	83,50
Soc.Fonc.Lyon.#	860	863	+ 0,34	940
Societe Generale	841	847	+ 0,71	905
Sodexho Alliance	1100	1132	+ 2,90	1085
Sogeparc (Fin)	499	493	- 1,20	477
Sommer-Allibert	140	140	—	160
Sophia	236	237	+ 0,42	236,60
Spir Communic. #	276,80	272,50	- 1,55	338
Strafor Facom	339,90	346,30	+ 1,88	379
Suez Lyon.des Eaux	1089	1091	+ 0,18	1096
Synthelabo	1259	1257	- 0,15	1090
Technip	430	426,50	- 0,81	499,90
Thomson-CSF	239	232,50	- 2,71	215
Total	588	590	+ 0,34	711
UIF	560	560	—	545
Uniball	765	764	- 0,13	785
Union Assur.Fdal	710	680	- 4,22	692
Usinor	59,25	59,05	- 0,33	62
Valeo	405	404	- 0,98	464
Vallourec	198,60	193	- 2,81	232,60
Via Banque	181,30	179	- 1,26	170,20
Zodiac ex.dt divid	1137	1120	- 1,49	1300
Vivendi	1346	1360	+ 1,04	1369
Worms (ex.Someal)	83,50	83,70	+ 0,23	83,30
Elf Gabon	679	679	—	642

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Allianz AG	1830	1860	+ 1,63	1949
ABN Amro Hol.#	111	113,50	+ 2,25	118,80
Adecco S.A.	2319	2360	+ 1,76	2316
Adidas-Salomon AG#	561	594	+ 5,88	627
American Express	524	518	- 1,14	595
Amvescap Act ord	40,20	40,35	+ 0,37	41,95
Anglo American #	166	159,10	- 4,15	187,10
Anglogold Ltd #	230,60	239	+ 3,64	281
Amgold #	220	222	+ 0,90	250
A.T.T. #	364,20	385,80	+ 0,41	367
Arjo Wiggins App.	9,55	10	+ 4,71	10,30
Banco Santander #	104,60	102,40	- 2,29	109
Barrick Gold #	108,60	111,80	+ 2,94	130,70
B.A.S.F. #	201	201,50	+ 0,24	221
Bayer #	227	226,90	- 0,04	256,50
Crown Cork ord.#	161	165	+ 2,48	178,30
Crown Cork PF CV#	151,30	150	- 0,85	167
DaimlerChrysler	514	515	- 0,19	—
De Beers #	68,70	70,60	+ 2,76	97,10
Deutsche Bank #	320	317	- 0,93	373
Diageo PLC #	61,05	62,10	+ 1,71	66
Dresdner Bank	227,10	230	+ 1,27	238
Driefontein #	24,15	25,60	+ 6	30,30
Du Pont Nemours #	291	287,20	- 1,30	348,90
Eastman Kodak #	400	404,40	+ 1,10	497,20
East Rand #	1,05	1,05	—	1,11
Echo Bay Mines #	11,25	11,15	- 0,88	12,50
Electrolux #	90	88,55	- 1,61	79,85
Equant N.V.	343	365	+ 6,41	312
Ericsson #	128	128,90	+ 0,70	145,90
Ford Motor #	301,90	308	+ 2,02	315
Gencor act.regr.	9,10	9,10	—	10
General Elect. #	515	509	- 1,16	529
General Motors #	376	388,30	+ 3,27	409
Harmony Gold #	25,70	26,20	+ 1,94	28,40
Hitachi #	33,35	34,45	+ 3,29	33,15
Hoechst #	229,10	231,10	+ 0,87	267,80
I.B.M #	918	915	- 0,32	912
I.C.I #	52,10	52,45	+ 0,67	51,90
Ito Yokado #	359,60	356,90	- 0,75	370,20
Kingfisher plc #	58,25	58,20	- 0,08	52
Matsushita #	95,65	95,95	+ 0,32	93,80
Mc Donald's #	379,50	391	+ 3,03	404
Merck and Co #	821	824	+ 0,36	863
Mitsubishi Corp.#	32,65	32,50	- 0,45	36,80
Mobil Corporat.#	492,10	495	+ 0,58	427,30
Morgan J.P. #	547	556	+ 1,64	620
Nestle SA Nom. #	11210	11310	+ 0,89	12840
Nipp. MeatPacker #	82	84	+ 2,43	78
Nokia A	617	633	+ 2,59	557
Norsk Hydro #	180	177,40	- 1,44	207
Petrofina #	2598	2630	+ 1,23	2200
Philip Morris #	300,70	296,40	- 1,42	318,50
Philips N.V #	345	339,60	- 1,56	398
Placer Dome Inc #	70	70	—	90,80
Procter Gamble	495	490,40	- 0,92	520
Quilvest	319	313,50	- 1,72	317,20
Randfontein #	14,30	14	- 2,09	15,95
Rio Tinto PLC #	62,50	64	+ 2,40	65,10
Royal Dutch #	261,20	269,70	+ 3,25	270
Sega Enterprises	129	130	+ 0,77	125
Sema Group Plc #	50,10	50	- 0,19	—
Schlumberger #	256,20	260	+ 1,48	293,10
Shell Transport #	32,65	33,15	+ 1,53	33,10
Siemens #	360,20	358	- 0,61	392,60
Sony Corp. #	403,40	396,30	- 1,76	413
STmicroelectronics	428	434	+ 1,40	400
Sumitomo Bank #	60,10	60,05	- 0,08	63,50
T.D.K #	453,70	459,20	+ 1,21	452,30
Telefonica #	245,90	243,60	- 0,93	268,10
Toshiba #	32,85	32,75	- 0,30	38,60
Unilever #	417	417,50	+ 0,11	469
United Technol. #	558	561	+ 0,53	591
Volkswagen A.G #	413	417	+ 0,96	470,10
Yamanouchi #	171	173,80	+ 1,63	155,90
Zambia Copper	7,85	7,75	- 1,27	8,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h38

JEUDI 17 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	103,48	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	137	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,95	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	125,90	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,13	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,30	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	100,98	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	133,15	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	103,30	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	101,90	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,25	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,06	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,60	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,05	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	119	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,3% 87-94CA	104,50	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1112	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	24	24
Baccarat (Ny)	620	620
Bains C.Monaco	810	818
Bque Transatlantl.	247,30	247,10
Bidermann Intl ◆	110	110
Champex (Ny) ◆	36	36
C.I.T.R.A.M.(B) ◆	2600	2800
Continental Ass.Ly	599	599
Darblay ◆	529	529
Didot Bottin	805	806
Eaux Bassin Vichy ◆	2025	2025
Electr.Madagascar	123,50	123
Elect.Strasbourg ◆	712	712
Ent.Mag. Paris	2000	2000
Fichet Bauche ◆	39	39
Fidei	63	62
Finalens	251	251
F.I.P.P. ◆	201	201
Francarep ◆	287,10	287,10
From. Paul-Renard ◆	1151	1151
Generali Fce Assur	2010	1994
Gevelot	601	600
Grd Bazar Lyon(Ly)	205	210
G.T.I (Transport)	410	417
Immobail	235	246
Immobanque	677	677
Lucia ◆	81	81
Monoprix	591	620
MLPC International ◆	459	459
Mors	4,50	4,35
M.R.M. (Ly)	270,10	257
Navigation (Nle) ◆	99	99
ONA 100 DH	584	584
Optorg ◆	386	386
Exa.Clairefont(Ny) ◆	661	661
Paris Orleans	325	325
Promodes (CI)	2450	2450
PSB Industries Ly	539	538
Raynal Roq.ex.SAP ◆	370	370
Rougier #	280	280
Saga ◆	275	275
S.I.P.H.	136	130
Sofragi ◆	5010	5010
Taittinger	3738	3955
Tour Eiffel ◆	447	447
Vermandoise Sucr.	5870	5870
Vicat ◆	519	519
Caves Roquefort	2150	2150
Finaxa	499	480
Gaillard (M) ◆	1610	1610
Gd Moul.Strasbourg ◆	1650	1650
Hotel Lutetia	584	555
Hotels Deauville ◆	970	970
L.Bouillet (Ly)	405	400
Lloyd Continental ◆	13900	13900
Matussiere Forest	46,50	46,60
Moncey Financiere ◆	3450	3450
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	124	124
Poliet	548	548
Sabeton (Ly)	752	731
Samse (Ly)	1250	1250
Sechilienne (Ly)	1415	1385
Sucr.Pithiviers	2561	2565

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h38

JEUDI 17 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	36	36
AFE #	688	680
Argle #	510	512
Albert S.A (Ns) ◆	55	55
Arkopharma #	430	417
Assystem #	120	117
Bque Picardie (Li) ◆	905	905
Bque Tarneaud(B)#	393	390
Bque Vernes	115,10	115,10
Beneteau CB#	840	828
B I M P	150	150
Boiron (Ly)#	424,90	424,90
Boisset (Ly)#	340	340
But S.A.	296	297
C.E.E #	160,70	159,50
Change Bourse (M)	181,80	182
CNIM CA#	222	221,30
Codetour	387	388
Conflandey #	231	221
C.A. Hte Normandie	341	341
C.A. Paris IDF	896	896
C.A.Ille & Vilaine	312	312
C.A.Loire Atl.# Ns	318	317
C.A.Pas de Calais	558	563
C.A.du Nord#(Li)	515	500
C.A. Oise CCI	395,10	398
C.A. Somme CCI	329	325,50
C.A.Toulouse (B)	475	474
Groupe J.C.Darmon	385	399
Devernois (Ly)	300,10	300
Ducros Serv.Rapide ◆	50	50
Emin-Leydier (Ly)#	240,50	242
Europ.Extinc.(Ly)	337	331
Expand s.a	293,90	295
Factorem	845	845
Faiveley #	168,20	168,20
Finacor	22,10	22
Fininfo	1029	1000
Assur.Bq.Populaire	633	625
Gautier France	355	350
Gel 2000 ◆	6,10	6,70
GEODIS #	365	365
GFI Industries #	195	199,80
Girodet (Ly) # ◆	10,40	7,75
GLM S.A.	139	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	140,10	140,10
Kindy #	97	97,90
Guerbet S.A.	125	125
Hermes intl	424,50	428
Hurel Dubois	625	645
ICBT Groupe	102	101
I.C.C.#	171	169,90
ICOM Informatique	155	150
Idianova Particip. ◆	96	96
Int. Computer # ◆	47,15	47,15
IPBM ◆	47	47
M6-Metropole TV	910	918
Manitou #	752	738
Manutan	375	370
Marie Brizard	362	368
Maxi-Livres/Profr.	40	40
Mecelec (Ly) ◆	69,05	69,05
MGI Coutier #	295	290,10
Monneret Jouets Ly#	70,40	71,50
Naf-Naf #	76	77
NSC Gpe (Ny)	660	668
Onet #	717	722
Paul Predault	125	121,90
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	85,50	85,50
Phyto-Lierac #	191	199,20
Pochet ◆	585	585
Poujoulat Ets (Ns)	116	116
Radiall #	500	483,10
Robertet #	875	839
Rouleau-Guichard	212,50	212,50
Securidev #	70,75	78,90
Smoby (Ly) #	390	360
Sofco (Ly) ◆	9,10	9,10
Sofibus ◆	339,90	339,90
Sopra #	1830	1755
Steph.Kelian #	103	103,10
Sylea	290	289
Teisseire-France	132,20	136
TF1	1048	1067
Thermador Gpe. #	330	338
Transiciel #	609	609
Trouvay Cauvin #	80,05	83
Unilog	2437	2436
Union Fin.France	680	690
Viel et Cie #	123	121
Vilmor.Clause Cie#	580	575
Virbac	402	405

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h38

JEUDI 17 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	20,30	20,30
Belvédère	319	315
BVRP	278,90	270
Chemunex	6,50	6,50
Duran Duboi	490	499
Eurofins scientific	390	365
FDM Pharma n. ◆	18	18
Genset	459	456
Cuyanor action B	3,15	3,10
Infonie	162	160,50
Joliez-Regol	54	54
La Cie Group	92,80	91,30
Olitec	665	660
Omnicom	590	585
Picogiga	120	111,20
R2I Santé	290	300,10
Serp Recyclage	693	695

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h38

JEUDI 17 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraftech ◆	22	22
Europe Finance Ind. ◆	701	701
Cibox-LCI ◆	174	174
CTT-SCETA ◆	460	460
Sté lecteurs du Monde ◆	166,10	182,70
Troc de l'Ile ◆	115	115

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	158,24	150,70
Agipi Actions (Axa)	144,30	137,43
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	924638	924638
Natio Court Terme	14828	14828
Natio Court Terme 2	402711	402711
Natio Epargne	2284,77	2262,15
Natio Ep. Croissance	3805,83	3731,21
Natio Ep. Patrimoine	161,24	158,08
Natio Epargne Retraite	188,21	184,52
Natio Epargne Trésor	12076,51	12052,40
Natio Euro Valeurs	1275,31	1250,30
Natio Euro Oblig.	1145,36	1134,02
Natio Euro Oppor.	1207,47	1183,79
Natio Euro Perspect.	2039,96	1999,96
Natio Immobilier	1678,06	1645,16
Natio Inter	1170,31	1147,36
Natio Monétaire C	5654,39	5654,39
Natio Monétaire D	5204,67	5204,67
Natio Oblig. LT	244,77	239,97
Natio Oblig. MT C	947,37	937,99
Natio Oblig. MT D	915,66	906,59
Natio Opportunités	218,34	213,96
Natio Placement C	81915,48	81915,48
Natio Placement D	76969,27	76969,27
Natio Revenus	1155,67	1143,63
Natio Sécurité	11505,12	11505,12
Natio Valeurs	1678,54	1645,63
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT		
Moneden	96690,04	96690,04
Oblig. ttes caté.	304,99	300,38
CDC Asset Management www.cdc-assetmanagement.com		
Livret Bourse Inv. D PEA	1035,48	1015,28
Nord Sud Dévelop. C ◆	2660,10	2654,79
Nord Sud Dévelop. D ◆	2382,50	2377,74
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	332,99	326,46
Patrimoine Retraite D	315,25	309,07
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20565,02	20565,02
Mutual. dépôts Sicav C	20490,45	20469,98
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	358	350,98
Écur. Capitalisation C	277,23	277,23
Écur. Expansion C	87174,66	87174,66
Écur. Géovaleurs C	4157,80	4076,27
Écur. Investis. D PEA	285,58	279,98
Éc. Monét.C/10 30/11/98	1351,32	1351,32
Éc. Monét.D/10 30/11/98	1219,09	1219,09
Écur. Trésorerie C	331,55	331,55
Écur. Trésorerie D	310,88	310,88
Écur. Trimestriel D	2120,58	2120,58
Éparcourt-Sicav D	198,98	198,98
Géoptim C	14669,69	14452,90
Géoptim D	13133,02	12938,94
Horizon C	2765,21	2710,98
Prévoyance Écur. D	108,67	108,67
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)		
Amplia ◇	124795	124795
Atout Amérique	209,40	204,29
Atout Asie	80,08	78,13
Atout France Europe	1055,94	1030,19
Atout France Monde	261,19	254,82
Atout Futur C	1029,33	1004,22
Atout Futur D	958,85	935,46
Coexis	2150,99	2115,83
Dièze	2619,71	2575,82
Elicash ◇	993299,82	993299,82
Eurodyn	3187,60	3109,85
Indicia ◆	2174,57	2136,48
Indocam Convert. C	15874,76	15402,39
Indocam Convert. D	14531,83	14108,57
Indocam Europe Nouv. ◆	10193,03	9896,15
Indocam Hor. Eur. C	1281,96	1244,62
Indocam Hor. Eur. D	1209,78	1174,54
Indocam Multi Oblig.	988,32	959,53
Indocam Orient C ◆	168,45	160,81
Indocam Orient D ◆	151,33	144,47
Indocam UniJapon	862,30	823,10
Indocam Str. 5-7 C	2154,66	2118,64
Indocam Str. 5-7 D	1541,42	1515,65
Moné.J C ◇	12391,19	12391,19
Moné.J D ◇	11738,45	11738,45
Oblifutur C	626,93	618,45
Oblifutur D	577,81	568,15
Oraction	1138,72	1110,95
Revenu-Vert	1224,17	1208,71
Sévéa ◆	123,39	120,38
Synthésis	21722,53	21338,24
Univers Actions	286,67	279,68
Uni Associations ◇	122,16	122,16
Uni-Foncier	1820,63	1776,22
Uni-Régions	1874,49	1828,77
Univar C ◇	321,12	321,12
Univar D ◇	301,07	301,07
Univers-Obligations	276,63	272,81
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16814,31	16484,62
Indocam Val. Restr. ◆	16472,26	15993,49
Optalis Dynamiq. C ◆	116,19	113,91
Optalis Dynamiq. D ◆	115,04	112,78
Optalis Équilib. C ◆	114,98	112,73
Optalis Équilib. D ◆	112,06	109,86
Optalis Expansion C ◆	106,17	104,09
Optalis Expansion D ◆	106,17	104,09
Optalis Sérénité C ◆	110,42	108,25
Optalis Sérénité D ◆	105,48	103,41
Pacte Sol. Logem. ◆	527,36	522,14
Pacte Vert T. Monde ◆	539,57	534,23
Europe Régions	252,60	245,24
CIC BANQUES		
Francic	179,95	174,71
Francic Pierre	174,50	169,42
CIC PARIS		
Associc	1147,64	1147,64
Cicamonde	171,07	166,09
Converticic	480,86	473,75
Ecocic	1937,14	1880,72
Mensuelcic	10100,38	10000,38
Oblicic Mondial	4264,09	4201,07
Oblicic Régions	1269,58	1250,82
Rentacic	168,28	165,79
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT		
Eurco Solidarité	1511,60	1496,63
Lion 20000 C	17780,87	17780,87
Lion 20000 D	16218,11	16218,11
Lion-Associations C	11794,82	11794,82
Lion-Associations D	11177,95	11177,95
Lion Court Terme C	27595,24	27595,24
Lion Court Terme D	23593,70	23593,70
LionPlus C	1798,87	1763,60
LionPlus D	1647,60	1615,49
Lion Trésor	2707,88	2681,07
Oblilion	2447,38	2423,15
Sicav 5000	910,91	893,05
Slivafrance	1535,77	1505,66
Slivam	654,23	641,40
Slivarente	275,30	269,90
Slivinter	892,81	875,30
Trilion	5246,52	5179,39
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2845,71	2789,91
CM Option Dynamique	168,69	164,18
CM Option Equilibre	321,14	314,97
C.M. Mid. Act. Fr.	160,09	155,81
C.M. Oblig. Cour.T	982	982
C.M. France Actions	185,16	180,20
Créd. Mut. Jour	23836,13	23836,13
C.M. Monde Actions	1836,31	1787,16
C.M. Epargne Oblig.	2093,11	2052,87
C.M. Oblig. Quatre	1126,08	1104
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	116,62	114,35
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	402,92	385,57
Saint-Honoré Capital	22832,67	22167,64
St-Honoré March. Emer.	337,47	322,94
St-Honoré Pacifique	502,27	480,64
St-Honoré Vie Santé	2098,36	2008
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1897,84	1897,84
Stratégie Ind.Europe	1158,03	1119,49
Stratégie Rendement	2230,83	2160,61
LA POSTE Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◆	128,60	125,46
Amplitude Amérique D ◆	128,24	125,11
Amplitude Europe C	203,27	198,31
Amplitude Europe D	199,33	194,47
Amplitude Monde C	1161,64	1133,31
Amplitude Monde D	1086,25	1059,76
Amplitude Pacifique C	83,71	81,67
Amplitude Pacifique D	83,05	81,02
Elanciel France D PEA	240,23	234,37
Élanciel Euro D PEA	605,97	591,19
Émerg.Euro Poste D PEA	176,13	171,83
Géobilys C	743,13	732,15
Géobilys D	695,45	685,17
Intensys C	124,88	124,69
Intensys D	114,88	114,71
Kaleis Dynamisme C	1300,22	1274,73
Kaleis Équilibre C	1212,06	1188,29
Kaleis Sérénité C	1142,68	1131,37
Latitude C	154,27	154,27
Latitude D	136,98	136,98
Oblitys D	694,08	683,82
Plénitude D PEA	254,76	248,55
Poste Gestion C	15529,66	15529,66
Poste Gestion D	14939,43	14939,43
Poste Première	42330,10	42330,10
Poste Première 1 an	253163,98	252911,07
Poste Première 2-3	54581,53	54472,58
Revenus Trimestr. D	5379,80	5326,55
Thésora C	1108,43	1097,46
Thésora D	969,78	960,15
Tresorys C	279702,95	279702,95
Solstice D	2419,58	2413,55
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)		
Actimonétaire C	39520,10	39520,10
Actimonétaire D	30480,39	30480,39
Cadence 1 D	1095,19	1084,35
Cadence 2 D	1082,34	1071,62
Cadence 3 D	1070,74	1060,14
Capimonétaire C	424,95	424,53
Capimonétaire D	374,14	373,77
Sogeoblig C/D	689,97	683,14
Interoblig C	334,92	331,60
Intersélection France D	437,92	429,33
Sélect Défensif C	1175,74	1155,52
Sélect Dynamique C	1311,66	1294,68
Sélect Équilibre 2	975,99	959,20
Sélect PEA 3	908,88	893,25
Sogepea Europe	1329,05	1302,99
SG France opport. C	2407,15	2359,95
SG France opport. D	2278,64	2233,96
Sogenfrance C	2590,26	2539,47
Sogenfrance D	2351,63	2305,52
Sogépargne D	307,68	304,63
Soginter C	328,68	322,24

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Le Parlement islandais devait adopter, jeudi 17 ou vendredi 18 décembre, une loi autorisant une société privée, DeCode Genetics, à constituer un fichier médical et génétique des 270 000 habitants du pays. ● COUPLÉES à un arbre généalogique de 600 000 Islandais morts ou vivants, ces données pourraient avoir un grand intérêt pour les firmes pharmaceutiques. ● LA FIRME suisse Hoffmann-La Roche a signé un contrat de 200 millions de dollars afin d'avoir l'accès exclusif aux résultats concernant douze maladies héréditaires. ● MAIS LE PROJET suscite une opposition croissante de la population, qui craint des dérives dans l'usage de son patrimoine héréditaire. De nombreux spécialistes soulignent que les considérations économiques ne doivent pas l'emporter sur les enjeux médicaux et éthiques d'une telle entreprise.

La population islandaise va être génétiquement fichée

Le Parlement de Reykjavik doit donner à la société DeCode Genetics l'accès exclusif aux données médicales, génétiques et généalogiques de tous les habitants de l'île. Il sera utilisé pour des recherches visant à la mise au point de médicaments pour le traitement de maladies héréditaires

REYKJAVIK
de notre correspondant

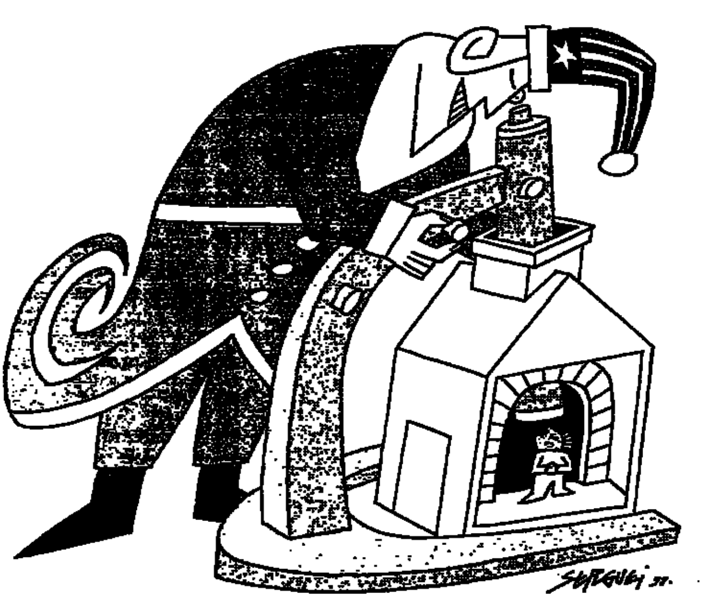
Le fichier médical de tous les Islandais va-t-il devenir la propriété exclusive d'une firme privée, étrangère de surcroit ? Le Parlement de Reykjavik, l'Althing, a terminé, mercredi 16 décembre, la discussion en troisième lecture d'un projet en ce sens présenté par le gouvernement. En dépit de l'hostilité de la majorité des professionnels de la santé, conservateurs et centristes serrent les rangs autour du premier ministre David Oddsson et la loi devrait être adopté à une large majorité jeudi 17 ou vendredi 18 décembre.

DeCode Genetics, société de droit américain, se verra alors confier l'accès exclusif au fichier médical centralisé des 270 000 habitants du pays. Cette exclusivité durera douze ans au cours desquels le groupe suisse Hoffman-La Roche, principal commanditaire de DeCode, pourra développer de nouveaux médicaments visant à soigner les maladies héréditaires, à partir de l'étude du génome de toute une population.

Lorsque, le 2 février, Hoffman-La Roche a signé un contrat de 200 millions de dollars en présence du premier ministre conservateur, l'opinion – les sondages le confirmaient – était très favorable à ce projet aujourd'hui consteste. Le président de DeCode, l'Islandais Kari Stefansson, qui, après avoir fait carrière à Chicago puis à Harvard, parle sa propre langue avec un fort accent américain, employait déjà 100 personnes et promettait de développer les effectifs dans l'année.

Il n'était, alors, question que de recherches génétiques, et d'élaboration de nouveaux médicaments qui seraient donnés gratuitement ensuite à la population islandaise. La généalogie des habitants était mise au service du progrès médical, les mauvais gènes seraient éradiqués, les chercheurs expatriés reviendraient au pays où ils auraient enfin un travail digne de leur valeur. Les Islandais trouvaient, de surcroit, dans l'homogénéité de leur profil génétique la confirmation d'une cohésion dont ils finissaient par douter.

Les premiers doutes surgirent au printemps lorsque apparut le principe de la constitution d'un fichier médical centralisé dont DeCode aurait le monopole. La société financerait l'équipement informatique et le fichier recueillerait les données des médecins et de tous les centres de soins. Les propos rassurants sur l'anonymat des informations laissaient subsister des ambiguïtés. Et, lorsque le fichier des alcooliques anonymes fut acquis par DeCode, la commission d'éthique informatique, dépourvue de moyens dans un pays aussi faiblement peuplé, réagit aussitôt. La traque des méchants gènes pour le bien de l'humanité tout entière fit place, dans l'opinion, au spectre de Big Brother.



Parmi les professionnels de la santé, l'Association des infirmières est aujourd'hui la seule qui soutienne encore ce projet. Elle y voit la possibilité d'un recrutement important de personnels qualifiés et d'une revalorisation des salaires. Les médecins qui ne sont pas directement associés à DeCode y sont hostiles. L'Institut du cancer, qui a fait des recherches remarquables sur l'hérédité de la maladie, craint de voir son financement disparaître. Les chercheurs associés à des sociétés pharmaceutiques redoutent d'être privés pendant douze ans du droit à l'utilisation à des fins commerciales des résultats de leurs travaux. Le débat est sorti de la sphère médicale. *« L'affaire est si énorme qu'elle voit bien au-delà des intérêts de l'Islande elle-même »*, affirme le député Ögmundur Jonasson.

CHARISME

Au départ, il y avait une idée simple, que Kari Stefansson, au charisme indiscutable, sut vendre aussi bien à l'étranger qu'en Islande. La population de l'île est homogène. Elle a été coupée pendant mille ans de l'extérieur et, le spectre génétique de ses habitants ne présentant pas de fortes disparités, la recherche des gènes porteurs de maladies devrait y être plus aisée qu'ailleurs. Le premier colon a mis les pieds en Islande en 874 et le manuscrit du livre de la colonisation donne la généalogie de tous les premiers habitants. Les registres d'églises se sont bien conservés dans un pays qui n'a jamais connu la guerre, et les liens de parenté peuvent être facilement retracés. Enfin, le niveau de santé et la qualité du dépistage des maladies sont excellents.

Les conditions sont réunies, affirment les partisans du projet, pour faire de l'Islande le laboratoire des recherches génétiques du XXI[e] siècle. Les plus optimistes voient là l'occasion d'une revanche sur ce millénaire d'isolement et de pauvreté, une façon de réunir en une fusion presque magique l'équipement informatique le plus performant et cette bible des Islandais qu'est le livre de la colonisation. Un projet presque messianique, inquiétant pour les scientifiques qui essaient de faire comprendre au public les dangers du « tout-génétique ».

« La société DeCode a trois fers au feu », explique le psychiatre Ernir Snorrason, un des trois fondateurs de la société, dont il est toujours le deuxième actionnaire, mais qui est devenu l'adversaire acharné de Kari Stefansson. *« La section des généalogistes a mis en fiches 600 000 Islandais morts ou vivants. Il y a ensuite le fichier des malades atteints d'affections héréditaires, constitué à partir de tests d'ADN fournis par les patients ou par les laboratoires d'analyses financés par DeCode. Il y a enfin le fichier médical centralisé dont la constitution, qui durera deux à trois ans, attend le feu vert du Parlement. Personne n'ose ou ne veut dire comment DeCode établira des ponts entre ces fichiers. »*

Au Parlement, conservateurs et centristes continuent à défendre le projet. Le fait que DeCode soit une société privée fait peur à une profession médicale frileuse, affirme le député conservateur Tomas Ingi Olrich. Les députés qui s'y opposent sont, selon lui, *« les mêmes qui s'opposaient hier à l'adhésion à l'Espace économique européen qui nous a permis de nous ouvrir sur l'extérieur »* : *« humanistes retardataires »* contre *« progressistes »*.

Gérard Lemarquis

« Les dangers de la commercialisation »

« DeCode a annoncé avoir identifié le gène de la sclérose en plaques, cet été, et celui de l'endometriosis **[responsable de la stérilité féminine],** ***en novembre, pour lever 700 millions de couronnes auprès des caisses de retraite islandaises,*** **affirme Eirikur Steingrimsson, médecin et chercheur à l'Université d'Islande.** ***Sans apporter le début d'un commencement de preuve. On voit là les dangers de la commercialisation. »***

Une lettre de la société médicale Sequana, adressée à Kari Stefansson le 26 mai 1995, est mise en avant par ses adversaires. Elle insiste sur la valeur marchande d'*« une population caucasienne* [comprendre blanche et riche] *d'un grand intérêt pour les compagnies pharmaceutiques »*.

L'exploitation d'un patrimoine génétique unique

A BÂLE, au siège de la multinationale pharmaceutique Hoffmann-La Roche, on redoute que la participation de la firme au projet islandais soit mal comprise et nuise gravement à l'image d'une *« société pharmaceutique majeure »*, par ailleurs *« première entreprise mondiale de produits diagnostiques »*. On souligne néanmoins l'ampleur du programme et les retombées que l'on peut raisonnablement en attendre. Etant entendu que, pour les responsables de la société, *« l'amélioration des soins médicaux ne pourra, à l'avenir, être obtenue que par une approche individualisée du patient »*. Cela implique *« une meilleure compréhension des causes de la maladie et des diverses réactions à un traitement* explique-t-on. *Les progrès accomplis dans la connaissance des fondements génétiques d'une maladie peuvent contribuer pour une bonne part à cette meilleure compréhension. »*

En pratique Hoffmann-La Roche distingue les deux plans d'activité, *« strictement séparés et indépendants »* poursuivi par la société DeCode. Il s'agit tout d'abord, à court et moyen terme, d'une coopération se concentrant sur différentes pathologies. Ces études ont pour but d'identifier des variantes de gènes responsables de maladies et *« pouvant ouvrir la voie à des démarches nouvelles en matière de pronostic, de diagnostic, de traitement ou de prévention »*. Un premier plan de recherche concernera, pendant cinq ans, les maladies cardio-vasculaires, des troubles psychiques et endocriniens ainsi que des maladies inflammatoires chroniques.

Selon les termes du contrat de recherche les partenaires bénéficient de licences et de droits, exclusifs ou non, leur permettant de *« commercialiser la propriété intellectuelle ainsi générée »* tout en versant des royalties ou des paiements périodiques à la société DeCode. La multinationale de Bâle souligne qu'elle ne participe qu'à cette activité. Elle détaille d'autre part les différentes procédures permettant d'assurer que les fondements de la démocratie n'ont pas été bafoués et que toutes les personnes ayant consenti à participer à une telle entreprise (et chez lesquelles on effectuera un prélèvement sanguin) ont été pleinement informées. En d'autres termes, Hoffmann-La Roche n'est pas associée au projet qui, à plus long terme, vise à la constitution d'une *« banque de données globales biomédico-généalogico-génétique »* englobant celles et ceux qui auront donné leur consentement et qui contiendra des informations sur leur état de santé, leur généalogie. Elle devrait, elle aussi, permettre de progresser dans le champ de la génétique moléculaire.

DANGEREUSE DÉRIVE

« La création d'une telle banque est un objectif ambitieux mais réaliste, estime-t-on à Bâle. *Et DeCode voit dans ces deux activités la possibilité de recueillir des informations supplémentaires en matière de santé grâce à l'exploitation du patrimoine génétique unique de la population islandaise. C'est aussi la possibilité de créer de nouveaux emplois pour un grand nombre de scientifiques islandais et souvent contraints de s'expatrier. »*

Telle n'est pas l'analyse des généticiens qui condamnent une entreprise faisant du génome de toute une population une simple *« matière première »*. *« Sans sacraliser le gène, il y a là une inquiétante et dangereuse dérive*, estime le professeur Axel Kahn (hôpital Cochin, Paris). *Force nous est de constater que nous nous éloignons chaque jour un peu plus de l'idéal de la recherche universitaire à la base des travaux sur le génome humain. »*

Jean-Yves Nau

Une recherche utile, des modalités discutables

LA DÉMARCHE proposée par DeCode Genetics est bien connue des spécialistes de génétique humaine. Elle est même considérée comme la meilleure pour rechercher les gènes impliqués dans de rares maladies héréditaires.

Le choix de la population islandaise ? Bon, a priori. *« Il s'agit d'une petite population avec un fort effet fondateur* [c'est-à-dire issue d'un petit groupe de départ], *qui présente donc l'avantage de concentrer certains gènes rares à des fréquences nettement plus élevées que la moyenne »*, précise André Langaney, généticien des populations au Muséum nationale d'histoire naturelle (Paris) et à l'université de Genève. Selon lui, le seul scandale est ici de songer à *« vendre, de cette manière, des données de cette nature »*. A cet atout s'ajoute l'effectif réduit de la population, qui permet d'espérer reconstituer sans trop de mal sa généalogie.

« Le principal problème, dans cette affaire, est qu'elle comporte une composante commerciale totalement extra-scientifique », insiste André Langaney. Une dérive d'autant plus dommageable que le projet est indiscutablement riche de promesses au plan scientifique et médical, comme l'ont montré les programmes de recherche similaires déjà menés dans le monde.

L'idée de croiser données médicales, génétiques et généalogiques pour débusquer les gènes impliqués dans de rares maladies héréditaires n'a rien de nouveau. Elle constitue, depuis trente ans, le pilier de la génétique médicale. Et plus encore depuis que le programme de recherche internationale « Génome humain » a permis de « baliser » l'ensemble de nos chromosomes de plusieurs milliers de « marqueurs ».

HÉRÉDITÉ

Une fois ces petites séquences génétiques précisément situées, il devient beaucoup plus aisé de trouver, sur notre ADN, la région qui contrôle un caractère héréditaire. La méthode, indirecte, consiste à observer la transmission héréditaire des ces fameux marqueurs au sein des familles étudiées, et de corréler ces données avec l'hérédité des pathologies décelées. Ce qui implique de constituer une banque de cellules et d'ADN prélevés sur des patients et des membres de leurs familles, comme le fait en France, depuis 1984, le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH, Paris).

Ces dernières années, d'autres projets similaires ont été lancés ici et là. Au Québec, par exemple, où *un fichier généalogique* est monté depuis quinze ans dans le cadre de la recherche publique. *« Sur ce fichier initial se sont ensuite greffés des projets satellites, à visée biologique et médicale »*, raconte Elisabeth Heyer, du laboratoire d'anthropologie biologique du Muséum national d'histoire naturelle. Depuis six ans, elle travaille avec les chercheurs québéquois sur la population de la région du Saguenay (300 000 habitants), dans laquelle on observe une forte fréquence de certaines maladies rares. Mais, ajoute-t-elle, *« les données génétiques et médicales ne sont jamais versées dans le fichier généalogique »*.

Garantie supplémentaire de confidentialité : les informations individuelles ne circulent que de manière anonyme. Si le médecin connaît le nom de ses malades et si l'historien connaît le nom de leur père et de leurs fils, la généticienne, elle, ne connaît que des numéros. En Islande, en revanche, l'ensemble des données sera regroupé dans les mains d'une même entreprise.

Catherine Vincent

En s'imposant à Montpellier, Marseille creuse l'écart avec Bordeaux

Les Parisiens, accrochés par Strasbourg, ont été conspués par leur public

L'Olympique de Marseille a repris la tête du championnat de France à l'issue de la 19e journée de championnat en s'imposant (1-0) à Montpellier, mercredi 16 décembre. La veille, Bordeaux s'était incliné (1-3) à Auxerre. Le troisième, Rennes, a été battu (0-2) au Havre, alors que Lyon et Monaco ont déçu à domicile devant Lorient (2-2) et Toulouse (1-1). Nouvelle contre-performance du Paris-SG devant Strasbourg (0-0).

L'OLYMPIQUE de Marseille a profité de la défaite (1-3) de Bordeaux à Auxerre pour reprendre la première place du classement qu'il avait abandonné aux Girondins le



FOOTBALL

29 novembre à l'issue du match nul (0-0) face au Paris-Saint-Germain. L'OM s'est imposé (1-0), mercredi 16 décembre, à Montpellier, au terme d'une partie langoureuse, pâle copie du match aller (5-4, 0-4 à la mi-temps) qui avait tétanisé puis subjugué le Stade-Vélodrome.

Une nouvelle fois, c'est le duo Robert Pires-Florian Maurice qui a dénoué l'affaire. La huitième passe décisive du premier a permis au second de marquer son onzième but de la saison (41e minute). Ensuite, l'OM a paisiblement contrôlé les timides velléités des Montpelliérains, qui se sont fait agonir par leur président, Louis Nicollin, dans les vestiaires : *« Quand je pense à la prestation de mes joueurs face à ces Marseillais qui n'étaient pas spécialement vaillants, j'ai envie de cracher par terre. S'ils n'ont pas tout donné, ce sont des salopes. S'ils ne peuvent pas faire mieux, nous sommes des cons au club de les payer aussi cher. Lorsqu'ils seront rendus à la vie civile, je plains les chefs d'entreprise qui vont les embaucher car, peuchère, ils ne feront rien. C'est triste. »*

Dans un langage moins rugueux, l'entraîneur de l'OM, Rolland Courbis, a surtout retenu la victoire : *« Au classement, nous réalisons une très bonne opération. On a gagné alors que nous avons disputé l'un de nos matches les plus moyens. Nous ne pensions pas battre Montpellier. »* Avec 44 points après dix-neuf journées de championnat, les Marseillais sont bien partis pour battre un record en fin de saison à condition de ne pas affaiblir l'effectif pendant la trêve hivernale. Après l'attaquant Christophe Dugarry, convoité par la Juventus Turin, le défenseur central Cyril Domoraud a été supervisé à Montpellier par des émissaires de l'Inter Milan.

Si Bordeaux, avec trois longueurs de retard sur l'OM, reste théoriquement dans la course au titre, le Stade rennais a affiché ses limites en arrivant à s'incliner (0-2) face au Havre AC, qui n'avait jusque-là gagné qu'à deux reprises devant son public. Un but de l'Allemand Patrick Weiser contre son camp (10e) et un autre de Lilian Nalis (53e) ont sanctionné la piètre production des Rennais, qui n'en restent pas moins accrochés à leur troisième place. *« Nos manques ont été éclatants, il va falloir se remobiliser pour remplir nos objectifs, c'est-à-dire une place au milieu du tableau »*, a déclaré l'entraîneur rennais Paul Le Guen.

Les Nantais, en revanche, sont portés par une vague ascendante. Vainqueurs de Nancy (2-0), les voici tout d'un coup quatrièmes, à 1 point de Rennes, avec une équipe dont la moyenne d'âge tourne autour de vingt-trois ans. Ni la vacance à la tête du club (Jean-René Toumelin, président démissionnaire, expédie les affaires courantes) ni la quête improductive d'un repreneur ne parviennent à détourner les Canaris de leur ambition.

On n'en dira pas autant du Paris-SG, qui n'en finit pas d'afficher ses insuffisances ou sa suffisance (0-0 devant Strasbourg et 384 minutes consécutives d'inefficacité). Avant même le coup d'envoi, une partie des 36 000 spectateurs du Parc des Princes ont sifflé les joueurs et réclamé la démission du président-délégué Charles Biétry. *« Sur le terrain, nous n'avons pas le même langage, il nous faut de nouveaux joueurs »*, a déclaré le capitaine Marco Simone.

Elie Barth

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Auxerre-Bordeaux	3-1
Montpellier-Marseille	0-1
Le Havre-Rennes	2-0
Lyon-Lorient	2-2
Monaco-Toulouse	1-1
Nantes-Nancy	2-0
Metz-Bastia	4-0
Paris SG-Strasbourg	0-0
Lens-Sochaux	1-1

[illegible]

		Rouges	Jaunes
1	Lorient	0	25
2	Nantes	0	27
3	Auxerre	0	34
16	Sochaux	4	37
17	Lens	5	33
18	Bastia	8	55

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Marseille	44	19	13	5	1	+22	▲	PNNGG
2 Bordeaux	41	19	13	2	4	+20	▼	GGPGP
3 Rennes	31	19	9	4	6	+1	=	PPNGP
4 Nantes	30	19	8	6	5	+5	▲ 2	NGGNG
5 Lyon	29	19	7	8	4	+6	▼	GPGNN
6 Monaco	28	18	8	4	6	+9	▼	PPNGN
7 Auxerre	27	19	7	6	6	+1	▲	GPNNG
8 Bastia	26	19	8	2	9	0	▼	PGPGP
9 Paris SG	25	19	6	7	6	+3	▼	GNNPN
10 Lens	25	19	7	4	8	+2	▼	GPGNN
11 Montpellier	24	19	7	3	9	0	▼	NPGPP
12 Strasbourg	23	19	5	8	6	−4	=	NNPNN
13 Metz	22	19	5	7	7	−4	▲	PGNPG
14 Nancy	21	19	5	6	8	−7	▼	GGPNP
15 Le Havre	18	19	4	6	9	−10	▲	PGPPG
16 Lorient	16	19	3	7	9	−12	▼	GPGNN
17 Toulouse	15	19	2	9	8	−14	=	PNNNN
18 Sochaux	15	18	3	6	9	−18	=	NNNPN

[illegible] 1 Bordeaux 37 buts • 2 Marseille 35 buts • 3 Montpellier 32 buts.

[illegible] 1 Marseille 13 buts • 2 Paris SG 15 buts • 3 Bordeaux 17 buts.

[illegible] 1 Maurice (Marseille) et Wiltord (Bordeaux) 11 buts • 3 Andre (Bastia), Laslandes (Bordeaux) et Nonda (Rennes) 9 buts

20e JOURNÉE : Samedi 19 décembre : Bastia-Auxerre, Bordeaux-Metz, Monaco-Lyon, Lorient-Paris SG, Nancy-Lens, Marseille-Le Havre, Strasbourg-Rennes, Sochaux-Nantes, Toulouse-Montpellier.

Les quarts de finale des Coupes d'Europe

Le tirage au sort des quarts de finale des Coupes européennes de football, effectué, mercredi 16 décembre, à Genève (Suisse), a donné les résultats suivants :

● **Ligue des champions :** Real Madrid (Esp.)-Dynamo Kiev (Ukr.) ; Manchester United (Ang.)-Inter Milan (Ita.) ; Juventus Turin (Ita.)-Olympiakos Le Pirée (Grè.) ; Bayern Munich (All.)-Kaiserlautern (All.)
Aller le 3 mars sur le terrain du premier nommé, retour le 17 mars.

● **Coupe des Coupes :** Chelsea Londres (Ang.)-Valenrengen IF (Nor.) ; Lokomotiv Moscou (Rus.)-Maccabi Haïfa (Isr.) ; Varteks Varazdin (Cro.)-Real Majorque (Esp.) ; Lazio Rome (Ita.)-Panionios Athènes (Grè.)
Aller le 4 mars sur le terrain du premier nommé, retour le 18 mars.

● **Coupe de l'UEFA :** Marseille (Fra.)-Celta Vigo (Esp.) ; Bologne (Ita.)-Lyon (Fra.) ; Bordeaux (Fra.)-Parme (Ita.) ; Atletico Madrid (Esp.)-AS Rome (Ita.)
Aller le 2 mars sur le terrain du premier nommé, retour le 16 mars.

Troyes reprend le commandement en D2

Mercredi 16 décembre, la 23e journée du championnat de France de division 2 a vu Troyes, vainqueur de Nîmes (1-0), reprendre la tête du classement général à la faveur de la défaite de Saint-Etienne, battu à Niort (1-0). Gueugnon et Caen, poursuivants immédiats du duo de tête, ont été tenus en échec et sont relégués à huit et douze points de Troyes. En bas du classement, Nice, battu (2-0) par Guingamp, occupe toujours la dernière place et voit ses devanciers s'éloigner un peu plus.

Les résultats : Le Mans-Gueugnon 2-2 ; Beauvais-Red Star 1-1 ; Troyes-Nîmes 1-0 ; Niort-Saint-Etienne 1-0 ; Guingamp-Nice 2-0 ; Sedan-Amiens remis ; Wasquehal-AC Ajaccio 4-0 ; Châteauroux-Laval 1-0 ; Cannes-Lille 1-0 ; Caen-Valence 1-1.

Malgré une saison décevante, Tiger Woods reste le golfeur mondial numéro un

A 22 ans, l'Américain veut prendre son temps

LOS ANGELES
correspondance

Nick Price avait déjà gagné deux fois le Million Dollar Challenge. Mais, dimanche 6 décembre à Sun City (Afrique du Sud), quand le golfeur zimbabwéen, bardé de victoires et actuellement classé à la 6e place mondiale, a gagné pour la troisième fois ce lucratif tournoi, il a eu l'impression de décrocher la lune. Battre Tiger Woods est en effet un luxe qui se calcule en dollars. Lors d'un interminable « play off » (le tour de départage ne s'est terminé qu'au 5e trou), Nick Price a réussi un étonnant *birdie* volant la vedette à Tiger Woods, obligé de « putter » par deux fois pour n'obtenir « que » le par, sans pouvoir rejoindre son rival au score.

« Gagner contre un joueur aussi talentueux que Tiger Woods est un sentiment assez spécial, a souligné Nick Price, après sa victoire. *C'est un phénomène. Il a perdu aujourd'hui mais je ne suis pas inquiet pour lui. Un avenir radieux l'attend. »* C'est aussi l'avis des spécialistes depuis longtemps et celui de Nelson Mandela, qui a reçu le prodige américain lors de son récent passage en Afrique du Sud.

Avec sa victoire aux Masters d'Augusta en 1997, Tiger Woods avait provoqué un séisme médiatique dans le monde feutré du golf. Il symbolisait alors l'avenir de la discipline. Jeune joueur noir d'exception, il avait battu tous les records du tournoi et, depuis ce baptême du feu, son agent lui avait conseillé d'organiser une conférence de presse hebdomadaire pour répondre aux attentes de ses admirateurs et des journalistes.

L'année 1998 devait être celle de sa consécration. En fait, on attend toujours. Certes, Tiger Woods est toujours numéro un mondial, mais, cette année, il n'a pas remporté de tournoi du Grand Chelem. A son palmarès 1998, ne figurent que deux victoires mineures : le Johnnie Walker Classic en Thaïlande et un tournoi du PGA Tour (le Bell South Classic). *« D'une manière générale, j'ai l'impression d'avoir atteint certains de mes objectifs*, analysait-il, il y a quelques jours, devant une presse américaine beaucoup moins dithyrambique à son égard. *Mon nom n'est pas apparu aussi souvent que je l'aurais voulu dans les rubriques consacrées aux vainqueurs, mais je suis satisfait de mes progrès techniques. Pour quelqu'un qui est soi-disant en méforme, je me trouve plutôt convaincant. »* Convaincre, tel est maintenant son credo, son leitmotiv.

A la Presidents Cup, qui s'est terminée dimanche 13 décembre au Royal Melbourne Golf Club (Australie), Tiger Woods a dû faire face à une pression supplémentaire. A l'occasion de ce tournoi par équipes organisé sur le principe de la Ryder Cup – mais sans les joueurs européens –, Tiger Woods s'était mis en tête d'épater la galerie. Mais, face à l'équipe internationale impressionnante avec les Australiens Greg Norman, Steve Elkington, Craig Parry, le Sud-Africain Ernie Els, le Zimbabwéen Nick Price et le Fidjien Vijay Singh, les golfeurs américains en vue (Tiger Woods, Mark O'Meara, Fred Couples, Phil Mickelson et David Duval) ont été balayés sur le score sans appel de 20 1/2 à 11 1/2. Une première.

MANQUE DE FIABILITÉ

Tiger Woods, souvent associé à Fred Couples sur le parcours brûlant de Melbourne, a pourtant démontré que sa force de frappe n'avait pas baissé. Seul souci : son « putting » laisse toujours à désirer. Patient, le jeune Américain a nettement amélioré son endurance et sa gestion des coups, mais son jeu court manque toujours de fiabilité. Malgré un succès remarqué contre Greg Norman en fin de compétition, Tiger a une nouvelle fois déçu.

En 1997, Tiger Woods s'était classé à la 60e place du circuit mondial des meilleurs au putting. Cette année, il pointe à la 128e place. *« D'un tournoi à l'autre, il m'est très difficile d'adapter ma technique, ma précision et ma vitesse*, concède-t-il. *L'herbe change de qualité et les sensations ne sont pas les mêmes. »* En dépit de cette saison décevante, Tiger Woods n'est pas vraiment saisi par la crainte ou l'urgence.

A vingt-deux ans, il préfère prendre le temps. *« Je suis en train de mûrir*, note-t-il, *et cela risque de continuer pendant un bon petit moment. J'aimerais être plus régulier, mais il faut savoir patienter. Jusqu'au jour de ma retraite, je souhaite apprendre de nouvelles choses. C'est mon désir le plus sincère... »* Pour Tiger Woods, l'année 1998 est déjà finie mais aucune défaite n'a, pour l'instant, entamé son moral. Cette attitude inébranlable de vainqueur est indéniablement sa grande force.

Paul Miquel

Mondial 2006 : une affaire de corruption entache la candidature anglaise

LONDRES
de notre correspondant

Le football anglais est ébranlé par une grave affaire de corruption mettant en cause les deux promoteurs de la candidature de l'Angleterre à l'organisation du Mondial 2006 qui, moyennant moyens illicites, ont cherché à influencer les membres de l'Union européenne de football (UEFA), qu'ils voulaient intégrer afin de mieux la « sensibiliser » à leur projet (*Le Monde* du 17 décembre). La révélation des faits a conduit Graham Kelly, directeur-général de la Football Association (FA), à annoncer sa démission, mardi 15 décembre, alors que Keith Wiseman, président de la FA, lui, refusait de l'imiter.

Les deux hommes avaient imaginé, pour persuader la petite fédération galloise d'appuyer son homologue anglaise dans ses manœuvres, de lui fournir un prêt secret de 3,2 millions de livres (plus de 30 millions de francs) destiné à rénover les stades de la principauté. Tenu à l'écart de ce marchandage, le comité exécutif de la Football Association a eu vent de cette tentative de corruption après avoir pris connaissance de la lettre envoyée par la fédération à son directeur financier pour lui réclamer le premier versement de la somme promise.

Lancée à grand renfort de publicité sous la houlette de sir Bobby Charlton, bénéficiant de l'appui du gouvernement Blair, la candidature anglaise à l'organisation du Mondial – elle doit faire face à la concurrence de l'Afrique du Sud et de l'Allemagne – était devenue une véritable obsession pour les deux dirigeants de la FA. Voilà qui explique, notamment, le retrait en dernière minute du soutien de l'Angleterre au Suédois Lennart Johannson, au profit du Suisse Joseph Blatter, jugé moins favorable que le Scandinave à la candidature allemande.

L'affaire est d'autant plus importante que la Football Association est un acteur majeur du football anglais et que Graham Kelly, son directeur-général depuis 1988, est considéré comme l'architecte de la renaissance du football britannique, qui était tombé au plus bas après les drames du Heysel, en 1985, et d'Hillsborough, en 1989. On lui doit, entre autres, le rémunérateur accord exclusif de retransmission des matches en direct avec la chaîne par satellite BskyB de Rupert Murdoch.

« UN GRAVE COUP »

Sous sa direction, la division 1 anglaise est devenue la plus rentable de toutes les ligues européennes. Une situation illustrée à ce jour par la cotation d'une vingtaine de clubs, avec une capitalisation totale de 22 milliards de francs. *« Cette affaire porte un grave coup à la réputation footballistique de l'Angleterre et compromet sérieusement nos chances d'organiser le Mondial de 2006 »*, a commenté John Williams, chercheur au centre de football de l'université de Leicester. Un avis qui n'est pas isolé.

Et l'Allemagne, déjà, fourbit ses armes en nommant « Der Kaiser » Franz Beckenbauer (53 ans), la plus haute figure du football allemand, comme responsable de sa candidature.

Marc Roche

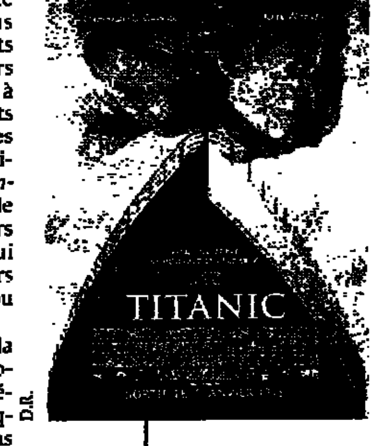
■ **LOTO : résultats des tirages n° 100** effectués mercredi 16 décembre.
Premier tirage : 5, 17, 35, 37, 40, 44 : numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 6 422 545 F ; 5 numéros et le complémentaire : 84 230 F ; 5 numéros : 7 690 F ; 4 numéros et le complémentaire : 314 F ; 4 numéros : 157 F ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F ; 3 numéros : 17 F.
Second tirage : 14, 15, 21, 24, 41, 42 ; numéro complémentaire : 6. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 84 230 F ; 5 numéros : 8 135 F ; 4 numéros et le complémentaire : 392 F ; 4 numéros : 196 F ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F ; 3 numéros : 17 F.

Les objets de 1998

Du Yo-Yo à l'iMac, en passant par le maillot de Zidane ou le convertisseur francs-euros, ils ont marqué l'année qui s'achève

SIMPLES reflets d'une mode passagère qui ne figurera sans doute pas dans le siècle, produits redécouverts par des acheteurs soucieux de donner un sens à l'acte de consommation, discrets instruments qui accompagnent les vrais changements de la vie quotidienne et innovations *« révolutionnaires »* dont l'avenir dira si elles le sont autant que l'affirment leurs promoteurs : l'année 1998 qui s'achève peut se « lire » à travers une série d'objets futiles, utiles ou technologiques.

Evénement sportif de l'année, la Coupe du monde de football promettait un déluge de produits dérivés classiques (tee-shirts, coq-mascotte, gadgets) d'un goût pas



D.R.

« TITANIC »
Plus de trois heures de grand spectacle ; le naufrage du « Titanic » presque en temps réel. Le film de James Cameron impressionne par ses effets spéciaux, en particulier la reconstitution du paquebot dans son luxe et son gigantisme. Un grand mélo qui fera date. Prix : 150 francs dans les Fnac.

toujours très sûr (bouteille-ballon, cendrier-ballon, disques de chants de supporteurs)... C'est finalement l'accessoire sportif le plus commun – le maillot – qui s'est imposé comme le symbole populaire de l'inoubliable liesse qui vit, au soir du 12 juillet, l'équipe de France conquérir le trophée.

Quelques semaines auparavant, personne ou presque n'aurait osé arborer sur la plage ou en boite de nuit la tenue du Onze tricolore en polyester brillant, de crainte de passer pour un nationaliste attardé. Largement piraté avant d'être commercialisé début décembre, le maillot frappé du numéro 10 de Zinedine Zidane, auteur de deux des trois buts français en finale contre le Brésil, s'impose comme cadeau de Noël pour footballeur en herbe, malgré son prix élevé (autour de 400 francs). En 1998, Adidas prévoit de vendre dix fois plus de maillots qu'en 1997. Toutefois, on ne trouve pas en rayon *« le survêtement de Mémé »*, faute d'accord de la part de l'intéressé. En revanche, les cassettes vidéo retraçant les grands moments de la Coupe du monde et de l'équipe de France se vendent comme des petits pains.

Au rayon vidéo, justement, une autre grande aventure bat tous les records de vente : celle du *Titanic*. Le premier jour de sa mise sur le marché, la cassette du film de James Cameron est partie à plus d'un million d'exemplaires. Ce film, dont les recettes dépassent les 2 milliards de dollars, favorise aussi la vente des disques par millions, avec la bande-son et l'inévitable chanson de Céline Dion.

Malgré son air de gadget à grande diffusion, le « convertisseur francs-euros » – offert par les sociétés de vente par correspondance à leurs clients – est l'un des objets les plus utiles pour l'avenir. Dès le 1er janvier 1999, cette calculette qui permet de convertir en euros les prix exprimés en francs (et vice versa) deviendra un accessoire incontournable.

Marquée par l'explosion continue du téléphone portable (la France se dirige allègrement vers les 10 millions d'abonnés), l'année 1998 a vu apparaître le premier réseau de téléphonie mobile véritablement mondiale. Créé par Motorola, le réseau Iridium s'appuie sur un impressionnant maillage de 66 satellites et de 11 stations terrestres qui permettent d'entrer en contact avec n'importe quel abonné, où qu'il se trouve dans le monde. Compte tenu du prix du matériel et des communications, ce service, qui ne pourra pas accueillir plus de 3 millions d'abonnés, est réservé *de facto* aux hommes d'affaires et aux entreprises dont le personnel évolue dans des zones isolées.

Autre innovation technologique intéressante : le Glasstron de Sony, disponible depuis mi-novembre. Relié à un DVD-Discman, cet équipement se présente comme une grosse paire de lunettes *« qui enferme le spectateur dans une bulle d'images et de son »*.

« MODE DE LA RUE »

Il permet, grâce à deux petits écrans à cristaux liquides, de visualiser un film (ou un CD-ROM lu par un PC) avec la sensation de le voir projeté sur un écran de 1,30 m de diagonale. Le Glasstron, qui est au cinéma ce que le baladeur est à la chaîne stéréo, ne pèse que 150 g. Selon Sony, il *« ne doit pas être utilisé par des enfants de moins de quinze ans, par des personnes sujettes à des problèmes oculaires, cardiaques ou de tension, ni dans un environnement mouvant, comme en voiture par exemple »*.

La tendance est aussi aux produits fonctionnellement ciblés, esthétiquement audacieux et résolument chics. Avec sa coque translucide bleutée et son allure de téléviseur des années 60, l'iMac d'Apple est l'un des premiers ordinateurs dotés d'un design à forte personnalité. Mais l'iMac est surtout le premier ordinateur familial spécialement consacré à Internet. Moins de dix minutes après l'avoir déballé, l'utilisateur est en mesure de papillonner d'un site Web à l'autre, sans devoir affronter les habituelles difficultés d'installation de logiciels. Spécialement adapté à la navigation virtuelle, l'iMac – dont les ventes sont plutôt bien orientées depuis son lancement, mi-septembre – peut se connecter à de nombreux périphériques.

Tout aussi originale par sa ligne et sa vocation bien affirmée, la petite Smart est une voiture hors normes. Capable de monter à 130 km/h mais résolument urbaine avec ses deux places et sa longueur ne dépassant pas 2,50 m, ce modèle, un brin élitiste, surtout par son prix (2 000 francs de plus qu'une Twingo), bouscule l'univers automobile.

Fabriquée à Hambach, en Moselle, par la firme MCC (Micro Concept Car) désormais contrôlée en totalité par Mercedes, la Smart ne part pas gagnante. Son démarrage commercial, entamé au Mondial de l'automobile de Paris, semble modeste. Mais le pari n'est pas encore perdu. L'habitacle, d'une qualité assez exceptionnelle, est autrement plus gai et original que celui des autres modèles urbains, et, malgré sa transmission indolente, la Smart est plaisante à conduire en ville et incomparablement facile à garer. Dommage que les services initialement promis (la possibilité de louer plusieurs fois dans l'année une automobile classique ou d'obtenir des tarifs réduits dans les parkings) soient réduits au plus strict minimum.

Très marquées par la *« mode de la rue »*, les sensibilités esthétiques trouvent de nouveaux terrains d'expression. Le piercing et surtout le tatouage ne se sont jamais portés avec autant d'aisance. Pourtant, ce que l'on remarque le plus, c'est la coiffure. Avec l'arrivée de nouveaux produits cosmétiques comme le mascara pour cheveux, qui s'enlève dès le premier shampooing venu, les teintes les plus originales, voire les plus folles, se sont multipliées. Phénomène accentué par quelques sportifs populaires, le style *« boule à zéro »* ou cheveux ultra-ras est très « tendance ». Le marché de la tondeuse capillaire, qui ne représentait que 400 000 unités par an en 1994, atteint désormais 1 million d'unités. Tant pis pour les coiffeurs...

Côté vestimentaire, les mouvements de mode deviennent de plus en plus diffus. On distingue tout de même la spectaculaire résurgence des *plaform shoes*, adaptées sur des chaussures de sport, et l'essoufflement des traditionnelles Adidas, Nike et Reebok. A signaler : la robe Starck, robe archimoulante à tout faire (tee-shirt, robe courte ou longue, jupe), infroissable et peu encombrante. Idéal pour les tailles mannequins...

Autre revenant : le Yo-Yo. En 1998, quelque 2 millions auront été écoulés dans les cours d'école pour amuser des enfants qui, pourtant, tendent à délaisser les jouets au profit des consoles de jeux électroniques Sony (leader du marché et promoteur de Lara Croft, la première grande star virtuelle) ou Nintendo. Ces consoles plaisent aux gamins mais aussi aux adultes, jeunes et moins jeunes. Tout comme les rollers, qui revendiquent un statut de mode de transport urbain.

Jean-Michel Normand

Une fin de siècle très zen

Les derniers feux du XXe siècle risquent d'être résolument placés sous le signe d'un retour à la nature. L'alimentation biologique, bien que largement minoritaire, poursuit sa croissance (*Le Monde* du 11 septembre). Toutes les enseignes proposent des produits naturels (Carrefour a lancé une boule de pain « bio » et Monoprix dispose de sa propre marque), et le marché représente aujourd'hui près de 4 milliards de francs.

Quant à ceux qui entendent rester zen à l'approche du nouveau millénaire, ils s'en remettent au Feng Shui. Cette nouvelle coqueluche des magazines de décoration est un mode d'organisation de la maison, connu depuis des millénaires en Asie. Elle recommande – entre autres – d'éviter de mettre du bleu sur les murs, de placer la table au milieu de la pièce ou de placer le canapé en face de la porte.



MCC

SMART
Jolie, la Smart imaginée en Suisse et fabriquée en France avec un savoir-faire allemand fait sensation dans les rues. Ce robuste petit cocon est doté d'un moteur de 600 cc très peu gourmand, disponible en version 45 ou 55 chevaux. Deux places seulement suffisent à cette urbaine dans l'âme, amusante, élégante et archi-originale. Principal handicap : son prix (à partir de 57 400 francs)

D.R.

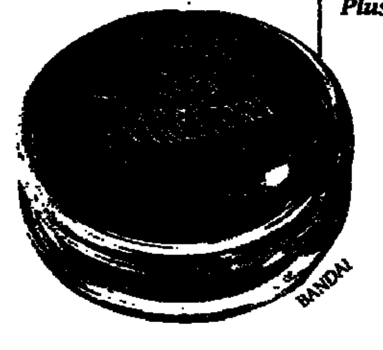
iMAC
Spécialement destiné à ceux qui veulent découvrir Internet sans s'encombrer de fonctions inutiles, l'iMac se veut à la fois facile d'utilisation et complet. Cet ordinateur familial conçu par Apple, qui a particulièrement soigné sa présentation et son design, pèse tout de même 17 kilos. Il peut être connecté avec 127 périphériques ! Son prix : 9 990 francs.

ZIDANE 10

D.R.

MAILLOT ZIDANE
Ce maillot de l'équipe de France, frappé du coq et de l'étoile dorée des vainqueurs de la Coupe du monde, est une réplique exacte de celui de Zinedine Zidane. Il porte dans le dos le célèbre no 10 et le nom du joueur. Très demandé par les petits, mais cher : 389 francs en taille enfant, 429 francs pour les adolescents et les adultes.

YO-YO
Jeu ancien – les Grecs exerçaient déjà leur virtuosité au Ve siècle av. J.-C. –, le Yo-Yo a effectué un retour en force dans les cours de récréation des écoles de France. Les enfants s'amusent à faire tournoyer de petits disques au bout d'une ficelle, les plus modernes pratiquent les « hyper-Yo-Yo » débrayables en plastique coloré. Plusieurs modèles à moins de 100 francs.


BANDAI

© EUROPOCKET

EUROPOCKET
L'Europocket est un convertisseur en euros électronique et programmable. Pas plus gros qu'un briquet, il s'utilise avec une seule main en tournant la molette située en haut de l'appareil pour faire apparaître simultanément les deux sommes (francs et euros) sur deux écrans. Le chiffre obtenu est arrondi au deuxième chiffre après la virgule. Les prix de l'Europocket, qui existe en porte-clés et en pendentif, débutent à 69 francs (10,61 euros). D'autres convertisseurs existent sous forme de calculatrices.

SONY

GLASSTRON
Avec le Glasstron de Sony, on peut regarder un film rien que pour soi, allongé dans l'herbe. Cette grosse paire de lunettes cache deux petits écrans à cristaux liquides et des écouteurs diffusant un son numérique. En le branchant sur un DCD discman, il offre la liberté d'un baladeur. Compatible PC et Mac, il existe également en version multimédia. Prix : 7 000 francs en version vidéo, 14 000 francs en version multimédia.



Passage d'une perturbation

VENDREDI. L'anticyclone se décale vers l'est et le front froid d'une perturbation liée à un vaste système dépressionnaire entre l'Islande et la Scandinavie, commence à traverser le pays du nord-ouest vers le sud-est. Son passage se traduit par un petit épisode pluvieux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – De la Bretagne à la Normandie, le temps se dégrade dans l'après-midi avec l'arrivée des pluies et du vent de sud-ouest pouvant atteindre 70 km/h. Sur les pays de Loire, entre les pluies du matin et de la soirée, on bénéficiera d'une belle accalmie.

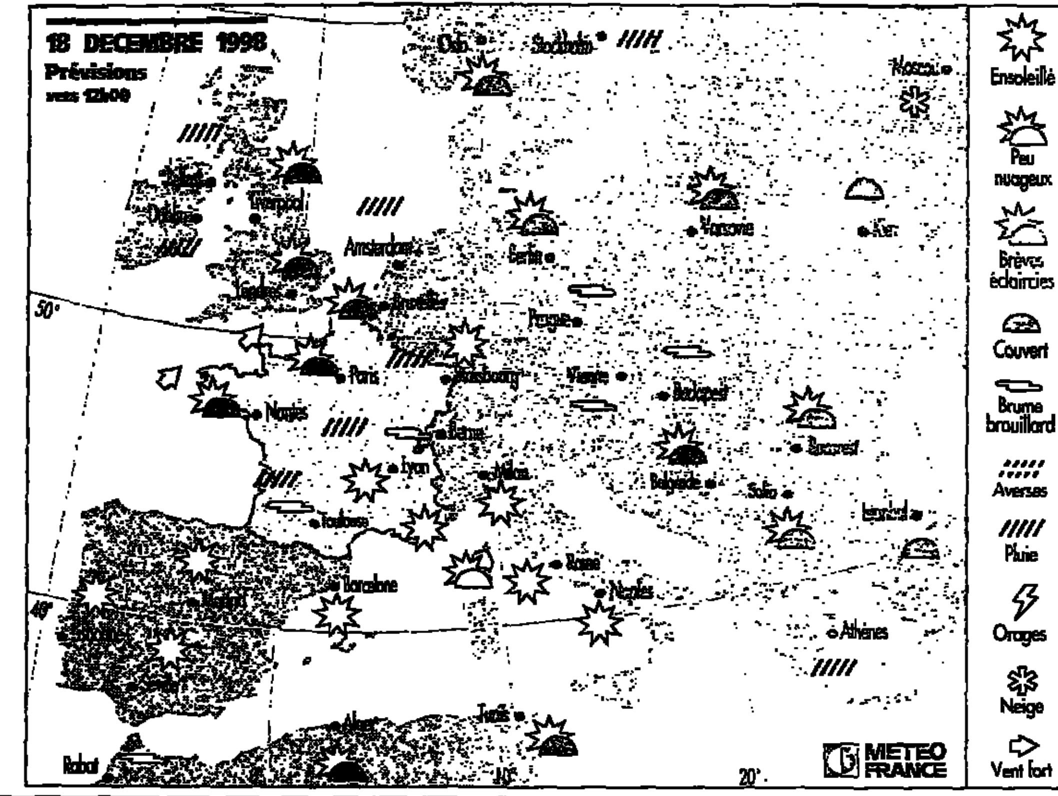
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des petites pluies traversent les régions du nord-ouest vers le sud-est dans la matinée. Elles sont suivies d'éclaircies. De nouvelles pluies, plus soutenues et accompagnées de vent, se produisent près de la Manche en soirée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards et nuages bas se dissiperont dans la matinée, puis des pluies se produiront vers la mi-journée de la Champagne à la Lorraine et dans l'après-midi de l'Alsace à la Bourgogne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Epais brouillards ou nuages bas fréquents le matin. Des pluies traverseront le Poitou-Charentes dans la matinée et l'Aquitaine l'après-midi. L'après-midi, on pourra profiter du soleil en Poitou-Charentes et en Midi-Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après la dissipation, parfois tardive, des brouillards, le soleil fera de belles apparitions avant l'arrivée des pluies dans l'après-midi du Limousin au nord de l'Auvergne.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera généreux, à l'exception des entrées maritimes qui couvriront le ciel du Languedoc-Roussillon le matin et de quelques nuages côtiers en Corse dans la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. La Sécurité routière rappelle que les vacances de Noël sont toujours l'occasion de nombreux déplacements. Cette année, les deux fêtes permettent de disposer de deux week-ends de trois jours, favorables à des escapades. Dans le sens des départs, elle conseille de quitter les agglomérations et l'Ile-de-France avant 16 heures vendredi 18 décembre, journée classée orange. Samedi 19 décembre, Bison futé invite à partir après 15 heures. Le 24 décembre, il est prévu un trafic intense dès 13 heures en Ile-de-France et dans les grandes métropoles. Enfin le samedi 26 décembre est classé rouge en province.

■ **BAHAMAS.** A l'occasion du nouveau vol quotidien Paris-les Bahamas de Delta Airlines, Voyageurs aux Etats-Unis propose un forfait à 10 815 F par personne en chambre double incluant vols A/R et 8 nuits en hôtel. Renseignements au 01-42-86-17-30.

PRÉVISIONS POUR LE 18 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 P	KIEV	-5/1 C	VENISE	1/9 C	LE CAIRE	11/19 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	9/15 S	VIENNE	-2/6 C	MARRAKECH	7/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/27 N	LIVERPOOL	5/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/26 S
				EUROPE		LONDRES	6/10 N	BRASILIA	19/26 C	PRETORIA	19/25 P
				AMSTERDAM	5/9 P	LUXEMBOURG	2/6 N	BUENOS AIR.	14/25 S	RABAT	9/17 C
FRANCE métropole		NANCY	1/7 P	ATHENES	7/11 P	MADRID	5/14 S	CARACAS	24/29 N	TUNIS	10/15 S
AJACCIO	3/13 S	NANTES	6/11 N	BARCELONE	5/14 S	MILAN	-3/5 S	CHICAGO	1/8 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/14 N	NICE	3/12 S	BELFAST	4/6 P	MOSCOU	-7/-2	LIMA	20/21 P	BANGKOK	22/30 N
BORDEAUX	2/13 P	PARIS	4/8 P	BELGRADE	-3/2 S	MUNICH	1/9 S	LOS ANGELES	13/21 S	BOMBAY	20/31 S
BOURGES	2/9 P	PAU	3/15 N	BERLIN	3/7 N	NAPLES	4/13 S	MEXICO	4/20 S	DJAKARTA	26/31 P
BREST	7/10 N	PERPIGNAN	2/14 S	BERNE	1/8 C	OSLO	0/5 N	MONTREAL	-7/-4 N	DUBAI	19/28 N
CAEN	5/10 N	RENNES	5/10 N	BRUXELLES	5/9 N	PALMA DE M.	4/15 C	NEW YORK	3/5 S	HANOI	19/24 N
CHERBOURG	6/10 N	ST-ETIENNE	1/10 S	BUCAREST	-5/0 N	PRAGUE	5/9 C	SAN FRANCIS.	10/15 S	HONGKONG	17/23 N
CLERMONT-F.	1/10 S	STRASBOURG	0/7 S	BUDAPEST	-4/2 C	ROME	3/12 S	SANTIAGO/CHI	12/28 S	JERUSALEM	11/18 P
DIJON	-1/5 N	TOULOUSE	1/9 N	COPENHAGUE	3/7 C	SEVILLE	6/20 S	TORONTO	-4/1 N	NEW DEHLI	6/21 S
GRENOBLE	-1/9 S	TOURS	3/9 N	DUBLIN	3/7 P	SOFIA	-4/-1 S	WASHINGTON	1/6 S	PEKIN	0/12 S
LILLE	3/8 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/7 S	ST-PETERSB.	2/4 P	**AFRIQUE**		SEOUL	4/11 N
LIMOGES	3/10 P	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	1/5 C	STOCKHOLM	4/8 P	ALGER	3/16 N	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	0/7 S	FORT-DE-FR.	25/29 N	HELSINKI	2/7 P	TENERIFE	13/17 S	DAKAR	21/28 N	SYDNEY	21/24 P
MARSEILLE	2/10 S	NOUMEA	23/27 N	ISTANBUL	5/8 C	VARSOVIE	0/5 S	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	4/10 N

Situation le 17 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 décembre à 0 heure TU

METEO FRANCE



VENTES

Jouets anciens et modèles réduits d'automobiles à Drouot

Noël oblige, une des dernières ventes de la saison est consacrée aux jouets anciens. Fragiles, rares et chers, ils ont rejoint depuis longtemps le cercle des objets de collection. D'abord consacrées au XIXe siècle, puis au début du XXe, celles-ci concernent maintenant les créations industrielles des années 30 à 60.

Très demandées depuis quelques années, les automobiles modèle réduit à l'échelle 1/43 passionnent les générations qui ont joué avec ces miniatures dans leur enfance. Elles occupent les deux tiers de la vente du mardi 22 décembre à Drouot, avec des lots entre 400 et 5 000 francs.

Le nom du fabricant, qui signale la qualité du produit, reste le critère de prix déterminant. La plus recherchée est la marque anglaise Dinky Toys, qui a aussi réalisé des modèles français, des années 30 au début des années 80. Sa production domine les modèles réduits, et elle a recopié à peu près tous les types d'automobiles.

Pour la France, les autres marques se nomment Jep, Solido, CIJ, JRD et Norev. Märklin (Allemagne), Mercury (Italie) et Tekno (Danemark) ont également leur public. La valeur des petites voitures dépend aussi de la rareté de certaines par rapport aux grands succès, tirés à des milliers d'exemplaires.

> Le nom du fabricant, qui signale la qualité du produit, reste le critère de prix déterminant

Toutes les époques de fabrication sont également appréciées, avec des prix légèrement supérieurs pour ce qui est plus ancien.

Pour garder une bonne valeur de revente, les modèles réduits doivent être les plus proches possible de leur état d'origine, sans accident ni manque ou peinture écaillée. Ceux qui sont présentés dans leur emballage en carton (également en bon état) jouissent d'une plus-value.

En règle générale, les voitures publicitaires ou utilitaires, moins nombreuses, sont mieux cotées. Ainsi, parmi les Dinky Toys France, les plus chères de cet ensemble figurent deux autobus parisiens des années 60, estimés de 4 000 à 5 000 francs (présentés en un seul lot, ils sont parfaitement neufs dans leur boîte d'origine). Un camion du cirque Pinder, accompagné de la remorque destinée aux fauves (3 000 à 3 500 francs), un tracteur Berliet et sa remorque (2 500 à 2 700 francs).

Parmi les véhicules de tourisme, les premiers prix se situent entre 200 et 300 francs pour les modèles de grande série (2 CV, Simca 1 000, Peugeot 404, Arondes, etc.) et montent jusqu'à 400 ou 600 francs pour les pièces plus rares ou équipées différemment. La célèbre DS de Citroën, qui se négocie à partir de 300 ou 400 francs, peut voir ce prix multiplié jusqu'à dix quand il s'agit de la DS présidentielle, avec fanion et cocardes tricolores.

La 2 CV, qui vaut entre 200 et 300 francs, peut atteindre jusqu'à 600 francs avec un toit ouvrant et des phares scintillants. De même, certaines couleurs rares font nettement monter les prix : la 2 CV postale jaune se vend autour de 600 francs ; la traction avant, dont la valeur se situe entre 600 et 800 francs si elle est noire, peut dépasser 2 000 à 3 000 francs dans sa version bleu nuit (particulièrement recherchée).

Les collectionneurs de modèles réduits apprécient énormément la documentation : catalogues de fabricants, argus, ouvrages divers. Un large éventail de ces publications est proposé ici, avec les estimations entre 200 et 1 200 francs.

Catherine Bedel

★ *Drouot-Richelieu, mardi 22 décembre. Exposition lundi 21 de 15 heures à 21 heures. Etude Millon-Robert, 19, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-48-00-99-44. Expert Jean-Pierre Lestrade, 3, rue Troyon, 75007 Paris, tél. : 01-40-55-46-00.*

Calendrier

ANTIQUITÉS ET BROCANTES

● **Menneton-sur-Cher** (Loir-et-Cher), antiquités-brocante, salle des fêtes, samedi 19 et dimanche 20 décembre, de 9 h 30 à 19 heures, 36 exposants, entrée 15 F.

● **Metz** (Moselle), marché aux puces, parc expo, samedi 19 décembre de 6 heures à 13 heures, 270 exposants. Entrée libre.

● **Gex** (Ain), antiquités-brocante, hall Perdtemps, samedi 19 et dimanche 20 décembre, de 9 heures à 18 h 30. Entrée 10 F.

● **Biarritz** (Pyrénées-Atlantiques), espace Foch, brocante et collection, du vendredi 18 au dimanche 20 décembre, de 9 heures à 19 heures, 15 exposants. Entrée libre.

● **Paris**, rond-point des Champs-Elysées, l'hôtel Dassault accueille jusqu'au dimanche 20 décembre un ensemble d'objets de vitrine et de curiosités, tels que bijoux, orfèvrerie, verrerie, céramique, Extrême-Orient, etc. De 11 heures à 20 heures. Entrée 50 F.

DÉPÊCHES

■ **Lettres royales.** Un ensemble de vingt et une lettres autographes du roi Louis XIV à son ministre de la marine Pontchartrain ont été adjugées 480 000 francs et préemptées par les Archives nationales. Datées entre 1703 et 1714, ces lettres évoquent entre autres les mouvements de la flotte anglaise, les hauts faits de Duguay-Trouin, la prise de Barcelone, l'expédition d'Ecosse, qui devait rendre le trône d'Angleterre à Jacques Stuart.

★ **Drouot-Richelieu à Paris, 11 décembre. Etude Piasa, tél. : 01-53-34-10-10.**

■ **Les résultats de l'année.** Editée par la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, la version 1998 de *L'Art et les enchères en France* vient de paraître en librairie. Cette sélection des meilleurs résultats de ventes de l'année offre plus de quatre cents photographies d'objets qui sont passés aux enchères, toutes spécialités confondues.

★ ***L'Art et les enchères en France.* Distribution Vilo-Editions de l'amateur, 380 F.**

■ **Briquets.** L'étude Coutau-Bégarie propose à la vente à Drouot une collection de briquets de marque ainsi que des briquets de la première guerre mondiale.

★ **Drouot-Richelieu à Paris, mardi 22 décembre à 14 heures.**

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98301

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Soyons prêts à lui faire face. – II. Proche de l'autre version. Pronom. – III. Borde la couche. Structure commerciale. – IV. Donnais une appréciation. Coulai. – V. Choix. Tendu sur l'archet. – VI. Largués en mer. Dressé avant de passer à table. – VII. Posture pour le yogi. Personnel. Deux à Rome. – VIII. Taillés en bordure de rivière. Petit poids. – IX. Laisse entrer la lumière dans le suivant. Coloré par le précédent. – X. Assemblée de cardinaux. Plus ou moins riche selon l'inspiration. – XI. Réponse référendaire. Classes.

VERTICALEMENT

1. Ouverture en grand. – 2. Faire la pluie, mais pas le beau temps. – 3. Pousse la température ambiante. – 4. Trop petit pour Fidel. Plus bon à rien. – 5. Son facteur nous a mis en fête. Coordonne et transporte. Points. – 6. Installé dans le monde et à Paris depuis 1946. Bonnes dispositions. – 7. A moitié plat. De Saint-Pétersbourg ou de Kazan. – 8. Bonne solution pour faire du propre. Faisait voir rouge. – 9. Une mesure pour comparer. Bruit de fermeture. – 10. Fit un effort. Grande au cinéma. Pronom. – 11. Qui évitent les détails dans l'exécution de l'oeuvre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98300

HORIZONTALEMENT

I. Juridiction. – II. Erudition. – III. Jasèrent. Cu. – IV. Unanime. Car. – V. Nu. Tg. Mûrir. – VI. Ostie. Atémi. – VII. Etais. Pas. – VIII. Loden. Coins. – IX. Ere. Trou. SO. – X. Ovule. Pré. – XI. Nîmes. Esses.

VERTICALEMENT

1. Jéjuno-iléon. – 2. Uranus. Orvi (voir). – 3. Rusa. Te deum. – 4. Identité. Le. – 5. Dirigeantes. – 6. Item. – 7. Cinémascope. – 8. Tôt. Ut. Ours. – 9. In. Crépi. Es. – 10. Caïmans. – 11. Nourrissons.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION N° 96

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

L'atelier de Jersey

LE 12 DÉCEMBRE 1851, Victor Hugo fuit la répression qui suit le coup d'Etat de Louis Bonaparte, le futur Napoléon III. Une période d'exil s'ouvre devant lui qui va durer dix-neuf ans. A la fin de l'été 1852, il s'installe à Jersey et sa famille le rejoint. Il pousse ses fils à installer un atelier de daguerréotypie. Il souhaite illustrer ses oeuvres politiques *Napoléon le Petit*, paru quelques mois plus tôt à Bruxelles, et le futur *Châtiments* avec ses portraits photographiés.

Victor Hugo envisage également de rééditer ses oeuvres antérieures en les illustrant et projette la publication d'un album sur Jersey et les îles de la Manche. Ce projet ne verra pas le jour, empêché par la censure. Il reste de cette période de l'exil à Jersey, qui prend fin en 1855 avec le départ pour Guernesey, des centaines de clichés mis en scène par le poète et réalisés par ses fils, Charles et François-Victor, et Auguste Vacquerie. Il s'agit essentiellement de portraits de Victor Hugo, de sa famille et des proscrits qui l'entourent, ainsi que de paysages et de vues de la maison occupée par la famille, maison connue sous le nom de :

● Hauteville House ?
● Liberty House ?
● Marine Terrace ?

PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

« Victor Hugo, de face, accoudé à un mur », par Charles Hugo, 1853. Epreuve sur papier salé/négatif verre au collodion, 10,3 × 7,8 cm. Paris, BNF, département des estampes et de la photographie. Album Bonnet-Duverdier, fol. 2, n° 1. Au Musée d'Orsay, pour l'exposition « En collaboration avec le soleil » : Victor Hugo. Photographies de l'exil, jusqu'au 24 janvier 1999.

Réponse dans *Le Monde* du 24 décembre.

Solution du jeu n° 95 paru dans *Le Monde* du 11 décembre.

C'est en 1935, à Londres, qu'une sélection des collections réunies par les empereurs chinois a été présentée au public.

DISPARITIONS

Francis Louis Closon

Un grand résistant

FRANCIS LOUIS CLOSON, compagnon de la Libération, grand résistant et commissaire de la République dans le Nord-Pas-de-Calais en 1944, est mort, samedi 12 décembre à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Né le 18 juin 1910 à Marseille, licencié ès lettres, docteur en droit et sciences économiques, Francis-Louis Closon est le chef des services financiers de la Mission d'achats français aux Etats-Unis quand la guerre éclate. Il quitte New York pour Londres, où, dès septembre 1940, il se met à la disposition des Forces de la France libre (FFL). En juillet 1941, il dirige les finances de la France combattante. En 1942, il est directeur au commissariat à l'intérieur du Comité français de libération nationale. Volontaire pour se rendre en France occupée, il effectuera une série de missions, dont l'une, dès avril-mai 1943, va le mettre en relation avec Jean Moulin et au cours de laquelle il est délégué par le général de Gaulle, au nom du Comité français de libération nationale, pour organiser les liaisons avec les mouvements de la Résistance clandestine. Entre août 1943 et mai 1944, il est chargé de former des comités de Libération dans la plupart des grandes villes de France, notamment à Paris, Rouen, Lille, Dijon, Marseille et Toulon, en prenant contact avec la Résistance et les représentants de partis politiques. Malgré un accident qui l'immobilise dans le plâtre, il continue son action et, lors d'une troisième mission en juillet-août 1944, il sert dans un maquis en zone sud avant de gagner Paris pour y installer le préfet Charles Luizet à la tête de la police. En septembre 1944, il devient commissaire régional (l'équivalent de ce qu'on allait appeler plus tard un super-préfet) de la République pour le Nord-Pas-de-Calais et sera démobilisé le jour de la Victoire, en mai 1945. Francis-Louis Closon a été fait compagnon de la Libération, au titre de toutes ses activités dans la Résistance intérieure, le 20 novembre 1944. En 1946, il fonde l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), dont il sera le directeur général jusqu'en 1961. Il devient PDG de la société Information et Liberté, qui est une filiale du groupe Havas. En avril 1962, une charge de plastic explose au domicile de Francis Louis Closon, qui avait signé des pétitions contre l'Organisation armée secrète (OAS) hostile au général de Gaulle, devenu président de la République, et à son action en faveur de l'indépendance de l'Algérie. En 1976, il préside l'association Echanges et consultations techniques internationaux (ECTI) qui est, en quelque sorte, une banque française d'experts pour assister les pays en voie de développement. Dans le même temps, il dirige une collection aux Presses universitaires de France (PUF) et publiera plusieurs ouvrages, parmi lesquels Le Temps des passions, en 1974, et Commissaire de la République du général de Gaulle, en 1980.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de plusieurs décorations étrangères, notamment britannique, Francis-Louis Closon était grand officier de l'ordre du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **ADELINE BONY HEBERT-STEVENS**, céramiste et maître verrier, épouse de Paul Bony, est morte mardi 15 décembre des suites de la maladie d'Alzheimer, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Née en 1917, elle était la fille de Jean Hebert-Stevens et de Pauline Peugniez, également maîtres verriers. Elle a été l'élève de l'Atelier d'art sacré, dirigé par les peintres Maurice Denis et Georges Desvallières. Dans l'immédiat après-guerre, au cours des années 50, cette femme d'une profonde ferveur chrétienne avait participé aux grands travaux initiés par les Pères Couturier et Regamey, dans la mouvance de la revue *Art sacré*. Pour l'église du plateau d'Assy, à côté de Rouault et de Germaine Richier, Adeline Bony Hebert-Stevens a réalisé le vitrail *Notre Dame des Sept- Douleurs*. Elle est aussi l'auteur de nombreuses céramiques. Son œuvre majeure se trouve aujourd'hui en Normandie, à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. L'église Saint-Eustache, à Paris, possède également une verrière réalisée par cette artiste en 1940.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 14-mardi 15 décembre sont publiés :

● **Agriculture** : un décret relatif au service du contrôle médical des régimes agricoles de protection sociale.

● **Dopage** : un arrêté modificatif relatif aux substances et aux procédés mentionnés dans la loi du 28 juin 1989 relative à la prévention et à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives.

Au *Journal officiel* du mercredi 16 décembre sont publiés :

● **Euro** : un décret relatif aux calculatrices électroniques de poche comportant une fonction spécifique pour opérer la conversion de la monnaie en euro. Ces calculatrices doivent utiliser exclusivement les taux de conversion irrévocables, comportant six chiffres, arrêtés par le Conseil de l'Union.

● **Titularisation** : un décret fixant les conditions exceptionnelles d'intégration d'agents non titulaires du secrétariat d'Etat à l'outre-mer dans un corps de fonctionnaires de catégorie A. Il s'agit des déboutés de la loi Le Pors (*Le Monde* du 3 novembre).

● **Navires** : onze décrets sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, la sécurité de l'exploitation des navires et la prévention de la pollution, la construction et l'équipement des navires transportant des gaz liquéfiés ou des produits chimiques dangereux.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Atlanta (Etats-Unis). Rillieux-la-Pape.

Amie SMITH
et Pierre HOLLARD

ont le plaisir de faire part de leur mariage, samedi 19 décembre 1998, à Rillieux-la-Pape.

120, route de Genève,
69140 Rillieux-la-Pape.

Décès

– Catherine et Ricardo Calderon,
Laurent et Sophie Bony,
Isabelle Bony,
Agnès Bony et Jean-Luc Buffet,
Dominique Bony et Magali Coulbon,
ses enfants et leurs conjoints,
Frida et Marcela Calderon,
Matthieu, Julien et Léon Bony,
Antonin et Valentine Duley,
Manuel Nectoux, Léo et Colin Buffet,
ses petits-enfants et leurs conjointes,
Louise, Hugo, Paul et Lucien,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bony,
Mme Jeanne Haour,
Mme Claude Arthaud,
M. et Mme Pierre Bony,
ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,
Les familles Bony et Hebert-Stevens,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Adeline BONY
HEBERT-STEVENS,

survenu le 15 décembre 1998.

Elle avait quatre-vingt-un ans et souffrait de la maladie d'Alzheimer.

Une messe sera célébrée le vendredi 18 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre.)

– Mme Geneviève Closon,
son épouse,
Daniel et Monique Closon
et leurs enfants,
Mireille Michaut
et ses enfants,
Françoise et Jaffar Bentchikou
et leurs enfants,
Mme Aimée Morin,
Les familles Audoly, Gallet, Hennechart, Jousset, Laurent, Masquelier, Mura, Peillon, Wittersheim,
font part du décès de

Francis Louis CLOSON,
compagnon de la Libération,

endormi dans la paix du Seigneur, le samedi 12 décembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention, le mardi 19 janvier 1999, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

96, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– L'Institut national de la statistique et des études économiques
a la tristesse de faire part du décès de

Francis Louis CLOSON,
son premier directeur général
de 1946 à 1961.

Paul Champsaur,
son directeur général,
L'ensemble de son personnel, actif et retraité,
adressent à son épouse et à sa famille leurs plus sincères condoléances.
(Lire ci-dessus.)

– Les familles Couchard, Boyle, Coquereau, Didion, Monset, Rajchles, Bourène, Baer,
Et alliés
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie Isabelle COUCHARD,

dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle a été inhumée religieusement à Angers, le 12 décembre 1998.

– Suzanne,
son épouse,
Jacqueline et Nicole,
ses filles,
Patrick et Stéphane,
ses gendres,
Joris, Uriel, Agathe et Thomas,
ses petits-enfants,
Les familles Broïdo, Hercot, Herzberg, Schein, Vainer et Zylberman,
ont la douleur de faire part du décès de

Armand EIDELMAN,

survenu le 14 décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 17 décembre, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

« Car tout près de toi est la parole, dans ta bouche et dans ton cœur. »
Deutéronome, XXX, 14.

24, rue Beaubourg,
75003 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HURFIN,
président-directeur général
de la SA SIN REJAC,

rappelé à Dieu, le 15 décembre 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de
Mme Bernadette Hurfin,
son épouse,
Pierre-Yves et Jean-Philippe,
ses fils et leurs épouses,
Kévin, Garance, Jeanne, Alexandre, Aurane,
ses petits-enfants,
M. Yves Hurfin,
son frère et sa famille,
Ses neveux et nièces,
Ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 décembre.

La messe sera célébrée à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– Jean-Marie Cavada, président-directeur général de Radio-France,
La direction des programmes de France-Inter,
La direction de France-Culture,
Les réalisateurs,
Les comédiens,
Et tous ses amis de Radio-France,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alain JANEY,
artiste dramatique,

survenu le 10 décembre 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Annecy. Paris.

M. Jean-André LAGEIX,
chevalier de la Légion d'honneur,

est entré dans la Paix du Seigneur, le 14 décembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Maurice d'Annecy.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche en neuropharmacologie, compte 00004414380 BNP Grenoble-Ile-Verte.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
vous invitent à partager leurs prières.

– Catherine, Jean, Philippe, Brigitte, François, Claudine, Charles, Jean-Marie,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses parents,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène MALINAS,
née Jeanne, Marie, Hélène VEDRENNE,

survenu le 15 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 décembre, à 14 h 30, en l'église de Spoy (Côte-d'Or).

Le Château,
21120 Spoy.

– L'Inspection générale de l'enseignement artistique,
Et l'Ecole nationale des beaux-arts de Bourges
font part du décès de

Michel PARRÉ,

survenu le soir du 15 décembre, et témoignent de l'estime et de l'amitié que tous, artistes, collègues et étudiants lui portaient.

Nous partageons l'émotion d'Anne, à qui nous adressons toute notre sympathie.

Pierre Gaëtan PERTOIS,
20 juin 1926-14 décembre 1998,

à mon père.
Je t'aime.

Franck Pertois.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

Yolanda
LANDA DE CAMBLOR,

Yuqueri Argentina
CAMBLOR-LANDA,

Pablo Sebastian
CAMBLOR-MOLINARI,

paru dans le Carnet daté 16 décembre 1998, il fallait lire :

De la part de
Mme Xochitl Camblor-Landa
et de ses enfants,
Raymond Cuauhtémoc,
et Yuqueri Anayansi Inès Macherel-Camblor.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Gabriella,
son épouse,
Antonio et Marco,
ses fils,
Sara et Linda,
ses belles-filles,
Leone,
son petit-fils,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Michele LUBRANO,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 18 décembre 1988,

Jean-François ALET,
1948-1988,

nous précédait dans la Lumière.

« Vous êtes morts avec le Christ et votre vie reste cachée avec lui en Dieu. »
Col. 3, 1-4.

Catherine Alet-Legeay,
Laetitia, Marc-Antoine, Jean-Maxime et Louis-Marie Alet.

12, rue Pierre-Brossolette,
31400 Toulouse.

– Le 18 décembre 1997, à l'aube,

Frédéric TOURNEMELLE

nous quittait. Depuis, il nous manque.

Avis de messe

– Mahina (Tahiti). Paris. Neuilly-sur-Seine.

L'épouse et la famille de

Maurice GIRARD,

décédé le 19 novembre 1998, à Tahiti, vous informent qu'une messe sera célébrée à son intention, le samedi 19 décembre, à 11 heures, à la chapelle Sainte-Thérèse de l'église Saint-Honoré d'Eylau, 69-71, rue Boissière, Paris-16e.

Hommage

La Maison de l'Orient méditerranéen-Jean-Pouilloux

Pour honorer son fondateur, la Maison de l'Orient méditerranéen (Lyon, université Lumière - Lyon-2 - Centre national de la recherche scientifique) prend le nom de Maison de l'Orient méditerranéen - Jean-Pouilloux. Jean Pouilloux (1917-1996) fut professeur à l'université de Lyon, membre de l'Institut, directeur scientifique Sciences humaines au CNRS.

Une cérémonie aura lieu à Lyon, le 18 décembre 1998, à 17 h 30, dans le hall de la bibliothèque de la Maison de l'Orient. A cette occasion sera diffusé un recueil : **« Hommages à Jean Pouilloux »** (également disponible par courrier à la Maison de l'Orient méditerranéen - Jean-Pouilloux, service publications, 7, rue Raulin, 69007 Lyon. *E-mail :* publications@mom.fr).

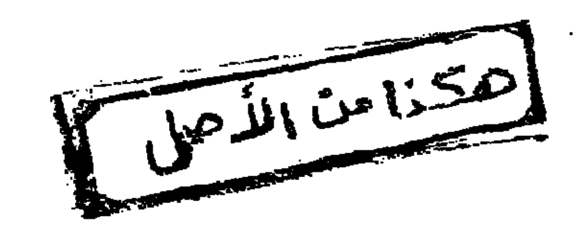
Conférences-débats

Droits de l'homme et psychiatrie : bilan des risques actuels et futurs
organisée par la CCDH,
Maison des polytechniciens,
12, rue de Poitiers, Paris-7e,
vendredi 18 décembre,
de 14 heures à 16 h 30.
Entrée libre.

Soutenances de thèse

– Le 14 décembre 1998, à l'université Lumière - Lyon-II, Jean-Marc Olivier a soutenu une thèse de doctorat en histoire sur **« Société rurale et industrialisation douce : Morez (Jura) (1780-1914) »**.

Le jury, composé des professeurs Claude-Isabelle Brelot, François Caron, Jean-Pierre Hirsch, Yves Lequin, Jean-Luc Mayaud et Patrick Verley, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations, à l'unanimité.



CONSOMMATION L'accroissement des ventes de graveurs de CD-ROM et l'apparition de graveurs de CD audio de salon à un prix accessible inquiète l'industrie phonographique et celle du jeu vidéo. ● Des lycéens fabriquent à la demande des copies de CD audio et de jeux qu'ils revendent de trois à cinq fois moins cher que les originaux. ● Dans le même temps, la multiplication des sites Internet qui permettent de télécharger des programmes musicaux gratuitement sans passer par l'achat d'un CD original induit une autre forme de consommation de la musique à laquelle les éditeurs devront s'adapter afin de défendre leurs intérêts et ceux des auteurs. ● Du graveur de CD affermé à un ordinateur à l'enregistreur de salon en passant par le RIO, les possibilités proposées par une industrie électronique parfois liée à l'industrie du disque se multiplient.

L'industrie du disque confrontée à de nouvelles formes de piratage

La forte augmentation des ventes de graveurs de CD et la multiplication des sites Internet musicaux contraignent auteurs, éditeurs et puissance publique à s'adapter à cette nouvelle liberté

DEPUIS quelques mois, les professionnels du disque s'inquiètent de la multiplication dans les lycées et collèges des petits commerces de disques audio et de jeux vidéo copiés sur CD. De plus en plus nombreux, des élèves, équipés d'enregistreurs CD, proposent à leurs camarades de leur fournir l'album, la compilation ou le jeu de leur choix. Cet artisanat alimente beaucoup de craintes, liées au manque à gagner des producteurs, mais surtout à des habitudes prises par une jeunesse pour laquelle la musique se consommerait désormais gratuitement ou presque.

Depuis un an, deux types d'appareil électronique connaissent une expansion spectaculaire : la platine CD enregistrable et le graveur de CDR. Véritablement lancée cette année, la première n'a, pour l'instant, séduit qu'environ 30 000 acheteurs, intéressés d'abord par la fabrication de compilations maison, de copies personnelles, par la sauvegarde de discothèque vinyle ou l'enregistrement de compositions maison. Mais certains fabricants, déjà en rupture de stock pour les fêtes de Noël, prédisent que le marché pourrait passer, en 1999, à 200 000 ventes. Plus ancien, le graveur de CD-ROM connaît, ces derniers mois, un succès explosif. Le ciel s'assombrit pour les maisons de disques. Cette petite machine (au coût décroissant), directement branchée sur ordinateur, fonctionne avec des CD vierges coûtant rarement plus de 10 francs. Elle est l'outil principal des pirates en herbe. Si relativement peu de particuliers copient aujourd'hui la musique sur CD, 70 % des foyers français peuvent l'écouter. La demande potentielle pour des produits à petits prix est donc énorme.

MENACE

Le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP), qui regroupe entre autres les multinationales du disque, prend la menace au sérieux. D'après Jean-Yves Mirsky, son directeur des affaires économiques et de la prospective, *« il s'est vendu environ 35 millions de CDR vierges cette année en France. Intuitivement, nous estimons que cinq millions de CDR sont utilisés pour la copie de la musique. »* Soit environ 5 % du nombre de CD audio vendus cette année par l'industrie du disque. Un chiffre non négligeable, d'autant que la redevance appliquée – depuis la loi de 1985 – aux supports vierges comme la cassette audio ou vidéo, le Mini-Disc ou la cassette DAT, censée pallier le manque à gagner provoqué par la copie privée, ne concerne pas le CDR dans sa version pour ordinateur. La Sorecop, organisme chargé de la perception de la rémunération pour la copie privée sonore, constate d'ailleurs une baisse de ses recettes concernant les supports audio – 106 millions de francs en 1996, 92,8 millions en 1997 et vraisemblablement moins de 90 millions en 1998 –, due, en particulier, à une baisse des ventes de la cassette vierge, en partie, semble-t-il, au profit du CDR.

Comme tous les chaînons de la production, les auteurs-compositeurs sont concernés par cette nouvelle forme de piraterie. Benoît Solignac, chargé à la Sacem des contrôles pour la Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique (SDRM), rappelle que la copie est réglementée. Celle-ci doit se limiter *« à l'usage privé et au cercle de famille. Hors de ce cadre et sans autorisation, la copie représente un délit qui peut être puni d'une amende de 1 million de francs et d'une peine allant jusqu'à deux ans de prison. Nous poursuivons des personnes qui, par l'intermédiaire de tracts sur le pare-brise des voitures, proposaient des compilations à la demande, ainsi qu'un particulier qui enregistrait sur CDR une soirée dans une discothèque parisienne pour en revendre la copie à des discothèques de province. Aux Puces de Clignancourt, nous avons saisi dernièrement six cents copies CDR. »*

La lutte contre le piratage juvénile pose d'autres problèmes. *« Nous ne nous voyons pas envoyer nos avocats dans les cours de lycée. Nous allons vraisemblablement préparer une campagne de communication pour sensibiliser les jeunes aux effets catastrophiques de ces procédés. »* Sans doute à l'image de celle du Syndicat des éditeurs des logiciels de loisirs (SELL), qui tentait, il y a quelques mois, de faire passer des messages tels que *« Copier, c'est tuer »* et *« Quand tout aura été copié, il ne restera plus rien à copier »*. Suffisant pour convaincre les lycéens de ne pas payer un jeu vidéo 50 francs au lieu de 350, ou un CD audio 30 francs au lieu de 150 ?

Comme solution d'urgence, beaucoup de professionnels demandent l'élargissement à tous les types de CDR de la redevance sur les supports vierges. Le ministère de la culture a annoncé, début décembre, son intention de modifier dans ce sens la loi de 1985 sur la copie privée. On parle même désormais d'une redevance qui, comme en Allemagne, toucherait à la fois le support et les machines.

Car ces petits commerces ne sont qu'un signe et une étape de mutations bien plus profondes. Comme l'explique Jean-Yves Mirsky, *« cette forme de culture liée au développement du Net et aux possibilités de plus en plus grandes de téléchargement met en péril la pérennité de la profession. »* Une profession qui essaie tant bien que mal d'imaginer son adaptation à la dématérialisation des supports et du commerce en ligne, mais qui est prise de cours par la facilité avec laquelle on peut accéder aujourd'hui, sur Internet, à des milliers de chansons, pour le prix d'une communication.

FORMAT MP3

Raison de cet emballement, une nouvelle norme de diffusion digitale, le format MP3, qui permet de compresser des fichiers audio à un dixième de leur taille normale. Grâce au MP3, on peut charger et télécharger de la musique d'une qualité CD avec rapidité et facilité sur le réseau mondial. Les internautes ne s'en privent d'ailleurs pas et les sites sont légion qui regroupent ces bases de données musicales fonctionnant gratuitement et sans autorisation des ayants droit. De nouveaux appareils comme le Rio ou le MP Man, de la taille et du prix d'un très bon Walkman, permettent déjà d'enregistrer – et d'écouter comme sur un baladeur – les morceaux de son choix, parmi des fichiers musicaux préalablement téléchargés sur ordinateur.

L'industrie phonographique a beau multiplier les moyens de protection – du « tatouage » généralisé de toutes les chansons, permettant, théoriquement, de suivre le tracé et l'exploitation de chacune d'elles sur le Net, à l'arsenal juridique et les détectives du réseau –, elle ne devrait pas échapper à des bouleversements qui modifieront totalement les notions de distribution, de production, de consommation et de création de la musique.

Stéphane Davet

PROFIL

LYCÉEN PIRATE À SES LOISIRS

Florent, quinze ans, élève dans un lycée parisien, est fan de rock et d'ordinateur. Il joue de la guitare électrique et a assemblé lui-même ses deux PC. Pour Noël 1997, un graveur de CD lui a été offert. *« A l'époque, il coûtait 2 700 francs. Aujourd'hui, on le trouve à 1 500, mais de toute façon son achat a été amorti... »* Aux camarades de son lycée, il propose une liste d'une soixantaine de jeux vidéo et un choix, *« à la demande »*, de CD audio.

Le piratage de jeux lui demande plus d'efforts. *« Les fabricants inventent sans arrêt de nouvelles protections pour éviter la copie. En cherchant bien sur Internet, on trouve toutes les clefs pour les débloquer. »* Beaucoup moins de problèmes pour la musique. *« Je réussis presque toujours à trouver le disque demandé. Grâce à un réseau de copains et à un ami qui travaille dans un magasin de disques. »* Autre solution : une partie de surf sur le Net. *« Pendant longtemps, le téléchargement de musique prenait beaucoup trop de temps. Aujourd'hui, grâce au MP3, tout devient facile. En cherchant bien, on trouve gratuitement presque tous les morceaux du moment. »* Tarif du service : prix coûtant pour les meilleurs copains, plus de 100 francs le jeu vidéo pour le pigeon, entre 30 et 40 francs pour les autres (le CD vierge revenant à Florent entre 6 francs et 11 francs). En tête du hit-parade audio, rap et R'n'B. *« Les bons mois, je vends une trentaine de copies, mais la concurrence devient rude. Nous sommes environ huit cents élèves dans mon lycée, j'estime à vingt ou trente ceux qui possèdent un graveur et qui en font le commerce. »*

Les affaires de Florent marchent au point qu'il consacre désormais son temps libre à sa petite « entreprise ». Sans remords apparents. *« A mon avis, la diffusion de la musique sur le Net sera incontrôlable. Plus il y aura de répression, plus les moyens de détournement proliféreront. »*

S. D.

Le grand songe du père du CD

Quand M. Morita, alors patron de Sony, lança officiellement le disque compact en compagnie du chef d'orchestre Herbert von Karajan, lors d'une conférence de presse donnée au Festival de Pâques 1982, à Salzbourg, il prononça une petite phrase qui parut alors un peu énigmatique sinon trouble-fête : *« Nous ne savons pas aujourd'hui sur quel support la musique sera commercialisée et écoutée en l'an 2000. »*

ANALYSE

les auteurs sont parfois plus près de leur public que de leurs patrons

Inventeur du Walkman, co-inventeur avec Philips du CD, le patron de Sony savait que le disque compact n'était qu'une étape technologique. Le CD a aujourd'hui seize ans. A l'époque, des précurseurs parlaient déjà de mémoires statiques, de banques de données, d'ordinateurs, de programmes en ligne. Cette dernière idée, à vrai dire, n'est pas nouvelle... si l'on pousse le bouchon un peu loin : abonné au Théâtrophone, Marcel Proust choisissait déjà les représentations de théâtre et d'opéra qu'il voulait écouter au téléphone.

La différence entre cet abonné prestigieux et le citoyen de cette fin du même siècle, c'est la possibilité d'enregistrer en haute-fidélité la musique, les images ou les mots. Habitué aux cris d'orfraie d'une industrie musicale toujours prompte à trouver une cause exogène à ses problèmes, on serait tenté de ne pas accorder beaucoup de crédit à ses récriminations actuelles.

Au milieu des années 80, l'industrie du disque avait ainsi accusé la cassette audio et la copie des particuliers d'être la cause de maux dont les résultats n'affectaient objectivement pas des courbes de vente qui grimpaient. Pour accélérer cette courbe, les fabricants ont fait d'ailleurs chuter le prix du lecteur de CD par trois en deux ans. Une idée simple se vérifiait alors : les jeunes désargentés qui s'échangeaient des copies sur cassettes de leurs CD préférés passaient au stade de consommateurs payants dès que leurs moyens le leur permettaient.

Une entente licite faisait que les industriels de l'électronique et du disque battaient parfois le même pavillon. Philips commercialise ainsi des disques sous les différentes étiquettes du groupe PolyGram et est le premier fabricant de machines numériques et de supports magnétiques et optiques pour les copier. Sony qui ne fabriquait que des appareils d'enregistrement et de reproduction s'est ainsi porté acquéreur de la prestigieuse CBS américaine, pour devenir à son tour producteur et a depuis mis au point l'enregistreur MiniDisc numérique.

Cette fois-ci, le danger est réel pour l'industrie de la musique enregistrée. L'Internet bouleversera-t-il un équilibre financier qui faisait que l'éventuel manque à gagner du département musique d'une multinationale serait compensé par son département matériel électronique ? L'inventivité des internautes vient mettre le désordre dans un marché pris en main par des consommateurs de plus en nombreux à se connecter. Quand ce ne sont pas les auteurs et les compositeurs eux-mêmes qui injectent leurs morceaux sur leur site, à la fureur de leurs éditeurs de disques ! Avatar de la lutte des classes, les auteurs sont parfois plus près de leur public que de leurs patrons.

Réunis à Los Angeles, le 15 décembre, les représentants de BMG Entertainment, EMI, Sony Music Entertainment, Universal Music Group et Warner Music Group viennent de décider d'un standard assurant la protection contre le piratage de leurs programmes téléchargés à partir d'Internet. Combat d'arrière-garde ? On se demande si les éditeurs ne devraient pas faire leur révolution copernicienne en offrant aussi la possibilité aux consommateurs de télécharger leurs titres, moyennant un prix raisonnable défalqué de fait des frais occasionnés par la production industrielle et la distribution des CD. Ce sont les disquaires, grands et petits, qui devraient s'inquiéter.

Alain Lompech

Le matériel

● Enregistreurs de CD-ROM. Valant de 1 500 F à 3 000 F, ils permettent d'enregistrer en temps réel ou à grande vitesse un CD audio ou un programme téléchargé sur Internet. Les disques vierges à usage unique, qui valent environ 10 F l'unité, ne sont plus utilisables sur la nouvelle génération d'enregistreurs de salon.

● Enregistreurs de salon. Ils permettent de lire et de copier un CD numérique ou toute source analogique (cassettes audio, microsillons, émissions de radio). Pioneer, Marantz et Philips proposent des modèles de 2 500 F à 5 000 F environ. Les disques vierges à usage unique spécifiques (CDR audio) viennent de voir leur prix chuter et valent de 23 F à 55 F selon le point de vente. Ils supportent une taxe parafiscale. Le CDR audio effaçable et enregistrable vaut environ 100 F l'unité.

● RIO. Ce minuscule appareil permet de stocker deux heures de musique en numérique compressé selon la norme MP3. Vendu 1 500 F, il enregistre des programmes musicaux téléchargés sur Internet. Après écoute, le programme est effacé pour laisser la place à un nouveau.

Jean Digne quittera l'AFAA le 1er février

Le directeur de l'Association française d'action artistique avait commencé son mandat avec une exigence de clarté, après les nombreuses critiques adressées à cette structure. Il sera remplacé par Olivier Poivre d'Arvor

LE CONSEIL d'administration de l'Association française d'action artistique (AFAA), réuni mardi 15 décembre sous la présidence d'Alain Decaux, a entériné, sur proposition du ministre Hubert Vedrine, le départ de Jean Digne, qui dirigeait l'AFAA depuis 1990 et cessera ses fonctions le 1er février 1999. Il sera remplacé par Olivier Poivre d'Arvor – le frère du présentateur du journal de TF 1 –, actuellement conseiller culturel à l'ambassade de France à Londres.

L'AFAA est une puissance mal connue. Son budget, pour l'année 1999, est d'un peu plus de 127 millions de francs. 86,4 millions proviennent d'une subvention du ministère des affaires étrangères, dont elle dépend. Fondée en 1922, sa mission consiste à faire *« connaître la création et le patrimoine français à l'étranger »*.

Dans *L'Action artistique de la France dans le monde* (L'Harmattan, 1998), Bernard Piniau (qui a dirigé des centres culturels français au Zaïre et occupé diverses fonctions au ministère de la culture) et Ramon Tio Bellido (président de la section française de l'Association internationale des critiques d'art) expliquent l'histoire et le fonctionnement de cette association. En soixante-quinze ans, l'AFAA a proposé environ 50 000 manifestations à l'étranger, concernant les arts de la scène (théâtre, musique et danse) et les arts plastiques (y compris l'architecture). Son intervention va de l'organisation d'un événement livré clés en main au pays d'accueil à la simple fourniture d'un billet d'avion, en passant par tout l'éventail des bourses et des séjours à l'étranger. Certains en concluent un peu vite que l'AFAA est une sorte d'agence de voyages. Pas seulement : pour les arts plastiques, par exemple, c'est à elle qu'est dévolue la responsabilité de la présence française dans des manifestations comme les biennales ou triennales de Venise, de Sao Paulo, mais aussi d'Alexandrie, Milan, New Dehli, Sydney et Istanbul.

« FLOU » ET « OPACITÉ »

Le travail de l'AFAA est resté longtemps discret, sinon secret. Selon Bernard Piniau, *« les rivalités entre les nations et la rareté des échanges internationaux expliquent cette attitude de méfiance et les consignes du Quai d'Orsay, qui voyaient dans ce silence, cette discrétion, un gage de réussite pour les opérations. »* Catherine Clément, qui dirigea l'association de 1982 à 1987, modifia sensiblement cette situation. Pourtant, lorsque Jean Digne, à son arrivée, fit réaliser un audit, celui-ci révéla que, si l'on reconnaissait à l'AFAA son professionnalisme, les intervenants – artistes et diplomates – lui reprochaient le flou de ses objectifs, un manque de visibilité dans son fonctionnement et, surtout, *« une opacité dans le choix des artistes »*.

En juillet 1998, un entretien réalisé pour un bulletin interne de l'AFAA soulignait les mêmes carences. Jean Digne s'y voyait questionné sur les dangers de sclérose de l'institution : *« On a reproché à l'AFAA de travailler souvent avec les mêmes, d'avoir son regard sur ce qui devait être exporté... »* Le directeur défendait son bilan en évoquant la mise en place de comités de sélection et de collèges de réflexion. Interrogé par *Le Monde*, il le fait encore aujourd'hui. *« J'ai réclamé un audit car, lorsque Thierry de Beaucé* [alors secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales] *m'a proposé ce poste, j'entendais tout et son contraire sur l'AFAA. J'ai décloisonné les services. Chacun défendait son territoire : je pense qu'un territoire, ça se partage. »*


JEAN-PIERRE FAVREAU

Jean Digne dans son bureau de l'AFAA.

L'ARTISTE ET LE FONCTIONNAIRE

« J'ai développé la notion de réseau, poursuit-il : *l'offre et la demande sont éclatées, et nous sommes capables de créer des liens, de fédérer des initiatives, de mettre en rapport des cultures différentes. Pas seulement des cultures étrangères : créer un lien entre le Royal de Luxe et les artistes du Cameroun peut poser moins de problèmes que de faire se comprendre un artiste, même français, et un fonctionnaire du Quai d'Orsay. »*

Il est aussi très fier d'avoir pu développer des relations bilatérales : *« Aujourd'hui, cela ne sert pas à grand-chose d'envoyer des artistes français à Djakarta. Il vaut mieux aider les Indonésiens, les faire venir en France. Les échanges seront aussi fructueux et, à terme, plus efficaces. »* Enfin, il a su intéresser les collectivités locales aux activités de l'AFAA. *« On nous a reproché notre parisianisme. Pourtant, l'exposition Goya a lieu à Lille. Et "La Gloire d'Alexandrie" a attiré autant de visiteurs à Agde qu'au Petit-Palais. L'opération "Israël au miroir des artistes" s'est déroulée dans plusieurs villes de France. Les régions, les départements et les municipalités ont si bien compris notre action qu'elles contribuent désormais à notre financement : un conseil municipal vote désormais un budget pour l'AFAA ! Je crois qu'à l'avenir les collectivités territoriales vont déferler à l'étranger comme une lame de fond. »*

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ **ARTS : une toile de Georges Braque,** *Le Joueur de guitare*, un des chefs-d'œuvre du Centre Georges-Pompidou, réclamée en justice par les héritiers du collectionneur Alphonse Kann (*Le Monde* du 27 janvier 1998), n'est pas accrochée au Musée Guggenheim de New York, bien qu'elle figure au catalogue de l'exposition « Rendez-vous ». La toile risquait de connaître le sort des deux tableaux d'Egon Schiele prêtés au Museum of Modern Art (MoMA) de New York en décembre 1997 par la Fondation Ludwig de Vienne et bloqués depuis janvier 1998 sur décision du procureur de Manhattan, à la suite d'une réclamation des ayants droit d'un collectionneur autrichien spolié.

■ **MUSÉES : deux salles ont été réaménagées par les architectes Yves Lion et Alan Levitt** dans le circuit des peintures italiennes du *Musée du Louvre*. Elles abritent six fresques des XVe et XVIe siècles dues à Sandro Botticelli, Fra Angelico et Bernardino Luini. Ce réaménagement a été rendu possible grâce au mécénat de Michel David-Weill.

■ **MARCHÉ DE L'ART : la France sera l'invitée d'honneur de la Foire internationale d'art contemporain ARCO de Madrid,** du 11 au 16 février 1999 (*Le Monde*, 16 février 1998). L'écrivain et critique d'art Nicolas Bourriaud, commissaire de la section française, a précisé que son choix porterait sur une nouvelle génération d'artistes français, émergée depuis le début des années 90.

Les photographes du Ghana et d'Afrique du Sud en vedette à la Biennale de Bamako

BAMAKO
de notre envoyée spéciale

Au Palais de la culture de la capitale du Mali, les jeunes filles se pressent pour se faire photographier devant le *room divider* de Philip Kwame Apagya. Accompagnées d'un ami photographe – au sens où tout le monde est photographe en Afrique depuis l'apparition des appareils automatiques –, elles se font tirer le portrait devant l'une des toiles peintes par le « studiotiste » ghanéen, exposées au milieu de ses photos. Ce fond de décor représente un salon équipé de tous les objets symbolisant la réussite : télévision, vidéo, musique, téléphone, réfrigérateur regorgeant de victuailles.

Formé dans le studio de son père avant de passer par l'Institut de journalisme d'Accra, au Ghana, Kwame Apagya ne rejette pas l'accusation de « vendeur d'illusion » et l'on raconte que certains de ses clients auraient fait un bon mariage sur la foi de ces photos valorisantes. Il propose aussi d'autres décors propices à une représentation « idéale » comme, par exemple, la Kaaba de La Mecque.

L'exposition de pres de mille photos, la présence de nombreux photographes du continent, la participation d'une population jeune, et beaucoup de musique, indispensable au côté festif d'une telle manifestation, les 3e Rencontres de la photographie africaine, reunies à Bamako du 7 au 12 décembre, étaient ouvertes pour la première fois a l'Egypte et à l'Afrique du Nord.

L'importante section consacrée au Ghana montrait comment les Rencontres marient les approches historique, thématique et géographique. A côté d'un éclairage sur les photographes de studio (dont Kwame Apagya et Francis K. Honny, qui vient de disparaître), on peut voir une sélection des archives du quotidien *Daily Graphic* sur les cérémonies de l'indépendance en 1957 et les débuts du panafricanisme autour du président Kwame N'Krumah.

Sous le titre « Boxing Ghana », était présenté aussi un choix de documents du ministère de l'information sur cette passion nationale qu'est la boxe – les grands combats, les coulisses, la ferveur populaire, la visite de Cassius Clay... L'ensemble est complété par un travail commandé à un jeune photographe, Francis Provençal, sur la boxe telle qu'elle est vécue aujourd'hui par les jeunes dans un quartier de pêcheurs, Jamestown, dont l'« école », avec un vieux *punching-bag* dans une cour, plus l'espoir et la volonté, a formé deux des cinq champions du monde que compte le pays.

ETHNOGRAPHIE DES FUNÉRAILLES

Dernier aspect de cet état des lieux, la démarche collective de huit photographes sur le thème des funérailles au Ghana et la façon dont les différents groupes ethniques ou géographiques vivent cet événement social majeur. Un travail déjà exposé à Munich (il a bénéficié d'un financement allemand) dont le but est, pour son coordinateur Abel Gayvolor, de susciter une réflexion sur la manière de se comporter aujourd'hui, en se documentant sur le passé.

L'Afrique du Sud est elle aussi très présente, avec une remarquable collection recueillie par Santu Mokofeng, « *The Black* Album Photo, Johannesburg 1890-1950 », qui sera exposée en France, à la FNAC, au printemps 1999. On peut voir encore les travaux de quelques *« concerned photographers »* (photographes engagés), qui ont renoncé à l'image de combat pratiquée du temps de l'apartheid pour évoluer vers une démarche plus personnelle. Ils accordent davantage d'attention à la forme et portent souvent leur regard sur leur région d'origine ou sur une « population » dont l'auteur se sent proche – la communauté indienne, les travailleurs migrants à Johannesburg, les femmes des zones rurales... . Cela leur permet de souligner l'existence, dans la nouvelle société sud-africaine, de groupes « fragiles » ou menacés dans leur identité.

ESPOIRS ET BESOINS

Inaugurée en 1994 à l'initiative d'Afrique en créations et des autorités maliennes, la Biennale de Bamako a vu converger vers elle toutes les attentes d'un continent où la photographie a longtemps été considérée comme un artisanat et n'a accédé au statut d'art que très récemment. Les espoirs et les besoins des photographes sont multiples, de la reconnaissance par l'exposition et la circulation de leurs œuvres à la formation en passant par l'accès aux moyens de documentation et de connaissance du patrimoine photographique mondial et la conquête d'une existence économique.

Actuellement, ils vivent grâce à une activité « commerciale » (reportage, publicité), au soutien d'une université ou d'une structure culturelle extérieure, ou bien ils exercent carrément une autre profession. Les Rencontres doivent donc être présentes sur tous les fronts.

Inventaire du patrimoine historique menacé de disparition, avec, cette année, trois portraitistes maliens qui ont opéré dans la région de Kita et à Mopti à partir de 1955, et l'accrochage au Musée national du Mali (qui s'associe ainsi à la manifestation) de la très belle exposition « L'Afrique par elle-même », organisée par *Revue noire* de mai à août à la Maison européenne de la photographie, à Paris.

Suivi des artistes et des régions déjà invités, évolution de la démarche esthétique engagée par de jeunes photographes qui se consacraient exclusivement à la photo « utilitaire » jusqu'à ce qu'ils découvrent la multiplicité des territoires de cet art aux Rencontres de 1994 et 1996, identification des nouvelles pratiques... La tâche est immense, et les différents partenaires n'ont pas forcément les mêmes points de vue. La répartition des rôles est d'ailleurs évolutive.

Les Maliens se sont davantage engagés, cette année, dans l'organisation et l'animation de l'événement, notamment en intégrant le plasticien Abdoulaye Konaté, directeur du Palais de la culture, dans la structure de décision. Et ils ont clairement exprimé leur volonté, pour la prochaine édition, d'une plus grande participation des Africains aux choix artistiques.

Thérèse-Marie Deffontaines

PROFIL

SANTU MOKOFENG ET SES « BIOGRAPHIES MÉTAPHORIQUES »

Il a le visage grave, douloureux parfois, quand il rentre en lui-même, absent à ce et ceux qui l'entourent. Mais il suffit qu'un mot le touche, et le voilà transformé, souriant. Quand, sur la foi de sa peau noire, on lui parle en bambara dans les rues de Bamako, il eclate d'un rire qui le secoue tout entier. Le Sud-Africain Santu Mokofeng, quarante-deux ans, est un écorché vif. Après de longues années faites de va-et-vient entre labo, photos de rue (il a commencé à l'âge de dix-sept ans), reportages sportifs ou mondains, publicité... à vingt-neuf ans, il est devenu sûr de la qualité visuelle des images qu'il produit. Mais pour quel contenu, et pour dire quoi ?

Il entre à l'agence de presse Afrapix, qui emploie quelques photographes noirs. On lui demande des images des manifestations et de la répression dans les *townships*... Il oblique vers les conditions de vie. Cette fois, il est *« sûr de l'histoire qu'il veut raconter »*. Il photographie les bars clandestins, les *shebeen*. Il s'agit de montrer ce que vivent les Noirs, et par là même, ce qu'il est, lui. D'où le nom de « biographie métaphorique » qu'il donne à son projet. Le résultat – des tableaux sombres, avec de très beaux effets de contraste – est exposé à Johannesburg et sera repris par la première Biennale de Bamako.

Santu Mokofeng constate que ceux qu'il a photographiés ne se reconnaissent pas dans ses images. Il cesse de faire des photos. Il va revenir à sa « biographie métaphorique » par une autre voie, la collecte des photos de famille de la petite bourgeoisie noire de 1890 à 1950, qui fait la matière du « Black Album Photo ». Ces photos rencontrent l'adhésion de la communauté noire. Elle y découvre une image de son passé occultée par la photographie officielle, qui a imposé une représentation de la population « indigène » selon le langage visuel applicable à la faune et la flore. *« Il n'y a pas eu que des victimes parmi nos ancêtres. »*

T.-M. D.

« Edouard III », la trente-neuvième pièce de Shakespeare

ÉDOUARD de Windsor monta sur le trône d'Angleterre en 1327, à l'âge de quinze ans, et régna sous le nom d'Edouard III jusqu'en 1377. Petit-fils de Philippe IV le Bel par sa mère, Isabelle, il tente de faire valoir ses droits sur la couronne de France (une revendication que les rois d'Angleterre ne devaient abandonner qu'en 1801) en engageant en 1337 entre le pays de son père (Edouard II), et celui de sa mère, une guerre qui serait de cent ans. Dès sa mort, les descendants de ses sept fils et de ses cinq filles allaient se tourner les uns contre les autres, jusqu'au crescendo de la guerre des Deux-Roses (1455-1485), dans une histoire assez furieuse pour inspirer à Shakespeare huit pièces (en deux tétralogies) : *Richard II*, *Henry IV* (deux parties) et *Henry V* ; *Henry VI* (trois parties) et *Richard III* si l'on tient à la chronologie historique.

Une pièce existait, contant les hauts faits d'armes de l'aïeul, à Crécy notamment : *Edouard III*. Avec treize de ses semblables, elle avait été remisee parmi les Shakespeare apocryphes. Pourtant, certains vers semblaient trahir la main du barde, comme ce *« Lilies that fester smell far worse than weeds »* (*« Les lis qui pourrissent sentent bien plus mauvais que les mauvaises herbes »*) qui apparaît aussi dans l'un de ses sonnets. Mais l'auteur de la pièce avait pu lire Shakespeare, ou Shakespeare se souvenir de la pièce. Aussi Stanley Wells et Gary Taylor, éditeurs des *Œuvres complètes* de Shakespeare aux Presses universitaires d'Oxford (1988), avaient-ils estimé qu'*Edouard III*, bien que publié dès 1596, et attribué à Shakespeare par Ley en 1656, Kapell en 1760 ou Furnivall en 1877, ne pouvait intégrer le canondes trente-huit pièces reconnues.

À PLUSIEURS MAINS

Edouard III réapparaît cependant ces dernières années dans une lumière nouvelle sous la plume d'un universitaire romain, Giorgio Melchiori. Il l'intègre dans un tome supplémentaire des *Œuvres complètes* bilingues de Shakespeare, chez Mondadori. La pièce voit le jour entre *Titus Andronicus* et *Roméo et Juliette*, au moment où les théâtres londoniens étaient fermés pour cause de peste noire. Comme cela se pratiquait à l'époque, elle aurait été écrite rapidement, à plusieurs mains – dont celles d'Anthony Monday et George Peele –, après établissement de ses grandes lignes par un *plotter*. Giorgio Melchiori argumente serré et conclut que des *« parties significatives »* sont de la main de Shakespeare, qui aurait en outre révisé l'ensemble. Assez pour accorder à *Edouard III* le bénéfice de la glorieuse signature. Dans le même temps, les Américains de l'université du Massachusetts à Boston parvenaient, au terme d'analyses stylométriques poussées par ordinateurs, aux mêmes conclusions.

Nombres de pièces « de » Shakespeare ont été écrites à plusieurs mains : *Henry VIII* et *Les Deux Nobles Cousins* (la dernière à intégrer le canon – en 1970) avec l'incontesté John Fletcher ; *Périclès* avec George Wilkins ; ou, ce qui est plus controversé, *Timon d'Athènes*, avec Thomas Middleton. Les études de style sont parvenues à identifier dans une large mesure ce qui provenait de l'un ou de l'autre.

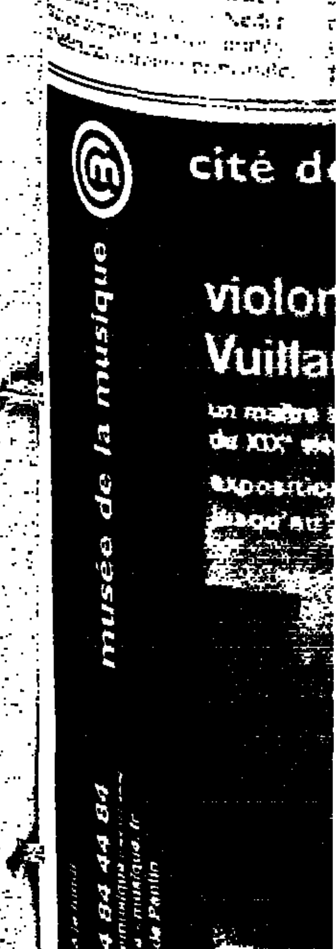
EN APPENDICE

« Ce n'est pas noir ou blanc. Ce sont comme des plots de rhéostat », estime Jean-Michel Déprats, maître d'œuvre d'une refonte totale des *Œuvres complètes* de Shakespeare dans « La Pléiade », dans une édition bilingue cette fois, dont les deux premiers tomes paraîtront en 2001 (il en est prévu sept). *« C'est la sensibilité littéraire qui doit emporter la décision,* insiste-t-il. *C'est vrai, on reconnaît la main de Shakespeare dans l'acte II. Et il a probablement participé à l'ensemble. Mais il restera toujours une part de conjecture. »*

« Il faut se faire à cette idée : le paysage change chez Shakespeare, poursuit-il. *Le problème est le risque de surévaluer la pièce si on l'intègre, aussi la placerons-nous en appendice dans « La Pléiade », afin que le lecteur puisse juger sur pièces. Nous ne ferons pas autrement avec Sir* Thomas More, *dont une scène et demie est l'œuvre incontestée de Shakespeare. »*

Après plus de quatre siècles d'obscurité, la reconnaissance d'*Edouard III* est désormais assurée. La pièce vient d'être éditée sous le nom de Shakespeare par les Presses universitaires de Cambridge, avec les attendus de Giorgio Melchiori, et doit être introduite dans la très officieuse collection universitaire « Arden » en Angleterre. Elle devrait affronter prochainement la scène sous le nom du plus prestigieux de ses « auteurs », si l'on en croit le *Times* de Londres : l'un des directeurs de la Royal Shakespeare Company, Greg Doran, s'apprête à monter la trente-neuvième pièce du barde, à la suite du *Edouard II* de Marlowe.

Jean-Louis Perrier



Une lecture pas à pas de l'architecture des bords de Seine

Une exposition au Pavillon de l'Arsenal sur le « paysage abîmé » des quais de Paris

L'exposition « Sur les quais », organisée à Paris, au Pavillon de l'Arsenal, par l'historien Bertrand Lemoine et l'architecte et paysagiste Alexandre Chemetoff, recherche une juste *« posture »* qui recomposerait ce *« paysage abîmé »*. Curieusement, ses animateurs semblent n'avoir pas joué d'une façon ou d'une autre de la proximité du lieu de cette exposition avec son objet. Est-ce parce que le Pavillon de l'Arsenal tourne le dos à la Seine ?

SUR LES QUAIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, Paris 4e. Tél. : 01-42-76-33-97. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 janvier 1999. Catalogue : *Sur les quais, un point de vue parisien*, d'Alexandre Chemetoff et Bertrand Lemoine, éditions Picar et Pavillon de l'Arsenal, 228 p., 295 F.

La thèse de cette exposition sur les *rives de la Seine, si thèse il y a*, paraît assez obscure. Pas seulement lorqu'on la parcourt au Pavillon de l'Arsenal : elle n'est pas plus explicite dans le catalogue qui l'accompagne. Il doit s'agir d'une de ces festivités que les grands magasins offrent pour Noël aux enfants, vitrines joyeuses et féeriques où chacun peut trouver son ours.

Pas de thèse ? C'est que *Sur les quais*, sous ses allures de recherche urbaine et sémantique, est peut-être simplement un constat, une lecture pas à pas des visages de la ville de part et d'autre de la Seine, qui ne demanderait pas plus d'effort qu'un tour d'horizon. Un constat, et puis, pour s'amuser, l'addition pataphysique d'éléments gentiment disparates, *dont on* retrouve l'inventaire en début de catalogue : *« Arbres, bouquinistes, inondations, kilomètre 0, sirène, Unesco* ou *zouave. »*

Plaident pour cette interprétation le sérieux ordinaire de Bertrand Lemoine, historien qui connaît son Paris comme sa poche, et la poésie de l'architecte et paysagiste Alexandre Chemetoff, *qui a dû, au Pavillon de* l'Arsenal, manquer de verdures autres que celles figurées sur les cartes pour représenter les grands jardins des bords de Seine.

Cela nous fait un ensemble assez froid et sec, un peu prématuré pour la saison, alors qu'il suffit de faire quelques mètres dehors pour tout *comprendre de la vertu des quais de* Paris. Connaissant l'imagination qui prévaut d'ordinaire à l'Arsenal, haut lieu de l'urbanisme parisien, on s'étonne que ses animateurs n'aient pas joué d'une façon ou d'une autre de cette proximité. Juste, par exemple, par un trajet balisé de quelques sapins ou, sans aller jusqu'à *l'emballage du pont Sully*, un tracé de rubans, d'étoiles et de paquets-cadeaux.

Depuis le pont Sully, voici à droite, en aval, un premier paysage : l'île Saint-Louis, masquée par un sympathique garage, et surtout l'hôtel Lambert, de l'architecte Le Vau, avec ce jardin mystérieux qui prend le quai d'Anjou comme tremplin. Cela lui aura évité une confrontation trop directe avec la *voie express*, lorsque ce corset fut sévèrement lacé sur la rive droite de la capitale, en 1967.

Vers l'amont, le paysage aussi est fait d'oppositions. D'un côté, rive droite, l'étagement traditionnel et fortement structuré des quais, assez hostiles aux piétons, avec en surplomb les nouveaux bâtiments de la caserne Schomberg tout juste achevée par l'architecte Yves Lion : un superbe ensemble pour l'habitat des gradés, à la fois homogène et discontinu, comme une parade de militaires vêtus de chemises beiges im*peccablement repassées et pliées.* Rare et fier exemple d'anthropomorphisme architectural !

POINT DE VUE D'HÉLICOPTÈRE

La vue ne fait que caresser les rangs puis, en traversant la Seine, elle vient s'avachir sur les jardins du quai Saint-Bernard, résidu navré du projet de voie express rive gauche, désormais voué à Tino Rossi. On voit ici comment on peut endommager une des plus généreuses vues de la Seine sous prétexte de retrouver une idée vague des anciennes berges, qui permettaient d'aller patauger dans le fleuve.

La deuxième partie du pont Sully raconte une tout autre histoire architecturale : en aval, les gloutons optiques, dévoreurs de lumière, que *sont, chacun à sa manière,* Notre-Dame de Paris, le restaurant de la Tour d'Argent et les paisibles habitants du quai de Béthune, le plus célèbre restant Georges Pompidou, protégé de la voie qui porte son nom par toute l'épaisseur de l'île-Saint-Louis. En amont, la préfecture de Paris, boulevard Morland, planquée derrière le quai Henri-IV, sort de sa réserve, comme le fait la tour de Jussieu, derrière les longues barres universitaires du quai Saint-Bernard. Ce paysage amont ne s'explique que par le hasard, les architectes ayant eu des réflexes d'ingé*nieurs des Ponts et Chaussées. On* n'en est que plus reconnaissants aux concepteurs de l'Institut du monde arabe (Nouvel, Soria, Lezenes, Architecture Studio) d'avoir redonné forme à ce coin de Paris.

Chemetoff et Lemoine, émus à juste titre par cette architecture comme par celle d'Yves Lion, nous parlent de dialogue, d'une juste *« posture »* qui recomposerait ce *« paysage abîmé »*. C'est un point de vue d'hélicoptère, un rêve de Sirius, un idéal qui, à hauteur de piéton, ne se vérifie pas. Il est vrai que le Pavillon de l'Arsenal tourne le dos à la Seine.

Frédéric Edelmann

Jiri Kylian danse pour le 150e anniversaire de la Constitution des Pays-Bas

ONE OF A KIND, de Jiri Kylian, par le Nederlands Dans Theater. Atsushi Kitagawara (scénographie, sculptures). Joke Visser (costumes). Michael Simon (lumières).
***OPÉRA GARNIER, place de* l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Jusqu'au 19 décembre, à 19 h 30. Le 20, à 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 250 F.**

D'un bout à l'autre, *One of a Kind*, de Jiri Kylian, relève du précis d'architecture. Dans ce ballet, *le chorégraphe est, à l'instar du* dieu de Voltaire, créateur d'une humanité où chaque être est unique en son genre (traduction de *One of a Kind*). Ce credo d'une danse inventée pour célébrer le 150e anniversaire de la Constitution des Pays-Bas prend un sens d'autant plus radical que Jiri Kylian, né à Prague, a fui son pays en 1968 après l'invasion soviétique. *Boursier à Londres, fils spirituel du* chorégraphe John Cranko à Stuttgart, il prend en 1973 la direction artistique du Nederlands Dans Theater, à La Haye.

Eloge de la générosité. Elle pousse Jiri Kylian à innover, à déléguer, à faire confiance. Le Nederlands est composé de trois unités : le Nederlands 1, troupe principale, le Nederlands 2, les juniors, le Nederlands 3, les seniors, à savoir les plus de quarante ans et nettement au-delà. A cinquante et un ans, Jiri Kylian vient de démissionner de ses fonctions administratives pour consacrer plus de temps à la création, *donc à ses danseurs*. On avait remarqué, à l'occasion du magnifique programme qu'il présentait en mars 1997 à Garnier, combien il voulait encore et toujours remettre en jeu son art de chorégraphier, et combien il y réussissait. Une telle capacité à se renouveler, on le pressentait, allait l'obliger à *se délester pour se dédier à la* danse, rien qu'à la danse.

One of a Kind est exactement le ballet qu'on ne s'attendait pas à voir ! Entre désert et glaciation. Formes disloquées d'une scénographie conçue par l'architecte Atsushi Kitagawara ; son amplifié du djideridoo des Aborigènes d'Australie, auquel répond une partition pour violoncelle, interprétée par *Pieter Wispelwey. Surgie de la* fosse des musiciens, une splendeur : la danseuse Cora Bos-Kroese dresse son corps de déesse sur un praticable placé au ras des spectateurs du premier rang. Elle entame son avancée cahotante, périlleuse. Ses jambes de Blue Bell Girl, gainées de noir transparent, pieds nus, se tordent, glissent sur la pente, peinent à monter, amorcent un grand écart improbable. On est suspendu à chaque muscle qui se creuse, qui se gonfle sous l'effort. Créature mythique, sorte de Liberté malmenée, elle redevient, en s'éloignant, une jeune *femme perdue dans l'immensité* du plateau. Tout est sombre.

MÉTÉORITES

Semblables à des météorites dont on suit la trajectoire avant qu'elles ne se dissolvent dans le vide, des danseuses arrivent de différents points du plateau. Clo*chettes tibétaines, voix inuit*. On est dans l'archaïsme. Et le doute philosophique. Kylian n'est en rien un optimiste. Pièce après pièce, il livre un combat qui permettra à l'homme de garder sa dignité ; c'est ce qui rend son œuvre si chère. Mais d'où vient ce sentiment contradictoire qui, progressivement, gagne ? Est-ce l'impression d'assister à une œuvre trop *proche du style de William For*sythe, avec ces alternances d'obscurité, d'éclairages d'hôpital, de lignes construites au cordeau, puis cassées avec volupté ? N'y a-t-il pas un peu de facilité dans le choix de laisser à la musique de l'Australien Brett Dean, mêlant Gesualdo, David Hykes, Benjamin Britten, John Cage, le soin post-moderne de relire l'Histoire ? Ce qui nous manque cruellement : la beauté en excès. La beauté à ce point de suffocation qu'elle en devient insoutenable, tant elle sert à masquer la mort. *One of a Kind* émeut quand la pièce prend les allures d'une va*nité. Pas besoin, ici, de tête de* mort pour comprendre. La mort est omniprésente. Jusque dans les reflets mordorés, prune, bleutés des costumes, comme autant de carapaces d'insectes. Jusque dans les scènes éclairées comme par des bougies. Plus que les duos, trios, quatuors, impeccables de *complexité, qui disent l'entraide* ou la lutte, on est réjoui par ce danseur athlétique qui quitte la scène en s'accroupissant, étonné de ces gestes paysans, gauches, qui traversent trop de virtuosité, trop de visible construction.

Voire trop d'intention : le propos est univoque. L'homme dresse ses propres prisons – solitude, folie, guerre... Air connu. *Le chorégraphe s'est méfié de* son lyrisme slave. On cherche en vain son caractère baroque désossé, l'expression de sa contradiction, superbe, jamais résolue, d'être un artiste MittelEuropa confronté au pragmatisme anglo-saxon.

Dominique Frétard

SORTIR

Miguel Chevalier : croissances et mutations
La ville de Boulogne-Billancourt a passé commande, pour son nouvel Espace Landowski, d'une œuvre interactive : c'est une première. L'artiste, le Français Miguel Chevalier, est un explorateur des nouvelles technologies. L'installation, baignée par la musique du compositeur japonais Atau Tanaka, est spectaculaire, ludique, et rend intelligemment hommage à ceux qui ont fait Boulogne.
Espace Landowski, 28, avenue André-Morizet, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-55-18-53-70. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 janvier. Entrée libre.

Gershwin
Pour couronner le centenaire de la naissance de George Gershwin, l'Orchestre national invite un chef et des solistes en or massif. Que ceux qui professent du dédain pour l'un des plus grands créateurs du XXe siècle s'interrogent : pour quelles raisons les plus grands musiciens n'ont-ils jamais cessé de servir Gershwin ? Marcus Roberts (piano), James Taylor (voix), Joshua Bell (violon), Seiji Ozawa (direction). *Strike up the Band (ouverture), Porgy and Bess (suite pour violon et orchestre), Un Américain à Paris, Rhapsody in Blue, Variations sur I Got Rhythm, Songs.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 17, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F.

Rachid Ouramdane, Christian Bourigault
Le chorégraphe Rachid Ouramdane a créé *3, avenue de l'Espérance* pour la danseuse Julie Nioche. Christian Rizzo, danseur sorti des Beaux-Arts, très averti des besoins du corps et du mouvement, a inventé un costume sonore. De son côté, dans sa pièce *Où ?*, Christian Bourigault explore à sa manière têtue et douce les limites de la danse.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Les 17, 18 et 19, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. De 40 F à 50 F.

David Patrois Quintet
Le vibraphoniste David Patrois – excellent instrumentiste des idées –, mène un quintette où l'on retrouve certains des jeunes lions actuels. Ainsi le saxophoniste Stéphane Guillaume (il a son groupe, joue dans plusieurs ensembles dont celui de Patrice Caratini) ; Benjamin Henocq est à la batterie et c'est toujours un immense plaisir.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 17, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Festival de films gays et lesbiens
Pour sa 4e édition, ce festival choisit la « Carte Sud », privilégiant la production cinématographique des pays méditerranéens (Maghreb, Afrique, Asie, Brésil). Une dizaine de films seront projetés parmi lesquels *Woubi Cheri*, un documentaire de Laurent Bocahut et Philip Brooks (France-Côte d'Ivoire) ; *Dakan*, de Mohamed Camara (Guinée) ; *Sando to Samantha* de Jack Lewis et Thulanie Phungula (Afrique du Sud) ; *East Palace West Palace* de Zhang Yuan ; *Mercedes* de Yousry Nassrallah (Egypte)... En avant-première : *Des chambres et des couloirs*, de l'Américaine Rose Troche (réalisatrice de *Go Fish*), *Billy's Hollywood Screen Kiss*, de Tommy O'Haver, et *High Art* de Lisa Cholodenko. Des films expérimentaux, des inédits, des courts métrages, une sélection « Mémoire » (dont *Michaël* de Carl Drayer réalisé en 1924), et une soirée X complètent cette manifestation.
Forum des Images, place Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Du 18 au 20 décembre, de 14 heures à 22 heures. Tél. : 01-44-76-62-00 et 01-42-46-28-90. 30 F la séance. Forfaits 115 F et 200 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Autre
de John Cromwell (Etats-Unis, 1 h 34).
Brute
de Maciej Dejczec (France-Pologne-Allemagne, 1 h 30).
Comme une bête
de Patrick Schulmann (France, 2 h 10).
Couvre-feu
d'Edward Zwick (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ennui (*)
de Cédric Kahn (France, 2 h).
Hades
de Stelios Haralambopoulos (Grèce, 1 h 30).
Karakter
de Mike Van Diem (Hollande, 2 h).
Le Prince d'Egypte
dessin animé de Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Prince de Sicile
de Jim Abrahams (Etats-Unis, 1 h 30).
La Route du sel
d'Ulrike Koch (Suisse-Allemagne, 1 h 50).
Un soir après la guerre
de Rithy Panh (France-Cambodge, 1 h 48).
Victor pendant qu'il est trop tard
de Sandrine Veysset (France, 1 h 28).
West Beyrouth
de Ziad Doueiri (France-Liban, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel : 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Alvar Aalto : jeu de lumière
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 6e. Mo Cluny. Tél. : 01-40-51-89-09. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 décembre au 30 janvier. Entrée libre.
Valérie Belin
Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 décembre au 6 février. Entree libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Compagnie Quat'zarts
Catherine Berbessou : *A fuego lento.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Sankai Juku
Ushio Amagatsu : Création.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 17, à 20 h 30. Tel. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.
Chœur de chambre Accentus
Poulenc : *Litanies à la Vierge noire, Salve Regina, Figure humaine.* Dusapin : *Granum Sinapsis.* Beaufils : *Fir Stimen, création.* Laurence Equilbey (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 130 F.
Jean-Michel Kajdan Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Archie Shepp
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaité. Le 17, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. 100 F et 150 F.
Joëlle Léandre, Pascal Contet, Dominique Regef
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 17, à 20 h 30. Tel. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Sixun
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 17, à 20 h 30. Tel. : 01-69-43-03-03. 100 F.
Matmatah
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 17, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.
La Môme
Dans le cadre du festival Chante Et T'es Toi.
Glaz'art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 17, à 20 h 50. Tél. : 01-47-46-05-27. 50 F.
Juliette Gréco
Théâtre, 20, rue de la Liberté, 94 Saint-Maur-des-Fossés. RER A Parc-de-Saint-Maur. Le 17, à 20 h 45. Tel. : 01-48-89-99-10. De 150 F à 180 F.
Haïdouk Trio
Satellit Cafe, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Le 17, à 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

William Sheller
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 28 décembre, à 20 h 30. Tel. : 01-47-42-25-49. De 219 F à 305 F.

19 décembre :
Woyzeck
de Georg Büchner, mise en scène d'André Engel.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tel. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.
20 décembre :
Yvonne, princesse de Bourgogne
de Witold Gombrowicz, mise en scène d'Yves Beaunesne.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

EN VUE

■ L'attaque aérienne contre l'Irak, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 décembre, n'a fait « *aucune victime américaine* », a annoncé **William Cohen**, secrétaire américain à la défense.

■ Malgré la présence d'agents de la sécurité sur les toits, **Oudaï**, fils aîné de **Saddam Hussein**, n'est pas venu, samedi 12 décembre à *Bagdad, couper la pièce montée* dressée en pleine rue pour célébrer sa survie à l'endroit où il avait échappé à un attentat.

■ Les bénévoles de l'association Solidarité-Défense ont confectionné pour les soldats français en opérations ou blessés en service et les familles des militaires morts au combat 11 000 colis de Noël de 500 grammes, chacun contenant une demi-bouteille de champagne, des chocolats et un dessin d'enfant.

■ Les paysans afghans manquent de bois de chauffage, mais ils maudissent les journées ensoleillées de décembre qui retardent le répit des combats pendant les grands froids de l'hiver.

■ Les inondations ont détruit 48 766 écoles cette année en Chine.

■ Dans *Moi, Rigoberta Menchu*, son autobiographie, le Prix Nobel de la paix évoquait son petit frère mort de faim... « *Il n'a jamais existé !* », s'indigne **Robert Stolt**, anthropologue américain, qui a mené l'enquête.

■ Jeudi 3 décembre, **Ujwala Sreedevi**, *fillette de douze ans*, meurt après une longue maladie à l'hôpital d'Hyderabad, en Inde : sept de ses parents, fous de chagrin, se suicident en prenant du poison.

■ **Dwight Childs**, de Cleveland, dans l'Ohio, poursuivi pour « *homicide par imprudence* », vient d'être condamné à passer chaque année en prison l'anniversaire du jour où son enfant est mort étouffé par un Airbag après un coup de frein trop brutal.

■ Des parents furieux accusent un pasteur gallois de faire pleurer les petits enfants du catéchisme en leur révélant tout de go : « *Seul Dieu existe, le Père Noël n'existe pas* ».

■ Le révérend **Tony Boyd-Williams**, vicaire anglican des West Midlands, parle l'anglais d'Oxford mais corrige son accent en prenant des cours auprès d'un groupe folklorique local pour se faire comprendre de ses fidèles du pays minier.

■ Le dinosaure *Variraptor mechinorum*, Raptor français, carnassier, doit son nom aux **Méchin**, paléontologues *amateurs, qui l'ont récemment* découvert dans le Var.

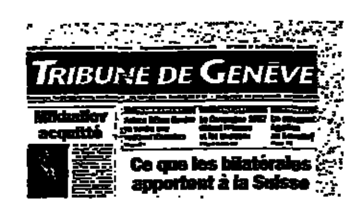
Christian Colombani

Les aléas de la lutte internationale contre le crime organisé

Après l'acquittement par la justice genevoise d'un parrain présumé de la mafia russe, la presse helvétique cherche à tirer l'enseignement de l'« incroyable » dénouement du procès de Sergueï Mikhaïlov

ENCORE sous le choc du verdict inattendu rendu vendredi 11 décembre par la cour correctionnelle de Genève, les journaux suisses s'interrogent sur les raisons de *l'acquittement de Sergueï Mikhaïlov*, jusqu'alors présenté comme le parrain présumé d'une redoutable mafia russe. « *Fiasco pour la justice* », selon *La Tribune de Genève*. « *magistral autogoal* » pour *Le Matin* de Lausanne : les commentateurs de langue française n'ont pas trouvé de mots assez forts pour exprimer leur surprise. Sous les titres respectifs de « Test malheureux » et « Une preuve difficile », les éditorialistes de *Der Bund* de Berne et du *Tages Anzeiger* de Zurich se montrent un peu plus réservés. « *Après que le procès modèle suisse a accouché d'une souris (...), d'autres pays regarderont à deux fois, à l'avenir, avant de mener ce genre d'enquête criminelle* », remarque *Der Bund*.

Malgré tous les efforts pour faire de cette affaire le premier procès en Europe de l'infiltration de la mafia russe en Suisse, force est d'admettre que le but est loin d'avoir été atteint. Des journaux comme *Le Temps* de Genève avaient pourtant publié des enquêtes fouillées et des témoignages accablants pour l'accusé. Au terme de deux ans d'instruction et de laborieuses investigations, le procureur était parvenu à la conclusion que les liens de Sergueï Mikhaïlov avec le crime organisé ne faisaient aucun doute. « *Un faisceau d'indices et de preuves convergent dans le sens de la culpabilité. Pour découvrir le véritable visage du prévenu, il faut démonter le décor en carton-pâte de respectabilité qu'il a construit. Partout où il passe, on trouve des traces mafieuses, des doutes et les mêmes renseignements* », avait-il souligné dans son réquisitoire. Mais les contradictions des témoins – dont certains ont été entendus par un système de vidéo-conférence pour assurer leur protection –, le fait que d'autres n'ont pas répondu à la convocation ainsi que le recours à des sources confidentielles ont accentué la faiblesse du dossier, si bien que le doute, soigneusement entretenu par l'accusé et ses avocats, lui a profité.


TRIBUNE DE GENÈVE
Mikhaïlov acquitté
Ce que les bilatérales apportent à la Suisse

« *Pour le parquet genevois*, constate *Le Temps*, *ce verdict constitue un cinglant revers. Il donne des armes à ceux qui reprochent aux procureurs genevois de se mêler de ce qui ne les regarde pas en intervenant dans le cadre d'enquêtes internationales auxquelles la Suisse pourrait se soustraire tout simplement en regardant ailleurs.* » Divers journaux estiment que l'acharnement mis à nourrir un dossier comportant autant de trous noirs aura finalement produit l'effet contraire. Ainsi, relève *La Tribune de Genève* : « *A trop vouloir condamner par avance Mikhaïlov, à trop vouloir faire de ce procès une "affaire extraordinaire", les autorités fédérales et de nombreux médias sont parvenus à transformer l'acquitté en martyr. Ils ont oublié cette règle pourtant évidente : il n'y a pas en Suisse de "justice extraordinaire", il n'y a que des tribunaux et des juges tout à fait ordinaires.* »

Aussitôt l'affaire jugée, les autorités helvétiques se sont empressées de se débarrasser de ce personnage encombrant et de le placer à bord d'un avion en partance pour Moscou, prétextant qu'il n'avait pas d'autorisation de séjour en Suisse. Ses avocats se sont déclarés « *scandalisés* » par ce renvoi « *orchestré par le procureur et la police, qui sont de mauvais perdants* ». A son arrivée à Moscou, Sergueï Mikhaïlov a interprété son acquittement comme d'« *une grande signification pour les hommes d'affaires russes travaillant à l'étranger* ». Mais, comme l'a rapporté le correspondant moscovite du *Temps*, son retour représente aussi « *un coup dur* » pour les journalistes russes qui ont patiemment décrit, ces dernières années, « *les zones d'ombre* » de ses activités.

Jean-Claude Buhrer

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ On ignore encore le bilan exact des premiers raids anglo-américains sur Bagdad. Mais l'on sait déjà que l'opération « Renard du désert », décidée par Bill Clinton sans la bénédiction de ses alliés – à l'exception de Londres – ni l'autorisation du Conseil de sécurité, a fait un mort : l'Organisation des Nations unies, méprisée, ridiculisée, humiliée ; une victime : la démocratie américaine, bafouée, contournée, trompée ; un blessé : l'Union européenne, ignorée, partagée, désaccordée. Grotesque était l'image donnée hier soir par *ce Conseil de sécurité qui n'avait* pas encore commencé à siéger pour donner ou non son feu vert aux Etats-Unis que, déjà, les premiers missiles tombaient sur Bagdad. Le secrétaire général des Nations unies serait bien inspiré aujourd'hui d'offrir sa démission tant il est tenu pour quantité négligeable. Paris aurait toute raison de condamner plus clairement encore cette opération tant la France est convaincue qu'elle fera souffrir encore un peu plus une population innocente sans pour autant mettre à bas le dictateur qui l'écrase.

RFI
Dominique Burg
■ La France n'en est pas, et n'en sera pas. Sa réaction n'atteint pas le niveau de celle de la Russie, qui *condamne franchement* l'intervention américaine, mais la France est, de tous le pays occidentaux et européens, le plus critique envers les Etats-Unis. Si elle « *regrette* » l'attitude de l'Irak, elle « *déplore* » l'engrenage qui a conduit aux frappes militaires, autant dire les frappes militaires elles-mêmes, dès lors que Bill Clinton les a décidées sans tenir compte le moins du monde de l'opinion de la communauté internationale, et au premier chef du Conseil de sécurité de l'ONU.

LE FIGARO
Charles Lambroschini
■ Et après ? Les Américains ont de nouveau frappé l'Irak. Mais ils n'ont toujours pas répondu à la question qui les hante depuis que, *dans les dernières heures de la* guerre du Golfe, ils n'avaient pas osé aller jusqu'à Bagdad pour liquider Saddam Hussein. Bill Clinton sait bien que les bombardements ne sont pas la solution. Pour débarrasser l'Irak de Saddam, il faut aller sur le terrain, faire une guerre d'infanterie. Mais, comme George Bush il y a sept ans, Bill Clinton n'est pas prêt à verser le sang de ses concitoyens.

L'HUMANITÉ
Laurent Flandre
■ Après trois « crises irakiennes » en moins d'un an, il est grand temps que les Nations unies travaillent dans la sérénité et la responsabilité à un règlement durable du conflit. Chacun le sait bien : des frappes aériennes massives, ou même chirurgicales, ne régleront rien.

perso.club-internet.fr/ubifree/home.htm

Un « syndicat virtuel » pour protester contre l'absence de dialogue social dans une entreprise

« *UBI SOFT, l'un des plus gros producteurs et distributeurs français de jeux vidéo, n'a pas de direction des ressources humaines, pas de comité d'entreprise, pas de syndicat, pas de représentants du personnel. Ubi Soft emploie à Montreuil plus de 400 personnes dont la moyenne d'âge est de 26 ans, qui ne peuvent ni s'exprimer, ni se syndiquer, ni défendre leurs droits (...) Pour répondre à ces pratiques, les employés lancent aujourd'hui le premier syndicat virtuel : Ubi Free.* » Le 15 décembre, tous les employés d'Ubisoft-France et des filiales du Québec, du Maroc, de Roumanie et de Chine reçoivent via Internet un message annonçant le lancement de ce mouvement social inédit. Les sept fondateurs d'Ubi Free, tous en contrat précaire, ont pris leurs précautions pour rester anonymes sur le réseau, persuadés que s'ils étaient démasqués, les représailles seraient rudes.

Malgré tout, ils ne cherchent pas à dramatiser à outrance. Leur site se veut humoristique, avec des illustrations pastel évoquant les CD-ROM pour moins de six ans, et des rubriques intitulées « Les couleurs du pays joyeux » ou « La tribune des enfants heureux ». Mais, derrière la façade de dérision, Ubi *Free a rassemblé un dossier* expliquant en détails l'histoire de la société et sa politique en matière d'embauche, de salaires et de conditions de travail. Ils accusent les cinq frères Guillemot, fondateurs et patrons du groupe, d'avoir une conception « *féodale* » de leur métier, fondée sur le paternalisme, l'arbitraire et la précarité érigée en système.



En une nuit, Ubi Free reçoit des dizaines de messages de soutiens, émanant d'employés et d'internautes travaillant pour d'autres sociétés du secteur, où la situation est comparable. La direction réagit d'abord en bloquant l'accès au site depuis ses locaux, et en menant des recherches pour retrouver les coupables. Mais dès le lendemain, Yves Guillemot, l'un des cinq frères, s'adresse aux employés et à la presse sur un ton conciliant. Il se dit choqué d'avoir été traité de « *monarque* » et d'avoir trouvé sur Ubi Free de « *fausses informations* », mais il admet avoir « *pris une bonne claque* » et assure que le message est bien reçu : « *Il faut que nous réfléchissions tous ensemble pour voir comment améliorer les choses pour les personnes mécontentes.* »

Les fondateurs d'Ubi Free ne souhaitent pas sortir de l'ombre. Ils considèrent qu'ils ont ouvert un lien de débat et « *tendu la perche* » aux autres salariés, qui doivent à présent prendre le relais en menant des actions différentes, à visage découvert.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

GRÈVE DE L'INTERNET
■ M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a déclaré devant l'Assemblée nationale que les coûts d'accès à Internet pour les usagers français étaient « *dans la moyenne européenne* ». Il répondait à un député de l'opposition, qui demandait ce qu'allait faire le gouvernement au lendemain de la « grève » du 13 décembre, menée par des associations de consommateurs protestant contre les tarifs de France Télécom. – *(AFP.)*

BURKINA FASO
■ Média France Intercontinent (MFI), l'agence multimédia de Radio-France internationale, a installé un réseau informatique reliant les différents médias de Ouagadougou (Burkina Faso). Il s'agit de la première tranche de construction d'un « *réseau de partage de l'information* » en Afrique de l'Ouest francophone. – *(AFP.)*

COMMERCE ÉLECTRONIQUE
■ Le groupe de travail « Propriété intellectuelle, industrielle et nommage », issu de la mission d'étude confiée par le gouvernement à M. Francis Lorentz sur le commerce électronique, a ouvert un forum de discussion ouvert à tous.
www.finances.gouv.fr/forum/mission_commerce_electronique

« Oz »-lès-Gonesse *par Alain Rollat*

JUSQU'À PRÉSENT, chaque fois qu'on dissertait sur les effets pervers de la banalisation de la violence à la télévision, on reprochait à la télévision américaine de donner le mauvais exemple dans ses œuvres de fiction. Dorénavant, il suffira de se référer au reportage consacré par TF 1, mercredi soir, à la vie quotidienne des policiers de Garges-lès-Gonesse. Tout y prouvait que les réalités de la délinquance « à la française », filmées sans concession par l'équipe du « Droit de savoir », donnent des images tout aussi banales, par leur « exemplarité », que celles des fictions américaines. Tout y était dit, dans un récit d'actualité, sur l'exacerbation des rapports sociaux fondés sur la force, sur la transgression des repères, sur le risque d'idéalisation qui résulte de cette représentation manichéenne du monde, bref, sur la déstructuration de notre propre société.

Ce n'est plus seulement au pays de Rambo que l'usage de la force s'est métamorphosé en règle de vie. Dans nos propres banlieues, la violence est déjà la seule norme visible. Ce qui se passe à Garges-lès-Gonesse n'est pas différent, en cela, de ce qui se passe à Toulouse. La seule particularité de cette contrée d'Ile-de-France est que son commissariat s'est retranché dans une forteresse. L'image emblématique de ce bunker interdit de ricaner sur les programmes sécuritaires *made in USA*.

En revanche, nos chaînes généralistes de service public seraient bien inspirées de diffuser très vite la magistrale série américaine intitulée « Oz », qu'on peut découvrir, depuis une semaine, sur Série Club, en version originale sous-titrée. Cette fiction mérite bien les Oscars que la presse des Etats-Unis lui a décernés en 1997. Elle fera référence. Elle démontre qu'on peut faire de la bonne télévision sur les sujets les plus glauques. Quoi de plus gluant qu'un scénario bâti sur la vie quotidienne dans un univers carcéral où la seule loi qui fasse concurrence à celle de la jungle est la loi du pénis ? Dans le genre « nique ton pote », on ne fait pas plus poisseux. Il s'agit pourtant du meilleur contre-exemple qu'un studio américain ait jamais produit sur la représentation de la violence à la télévision. Parce que la part de violence qu'elle suggère est encore plus à vomir que celle qu'elle exploite.

C'est l'histoire effrayante, pour public averti, d'un psychologue un peu dingue : assez illuminé pour essayer de redonner le sens du respect mutuel à la lie de l'humanité, pas assez fou pour croire qu'il réussira. Il s'y emploie quand même pour ne pas se suicider en pensant à l'avenir des enfants de tous les Garges-lès-Gonesse...

JEUDI 17 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.25 Plumes de cheval ■ ■ Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 65 min). Ciné Classics
19.30 Affreux, sales et méchants ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min). Cinétoile
20.00 Moderato cantabile ■ ■ Peter Brook (France, 1960, N., 120 min). TV 5
20.30 Berlin Express ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
20.30 Evasion sur commande ■ ■ Jack Smight (Etats-Unis, 1968, 110 min). Ciné Cinémas
20.35 Permette ? Rocco Papaleo ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1971, v.o., 105 min). Canal Jimmy
20.55 Les Neiges du Kilimandjaro ■ ■ H. King (EU, 1952, 115 min). TMC
21.00 Yolanda et le voleur ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, v.o., 110 min). Paris Première
21.25 Bananas ■ ■ W. Allen (EU, 1971, 80 min). Cinétoile
22.00 Le Suspect ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
22.05 Meurtre mystérieux à Manhattan ■ ■ W. Allen (1993, v.o., 105 min). Cinéstar 1
23.00 La Valse des pantins ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 105 min). France 2
23.50 La Rue sans joie ■ ■ ■ Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1925, N., muet, 145 min). Arte
23.55 Le Lieu du crime ■ ■ André Téchiné (France, 1985, 84 min). Canal +
0.25 Quelques jours avec moi ■ ■ Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Cinéstar 2
1.05 Madame du Barry ■ ■ Christian-Jaque (France, 1954, 100 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 23.00 ▶ Soirée thématique. Le singe, cet homme. Avec Yves Coppens ; Pascal Picq. Arte

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Miss Aubade, Stéphane Plassier, Ash. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.10 Le Rendez-Vous. Valéry Giscard d'Estaing. LCI
20.00 20 h Paris Première. Avec Françoise Verny. Paris Première
20.55 Envoyé spécial. Spéciale nouvelles spiritualités. *Vivre New Age.* France : chacun cherche son shakra. Le rock chrétien. France 2
22.30 Faxculture. Invitée : Nancy Huston. TSR
22.50 Courts particuliers. Spécial *café-théâtre.* Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'avenir des retraites. Histoire
23.15 Tapage. Touche pas à mon pape. France 3
23.25 Le Club. Avec Cédric Kahn. Ciné Classics
0.40 Etats d'urgence. En l'absence de mon enfant... *Karine, ma petite fille assassinée.* La petite Marion. Deux ans sans Annabelle. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Histoire des grands ballets. *La Belle au bois dormant.* Mezzo
18.10 Marx Brothers. [2/2]. Ciné Classics
18.20 Hôpitaux psychiatriques, la fin d'une institution. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Lémuriens, les esprits malgaches. La Cinquième
19.00 Plans de vol. Les mordus de l'aviation. Odyssée
19.40 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. [1/12]. Des archipels de rêve. Planète
19.55 La Jungle de verre. Les nerfs à vif. Odyssée
20.35 Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago. Un clochard magnifique. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. *Le singe, cet homme !* Arte
20.50 Légendes vivantes d'outre-mer. Les coqs de Rivière-Pilote. Odyssée
21.00 How Strong Is Sforzato ? Une leçon de Walter Levin. Muzzik
21.20 Vermeer, magie de la lumière. Odyssée
21.50 Les Derniers Maharajahs. [2/2]. *Vers un monde nouveau.* Planète
22.10 Himalaya. Le Népal. Odyssée
22.20 Le Singe, cet homme ! Arte
23.05 Le Temps des cathédrales. Dieu est lumière. Odyssée
23.20 Le Bateau courrier. Planète
23.50 La Vente du siècle. Planète

SPORTS EN DIRECT

22.00 Equitation. Show Jumping international de Londres (1re épreuve) : Christmas Tree Challenge. Eurosport

MUSIQUE

19.50 Friedrich Gulda. Œuvres pour piano, de Frédéric Chopin. Mezzo
20.30 Borodine. Le Quatuor Sine Nomine joue le 2e *quatuor.* Muzzik
21.45 Bruckner. *Symphonie nº 8 en do mineur.* Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Mezzo
22.15 Smetana. *Quatuor nº 1 en mi mineur.* Par le Quatuor Prazak. Muzzik
22.50 Schubert. Le Quatuor Alban Berg joue *La Jeune Fille et la Mort.* Muzzik
23.35 Nina Simone à l'Olympia 1990. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Tout est dans la fin. Jean Delannoy [1 et 2/2]. Festival
22.40 L'Affront. Christopher Leitch. TF 1
23.35 *Nos jolies colonies de vacances.* Stéphane Kurc. Festival

SÉRIES

19.20 Equalizer. 17 code zébra. 13ème Rue
20.50 X-Files. L'homme invisible. El Chupacabra. Sanguinarium. M 6
20.50 Marc Eliot. Les deux flics. Le passé d'une femme. TF 1
23.25 3e planète après le Soleil. Dick Jokes (v.o.). Série Club
0.00 High Incident. Gardien de mon frère (v.o.). 13ème Rue
1.20 *Seinfeld.* *L'agenda électronique (v.o.).* Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.50 TF 1**
Marc Eliot

Après France 2, qui avait inauguré le genre avec la série « PJ » en septembre 1997, TF 1 adopte à son tour le format 52 minutes pour son nouveau feuilleton policier, « Marc Eliot », diffusé le jeudi à raison de deux épisodes par soirée. Visiblement en panne d'inspiration, Tito Topin, créateur de la série, n'a pas hésité à puiser ses idées sur la chaîne concurrente. Même décor que dans « PJ » – un commissariat de quartier parisien ; même type d'intrigues – la délinquance « ordinaire » ; même profil de héros – un flic idéaliste à la vie sentimentale compliquée ; même manière de filmer, caméra à l'épaule, etc. Reste le ton, détestablement franchouillard, loin du « politiquement correct » de la Deux. Résumé du premier épisode : Marc Eliot (Xavier Deluc) enquête sur le cas d'une jeune femme violée par deux flics. Il retrouve les agresseurs, des collègues, tous deux d'origine maghrébine... – *S. Ke.*

● ***21.00 Paris Première***
Yolanda et le voleur

Dans un pays imaginaire d'Amérique du Sud, une orpheline héritière d'une grande fortune est grugée par un escroc qui se fait passer pour son ange gardien. Signé Vincente Minnelli en 1945, une originale idée de comédie musicale, un admirable travail sur la couleur, et le charme de Fred Astaire. – *J. S.*

● **23.55 Canal +**
Le Lieu du crime

Un enfant rencontre un jeune délinquant en cavale qui lui sauve la vie. Sa mère s'éprend du voyou. Le romantisme de la passion, propre à André Téchiné. Forte interprétation. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Marc Eliot. Les deux flics. *Le passé d'une femme.*
22.40 Made in America. L'Affront. Téléfilm. Christopher Leitch.
0.15 *Les Rendez-vous de l'entreprise.*
0.40 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Le Dernier Contrat. Téléfilm. Romolo Guerrieri [1/2].

FRANCE 2

18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 et 0.45 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Spéciale nouvelles spiritualités.
22.50 Expression directe. PS.
23.00 La Valse des pantins ■ ■ Film. Martin Scorsese.
0.50 Journal, Météo.
1.15 La 25e Heure. Prise d'otage au pérou.

FRANCE 3

18.20 *Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 La Grande Menace ■ Film. Jack Gold.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Tapage.
0.10 Espace francophone.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Je ne vois pas *ce qu'on me trouve* ■ Film. Christian Vincent.
22.10 Le Jour de la bête ■ Film. Alex De la Iglesia.
23.55 Le Lieu du crime ■ ■ Film. André Téchiné.
1.20 Y'en a marre ! Soyons amis.
1.35 Hockey NHL.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Caucase.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Basket-ball en grève.
20.35 ▶ Soirée thématique. Le singe, cet homme ! 20.40 Du rififi chez les chimpanzés. 21.35 et 23.00 Débat. 22.20 Le Singe, cet homme !
23.50 La Rue sans joie ■ ■ ■ Film muet. Georg Wilhelm Pabst.

M 6

18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.30 La Famille Touvabien.
20.35 *et 1.25 Météo des neiges.*
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. L'homme invisible. *El Chupacabra. Sanguinarium.*
23.35 La Maison de tous les cauchemars. Le gardien des abysses. Charly Boy.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique [4/5].
20.30 Agora. *André Markowicz pour sa traduction du Joueur,* de Dostoïevski et à propos de la biographie de Dostoïevski.
21.00 Lieux de mémoire. Le Petit Larousse.
22.10 For intérieur. Kenize Mourad (*Le Jardin de Badalpour*).
23.00 Nuits magnétiques. Chez le barbier.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 Concert. Donné par le Trio Marcus Roberts et l'Orchestre national de France, dir. Seiji Ozawa. Œuvres de Gershwin.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Ghosn, Leroux.*
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Sonate pour violon et piano op. 57,* de Dvorak.
20.40 Concert. Œuvres de Ravel, Mozart.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Galuppi, Hasse, Jommelli, Albinoni, Haendel, Vivaldi.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.55 Tucker ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 2
15.30 La Leçon de piano ■ ■ ■ Jane Campion (France - Australie, 1992, 115 min). Cinéstar 1
16.10 Berlin Express ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
16.15 Mission : Impossible ■ ■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, 105 min). Cinéstar 2
16.20 Madame du Barry ■ ■ Christian-Jaque (France, 1954, 105 min). Cinétoile
20.30 Le Suspect ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
20.55 Le Rouge et le Noir ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1954, 185 min). Cinétoile
21.50 Gazon maudit ■ ■ Josiane Balasko (France, 1995, 105 min). RTBF 1
21.55 Plumes de cheval ■ ■ Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics
0.25 Sexe, mensonges et vidéo ■ ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 2
0.30 ▶ La Femme aux deux visages ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Arte
0.40 Maurice ■ ■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 130 min). France 2
0.45 Scrooge ■ Brian-Desmond Hurst (GB, 1951, N., v.o., 90 min). Canal +
3.00 Bronco Apache ■ ■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, 95 min). Cinétoile
3.50 La Séparation ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. France 3
14.00 20 h Paris Première. Françoise Verny. Paris Première
16.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Yves Le Maner ; André Sellier ; Frédéric Monier ; Dominique Veillon. Histoire
17.05 Les Lumières du music-hall. Cora Vaucaire. Tino Rossi. Paris Première
18.00 Stars en stock. Charles Bronson. Clint Eastwood. Paris Première
18.30 De l'actualité à l'Histoire. *L'Avenir des retraites.* Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Majax ; *Sidney Ohanna ; Miossec.* Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Paroles de Nobel. Une voix pour les réfugiés. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : DanyBoon. Paris Première
20.05 C'est la vie. Les accros de télé. TSR
20.55 Thalassa. Escale aux Açores. France 3
22.20 Faut pas rêver. Espagne : La capitale du bouchon. France : Le marionnettiste de Noël. Vietnam : Chasseurs de bonsaïs. France 3
22.40 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo. France 2
23.15 Sans aucun doute. *Les arnaques à la voyance.* Invitée : Dee Dee Bridgewater. TF 1
23.25 Top bab. Rythm Kings. Canal Jimmy
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Aigle et le Sphinx. France 3
0.55 Courts particuliers. Spécial café-théâtre. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 L'Histoire des grands ballets. [4/20]. *La Sylphide.* Mezzo
17.10 Himalaya. Le Népal. Odyssée
17.20 Les Grandes Batailles du passé. [7/28]. Azincourt. Planète
17.35 Marx Brothers. [2/2]. Côté cour, côté jardin. Ciné Classics
17.55 Couples légendaires. Marylin Monroe et Joe Dimaggio. La Cinquième
18.15 L'Hôtel en folie. [3/3]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Course dans la vie. La Cinquième
18.35 La Jungle de verre. Les nerfs à vif. Odyssée
19.00 Danseuses célestes du pays khmer. Muzzik
19.15 La Quête du futur. [16/22]. L'écologie planétaire. Planète
19.30 Le Monde merveilleux des jouets. Odyssée
19.40 Jazz Collection. [3/12]. Louis Armstrong. Planète
20.15 Plans de vol. Les mordus de l'aviation. Odyssée
20.35 L'homme qui fabriqua le *super-canon.* Planète
20.40 Arctique. Villages du Grand Nord. Odyssée
20.45 Méditerranée. [11/12]. Venise, l'empire des marchands. Histoire
21.10 En quête de temps. Odyssée
21.30 Pour l'amour des crocodiles. [3/10]. Planète
21.45 Conférences de presse. 31 janvier 1964 [3/3]. Histoire
21.45 Mémoires d'ex. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Odyssée
22.15 Hôpitaux psychiatriques, la fin d'une institution. Planète
22.55 Le paradis est ailleurs. Odyssée
23.00 Grand format. Et je vois les étoiles... *La vie de la chanteuse* Renate Kern. Arte
0.30 Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago. Un clochard magnifique [1/2]. Planète
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète. Mission Guérilla. France 3
1.00 A la recherche de l'Atlantide. [2/2]. TMC

SPORTS EN DIRECT

22.00 Equitation. Show Jumping international de Londres (2e épreuve) : Christmas Puissance. Eurosport

DANSE

20.45 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

19.30 Bruckner. *Symphonie nº 8 en do mineur.* Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Mezzo
20.30 L'Arpeggione de Schubert. Avec Marc Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, alto. Muzzik
21.00 John McLaughlin & Katia Labèque. Avec l'Orchestre philharmonique *de Munich,* dir. Victor Pablo Perez. Muzzik
22.00 La Belle Hélène. *Opéra bouffe d'Offenbach.* Solistes : Anne Barbier, Fernand Fedronic. Paris Première
23.00 *Tito Puente 1997.* Muzzik
0.15 Tchaïkovski. *Roméo et Juliette.* Par l'Orchestre symphonique *de la Radio de Moscou,* dir. Vladimir Fedosseiev. Mezzo
0.32 Solti dirige Bruckner. *Symphonie nº 2 en ré mineur.* Par l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 *Catherine Courage.* Jacques Ertaud [1/3]. Festival
20.30 Le Frère irlandais. *Robin Davis [1 et 2/2].* Festival
20.45 Tamás et Juli. Ildiko Enyedi. Arte
20.50 Le Fléau. Mick Garris [3/4]. Série Club
20.50 20 000 lieues sous les mers. Rod Hardy. TSR
20.55 Un taxi dans la nuit. Alain-Michel Blanc. France 2
21.45 Le Mur. Alain Berliner. Arte
0.00 Les Complices. Serge Moati. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.35 Libre court. *Facile.* Nathalie Serrault. France 3

SÉRIES

19.20 Equalizer. *Passé, présent, avenir.* 13ème Rue
20.55 Soirée Sitcom. Cybill. *Cybill se déchaîne.* 21.20 *Clueless. Confiance à votre ami.* 21.45 Susan ! *En joue, tirez !* 22.10 Murphy Brown. *Danny.* 22.35 Une fille à scandales. *Hooked on Heroïne* (v.o.). M 6
22.30 Dream On. Derrière les barreaux (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Seinfeld. L'agenda électronique (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, Deep Space Nine. Le passager (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Star Trek, la nouvelle génération. Le vrai visage de l'ennemi (v.o.). Canal Jimmy
2.45 New York Police Blues. Meurtre en sous-sol (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.
+ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.30 Festival**
Le Frère irlandais

Secrets de famille

ÉRIC (Bruno Slagmulder), père irlandais, mère française, né en France, nourrit une véritable haine envers son cadet, Sean, né, lui, en terre d'Irlande. Il le rend responsable de la mort de leur mère, tuée par la ruade d'un cheval alors qu'ils étaient tout jeunes garçons. Elevés par leur père – irréprochable, sauf sur un point, l'histoire le révélera plus tard – et leur oncle – un pasteur à poigne –, les deux frères ont grandi en s'opposant constamment. Un jour de compétition hippique, Eric provoque la chute de Sean, qui laissera celui-ci un certain temps dans le coma, puis *s'embarque sans prévenir* vers les lieux de sa naissance, une grande ferme près du Mont-Saint-Michel.

Dès lors, l'intrigue de ce téléfilm en deux parties réalisé par Robin Davis se déroulera entre ces deux décors, filmés dans toute la beauté de leurs paysages. En France, Eric croise sur sa route Delphine (Lisa Martino), une jeune fille voisine de la ferme, à présent tenue par un couple d'éleveurs de trotteurs, les Langlois. A peine arrivé, en voulant éviter un cheval fou, Eric heurte sa tête contre une barrière, perd connaissance et... se réveille amnésique. Recueilli par Jean Langlois (Victor Lanoux) et sa femme Louise (Catherine Salviat), en mal d'enfant, Eric séjournera chez eux le temps de retrouver ses souvenirs. Pendant ce temps, en Irlande, l'oncle prie au chevet de Sean, le père se rend régulièrement sur la tombe de sa femme et se morfond, sans nouvelles de son fils aîné.

Dans sa « vie antérieure », et parce que sa mère en avait été la victime, Eric détestait les chevaux. Mais comme il a « *des mains de champion* », ainsi que le lui prédit Delphine, et que ces deux-là s'aimeront contre tous, le jeune homme aura raison de ses peurs et prendra enfin en main les rênes de son destin...

Le Frère irlandais, on l'aura compris, est un téléfilm mélodramatique à souhait. Non seulement dans ses thèmes – amour-haine entre deux frères, secrets de famille... –, mais dans ses personnages chargés de mystère, ses silences éloquents, une musique qui en accentue les effets et des dialogues convenus.

Catarina Mercuri

★ **Rediff. : dimanche 20 à 15.30 ; mardi 22 à 11.55 ; jeudi 24 à 9.00.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 *Exclusif.*
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Enfants de la télé. Spécial bêtisier.
23.15 Sans aucun doute. Les arnaques à la voyance.
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Le Dernier Contrat. Téléfilm. Romolo Guerrieri [2/2].

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Soko.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Hartley, le film. Film. Michael Jenkins.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 et 0.05 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Un taxi dans la nuit. Téléfilm. Alain-Michel Blanc.
22.40 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Ciné-club. Cycle nostalgie britannique.
0.40 Maurice ■ ■ Film. James Ivory (v.o.).

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.55 Les Enquêtes de Remington Steele. [1 et 2/2].
16.40 Tom-Tom et Nana.
16.50 Blake et Mortimer.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Escale aux Açores.
22.20 Faut pas rêver.
23.20 *Météo, Soir 3.*
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Aigle et le Sphinx.
0.35 *Libre court. Facile.*
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète.

CANAL +

13.40 Le Fan ■ Film. Tony Scott.
15.30 Les Raisons du cœur ■ *Film. Markus Imhoof.*
17.15 H.
17.35 Blague à part.
18.00 Spin City.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 *City of Crime* ■ Film. John Irvin.
22.35 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe.
0.45 Scrooge ■ Film. Brian-Desmond Hurst (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Les Ouragans.
14.35 La Cinquième rencontre... Travail et économie. Les Français aux Etats-Unis. 14.40 Eldorado, Etats-Unis. 15.30 Entretien avec Boris Roy.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Edouard Vuillard (1868-1940). Les allées du souvenir : *Les Jardins publics,* 1894.
20.45 Tamás et Juli. Téléfilm. Ildiko Enyedi.
21.45 Le Mur. Téléfilm. Alain Berliner.
22.55 Contre l'oubli. François Jacob (France).
23.00 Grand format. Et je vois les étoiles... La vie de la chanteuse Renate Kern.
0.30 ▶ La Femme aux deux visages ■ ■ *Film. George Cukor (v.o.).*
1.55 Le Dessous des cartes. République d'Irlande.

M 6

13.30 *La Promesse du fils.* Téléfilm. John Korty.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 *et 1.10 Boulevard des clips.*
17.20 M 6 Kid.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Politiquement rock.
20.50 David Lansky. L'Enfant américain.
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'éveil.
23.20 Buffy contre les vampires. Innocence [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 *Les Enjeux internationaux.*
20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Hélène Védrine (*Rops suit autre ne veux être*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Leporella,* de Stefan Zweig.
23.00 Nuits magnétiques. L'écriture est un pays.
0.05 Du jour au lendemain. René de Ceccatty (*Sur Pier Paolo Pasolini*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Penderecki, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Fouillaud, Corcoran, Kate Bush.
23.07 Jazz-club. La chanteuse Jeri Brown.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Trio nº 28,* de Haydn. 20.40 Berlioz et l'Allemagne. Œuvres de Berlioz, Beethoven, Weber, Schubert, Mendelssohn, R. Schumann, Paganini, Liszt, Wagner.
23.00 L'Enlèvement au Sérail. Opéra de Mozart par le Beecham Choir Society et le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Thomas Beecham.

Les Nations unies, c'est je !

par Pierre Georges

OPÉRATION « Desert Fox ». Avec la féconde imagination qui est leur, les militaires américains ont trouvé un nom à la mesure de leur feuilleton télévisuel. Renard du désert. C'est beau comme l'antique, on dirait du Rommel. Ou comme une chasse *au Tomahawk*, car *on imagine* bien que le rôle du renard en cette affaire est tenu par l'affreux prédateur de Bagdad.

« Desert Fox » après « Desert Storm ». Le temps passe, les mots restent. Et notamment ce mot « desert », qui résume assez bien le fond de la pensée. C'est quoi l'Irak, sur le planisphère du Pentagone ? Un vague désert au bout du Golfe, peuplé de quelques millions d'humains asservis par un malfaisant notoire, laborantin de la mort à ses heures.

En fait, l'appellation vaut camouflage. « Desert Fox » sert d'abord à faire accroire que bombes et missiles ne tombent pas sur des hommes et des villes, mais sur du sable ou, à l'extrême rigueur, sur le béton de laboratoires souterrains où se mitonnent les armes secrètes du dictateur Mabuse, fabriquant de peste comme de choléra.

Les rôles étant ainsi distribués et le décor planté, le spectacle peut commencer. Il a débuté mercredi à 23 h 10, heure française, sur les écrans de CNN, *nuits étoilées de Bagdad sous les* missiles, rien de très nouveau, l'art de faire du « *live* » avec la mort, de l'audience avec les bombes, et de l'ordre des nations *avec des frappes. Pas très inédit*, pas très efficace. Mais toujours impressionnant.

A 23 h 10, les sirènes de Bagdad ont salué le lever de rideau. A 24 heures, le *grand* régisseur de la Desert Fox, firme washingtonienne, est venu expliquer le comment et le pourquoi de ce nouvel épisode. Bill Clinton avait, en mains, une épaisse liasse de feuillets pour signifier sans doute l'ampleur du dossier à charge. Et il a parlé à la nation, avec le visage grave de l'homme d'Etat, *notoirement navré d'être* obligé d'en arriver là et profondément déterminé à n'en pas rester là.

Ce qui fut remarquable, ce n'est pas tant ce que dit le président américain – là encore, rien de très nouveau sur l'arsenal présumé et secret du dictateur de Bagdad – mais la façon de le dire dans une alternance de « *je* » et de « *nous* ». « *J'avais donné une dernière chance à Saddam Hussein ; j'avais clairement indiqué qu'un refus de coopérer clairement entraînerait des actions sans avertissement préalable* », suivis immédiatement d'un : « *nous devions agir* ».

Les Nations unies, en somme, c'est « *je* ». A la rigueur « *nous* », les Etats-Unis. Mais certes pas les Nations unies. Autrement dit, Bill Clinton, au bénéfice d'une résolution, a choisi d'apparaître comme le seul maître du « *je* », d'un « *je* » en singulier péril

On peut ne pas être sensible aux coïncidences. Mais rien n'oblige à être aveugle. C'est tout de même la veille du jour où son « *je* » risquait d'être en grande difficulté, devant la Chambre des représentants, que Bill Clinton a décidé le déclenchement de « Desert Fox ». Nécessité d'Etat ? *Ruse dilatoire de* chef d'Etat empêtré dans une vulgaire affaire de sexe et de mensonges ? Chacun aura son opinion. La nôtre reste ici que si *Saddam Hussein* n'existait pas, Monica l'aurait inventé !

L'Assemblée nationale confirme la suppression de l'avantage fiscal sur les successions en Corse

Les députés ont approuvé le retour au « droit commun » voté par le Sénat

DE NOUVEAU, ce fut un débat entre députés du continent et députés insulaires. Et de nouveau, les quatre élus corses furent balayés. *Mercredi 16 décembre*, l'Assemblée nationale a examiné, en deuxième lecture, le projet de loi de finances 1999, et notamment une mesure faisant figure de chiffon rouge sur l'île de Beauté : la suppression d'un avantage fiscal sur les droits de succession. La messe a été dite en une heure et demie, mais on s'est battu, à nouveau, à grands coups de « *justice fiscale et républicaine* » contre « *désertification des villages* ».

L'affaire promet d'être une petite révolution en Corse. Car la mesure adoptée par l'Assemblée nationale propose purement et simplement d'en finir dans un an, à partir du 1er janvier 2000, avec les arrêtés Miot du 21 prairial an IX (juin 1801), toujours en vigueur, qui suppriment les sanctions pour défaut de déclaration de succession, c'est-à-dire qu'ils exonèrent « *de fait* » les Corses de payer des droits de succession. Cette inégalité fiscale avait déjà fait l'objet d'un amendement spécial de Charles de Courson (UDF, Marne) lors du débat en première lecture, le 15 octobre (*Le Monde* du 19 octobre).

« *Y-a-t-il des Républicains dans la salle* », avait interpellé M. de Courson, alors membre de la commission d'enquête sur la gestion des fonds publics en Corse, en proposant devant la commission des finances de rétablir en Corse le régime fiscal des successions en vigueur pour l'ensemble des autres citoyens français dès le 1er janvier 1999. Les chiffres avancés, alors, par le député et non démentis par le gouvernement, étaient édifiants : « *En Corse-du-Sud, pour 1 300 décès, il y a eu 168 déclarations de succession en 1997. En Haute-Corse, pour 1 500 décès, 182 déclarations* ». Devant l'émotion des députés corses, relayée au gouvernement par Emile Zucarelli, ministre de la fonction publique et élu de Haute-Corse, le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, s'en était prudemment remis à « *la sagesse* » des députés.

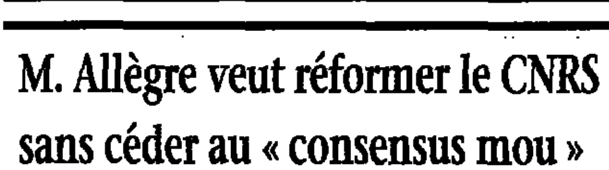
Tout le problème est que l'offensive contre l'avantage fiscal corse s'est poursuivie au Sénat (*Le Monde* du 25 novembre). Là, c'est Michel Charasse qui a pris le relais. Le sénateur socialiste du Puy-de-Dôme avait déjà eu l'occasion, lorsqu'il était ministre du budget, de s'attaquer aux privilèges fiscaux dans l'île. Il avait ainsi obtenu, en 1988, que les Corses soient soumis comme les autres contribuables à l'impôt sur la fortune institué en 1981. M. Charasse a donc repris et durci l'amendement de M. de Courson : non seulement les Corses devront payer des droits, mais le calcul se fera en fonction des règles du droit commun et non plus à partir des seules valeurs cadastrales.

UNE TACTIQUE DIFFÉRENTE

Devant cette nouvelle offensive, les parlementaires de Corse avaient adopté une tactique différente. « *D'accord pour une réforme fiscale globale* », avaient-ils répondu, mais « *après discussion avec l'Assemblée de Corse et la commission paritaire corse créée par Pierre Joxe en 1991* ». « *Autant dire les calendes grecques* », répliquait M. Charasse. Le 24 novembre, pourtant, l'amendement Charasse avait rallié, peu à peu, les centristes et les républicains indépendants et même...le RPR, initialement hostile.

Le texte voté, mercredi, par l'Assemblée, reprend, avec de légères modifications, les dispositions votées par les sénateurs : les sanctions pour non-déclaration de succession dans un délai de moins de six mois en Corse seront rétablies à partir du 1er janvier 2000. Le texte précise que, dans le cadre de ces successions, les biens immobiliers seront évalués selon les règles du « *droit commun* ». L'opposition des députés du Parti radical de gauche (proches de M. Zucarelli) et celle des deux élus de Corse-du-Sud (le président du groupe DL, José Rossi, et le RPR Roland Francisci) n'y ont rien fait. D'autant que, cette fois-ci, le gouvernement, par la voix du secrétaire d'Etat Christian Sautter, s'est déclaré « *en plein accord* » avec la majorité des députés.

Raphaëlle Bacqué



M. Allègre veut réformer le CNRS sans céder au « consensus mou »

LA RÉFORME du CNRS, qui met les chercheurs en ébullition, ne peut se faire dans le « *consensus mou* », affirme Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dans un entretien paru jeudi 17 décembre dans *L'Express*. A l'issue d'une réunion extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique, lundi 14 décembre, 700 chercheurs avaient lancé un appel solennel pour un « *grand débat national* » sur l'avenir de ce secteur. « *Chaque fois que vous voulez réformer, vous affrontez une opposition, car vous dérangez des rentes de situation. J'ai laissé dix-huit mois au CNRS pour s'auto-réformer. L'INRA l'a fait. Le CEA le fait, l'IRD (ex-ORSTOM) aussi, pas le CNRS* », rétorque M. Allègre, pour qui cet organisme « *doit se rajeunir* ». « *Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est l'idée que l'on peut être chercheur à vie*, poursuit-il. *La mobilité est pourtant une nécessité absolue.* » Pour le ministre, le CNRS doit avoir des « *incubateurs* » d'entreprises : « *Nous voulons créer les conditions de la trilogie : université, organismes de recherche, entreprises innovantes.* »

Les députés autorisent l'utilisation du numéro de « Sécu » par le fisc

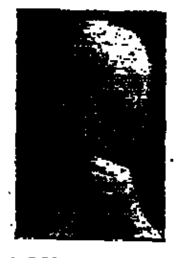
L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 17 décembre, lors de l'examen en deuxième lecture du projet de budget, la possibilité pour le fisc d'utiliser le numéro de Sécurité sociale pour l'identification des contribuables. Cette disposition, déjà adoptée en première lecture à l'initiative du député (app. PCF) de Seine-Saint-Denis Jean-Pierre Brard, avait été rejetée par le Sénat au motif qu'elle serait attentatoire aux libertés publiques. Le texte rétabli par l'Assemblée prévoit cependant le renforcement de l'obligation de secret professionnel. Il stipule également que, si les libertés individuelles étaient menacées, la CNIL pourrait proposer de prendre des mesures pouvant aller jusqu'à la destruction des fichiers constitués à partir du numéro de Sécurité sociale. Le groupe communiste, les six députés Verts et les députés radicaux de gauche ont manifesté leur opposition à cette disposition.

■ **GUY DEBORD : la 14e chambre de la cour d'appel de Paris** a demandé, mercredi 16 décembre, le retrait de la vente du livre *Correspondance avec Guy Debord*, édité à compte d'auteur (à l'enseigne du « Fin mot de l'Histoire ») par Jean-François Martos, destinataire des lettres du théoricien du situationnisme. Infirmant l'ordonnance de référé du *15 octobre* (*Le Monde* du 16 octobre), la cour d'appel condamne l'auteur à verser 20 000 francs de dommages et intérêts. Alice Debord, *légataire universelle et seule* ayant droit de Guy Debord, avait cédé en mai aux éditions Fayard le droit exclusif de « *reproduire, publier et exploiter la correspondance de Guy Debord* ».

Tirage du *Monde* daté jeudi 17 décembre 1998 : 480 457 exemplaire. – 3



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Discours gastronomique français »
de Pascal Ory
page II



PAUL CLAUDEL
page IV

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1998

JEUNESSE
Une sélection de livres-cadeaux pour Noël
page V

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII



Sur les traces de l'Absent

De Trieste à Turin, Claudio Magris nous entraîne dans un voyage intime et érudit où chaque lieu dessine la carte d'identité de l'auteur

En exergue à *Microcosmes*, Claudio Magris a placé ces lignes de Borges : *« Un homme fait le projet de dessiner le Monde. Les années passent : il peuple une surface d'images de provinces, de royaumes, de montagnes, de golfes, de navires, d'îles, de poissons, de maisons, d'instruments, d'astres, de chevaux, de gens. Peu avant sa mort, il s'aperçoit que ce patient labyrinthe de formes n'est rien d'autre que son portrait. »*

Cet extrait de *L'Auteur* (*El Hacedor*) ne laisse d'enthousiasmer Claudio Magris. Ces traits de [illegible] crayon devenus traits de visage... Ce pinceau si éloquent qui ne trace pourtant ni bouche ni regard... Comme s'il avait rêvé de mettre en mots la folle entreprise de ce peintre, Magris décrit son dernier récit comme *« l'histoire d'un homme qui ne dit jamais* je *ou* moi *»* mais dont la personnalité se révèle peu à peu *« à travers des lieux, réels ou symboliques, qui sont les étapes provisoires ou les demeures fidèles de son passage sur terre »*.

Oh !, Magris n'a pas, comme l'homme de Borges, l'ambition de *« dessiner le Monde »*. Il tente seulement d'en restituer quelques miettes. Le minuscule l'attire. L'effet de loupe aussi. Il voit un univers dans une goutte d'eau. Un café à Trieste, un jardin public, une lagune, une âpre vallée du Frioul... sont les microcosmes qu'il affectionne. Et, dans ces humbles décors, fragments de paysages éclatés, il nous invite à effectuer le relevé des traces et des empreintes laissées par son Absent. *« Je voulais conduire le lecteur à s'identifier à lui, à voir ce qu'il avait vu, à aimer ce qu'il avait aimé, à craindre ce qu'il avait craint. Je voulais qu'on comprenne son histoire en écoutant toutes celles qu'il avait croisées. Chaque identité est formée aussi par le destin des autres. Les récits de vos camarades d'école font partie de votre vie d'une façon que vous ne pouvez pas distinguer. »*

A près de soixante ans, le Triestin Claudio Magris reste hanté par les notions d'identité et d'espace. Celles-ci étaient au centre de *Danube*, cet itinéraire *« capricieux et anarchique »*, entre livre d'histoire et récit initiatique, qui l'avait fait connaître du grand public (1). Dans *Microcosmes*, qui a reçu en 1997 le prix Strega, l'une des grandes récompenses italiennes, le ton change, cependant. La contrainte formelle que s'impose l'écrivain – *« ne jamais dire* je *ou* moi *ou* nous » –, le paradoxe de son parti pris – approcher l'impalpable de l'âme humaine en ne peignant que la matérialité du monde ; faire d'un creux, d'un vide le noyau même du roman –, tout cela pouvait laisser craindre que le livre ne soit d'abord un pari esthétique. Il est plus que cela.

Car le hasard, comme toujours, s'est mêlé de venir contrarier le projet. Au départ, l'idée du récit découlait d'une série d'articles pour le *Corriere della Sera*. En 1991, ce quotidien avait en effet invité des écrivains à faire des voyages qu'ils raconteraient dans ses pages. Certains allèrent très loin. Magris, lui, se contenta de quelques haltes significatives entre Trieste où il enseigne la littérature allemande et Turin où il fut étudiant : *Microcosmes* était en germe. Plus tard, raconte Magris, sa femme, Marisa, lui fit observer que ces lieux n'étaient *« pas isolés »*. Que *« chacun était comme la pointe d'un continent submergé, mais compact, unitaire »*. Alors, dit-il, *« j'ai eu l'idée de faire d'autres voyages et j'ai découvert que chaque lieu était un moment de l'histoire de mon personnage »*. Enfin, il y a deux ans, lorsque Claudio Magris a perdu sa femme, le cœur de *Microcosmes* s'est encore déplacé. Au fil des pages est apparu un autre *« fil conducteur »* : *« cette histoire douloureuse-amoureuse »* qui est celle de l'auteur lui-même. Le personnage de l'Aimée, *« moitié enseveli, moitié affleurant »*, a pris de plus en plus d'importance. Le livre est devenu – aussi – une course d'amour et de deuil. Où l'on découvre, subtil jeu d'emboîtements, que l'Absent est lui-même sur les traces d'une disparue.

Inclassable objet que ce texte mêlant la description érudite, l'analyse psychologique, la confession autobiographique... Tout à coup, les étiquettes commodes que l'on avait, à la hâte, collées sur Magris – écrivain des frontières, spécialiste de la Mitteleuropa... – semblent dépassées. Certes, on retrouve dans *Microcosmes* ce qui frappait déjà dans ses précédents ouvrages : l'immense culture d'un homme nourri de Sterne, de Flaubert, de Laclos, de Melville et, bien sûr, des auteurs de langue allemande ; l'accumulation d'informations, la précision quasi maladive d'un écrivain qui reste aussi un historien ; ou encore ses thèmes de prédilection, celui de l'eau par exemple. *« Sueur »*, *« pluie fuligineuse »*, *« rideau de traînées grises »*, *« eau bénite »*, *« flaque »*, obscurité d'une église semblable à *« une mer douce et insondable »*, *« larmes »*, *« eaux de ces yeux marron foncé auxquels il s'était abandonné depuis toujours, pour toujours... »* : il faudrait faire le compte des notations aquatiques, des fantasmes liquides qui émaillent chaque chapitre. Mais l'*« hydrophilie »* bien connue de Claudio Magris ne se limite plus à *« l'étendue fascinante de la mer ou du fleuve. Il y a aussi*, dit-il, *l'eau sale, boueuse, latente de la lagune »*. L'eau sableuse où les enfants pataugent et construisent des châteaux.

Magris y voit le signe d'une plus vive *« attention aux choses »*. Sa plume s'est adoucie, humanisée (*« toujours moins d'idéologie, toujours plus de pitié, de sensualité... »*). Son tempo s'est ralenti. *« Dans* Danube, *le voyageur avait le diable à ses trousses. Il fuyait le poids terrible de l'Histoire qui voulait le couvrir de son manteau de mort. Ici, il y a la lenteur »* qui offre la possibilité de vivre l'instant *« sans le brûler »*.

C'est cela. Nous voici conviés à *La Découverte de la lenteur*, pour reprendre un titre de Sten Nadolny (2) que cite Claudio Magris. *Le thème était déjà présent* dans *Une autre mer* (3), mais il *traverse ici, organise et sous-tend ces* quelque trois cents pages. La lenteur *est perçue comme un art de* vivre, un moyen *« de comprendre l'existence »*, de la *« dompter »*, de la *« savourer »*. La lenteur, suggère Magris, est un cadeau que l'on offre à l'être aimé. *« Voyez*, dit-il, *cette page merveilleuse de Joseph Roth sur Napoléon, éjaculateur précoce »*. Voyez cet homme qui *« ne veut jamais faire l'amour mais rêve de l'avoir déjà fait, et qui est incapable de séjourner dans la vie »*. Enfin, la lenteur est un art d'écrire. Pour capter les secrets, les silences, les non-dits, avec une sorte de disponibilité absolue. Pour cerner les moindres incertitudes, les plus petites fractures du moi. Pour s'autoriser de longues, de très longues digressions... Un art d'écrire pour *« résister »*, peut-être, à la frénésie ambiante. Lecteurs inquiets, pressés, agités, collectionneurs de récits « efficaces », chercheurs d'intrigues, au sens commun du terme : passez votre chemin ! Vous gagnerez du temps.



PIETRO DONZELLI ; ART CONSULTING, SIEBENHAAR, FRANCFORT

---

(1) L'Arpenteur/Gallimard, 1988. Prix du meilleur livre étranger.
(2) Grasset, « Les cahiers rouges », 1998.
(3) L'Arpenteur/Gallimard, 1993.

MICROCOSMES
(Microcosmi)
de Claudio Magris.
Traduit de l'italien
par Jean et
Marie-Noëlle Pastureau,
L'Arpenteur/Gallimard,
288 p., 140 F.

Un siècle d'art français

Non sans audace, Philippe Dagen poursuit, avec ce volume couvrant les années 1905-1995, le grand œuvre d'André Chastel

L'ART FRANÇAIS.
LE XXe SIÈCLE 1905-1995
de Philippe Dagen.
Flammarion,
432 p., 400 ill., 495 F.

L'Art français est le plus vaste chantier entrepris par André Chastel, celui qui nous permet de lire certaines de ses pages les plus inspirées. Malheureusement, l'historien n'eut pas le temps de mener à terme son projet et le récit, publié en quatre tomes, s'interrompt au début du XIXe siècle. Il fallait donc que d'autres auteurs s'attellent à la tâche.

Lourd héritage. Philippe Dagen s'en sort en adoptant deux partis. D'une part, il doit mettre en cause, dans le contexte de ce siècle en train de s'achever, la notion même d'art français. D'autre part, l'histoire ne se conforme plus à une chronologie. L'hétérogénéité, les contradictions de l'art moderne (d'autant plus prononcées que Dagen traite, à côté des arts plastiques et de l'architecture, de la photographie et du cinéma) ont depuis un certain temps déjà discrédité les récits trop linéaires. *« La notion d'*art français *ne se comprend donc au XXe siècle qu'à condition d'admettre que l'histoire enlève à ces mots le sens qui était le leur auparavant, impose le pluriel à "art" et l'imprécision à "français". »*

En adoptant alors un schéma qui classe les œuvres selon la relation que chacune d'entre elles entretient avec le temps, l'auteur met en évidence un concept fondamental pour la compréhension de l'art moderne, peut-être même de toute œuvre d'art. Dans quelle temporalité vit un artiste ? Dans un temps suspendu, un futur imaginaire, dans l'instant ? C'est la réponse à cette question qui détermine son œuvre, bien plus que le contexte historique dans lequel elle s'inscrit. Ainsi, après un premier chapitre, « L'Idée moderne », qui dresse le panorama des grands bouleversements formels aussi bien que ceux des mœurs, les chapitres suivants s'enchaînent selon cet ordre paradoxal : « Le Futur » (les utopies avant-gardistes, l'art et la science, l'art total qui se réalise plus ou moins dans l'architecture, le cinéma, etc.), « Le Passé » (le retour à l'ordre, les tentations nationalistes, le post-modernisme...), « Le Présent » (la prise en compte de l'objet de consommation, l'engagement politique, la présence à l'autre...). Les *« entrelacs du temps »* permettent l'entrelacement des pratiques : comment peintres et écrivains surréalistes comprennent parfois mieux le cinéma que les « professionnels de la profession », pour reprendre une expression de Godard cité par Dagen dans le chapitre qu'il consacre à la nouvelle vague. Ou encore : comment la photographie, art du réel, a pu mettre en scène des corps qui répondent à l'idéal nostalgique de la peinture néoclassique...

Un des sujets les plus approfondis est celui des dérives idéologiques. Sur ce terrain, dans son livre comme dans sa participation aux débats de ces dernières années, Philippe Dagen est un irréductible, ce qui est particulièrement respectable dans notre époque de conscience mollassonne. Son *Art français*, donc, ne passe sous silence ni l'Occupation ni le fameux voyage en Allemagne auquel participèrent en 1941 Belmondo et Landowski, Derain, Van Dongen, Vlaminck... Il analyse aussi la résistance très équivoque des Jeunes Peintres de tradition française (Bazaine, Lapicque, Manessier, Tal Coat...), qui ancrent leur art dans une défense des *« vraies et fortes valeurs françaises »*. Aux esprits chauvins qui continuent encore aujourd'hui de regretter que New York ait « volé » à Paris sa suprématie culturelle, Dagen répond que, certes, on peut incriminer la politique expansionniste américaine mais que la première cause en est la défaite de 40, la fuite qu'elle provoqua de nombreux artistes et intellectuels, son officialisation de l'antimodernisme, le repli nationaliste qu'elle justifia, en toute bonne conscience. Une remarque à propos de Maurice Denis mérite d'être soulignée. Bien qu'ayant prôné au début du siècle *« la réaction nationaliste »*, celui-ci refuse en 1940 la présidence d'un ordre des artistes. A la différence d'autres réactionnaires, Denis n'a jamais contesté la grandeur de Cézanne.

Catherine Millet

Lire la suite page XI

le feuilleton

de Pierre Lepape

Les mots et les mets

Comment la cuisine française, grâce à un certain type de littérature, est-elle devenue, à nos yeux comme à ceux de l'étranger, un point d'ancrage de notre identité ? Pascal Ory tente de répondre à cette question à travers l'histoire du discours gastronomique

LE DISCOURS GASTRONOMIQUE FRANÇAIS
de Pascal Ory.
Gallimard-Julliard,
« Archives », 206 p., 80 F.

A défaut d'autre chose, la gastronomie nourrit bien ses éditeurs. Il y aura bientôt davantage de livres sur la cuisine que d'établissements susceptibles d'offrir un honnête repas. Il est vrai qu'on ne peut pas tout faire : cuire ou écrire, il faut choisir, et nos grands maîtres de la restauration paraissent avoir décidé de concurrencer Simenon et Restif de La Bretonne dans la graphomanie. D'autant plus aisément qu'à l'écritoire comme aux fourneaux ils sont entourés d'une armada de marmitons, de tournebroches et de gâte-sauces. Jamais le secret qui entoure les inventions culinaires et autres ne fut si publiquement claironné.

Encore les chefs ont-ils une compétence reconnue qui donne à leur discours une légitimité pratique. Mais que dire de la foule des autres, de ces amateurs en tout genre, cuisiniers du dimanche, comptables en calories, bateleurs, législateurs de cabinet, archivistes de la mémoire régionale ou écrivains, tout simplement, qui entendent régir nos repas, édicter le bon et le mauvais goût des préparations, faire la pluie et le beau temps dans les restaurants et dire la loi de nos manières de table ? Et par quelle étrange conjoncture culturelle y parviennent-ils ?

Le petit livre de Pascal Ory essaie de répondre, par l'histoire, à cette question, celle de la gastronomie : du discours sur la cuisine, de l'art de juger du boire et du manger. On peut formuler la question autrement : Comment la cuisine française, grâce à un certain type de littérature, est-elle devenue, à nos yeux comme à ceux de l'étranger, un point d'ancrage essentiel de notre identité nationale ?

Le Discours gastronomique français n'est pas tout à fait un ouvrage nouveau. L'essentiel en avait été écrit par Pascal Ory dans un article publié en 1992 dans un volume des *Lieux de mémoire* (1). Il reprend d'ailleurs souvent mot pour mot ses analyses et ne touche guère au plan général de son argumentation. Le neuf, ce sont les discours eux-mêmes que le cadre d'un article ne permettait pas de citer longuement. Les textes de Brillat-Savarin et de Grimod de La Reynière, les pères fondateurs ; ceux de Gouffé, d'Honoré Blanc, de Charles Monselet ou d'Alexandre Dumas, les constructeurs du système à l'époque romantique ; ceux du triomphe sous la IIIe République, du guide Michelin à Curnonsky et de Marcel Rouff, l'inventeur de Dodin-Bouffant, à Edouard de Pomiane ; ceux du modernisme de la nouvelle élite, Gault et Millau, Bocuse, Michel Guérard. Enfin, dernier avatar glorieux de l'institution gastronomique, ces intellectuels qui viennent lui apporter l'onction de la pensée, sans laquelle, en France, rien n'est vraiment légitime : Roland Barthes, Jean-Paul Aron, Michel Serres, Michel Onfray. Sans oublier le savoureux *Homme aux pâtes* de Michel Field.

L'article de Pascal Ory était passionnant. Entrelardé de la prose ornée des gastronomes, il s'allège, s'éclaire, prend de la force et du corps et convainc entièrement. Ainsi se trouve justifiée, une fois encore, cette belle collection « Archives » lancée au début des années 70 et qui ne consent plus, l'âge de la maturité venant, qu'à de trop de rares apparitions.

La gastronomie est donc un genre littéraire, comme la critique des œuvres dont il est souvent proche : c'est un jugement sur le goût, des mots sur les mets. Il n'est pas né en France par hasard, ni par hasard aux premiers jours du XIXe siècle avec la victoire de la République modérée. La gastronomie jette un pont entre l'ancien régime et le nouveau, entre le faste culinaire des grandes maisons aristocratiques disparues et l'afflux des nouveaux riches, désireux de goûter aux raffinements de l'existence mais n'en possédant pas les codes d'accès. Balthasar Laurent Grimod de La Reynière est l'écrivain qui va inventer le passage. Il n'est pas cuisinier, il ignore à peu près tout de la technique culinaire, mais c'est un noble, issu d'une richissime famille de fermiers généraux que la Révolution et ses excentricités ont à peu près ruinée. Sans nostalgie et sans rancune, il va monnayer la réputation d'excellence de l'aristocratie défunte en matière de civilisation de table pour en faire profiter ceux qu'il appelle les « néophytes », les parvenus de la fortune sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Son succès est foudroyant. Comme l'est, à la même époque, celui des restaurants qui permettent à leurs clients opulents d'exhiber publiquement leur réussite, dans la plus pure transparence démocratique. Restaurants et gastronomie sont jumeaux.

Tout est déjà dit dans le discours gourmand de La Reynière. Les codes sont en place, la rhétorique de la langue française et de la bouche fonctionne déjà à plein régime pour assimiler, à coups de références culturelles, la cuisine à la civilisation, l'artisanat culinaire à un art majeur et la France à ce lieu béni des dieux où s'accomplissent ces noces idylliques de la nature et de la culture, du terroir et du goût, de la tradition d'ancien régime et de la modernité révolutionnaire. Les autres, tous les autres, n'y apporteront que des accents, du style, du tempérament. Un goût de la théorie aux saveurs scientifiques avec Brillat-Savarin, le bourgeois rationaliste ; de l'hygiénisme et de la diététique avec les médecins-gastronomes, des inflexions grivoises – la chair et la chère – avec les dîneurs du boulevard, un tantinet de mystique alimentaire avec les romantiques, un fumet de régionalisme pour mieux faire passer le centralisme parisien, le sens du pèlerinage automobile et hôtelier avec le Michelin et ses étoiles. Chaque époque reproduit le système de base en l'adaptant aux conditions historiques, sociales, culturelles et techniques du moment.

Annoncée comme une révolution et lancée commercialement comme telle, la « nouvelle cuisine » n'échappe pas au schéma. Les journalistes et les publicistes continuent à y faire la loi et à décider du partage entre les artistes, les tâcherons et les empoisonneurs. La littérature décide des réputations – et donc des additions. Et comme à l'accoutumée, la gastronomie se donne pour tâche de traduire les aspirations de l'élite sociale montante, à la fois contre les modes vulgaires et populaires de consommation alimentaire et contre les usages gastronomiques des générations bourgeoises précédentes. Contre la cuisine grasse des pauvres et des gargotes, contre la cuisine en sauces et en apprêts des notaires rondouillards et des industriels rubiconds encrassés de cholestérol, voici promue, à l'usage des cadres supérieurs dynamiques et efficaces, la cuisine « naturelle », la cuisine « minceur » hygiénique et écologique, d'essence quasiment spirituelle où la minceur des portions trouve son exacte compensation ostentatoire dans la lourdeur poétique des additions.

Gastronomes et cuisiniers entretiennent d'étranges relations ; pas très différentes au fond de celles qui lient les critiques et les créateurs. Ménages indissolubles en perpétuelle bisbille. D'un côté, les gastronomes, pour justifier leur prose nutritive et lui donner quelque éclat, chargent leur littérature de faire oublier les origines bassement matérielles de leur sujet, la nécessité de manger, la production de nourriture, la bouche, les fonctions digestives. *Ils parlent d'art.* Du même coup, ils consacrent comme artistes les chefs qu'ils élisent. Voici un charcutier comparé à Raphaël, Vatel hissé à la hauteur de Racine et nos braves et talentueux porteurs de toque élevés au rang de généraux et d'ambassadeurs dans la bataille que mène la civilisation française contre les barbares proches et lointains. Amusement d'hommes de lettres fines gueules et de polygraphes voluptueux, la gastronomie est devenue une affaire d'Etat.

On peut se contenter d'en sourire comme d'une aimable particularité française. On peut aussi, comme le fait Pascal Ory à propos de Gault et Millau, souligner les liens qui unissent fréquemment le discours gastronomique, élitiste, discriminatoire, traditionaliste et épicurien avec une idéologie de droite, parfois extrême. La restauration *gastronomique* n'est jamais loin de la Restauration politique, même lorsque s'y mêlent des nostalgies populaires. Mais il est plus intéressant de lire dans l'histoire de la gastronomie un des visages de notre identité nationale, une manière de faire tenir ensemble nos divisions : *« Un vieux pays catholique doublé d'un vieux pays laïque, porté par sa tradition de clercs à intellectualiser son unité et sa centralité, mais aussi durablement partagé, dans sa durée comme dans sa société, par la rupture révolutionnaire. »*

La France des gastronomes n'est évidemment pas la France réelle, c'est une France rêvée, idéalisée, intellectualisée qui oublie ses divisions et ses fractures pour chanter l'universalité de ses vins, de ses fromages et de ses chefs. Une utopie, mais pourquoi pas, si elle fonctionne. Dans un livre publié en 1984, *Le Devoir de français*, Gilles Pudlowski, critique littéraire passé à la gastronomie, fils d'immigrés juifs installés en Alsace, exaltait les vertus d'intégration et de convivialité du tourisme gourmand : *« En parcourant la France, le cœur au ventre, la gourmandise aux lèvres et le palais en fête, j'appris ce que sans doute je possédais au fond de moi. (...) A chaque étape, ce fut une découverte. Je ne crois pas que jamais mon but fut de me rassasier. J'allais au contraire – sans frein et sans fin – de surprise en retrouvailles. Puisque dans ces auberges, j'étais chez moi. »*

(1) *Les Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora. Troisième partie, *Les France*, deuxième volume, *Traditions*. Gallimard, 1992. Réédition Gallimard-Quarto, 1997.

versions originales

Histoire de soie

La Libanaise Hoda Barakat est de ces auteurs qui écrivent des fictions littéraires sur la guerre sans que celle-ci soit nommée explicitement. C'est encore le cas du roman, écrit en arabe, qu'elle vient de publier à Beyrouth : *Hârith al-miyâh (Le Laboureur d'eau)*. Nicolas, le personnage principal et narrateur, âgé d'une cinquantaine d'années, est un raté. Il appartient à l'une des communautés chrétiennes du Liban.

Le grand-père qui avait émigré à Alexandrie, Mitri le père revenu à Beyrouth sous la pression de son épouse, et le narrateur lui-même sont marchands d'étoffe. Si, pour des raisons commerciales, ils se résignent à vendre des tissus de moindre qualité, ils réservent leurs meilleurs produits à une clientèle privilégiée. Le livre nous apprend ainsi mille choses sur les différentes qualités d'étoffe et, surtout, sur l'origine, l'histoire et les variétés de soie.

Mais il faut voir aussi dans ces évocations de la soie une métaphore des relations sentimentales du personnage principal avec sa mère, Athena, et avec son amie Chamsa. La mère est une cantatrice, ratée également, qui suit les leçons d'un professeur particulier auquel elle a peut-être livré ses charmes. Quant à l'amie Chamsa, « l'Ensoleillée », d'ascendance kurde, a-t-elle vraiment existé ? A travers les soieries, l'auteur exprime avec finesse ce qu'était ou aurait pu être la rencontre de deux corps, de deux personnes, de deux destins. Cette relation, le narrateur s'y raccroche quand, réfugié dans le sous-sol de sa boutique, au milieu de Beyrouth déserté, il s'endort, enroulé dans ses soieries. La ville de Beyrouth, dont le plan fait penser à la trame du tissu en soie, est détruite. Nicolas s'y laisse aller à une dérive sans fin, significative de l'état d'esprit actuel des Libanais.

Un passage est essentiel dans l'errance du personnage principal. C'est sa rencontre avec Neige, un chien qui l'effraye lorsqu'il le surprend au début, dans une horde, en train de déchiqueter un cadavre humain, mais qu'il apprivoise peu à peu, avant de le prendre comme compagnon d'infortune, de danser avec lui sous un œil bienveillant qui est peut-être celui de Dieu. La soierie, chez Hoda Barakat, apparaît comme un tremplin vers la liberté.

★ Les éditions Actes Sud publient en janvier un autre roman de Hoda Barakat, *Les Illuminés*.

Jean Fontaine

HÂRITH AL-MIYÂH
de Hoda Barakat.
Ed. Al-Nahâr, Beyrouth, 176 p.

Christopher Patten et les « OFOC »

Non sans provocation, le dernier gouverneur de Hongkong relate la guerre psychologique qu'il dut mener contre Londres, Pékin et les « vieux amis » professionnels de la Chine

EAST AND WEST-CHINA, POWER AND THE FUTURE OF ASIA
de Christopher Patten.
Times Books, Random House Inc., 304 p, 15 $.

Chercher à déterminer si le livre du dernier gouverneur de Hongkong – et pour ainsi dire le dernier gouverneur de l'histoire coloniale tout court – est « bon » ou « mauvais » reviendrait à prétendre juger des mérites respectifs (style mis à part) des *Mémoires* de Charles de Gaulle, du dernier anecdotique opuscule d'un de nos politiciens, du journal intime de feu le dictateur albanais Enver Hodja, et d'une encyclique papale. C'est l'ouvrage d'un acteur politique, à prendre en tant que tel : une mise au point en l'occurrence souvent honnête, parfois tricheuse, régulièrement truculente, plaidoyer *pro domo* mais surtout somme de jugements que l'homme, alors qu'il était en fonction, était contraint de taire. A ce titre, il suffit bien que Patten l'ait écrit, aussitôt après avoir rendu, le 30 juin 1997, les clés du dernier territoire colonial britannique à son propriétaire historique : pour avoir occupé une charge exceptionnelle en un temps exceptionnel, l'auteur a quelque chose d'important à dire. Il s'y adonne, en outre, avec une délectation qui fait oublier les défauts du résultat.

Patten a été le premier homme politique de l'ère démocratique – système où l'opinion publique est une réalité quotidienne pour le gouvernant – à diriger cette administration coloniale jusqu'alors confiée à des professionnels du gouvernement confidentiel (dans l'époque récente, des diplomates). La charge lui fut confiée au lendemain du massacre de Tiananmen à Pékin (1989) – événement qui révulsa plus encore Hongkong que le reste du monde. Il s'en forgea une philosophie d'action radicalement contraire à celle de ses prédécesseurs. Jusqu'alors, gouverner Hongkong consistait à courber l'échine devant la Chine, dans le souci de maintenir le territoire à l'abri des tourments agitant le continent, de manière à y favoriser l'épanouissement économique.

Arrivé en 1992, Patten eut tôt fait de prendre la mesure de toutes les petites lâchetés et grandes compromissions qu'avaient dû subir, sur place, les droits élémentaires attachés au mode de gouvernement occidental moderne, sous prétexte que Pékin y voyait ombrage. Il n'eut de cesse de donner aux libertés publiques et individuelles une base institutionnelle aussi viable que possible.

Sans doute les deux coauteurs du véritable scénario, Londres et Pékin, s'étaient-ils entendus dans son dos. Londres cherchait une sortie honorable ; Pékin, de son côté, avait besoin de laver l'affront qu'avait été la colonisation de Hongkong cent cinquante ans plus tôt. Cela valut à Patten des bordées d'insultes savoureuses de la part des mandarins chinois rouges : *« prostituée en fin de carrière qui se met à prêcher la vertu »*, *« danseur de tango »* et autres charmants épithètes chers aux imaginatifs prosateurs de tels régimes. A Pékin, cela valut, de sa part, quelques vérités senties sur les obsessions troglodytes du communisme face à toute expression libre. Sans que la marge de manœuvre de Patten aille en s'accroissant, au contraire.

Mais la principale découverte que fit Patten est la capacité de nuisance provenant, à domicile, des partisans de l'abdication devant un pouvoir à poigne. Polémiste du Parti conservateur, Patten les surnomme les « OFOC » *(Old Friends Of China)* : « vieux amis » professionnels de la Chine la plus rétrograde, plus sensibles aux préoccupations d'une oligarchie rétive aux idées nouvelles qu'aux aspirations de liberté que peut exprimer la population chinoise elle-même. Le magnat australo-américain Rupert Murdoch fut un OFOC en vue, qui refusa le livre, qu'il avait pourtant commandité. M. Murdoch craignait de se faire mal voir à Pékin, où il nourrit des projets d'affaires qui, pourtant, tardent à se révéler juteux.

Dans cette mesure, le descriptif que donne Patten de sa *guerre* psychologique contre les pesanteurs conservatrices de Pékin, et des coups de poignard dans le dos qui lui furent infligés par les OFOC de tout poil – membres du Foreign Office et compradores hongkongais de haute volée dont l'enthousiasme pro-Pékin était d'autant plus vif qu'une partie substantielle de leurs avoirs était placée à l'étranger – dépasse le strict cadre sino-britannique et hongkongais. Les OFOC sont partout – en Grande-Bretagne, mais aussi, ô combien, en France – qui prônent assidûment, envers Pékin, une *realpolitik* sans vouloir voir qu'elle est contraire au réalisme. Provocateur, Patten argue de ce que, pour faire de bonnes affaires commerciales avec la Chine, il vaut peut-être mieux avoir avec elle des relations politiques désagréables. A tout le moins, Pékin n'est généralement enclin à respecter que celui qui se respecte lui-même.

Francis Deron

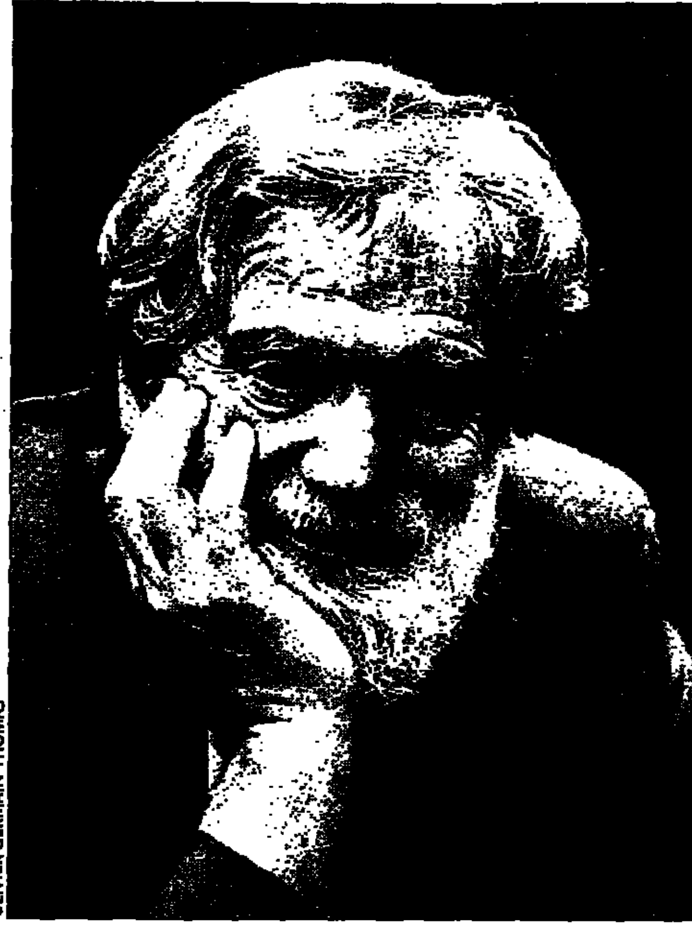
La langue de la mère

Autobiographie, ou « mythobiographie », de Claude Louis-Combet, dont l'œuvre est hantée par l'androgynie, la sainteté et les mythes antiques

LE RECOURS AU MYTHE
de Claude Louis-Combet.
José Corti, 390 p., 135 F.

Enfreignant l'interdit d'un décalogue imaginaire, venu de son enfance, « Tu ne parleras pas de toi-même », Claude Louis-Combet, écrivain d'une extrême originalité, dont l'oeuvre tourne de façon obsessionnelle autour de l'androgynie, de la sainteté et de grands mythes antiques intériorisés et transfigurés, entreprend son autobiographie, plus proche de Michel Leiris que de Jean-Jacques Rousseau, si l'on veut être rapide et schématique.

Né en 1932, privé à cinq ans de son père que la tuberculose fauche en pleine jeunesse, élevé par deux femmes toutes deux veuves, sa mère et sa grand-mère, dans une atmosphère confinée et contradictoire, il se bat durant toute sa vie contre les influences reçues dans sa petite enfance et son adolescence. Sa mère devenue frivole et séductrice, *« fringante et écervelée »*, désormais tout entière tournée vers les hommes avec lesquels elle entretient des rapports passagers, lui offre une image à la fois tentante et répugnante de la sensualité, enveloppée de parfums capiteux de mauvaise qualité et menacée par la déchéance.


OLIVIER GERMAIN-THOMAS

Sa grand-mère, plus présente et affectueuse, l'entraîne dans la dévotion pathologique et la culpabilité face à la « chair ». D'un tempérament complexe, tenaillé par le désir frustré, l'enfant, rapidement perçu par les prêtres qui l'entourent comme une proie inespérée, s'abandonne à l'exaltation religieuse, qu'il nourrit de lectures théologiques approfondies. Mais l'écriture, progressivement, se substitue à la méditation, sans en trahir tout à fait les impératifs intérieurs.

C'est ainsi que naît l'écrivain, assez tardif, délimitant un champ de recherches de plus en plus original, facilité par l'espace de liberté littéraire des années 70. La lecture des *Récits d'un pèlerin russe* lui révèle l'histoire d'une jeune fille élevée par son père comme un homme et devenue moine. Il écrit en quatre ans *Marinus et Marina*, qui, paru en 1979 chez Flammarion, lui vaut sa première notoriété. Le mythe de l'androgynie, d'une sorte d'identité sexuelle multiple, métaphysique, résume tous ses intérêts. Mais il poursuit, à travers les destins de plusieurs saints, une quête intérieure qui se distingue de tous les écrits religieux, mais satisfait une même exigence éthique, *« une certaine moralité dans ma vie, là où la foi chrétienne avait failli »*.

En faisant le point sur sa vie et son œuvre, Claude Louis-Combet prend soin de ne pas utiliser la première personne du singulier, sauf en un endroit où soudain le « je » lui échappe (mais il s'en explique). Le ton est d'une hauteur très tenue, assez inhabituelle dans la littérature contemporaine. Claude Louis-Combet en est conscient et revendique cette particularité, l'appuyant souvent avec une sorte de morgue qui peut, par instants, agacer. Cette noblesse de ton, assez affectée, est contrebalancée par un autodénigrement constant. Mais l'écrivain excelle dans la description de la vocation littéraire, fondée sur une inaptitude à vivre la vie des autres, un *« retranchement d'adoration »*, *« l'expérience intérieure d'une transverbération de solitude »*, éprouvée en pleine puberté, à treize ans, à la fin de la guerre. Tout cela se double, inévitablement, d'émois sexuels, de troubles où se mêlent la crainte des femmes et *« l'attachement sensuel et passionnel à quelques garçons »*.

Outre quelques beaux portraits de maîtres (de prêtres et de professeurs marquants dont la figure du phénoménologue Henri Maldiney), le livre vaut surtout par l'analyse du besoin d'écrire pour une âme qui est « habitée » et par la définition de cette *« mère textuée »* : *« L'impossible étreinte se déporterait donc dans la litière de la langue maternelle. Les mots substitués à la chair maintiendraient l'infinitude de la distance. »* L'écrivain penche tantôt du côté de la « mythobiographie », tantôt du côté de l'hagiographie, pour revenir à soi, mais un soi qui n'est pas la somme des événements d'une vie, même s'il n'hésite pas à tracer quelques jalons, à définir quelques moments-clés : des lectures, des conversations, des expériences d'abandon, des découvertes épouvantées de soudaines sensualités. Le fond demeure intérieur, l'appel des mots écrits, comme une nécessité de prière incarnée.

René de Ceccatty

● Signalons également le numéro de la revue *L'Œil de bœuf* consacré à Claude Louis-Combet (n° 16, octobre, 94, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris, 60 F).

Avis de recherche

Au fil d'un périple, Claude Ollier recompose formes et moments pour reconquérir une mémoire

MISSING
de Claude Ollier.
POL, 179 p., 90 F.

Une traversée d'ouest en est. Celle du Canada, du Pacifique à l'Atlantique. Avec une étrange échappée vers les grandes étendues du Nord. C'est dans cet espace, ouvert et blanc s'il en fut, que Claude Ollier trace l'avancée d'une mémoire et le progrès d'une écriture.

La mémoire, c'est celle de Frost, un journaliste célèbre dans les années 50, qui semble n'avoir jamais fini de parcourir le monde, mais aussi celle de Fahan, un jeune chercheur – qui deviendra vieux lui-même – attaché à son œuvre, à son parcours, à son expérience, et décidé à écrire sa biographie. L'écriture, c'est le mouvement descriptif qui va suivre leurs itinéraires décalés, à travers le temps et l'espace. L'intrigue ? Il n'y en a pas. Simplement Fahan se souvient avoir invité un jour Frost chez lui au bord du lac Ontario et lui avoir présenté une étudiante de son université de Kingston, Samantha. Quelque chose de bref a dû se nouer entre elle et Frost. C'est tout. Cela tient à quelques images, quelques scènes, quelques situations inscrites dans le souvenir. Dans le cadre d'une étrange « absence ». Ce n'est pas pour rien que le livre s'ouvre sur l'évocation d'un trajet routier, balisé de panneaux. L'un d'eux diffuse un avis de recherche à propos d'une petite fille disparue dont on voit le visage : *« Des majuscules noires coiffent image et texte, tel un titre ou le condensé sténographique d'un drame :* Missing. *»*

Claude Ollier, depuis l'époque – lointaine, révolue ? – du « nouveau roman », a un mérite qui n'échappera à personne. Celui de la persévérance et de la fidélité à une voie qu'il s'est tracée dès *La Mise en scène* et *Le Maintien de l'ordre*, celle du dépouillement narratif et de la rigueur formelle. C'est très surprenant aujourd'hui et, en un sens, un peu passéiste en une époque où reviennent avec tant de force les fonctions d'actualité, de témoignage, de document, d'interpellation politique et sociale du roman. Ici, pas de débat éthique à envisager. Mais, en revanche, une précision esthétique dans chaque plan, chaque image, chaque scène. Non pas que Claude Ollier fasse dans le beau pour le beau – bien au contraire, le projet du roman est d'abord une reconquête de la mémoire –, mais cette reconquête ne se fait que dans une recomposition des formes et des moments.

VANCOUVER, TORONTO...

Rien ne pouvait être plus propice à une telle recomposition que l'espace canadien jalonné de gares routières, d'aéroports, de stations de toute espèce, sillonné d'autoroutes, de rails et de bretelles, où, à tout moment, le regard s'accroche à un paysage, un décor, à un tableau du quotidien. A travers la vitre teintée d'un bus, on voit, *« dans le gris ouaté aux effilochures floconneuses, l'annonce tôt démentie d'une silhouette d'arbre »*. Toute une carte se déploie entre Vancouver, Calgary et Toronto, où l'œil ne cesse de capter ce qui s'offre à lui. Et quand les personnages interviennent, ils ne sont saisis que par quelques traits vifs. Telle Samantha, *« si charmante ainsi, rayonnante de réserve »*.

L'essentiel est sans doute dans cette plongée mémorielle qui conduit Frost à se retrouver, dans son brillant passé de célébrité, de talent, de présence au monde, à travers un territoire qu'il parcourt en « touriste » d'une vie déclinante, et Fahan à reconstruire l'existence de son héros à travers l'éloignement de la sienne. Le temps par étage. La « distance » par l'écriture. Au terme d'une étonnante succession de plaques sensibles d'une fascinante intensité.

Raymond Jean

Le syndrome du majordome

L'AFFAIRE DU MUSÉUM
de Catherine Lépront.
Seuil, 126 p., 89 F.

Qui est le coupable ? Qui a osé empailler ce spécimen – un être d'allure humaine, affligé de la *« cypho-scoliose du valet »*, perdu dans le capharnaüm des sous-sols du Muséum, entre le kangourou d'Australie et le couagga d'Afrique ? Aux deux enquêteurs qui viennent le tourmenter dans sa maison des bords de mer, à la saison des noisettes fraîches, puis dans sa loge du Muséum, le vieux gardien boiteux adresse, en réponse, un étrange soliloque.

Le spécimen, découvert quelques jours avant son départ, est un double chef-d'oeuvre de taxidermie et de céroplastique : un des profils est soumis et propret, l'autre, pareil à celui d'un *« écorché »*, arrogant et carnassier – double *« effigie »* de Maximilien Pitois, dont le nom évoque sa paresse et sa *« convoitise congénitale »*.

Double est aussi le récit du gardien, qui rappelle sa propre lutte contre l'*« inexorable »* avancement, sa volonté d'une vie modeste, alors qu'il était promis à de hautes fonctions : pour lui, pas d'autre ambition que celle de la liberté. A l'inverse, il retrace la résistible ascension de Pitois, employé chafouin et délateur, passant de la soumission au pouvoir : parfait exemple du *« syndrome du majordome »*.

Réfugiés dans le sous-sol, le vieux gardien et ses amis imaginent donc la lugubre transfiguration de Pitois en *« archétype »*. Catherine Lépront, dans cette parabole douloureuse et cocasse, témoigne à fois de la violence et de la beauté du monde. Trouvant des accents sobres et poignants pour dénoncer les tyrannies et les massacres, elle célèbre magnifiquement la douceur ambiguë des paysages maritimes et la pureté lapidaire de la lumière d'hiver.

Monique Petillon

Par monts et par mots

Sous des bourrasques d'érudition, Michel Chaillou nous entraîne sur les routes de France

LA FRANCE FUGITIVE
de Michel Chaillou.
Fayard, 634 p., 148 F.

« J'aime les récits de voyage, pas tellement voyager, ou alors à pas comptés, comptés par d'autres dont je chausse les traces », nous avertit d'emblée Michel Chaillou. Dans son quartier même – le 5e arrondissement de Paris,– concierge, voisins et commerçants l'aident à mieux connaître le passé d'un cadre familier. Après des reconnaissances de terrain en train, d'Evreux à Coulommiers, ou à travers la Beauce, *« grand vide où halète le vent »*, il s'embarque avec sa femme à bord d'une Twingo pour sillonner les routes de France. Les voici aventurés de Cassis à Vendôme où flotte le parfum des *Dames galantes*, à Carcassonne que visita Henry James, à Loches où naquit Vigny, etc. Avant un changement de cap vers Amiens, au *Postillon*, ancien relais de poste où le Chevalier des Grieux vit pour la première fois Manon Lescaut, ou encore la Bretagne, *« une idée en moi inexpugnable, goémons, landes, champs travaillés entre murs bas... »*. Et vers bien d'autres lieux encore...

Carnet de bord, journal intime, relevé d'une géographie sentimentale, guide des routes et des déroutes de l'esprit titillé par ce que suggèrent à la mémoire et à l'imagination les lieux traversés ? *La France fugitive* est un peu tout cela, et un peu trop. Voyage égotiste de surcroît, l'ouvrage fourmille en petits faits vrais qui entrent dans le charme d'un dépaysement : tel repas pris dans telle auberge, le destin d'un hôtel au fil des époques, la prestance d'un arbre, la découpe d'une architecture... En poète, Michel Chaillou sait évoquer la « matière » brute de ses errances, fût-elle banale, quand elle répond à ses goûts, à ses nostalgies, à son besoin de dater d'une anecdote l'étape de ses pérégrinations. Mais, chemin faisant, c'est à pleines hottées que notre guide littéralement échevelé nous déverse sur la tête une cargaison de références puisées dans les ressources d'une bibliothèque riche en vieux guides, grimoires et autres récits de voyages de jadis. Dès lors, ce sont du coche ou de la diligence, en place de la Twingo, que surgissent hommes d'armes et de plumes, seigneurs et bourgeois, prélats et mécréants. L'auteur le reconnaît volontiers, il adore *« choquer le présent avec les événements d'un autre siècle »*, *« décoller l'affiche du jour par des indications périmées »*.

TOUR DE ROUE ET D'IDÉES

Cela aurait plus de séduction avec moins d'ostentation livresque. Dans ce désir de *« voyager à toutes les époques »*, il n'hésite pas à pousser les mots dans leurs derniers retranchements, à céder à leur vertige : *« Un tour de roues, un tour d'idées. »* Manquant par trop de l'ingénuité qui, fût-elle feinte, confère à l'impression retranscrite sa fraîcheur, son piquant, son relief, il veut à tout prix *« faire sortir les mots de leurs bogues de châtaigne »* avec une application forcée qui lui joue des tours. Ainsi, à côté de jolis aperçus, d'une saillie d'images justes, tombe-t-il dans l'ornière d'un calembour – *« L'île d'Yeu qui n'en croit pas ses yeux »* – ou sur une incongruité : *« La cuillère tourne dans la stupeur de la tasse. »* L'auteur avoue : *« La digression, mon péché. Je commence une phrase, mais déjà elle s'emporte ailleurs, rue, saute les barrières. »* Le lecteur s'époumone à courir après, à débroussailler le terrain, à fuir l'écrasement. Conseillons-lui de s'accorder des temps de pause, de sauter une étape ou d'emprunter les chemins de traverse pour relever ici ou là l'originalité et les attraits de ce prolixe parcours hédoniste, passionné, tumultueux et brouillon.

Pierre Kyria

Confession d'une sirène

CE QUE DIT LE VENT D'OUEST
de Claire Fourier.
Ed. Jean-Paul Rocher,
254 p., 120 F.

Révélée en 1996 par un petit texte lumineux sur la volupté amoureuse (*Métro Ciel*, Actes Sud), Claire Fourier livre aujourd'hui un autre joyau intime, texte méditatif, grave : ce qu'elle sait de la vie, des palpitations du cœur et de la relation à l'autre. Une autobiographie spirituelle, un livre de raison, les rêveries d'une harponneuse solitaire, bretonne disciple d'Herman Melville. Bilan et bouteille à la mer, cette confession-effusion rend hommage à Anna, la grand-mère, qui lui a livré ses cahiers secrets et dont elle se sent la sœur jumelle. Ce texte-confidence est aussi une main tendue, un chant d'amour pour un compagnon privilégié, sourd aux appels ; pour l'inconnu, la quête éperdue d'un visage, celui du lecteur auquel elle offre son *« tricot mental »*, *« tourbillon de l'âme humaine »*, dans l'attente d'un écho. Et une revanche sur la solitude, un besoin effréné de causer, un désir d'harmonie, de quiétude.

Claire Fourier navigue entre la mélancolie et le gai savoir, entre Colette et Virginia Woolf, dont les livres l'ont *« bordée plus qu'une mère »*, entre l'émerveillement devant un papillon blanc sur un pissenlit et l'ode au rouget ou à l'étrille bourrée d'iode. Elle évoque une rencontre avec le cinéaste Paradjanov, des souvenirs d'enfance, de maternité. Elle avoue sa frénésie d'écrire pour éclairer une vie obscure, combler l'absence d'une histoire d'amour à la mesure de l'idéal. Poignant, radieux par l'allant de sa phrase de sirène, ce « roman » d'une fille du vent est en prime un magnifique hommage à la littérature : *« Mes interlocuteurs, dit-elle, je les choisis en librairie. »* Prière de lui renvoyer l'espoir.

J.-L. D.

Connaissance de Claudel

Il est temps d'effacer les caricatures. La formidable jeunesse du patriarche de Brangues, ce voluptueux à la fois très ancien et très moderne, apparaît intacte dans ses commentaires bibliques

Vous dites « *Claudel* », et, immédiatement, les clichés déferlent : dogmatique, épais, pétrifié, pétainiste, papiste, couvert d'honneurs, imposteur, poète reconnu donc maudit, cul béni, homophobe, sexophobe, tank de la réaction, – l'horreur. La *haine* que suscite Claudel est, à la limite, presque plus intéressante que lui. Mais être ainsi constamment attaqué de partout, depuis un siècle, veut sans doute dire qu'on occupe une place centrale, surtout si le siècle en question s'est surpassé dans le mensonge, l'abjection, la terreur. Le problème est donc le suivant : que ne veut-on pas savoir de Claudel ? Pourquoi cette rapidité à se laisser piéger par ses masques ? Et d'ailleurs qu'a-t-il voulu lui-même cacher ou protéger ? Tout se passe en effet comme s'il n'avait pas hésité à en *remettre* dans le malentendu, la provocation, l'outrance. Il est invisible du dehors, Claudel. Il veut dissimuler un trésor.

Au commencement était Rimbaud, qui, d'ailleurs, continue à n'être pas lu comme il devrait l'être. Cette révélation (beaucoup plus importante que toutes les autres) a lieu dans le jardin du Luxembourg pendant l'été 1886. Un jeune homme très doué pour les études classiques (le grec, le latin) lit dans une revue *Une saison en enfer* et les *Illuminations*. C'est le choc foudroyant, la possession « séminale ». On connaît la suite : le pilier de Notre-Dame, la « conversion », la vocation religieuse avortée, la passion amoureuse, l'exil en Chine et ailleurs, les polémiques avec Gide et les surréalistes, la carrière d'ambassadeur, l'invention du verset lyrique, le théâtre, etc. De nos jours, tout cela est plus ou moins oublié, seuls les clichés demeurent. Claudel tient surtout le coup grâce à ses pièces que les acteurs aiment jouer, mais précisément c'est ce qui, chez lui, a le plus vieilli. A tous les clichés, il faut d'ailleurs ajouter celui de « bourreau de sa sœur ». Camille. Bref, il a tous les défauts ce Claudel, c'est connu. Mais, au fait, que disait Rimbaud, que s'est-il passé dans ce coup de foudre ?

Philippe Sollers

Le mystère de Notre-Dame de Paris est finalement assez simple : le grand rythme grec est perdu, la Bible pas du tout lue, Dante imaginé de travers, Pascal enterré quelque part dans les oubliettes. Il ne s'agit pas d'idéologie : le Verbe lui-même est tombé à plat, il n'y a plus qu'une faible braise sous la cendre. Claudel, c'est sa folie tenace, se sent missionné pour ressusciter la métaphysique, souffler sur le feu, refonder si on peut dire, le système nerveux de Dieu. En pleine IIIe République, un tel projet est carrément du délire. Rimbaud a tout compris, il est parti, ce qui a beaucoup fâché le milieu littéraire qui préfère ruminer ses petites affaires (il s'obstine). Rien à attendre de la société, voilà ce que pense Rimbaud, mais on va lui faire dire le contraire, l'enrôler dans le messianisme révolutionnaire, en faire un prophète, un mage, un voyant, un « *ange en exil* » (Verlaine), un « *opéré vivant de la poésie* » (Mallarmé). Claudel réagit de la même façon ? Evidemment. Pour lui, Rimbaud sera « *un mystique à l'état sauvage* », il le civilisera coûte que coûte. Erreur ? Pas pire que les autres, et tout aussi passionnelle. Rimbaud catholicisé, Rimbaud homosexualisé, Rimbaud marxisé, Rimbaud ésotérisé, vous avez le choix, et les injures fusent d'un camp à l'autre. Ce qui est frappant, c'est que, dans son camp, Claudel est seul. Les catholiques n'ont pas grand-chose à faire de Rimbaud, ni d'ailleurs de la Bible. Ne parlons pas du chinois dont, malgré les jésuites, ils ne veulent rien savoir. Les surréalistes et la Bible ? Personne. Le chinois ? Aragon ira à Moscou, quand Claudel est passé par Shanghai... Seul Artaud peut être défini comme répondant vraiment à l'interrogation claudélienne : cela se sent dans la percussion de son écriture, mais la sanction sociale tombera sur lui (et Claudel, sans doute, a eu très peur de cette possibilité d'enfermement pour lui-même).

Claudel n'est pas bien dans son corps. Il a un appareil de perception merveilleux mais une enveloppe fâcheuse. Son histoire comique avec Gide vient de cet embarras. Gide est plutôt beau, Claudel voudrait le convertir à l'ascèse qui est la sienne, il est amoureux de Gide, disons les choses, puisque est amoureux tout individu qui veut intervenir dans la vie privée d'un (ou d'une) autre. En réalité, le problème n'est pas là, il est avant tout verbal. Relisez *Partage de midi* ou *Connaissance de l'Est* en même temps que *Les Caves du Vatican*, par exemple. Gide, mis à part son *Journal* et ses prises de position courageuses, est un homme du XIXe siècle ; Claudel un énergumène qui met la notion de siècle en bouillie. Le malentendu porte sur le temps et la façon de le vivre. Peu de gens connaissent le *Journal* de Claudel (deux volumes en Pléiade) qui est peut-être son chef-d'œuvre : acuité de la notation visuelle et auditive, précisions politiques, portraits, lectures vibrantes, on peut vérifier là, comme dans *L'Œil écoute*, l'éveil et l'ouverture que donnent des dons de langage inouïs. La *prose* de Claudel, voilà sa vraie force (plus que l'éloquence lourde de ses poèmes, ou de ses tirades théâtrales). C'est du grand art au pinceau chinois, ramassé, vertical (pas étonnant que Mallarmé ait perçu et deviné ce débutant qui venait se taire « furieusement » chez lui). Il faut aller le chercher *en retrait*, Claudel, comme s'il avait fait volontairement le vide autour de lui pour mieux avoir la paix et méditer en silence. L'Eglise ? Un bunker. La famille ? Idem. La diplomatie ? Un lieu d'observation sans pareil, où, d'ailleurs, qu'il soit au Brésil, aux Etats-Unis ou au Japon, il fait merveille. A Prague, en 1910, quelqu'un le décrit ainsi : « *Le consul Claudel, éclat de ses yeux que son large visage recueille et réfléchit.* » Il s'agit de Kafka qui se trouvait là. La tragédie européenne va bientôt commencer, et Claudel *préviendra*, messages dans le désert. Sur Hitler, des jugements lucides et violents. Sur Staline, bien entendu, rejet total (voilà pour lui, les deux « *bêtes de l'Apocalypse* »). Le bref épisode « maréchaliste » ? Il s'en veut, il s'excuse, il détestait trop la Troisième, il parlera très vite de « *l'immonde Pétain* » et de la « *lâcheté* » de l'Eglise de France. Il est horrifié par les persécutions antisémites (la Bible, bien sûr). Contre lui, avec une malveillance systématique et persistante : l'Action française (personne n'a été plus hostile à Maurras que Claudel). Les autres auteurs catholiques ? Bernanos le déteste, Mauriac, seul, le respecte avec résignation : c'est lui qui aura le Nobel, pas Claudel (« *je suis barré de fondation* »). Le courant issu de Péguy ne l'aime pas, et pour cause : il n'y a pas de conciliation possible entre la poésie appliquée de Péguy et celle, toujours sensuelle, de l'auteur de *Positions et Propositions*.



PH. M. AMSON, « COURTESY » BHVP

Au fond, Claudel est un voluptueux à la fois très ancien et très moderne. Il prend les choses de plus loin et à la racine, pas de psychologie, une vie des mots en formation : « *Il est impossible de donner une image exacte des allures de la pensée si l'on ne tient pas compte du blanc et de l'intermittence. Tel est le vers essentiel et primordial, l'élément premier du langage, antérieur aux mots eux-mêmes : une idée isolée par du blanc. Avant le mot une certaine intensité, qualité et proportion de tension spirituelle.* » La poésie est un art, et Homère, Virgile, Dante sont contemporains de Baudelaire ou Rimbaud, comme Watteau de Picasso. Peu de textes de Claudel sont aussi émouvants que celui qu'il consacre à *l'Indifférent* de Watteau, le 18 décembre 1939, alors que la guerre est déclarée. Texte bref, d'une grande virtuosité, où le personnage du peintre est appelé un « *messager de nacre* ». On a l'impression qu'il veut dire que la guerre sera gagnée, au bout d'un tunnel d'enfer, par ce seul tableau.

Claudel, papillon chinois enfermé dans un ours : étonnante plaisanterie de la nature. Mais l'ours danse comme personne, il a surtout une oreille très fine. Il est délicat et sûr dans ses goûts, même s'il n'aime pas particulièrement faire le beau devant les dames ou les éphèbes qui, les imbéciles, se moquent de son apparence. Ses fréquentations à lui, dans la montagne, ont pour nom Lao-tseu ou Isaïe, saint Jean ou Eschyle. Drôle de type, vraiment, qui a su que l'ignorance et la surdité, l'oppression et la vulgarité, allaient durer longtemps, très longtemps, dans une obscurité brutale, mais qu'il y avait *aussi* des paroles qui ne passeraient jamais, des peintures, comme celles de Rembrandt, définitives. Il écoute, il scrute, il lit, il voit dans le noir. Il meurt en disant « *laissez-moi, je n'ai pas peur* ». Il a grogné, mais c'était aussi pour rire, puisqu'à chaque détour un humour énorme est en lui. Dans une photo saisissante, Cartier-Bresson l'a surpris un jour en train de regarder passer un corbillard. C'est quelqu'un d'autre qui s'en va en terre, pas lui. « *Ce qui n'est pour vous que mots et cendres, est pour moi chair, pain, vin, eau, lait, miel, huile, pulpe de fruit.* »

Un poète dans les marges de l'Ecriture

LE POÈTE ET LA BIBLE
Tome I. 1910-1946
de Paul Claudel.
Edition établie et annotée par Michel Malicet, avec la collaboration de Dominique Millet et Xavier Tilliette.
Gallimard, 1 968 p., 390 F.

CLAUDEL OU LA CONVERSION SAUVAGE
de François Angelier.
Ed. Salvator,
103, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris,
176 p., 110 F.

Le volume est impressionnant. Il rassemble, dans l'ordre chronologique, grâce au soin scrupuleux de ses maîtres d'œuvre, l'ensemble des écrits de Paul Claudel sur la Bible, selon des options justifiées dans la présentation de l'ouvrage. Le titre, bien qu'il ne soit pas de l'écrivain, est conforme à son projet. Deux mille pages donc, une sorte d'océan, de tempête : « *Le bruit des eaux, cela n'a ni commencement ni fin : simplement c'est la signification d'une présence, une aptitude à l'impression, la confession d'une impuissance à autre chose qu'être là, l'agitation d'un réservoir de ressources.* »

Un quart du volume est occupé par la préface et les notes : appareil critique indispensable à la bonne intelligence de l'ensemble, même si l'on peut faire quelques réserves sur les interprétations contenues dans l'introduction de Michel Malicet. Un second volume est annoncé, qui couvrira les dernières années, jusqu'à la mort du patriarche de Brangues, le 23 février 1955. Comme le *Journal* (1) l'atteste, les Ecritures et les Pères de l'Eglise deviennent, très tôt, la nourriture quotidienne de Claudel : le Père Varillon – éditeur du *Journal* – a comptabilisé quelque mille cinq cents citations bibliques. « *La Bible est associée chez moi au premier éveil du cœur et de l'imagination* », dira le poète. Mais c'est à partir de la fin des années 20 qu'il se voue plus complètement à ce travail de commentaire. En 1935, au terme de sa carrière diplomatique, il aura tout le loisir nécessaire.

Claudel récusait le terme d'exégèse, et toute la science attachée à cette notion. A une époque où la recherche historique se développait dans le sillage de Renan et de la critique allemande, sa posture n'était pas celle du savant penché sur le texte saint. En 1893, Léon XIII avait d'ailleurs condamné les principes de la recherche historico-critique. Cinquante ans plus tard, Pie XII reconnaîtra néanmoins une certaine légitimité à celle-ci. Moins monolithique qu'on le prétend, il arriva à Claudel de saluer le travail « *inestimable* » du Père Lagrange, fondateur de l'Ecole biblique de Jérusalem en 1890.

C'est donc en marge de ces courants et tensions que Claudel, amateur éclairé et dévôt conséquent, veut se situer. La Bible n'est pas un document historique, dont les progrès de la science, fût-elle religieuse, devraient modifier la perception, dissocier la divine unité. « *Le temps est le péché de l'Eternité* », écrit-il superbement en avril 1927. Il lit l'Ecriture dans la version latine de la Vulgate, sans se soucier de remonter aux sources scripturaires. Traduite par saint Jérôme au IVe siècle et officialisée par le concile de Trente, cette version jouit de l'autorité de l'Eglise catholique romaine. Cette dignité et assurance suffisent : « *Lisons donc la Vulgate, et lisons-la comme elle doit être lue, à genoux.* » Il cite Pascal : « *L'Ecriture est d'un seul tenant. Qui veut donner le sens de l'Ecriture et ne le prend point de l'écriture est ennemi de l'Ecriture.* »

Patrick Kéchichian

La « méthode » de Claudel, qu'il expliquera en détail dans l'*Introduction au "Livre de Ruth"* (« Du sens figuré de l'Ecriture », 1937), ouvrage posthume de l'abbé Tardif de Moidrey, ami de Léon Bloy et d'Ernest Hello – tous trois précurseurs en ce domaine –, est poétique, symbolique et empirique. Elle est réponse à l'intérieur d'un pieux commerce qui est aussi amoureux corps à corps avec le Livre. Elle « imite » Jésus lui-même expliquant l'Ecriture aux pèlerins d'Emmaüs (Luc, XXIV-27).

A côté de la Vulgate, Claudel n'admet qu'un seul ouvrage de référence : la Concordance, qui met en parallèle et en résonance la voix des prophètes, des évangélistes, des apôtres. De là naît un nouvel « Art poétique » qui prolonge, dans les marges de la Bible, celui de 1907 : il s'agit toujours d'une « *co-naissance* ». « *On dirait que ce n'est pas nous qui façonnons cette parole dans notre bouche, mais que c'est elle qui a créé bouche et cœur à son usage et ressemblance pour qu'elle retentisse du fait de notre individualité temporelle dans l'Eternel !* »

« *C'est tout de même une chose énorme*, s'écrie Claudel, *que Dieu ait parlé distinctement aux hommes et que cette parole ait été consignée pour tous les temps dans un document écrit ! Cette parole (...) ce n'est pas assez de la parcourir des yeux et des lèvres, il faut s'y attacher, il faut y séjourner, il faut s'en imprégner, comme faisaient les Pères antiques, non pas dans un esprit de curiosité vaine, mais de dévotion, il faut l'habiter, il faut l'emmagasiner en nous, il faut dormir et se réveiller avec...* »

Cette « *chose énorme* », l'auteur du *Partage de midi* la saisit avec gourmandise et respect – il n'y a pas contradiction –, la fait résonner en lui, s'enchante de la constater inépuisable, riche d'un sens non pas caché, ésotérique, mais proprement « *littéral* ». Aussi ne prétend-il jamais donner le dernier mot de cette littéralité. A l'encontre de « *l'attention prédominante portée à la lettre* (qui) *provient de cette attitude vicieuse des hommes du XIXe siècle qui font tout venir d'en bas...* », il ne cesse de suggérer, d'interroger, à partir d'un dessein où toute perspective se renverse : « *En réalité, c'est la fin qui est première et qui convoque et recrute les moyens. L'être n'est pas une somme.* »

Bien sûr, il faut conseiller au lecteur qui s'aventurerait pour la première fois dans cet océan de se montrer prudent et mesuré – une trop riche nourriture peut indisposer ! Mais il constatera vite, ce lecteur, que le vieux Claudel caricaturé en notable de la bourgeoisie éternelle et couvert d'opprobres, jouit d'une extraordinaire liberté, d'une jeunesse à laquelle peu d'écrivains, même fringants, peuvent prétendre.

Aux masques dont on a affublé Claudel, François Angelier, dans un livre qui ne s'embarrasse d'aucune timidité, fait un juste sort. On connaît les traits de la banale et méchante caricature : le frère supposé indigne de Camille, le vichyste cupide, le captateur catholique de Rimbaud, « *l'honni majuscule* »... Textes à l'appui, Angelier reconstitue le socle d'où un Claudel massif et concentré ne cesse de projeter son ombre formidable.

★ Signalons également l'essai de Claude-Pierre Perez, *Le Visible et l'Invisible. Pour une archéologie de la poétique claudélienne* (Annales littéraires, Faculté des lettres, 30, rue Mégevand, 25030 Besançon Cedex, ou éd. Belles Lettre, 250 p., 110 F).

Avalanche de Noël

Cocasses, colorés, émouvants, didactiques, ludiques... A l'occasion des fêtes, une sélection de livres-cadeaux pour tous les goûts et tous les âges

ALBUMS

● **Strip-tease**, de Lamia Ziadé

Un strip-tease *tout à fait correct* pour les tout-petits dans une nouvelle collection, « 12 12 », qui montre une fois de plus l'inventivité de la petite maison de Rodez (éd. du Rouergue, 20 p., 35 F) **A partir de 18 mois.** Pour le même âge, la collection « Qui ? », de Thierry Laval, offre ses couleurs *vives et ses fenêtres*, pour aller à la rencontre du monde, découvrir les métiers ou les sensations (éd. Thierry Magnier, 14 pages cartonnées, 39 F).

● **Pauvre Edmée**, de Victoria Chess

Tout marche en couple autour de la pauvre Edmée qui fait des *milliers de voeux* pour se sentir moins seule. Avec l'humour et l'inimitable coup de crayon de l'Anglaise Victoria Chess (Un Livre d'Harlin Quist, 32 p., 59 F). **A partir de 3 ans**

● **Oscar s'est fait très mal**, de Catherine de Lasa et Claude Lapointe

Le pendant de la *célèbre* collection « Max et Lili » pour les plus petits? Oscar a beau être un kangourou, il a les mêmes émotions qu'un petit garçon : désappointement quand son papa ne peut jouer avec lui, appréhension de l'hôpital et même hantise des fessées qu'on reçoit au centre aéré. Après chaque histoire, où tout enfant se reconnaîtra, une page-parents *explique ce qui* se passe à l'âge où l'on *« devient grand en restant petit »* (Calligram, « Callimage », 26 p., 39 F). **A partir de 3 ans**

● **Une vie de toutes les couleurs**, de Janine Teisson, illustrations de Thierry Desailly

Dans le supermarché de l'avenir, comment *choisir* l'une de ces boîtes tristounettes où l'on trouve tous les *éléments* de sa *vie* future ? Une initiation aux questions philosophiques pour les plus petits et une jolie fable sur la résistance de l'imaginaire face à la morosité d'un parcours programmé (Actes Sud junior, « Les Contes philosophiques », 48 p., 49 F). **A partir de 4 ans**

● ***L'ogre nouveau est arrivé***, de René Gouichoux et Jean-François Martin

L'ogre de Perrault n'est plus à la page. Comme chacun désormais peut dévorer des livres, la chair fraîche n'intéresse plus Lucien qui ne recouvre l'appétit qu'en pillant les bibliothèques. Cette fable in*congrue joue du dessin et du col*lage, de la surcharge et du clin d'oeil dans une palette de vieux journaux et de catalogues obsolètes (Nathan, 32 p., 75 F). **A partir de 5 ans**

● **La Cité des nombres**, de Stephen T. Johnson

Partons à la chasse au nombre ! *Déchiffrons le décor des villes* pour que l'ordinaire devienne extraordinaire. Peintures déguisées en photos pour que les illusions soient plus trompeuses encore, cette suite inévitable d'*Alphabetville* (prix Sorcières 1997) propose 21 visions. *Hommage au siècle* à venir ou à la somme des faces *d'un dé ? Question de hasard...* (Circonflexe, 32 p., 69 F) **A partir de 7 ans**

● **L'Histoire de Monsieur Ours qui pue des pieds**, de Christophe Merlin

Le drame de Monsieur Ours semble insoluble. Le fumet de ses pieds lui gâche la vie, alors qu'il ne *rêve que de senteurs florales. Le* voilà exclu ou assigné à une sorte de ghetto mondain. L'histoire serait cruelle sans la touche d'optimisme du scénariste et le graphisme magicien de Merlin qui métamorphosent les odeurs les plus suffocantes en d'ensorcelantes arabesques (Albin Michel jeunesse, 40 p., 89 F). **A partir de 7 ans**

● ***Deux gouttes d'eau salée***, de Rémi Courgeon

Quand on se ressemble *comme* deux gouttes d'eau, on a plus qu'un air de famille... Quand on sent un vide incompréhensible en soi, on part en quête de l'origine : chercheur ou sourcier c'est tout un... et c'est ainsi que John et Pierre, jumeaux mystérieusement séparés, pourront redevenir Loïc *et Loïc. Une variation réussie sur* la gémellité, pimentée par les oursons de cordage d'Elodie Jarret (Mango jeunesse, 40 p., 85 F). **A partir de 8 ans**

● **Quand les chats étaient verts**, de David McNeil et Tina Mercié

Une belle et étrange fable rimée sur la différence et le souvenir, servie par les dessins somptueux *de Tina Mercié (Un Livre d'Harlin* Quist, 36 p., 89 F). **A partir de 8 ans**

● **Le Train jaune**, de Fred Bernard et François Roca

En allant retrouver son grand-père, seul capable de conduire un vieux train jaune, pionnier relégué au musée, *Théo va vivre une* aventure plus extraordinaire que *celle de ses héros de roman.* Une vision douce-amère sur la marche du progrès et la fin des utopies, mais les récits de l'aïeul ont la poésie inépuisable qui donne toutes les audaces, ce qu'accentue la beauté onirique du dessin (Seuil jeunesse, 36 p., 89 F). **A partir de 8 ans.** Des mêmes auteurs : **Le *Jardin de Max et Gardénia*** (Albin Michel jeunesse, 46 p., 98 F). **A partir de 8 ans**

● **Esperluette et compagnie**, de Dominique Fournil

Malgré ses 120 ans, l'esperluette a toutes les séductions, reprise à la manière des peintres et graphistes qui ont connu, depuis Gauguin, *ce signe typographique* malicieux (&). Esperluettes complètement Miro, espéréquation à la Mondrian ou espérilleuse pour Hugo Pratt, 38 variations, et autant de mots-valises, qui fascinent esperdument. Les 37 artistes – seul le plus grand a droit à un doublé – sont croqués avec finesse, *mais sans aménité.* L'idée est épatante et la réalisation exceptionnelle (éd. L'Atelier du poisson soluble, 96 p., 120 F). **A partir de 8 ans**

● **La Mouche qui lit**, de Jean-Pierre Siméon et Isabelle Simon

Calvino *chez les petits ? Une* mouche de bibliothèque vous in*vite à imaginer* le livre de tous les livres, en reliant quatorze lieux pour lire ; autant d'extraits arrachés à tous les genres littéraires et de saynètes réalisées en décor naturel. Les figurines d'argile d'Isabelle Simon ont toujours autant de grâce simple (éd. Rue du Monde, 40 p., 85 F). **A partir de 9 ans**

« Pauvre Edmée », de Victoria Chess

● **Précautions d'usage**, de Charles Brutini et Philippe Weisbecker

« Dans un monde chaque jour plus âpre et dangereux, la sécurité absolue ne saurait exister. » Quelques règles improbables et drôles *pour « augmenter ses chances de survie »* (éd. Etre, 52 p., 89 F). **A partir de 9 ans**

● **Le Livre de la lézarde**, *d'Yves Heurté et Claire Forgeot*

Un vieux sage fait amitié avec un mur de torchis, qu'un despote lui assigne comme seul horizon. L'histoire de l'élève et maître unique de cette école de contemplation – ne compte que la qualité du regard, siège réel de la perfection – a des échos yourcenariens, *et le somptueux travail de Claire* Forgeot est peut-être d'une disciple de Wang Fo (Seuil jeunesse, 32 p., 89 F). **A partir de 10 ans**

● **Le Collectionneur d'instants**, de Quint Buchholz

Le peintre et graphiste allemand Quint Buchholz, qui a illustré nombre de livres de jeunesse et remporté un nombre impressionnant de prix, n'a pas en France la *notoriété qu'il mérite. Ce magni*fique album, qui ne laisse de surprendre et d'aiguiser la curiosité, devrait contribuer à lui rendre justice. Des éléphants de neige aux roulottes volantes, les images sont fortes et superbes et la traduction parfaite (traduit de l'allemand par Bernard Friot, Milan, 52 p., 78 F). ***A partir de 10 ans***

DOCUMENTAIRES

● **Jésus pour les petits**, de Marie-Hélène Delval et François Roca

L'histoire de Jésus *« avec les vrais mots des Evangiles »* choisis à dessein pour les plus jeunes. Les illustrations hyperréalistes de François Roca peuvent sur*prendre, mais nul ne contestera* leur force. Un futur classique ? En tout cas un outil de culture pour les enfants dont, selon un sondage de Bayard Presse, seul un sur deux, entre 8 et 13 ans, sait que les 2000 ans qu'on va célébrer sont datés d'après Jésus-Christ (Bayard éditions, 94 p., 99 F). **A partir de 5 ans.** *Signalons également*, à partir de 150 réponses à des questions des enfants – *« Qui a cru en Dieu le premier ? », « Pourquoi Dieu a-t-il choisi le peuple juif ? », « Où étions-nous avant d'exister ? »... – Et Qui donc est Dieu ?*, sous la direction de *Stanislas Lalanne* (Bayard Éditions/Grain de soleil, 242 p., 129 F). **A partir de 8 ans**

● **Mon œil !**

Jeux d'optique, de Walter Wick

Les jeux d'optique sont séduisants mais rarement mis en scène avec un tel talent. Une douzaine de casse-tête où l'illusion, même *démontée par des indices, résiste* bien souvent jusqu'à la solution finale. A moins que vous ne soyez déjà un redoutable pourfendeur d'apparences... (Circonflexe, coll. « Millepages », 48 p., 75 F). **A partir de 9 ans.** Signalons, sur le même thème, un livre-atelier très réussi pour s'amuser à piéger ses proches (*Illusions d'optique*, Hatier, 139 F). **A partir de 8 ans.**

● **Le Baudelaire**, *images de Gianpaolo Pagni*

Nouvelle étape dans la superbe série « Il suffit de passer le pont ». Retour à la poésie qui convient si bien à ces brèves anthologies mises en jeu par les artistes les plus décapants. Gianpaolo Pagni a su conserver l'ombre et la force, l'éclat et l'énergie de Baudelaire. *Si le choix des textes surprend* peu, on se réjouit des « correspondances » si subtilement révélées. Parallèlement, Aline Ahon livre un très beau *Verlaine* qui clôt la trilogie ouverte naguère par le *Rimbaud* (Album Dada-Mango jeunesse, 44 p., 99 F). **A partir de 12 ans**

● **Square des Batignolles**, de Thierry Lenain et Nathalie Novi

*Un hommage à la chanteuse Bar*bara, avec les mots de ses chansons sur des pastels de Nathalie Novi. Dans le prolongement de *Sid'amour à mort*, chaque livre acheté soutient l'action de Sol en si, l'association Solidarité Enfants Sida (éd. Thierry Magnier, 48 p., 69 F). **A partir de 9 ans**

● **La Petite Encyclopédie du cinéma**, sous la direction de Michel Ciment, Jean-Claude Loiseau et Joël Magny

Cette histoire du cinéma qui raconte aussi le processus de fabrication d'un film et offre des biographies d'acteurs et de réalisateurs s'est assuré la collaboration de plumes indiscutables. Sérieux dans ses choix, *limpide* dans son appréhension, l'ouvrage est une excellente *initiation, susceptible d'être compul*sée aussi par quiconque possède déjà une culture cinématographique (éd. du Regard/Réunion des musées nationaux, 288 p., 290 F). **A partir de 11 ans**

CONTES ET ROMANS

● **Mon maître ne ressemble à rien**, *de Sylvie Chausse*, illustrations d'Antonin Louchard

Inconditionnels du *Petit Nicolas*, réjouissez-vous ! Dans ce roman, Sylvie Chausse laisse la parole à huit élèves d'une classe de CM2 qui, tour *à tour et chacun dans son style*, s'expriment sur la vie quotidienne à l'école. Ainsi, selon Jean-Jean Triplant, le cancre de service, le maître se prend pour un *« sultan »*, alors que Sophie, la pimbêche surdouée, estime qu'il ne les fait pas assez travailler ! Chacun trouvera son compte dans ces huit récits faciles et agreables (éd. *Thiery Magnier, 84 p.*, 39 F). **A partir de 8 ans**

● **Le Mystère de Greenwood**, de Malika Ferdjoukh

Qui a tué O'Henry, le braconnier de Greenwood, ce petit village anglais ? Une bête sauvage ? Mansur Khan, le domestique hindou ? William Lewis, l'*empailleur ?* Jérémie mène l'*enquête*, tout comme les détectives en herbe et amateurs de frissons qui devraient se réjouir à la lecture de ce mini thriller d'une excellente tenue littéraire (Bayard poche, « Envol », 96 p., 27,50 F). **A partir de 10 ans**

● ***Emerveilles***, de Patrick Chamoiseau et Maure

Avec ce livre d'histoires martiniquaises, une « émerveilleuse » météore traverse notre ciel hivernal. Dans sa langue métisse et complexe aux joyeuses trouvailles, Patrick Chamoiseau fait souffler le vent des contes inspirés par les splendides *peintures de l'artiste antillaise* Maure. Enchantement assuré (Gallimard jeunesse, « Giboulées », 128 p., 94 F). **A partir de 11-12 ans**

● **Sindbad le marin**, raconté par Bernard Noël, illustré par Alain Le Foll

Dans sa collection « Les grands livres », Actes Sud junior a entrepris de rééditer les ouvrages ayant *« contribué à l'évolution de l'art du récit ou de l'illustration »*. On appréciera particulièrement cette version de Sindbad, parue en 1969 chez Delpire, avec les images d'un graphiste surdoué, Alain Le Foll, disparu en 1981 et auquel le Salon de Montreuil vient *de rendre hommage* (140 p., 69 F). **A partir de 12 ans**

● **L'amour est la septième vague**, de Tim Winton

Lockie ? *« Il n'y avait pas un lycéen plus amoureux que lui. Sauf si l'on compte Vicki, la fille dont il était amoureux. »* Treize ans, le coup de foudre et ses complexités sur fond de *surf en Australie (traduit de l'anglais* (Australie) par Nathalie Gassié, L'Ecole des loisirs, « Medium », 182 p., 62 F). **A partir de 13 ans**

● **Jusqu'au bout de ses rêves**, de Zaynab Alkali

On s'attache vite à la jeune Li, *cette adolescente nigérienne rebelle* aux traditions de son village. Les accrocs de la vie sont abordés avec humour et simplicité et le cadre étranger s'accorde parfaitement à l'intrigue – ce qui est moins vrai pour *Le Message de l'aigle noir* de Phillida Kingwill, autre nouveau titre de la collection (traduit de l'anglais par *Etienne Galle*, éd. *Dapper*, « Au bout du monde », 226 p., 35 F). **A partir de 14 ans**

● **Mon amitié avec Tulipe. On ne naît pas méchant**, d'Anne Fine

Difficile d'être une jolie fille modèle quand votre meilleure amie est une garce qui vous entraîne dans ses douteuses plaisanteries. Mais pour répandre *ainsi le mal, Tulipe* a ses raisons, que les adultes feignent *d'ignorer. Anne Fine aborde le sujet* des mauvais traitements avec une plume délicate quoique incisive et un talent qui forcent l'admiration (traduit de l'anglais par Dominique Kugler, L'Ecole des loisirs, « Medium », 196 p., 65 F). **A partir de 14 ans.** Du même auteur, mais pour les plus jeunes, **Un ange à la récré**, illustré *par Véronique Deiss, manifeste cette* même justesse de ton (traduit de l'anglais par Nathalie Hay, L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 110 p., 48 F). **A partir de 8 ans**

★ **Sélection établie par Philippe-Jean Catinchi, Jean-Luc Douin, Fabienne Dumontet, Emilie Grangeray, Hervé Harpoutian et Florence Noiville**

Raymond Briggs aux traits tendres

ETHEL ET ERNEST
de Raymond Briggs.
Traduit de l'anglais
par Alice Marchand
Grasset, 104 p., 120 F.

Bien connu au rayon des albums pour la jeunesse, Raymond Briggs, *illustrateur* londonien, la soixantaine, a enchanté *des générations d'enfants avec* son *Trésor de la Mère l'Oie*, sa suite humoristique du célèbre conte *Jim et le haricot magique.* Son style s'est affiné avec sa version bougonne d'un *Sacré Père Noël* s'en prenant aux cerfs, à la neige, au brouillard, et à sa corvée annuelle : livrer des cadeaux en plein *hiver. La « patte » de Raymond* Briggs est devenue plus sensible *encore lorsqu'il a imaginé l'éva*sion d'un *Bonhomme de neige* ou le réveil à la vie d'un nounours empaillé (*Lili et l'ours*). Ce romantique rassurant dessine des rêves de revanche. Son *Gentleman Jim*, « monsieur pipi » qui s'imagine pilote de bombardier, peintre de femmes nues, jeune cadre avec costume *trois-pièces et attaché*-case, cow-boy au *Texas*, justicier *masqué*, se retrouve certes en prison. Qu'importe : son épouse veille sur lui.

Conçu comme une bande dessinée, son nouveau livre s'adresse à tous les âges. Avec des couleurs, un tracé plus percutants que *jamais, il retrace le roman* d'une vie modeste : celle de ses parents. L'histoire, attendrissante et universelle, d'un grand amour. Un couple très british se projette un destin idyllique, avec petite maison-cocon. Il est exubérant, insouciant, *bricoleur*, elle est popote, pudique, maternelle. La BBC *annonce de mauvaises nouvelles.* La guerre les pousse aux abris. Le monde du dehors s'immisce : téléphone, télévision, premier homme sur la lune, hippies. Ethel et Ernest restent fidèles à eux-mêmes. Des âmes simples, des gens bons. Il est parfois des livres qui font sourire et serrent le cœur, poignants *mine de rien.* C'est ici le cas.

J.-L. D.

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Terreur économique

LE COUPERET
(The Ax)
de Donald Westlake.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Mona de Pracontal. Rivages/Thriller, 246 p., 125 F.

Burke Devore a très vite compris la règle du jeu. Celle qu'il avait refusé de voir quand tout allait bien. Celle qu'on n'avait cessé de lui seriner quand il s'était retrouvé en stage de motivation après son licenciement brutal, pour cause de fusion d'entreprises et de compression d'effectifs, de son poste de cadre dans l'industrie du papier. « *Personne ne vous doit rien. Un boulot, un salaire, une bonne vie bourgeoise, ce n'est pas un droit, c'est quelque chose qui se gagne, et vous devez vous battre pour l'avoir.* » Ce message, Burke Devore l'a compris. Trop bien, peut-être. Quelque temps plus tard, il ressortait le Luger que son père avait pris sur le cadavre d'un officier allemand cinquante ans plus tôt. Achetait un manuel sur les armes à feu à la librairie la plus proche. Une boite de balles 9 mm chez l'armurier du coin. Et commençait l'entrainement dans un champ désert à la limite de l'Etat de New York... Cette règle du jeu, pense-t-il, c'est celle de la société dans laquelle il vit. Chacun pour soi, que le plus fort l'emporte et tant pis pour les autres. Cette logique, qu'il a choisi de pousser jusqu'au bout, jusqu'à l'horreur et l'absurde, c'est celle de la compétition économique, celle des entreprises au vocabulaire guerrier, tendues sur la « conquête du marché » et « l'élimination » des concurrents. C'est celle du système qui menace de le broyer, lui et sa famille. « *Je ne suis pas un tueur. Je ne suis pas un assassin... Ce que je fais en ce moment, j'y ai été contraint, par la logique des événements : la logique des actionnaires, la logique des cadres, la logique du marché, et la logique des effectifs...* »

Donald Westlake est un des maîtres du roman noir contemporain. Son humour décapant, la variété de son inspiration et l'étendue de sa palette, son sens de l'intrigue et du récit ont forgé sa réputation, aujourd'hui internationale. *Le Couperet* restera sans aucun doute comme un de ses chefs-d'œuvre. Quarante ans après *Le Zèbre*, son premier roman, on reste confondu par la vitalité de son imagination, l'acuité du regard, la férocité du trait, la verdeur de la révolte. Avec une précision horlogère, Westlake démonte pièce par pièce un système économique entièrement fondé sur le rendement et le profit et pointe, mieux que bien des études, les conséquences du chômage sur l'individu, le couple, la famille ou le lien social. Dévastateur, désespéré, d'une noirceur absolue, *Le Couperet* se lit d'une traite. Jusqu'à la chute, terrifiante et jubilatoire. C'est, sans conteste, un des meilleurs romans noirs de l'année qui s'achève.

● **ÉLOGE DE LA PIÈCE MANQUANTE** d'Antoine Bello

Le problème est posé dès la première phrase : « *Entre mars et septembre de l'année 1995, cinq meurtres vinrent endeuiller le circuit professionnel américain de puzzle de vitesse. Le modus operandi était toujours le même : la victime, qui avait succombé à une injection massive de penthotal, était retrouvée amputée d'un membre, toujours différent. Sur son cadavre, l'assassin avait placé un morceau de cliché Polaroid représentant le membre correspondant d'un autre homme.* » Au lecteur de jouer. Entre la première partie intitulée « L'énigme » et la dernière, « La solution », il dispose de quarante-huit chapitres. C'est « *Le puzzle (en 48 pièces)* », comme autant d'éléments à réordonner : articles de journaux (*New York Times, San Francisco Examiner, Life*), de revues (*Cahiers de puzzlologie*), rapports, thèses, correspondances privées, extraits des minutes du « Board de la Fédération américaine de puzzle » ou de la Société de puzzlologie. Le quarante-huitième est une page blanche : la pièce manquante qui renvoie à un essai évoqué au chapitre 28 et intitulé (comme le roman d'Antoine Bello) *Eloge de la pièce manquante*. Un essai ainsi critiqué par *Les Cahiers de puzzlologie* : en voulant réhabiliter cette fameuse dernière pièce, l'auteur « *va en fait beaucoup plus loin, démontrant magistralement les mécanismes de composition puzzlique et surtout signant une œuvre qui dépasse le cadre de la réflexion puzzlologique pour dynamiter les schémas d'écriture traditionnels* »... Ambitieux, drôle, excitant, *Eloge de la pièce manquante* est un régal pour l'esprit. Le lecteur se prend immédiatement au jeu (à ses risques et périls), suit l'auteur dans sa jubilation à créer peu à peu un univers fictif – celui du puzzle – plus vrai que le vrai, s'amuse des pastiches remarquablement réussis des styles journalistiques, d'une lettre de candidature « *au poste de chronométreur officiel du circuit professionnel du puzzle de vitesse* » ou des inénarrables débats théoriques de la Société de puzzlologie. Né en 1970, Antoine Bello a publié en 1996 un recueil de nouvelles intitulé *Les funambules*. *Eloge de la pièce manquante* est son premier roman (Gallimard, « La Noire », 264 p., 95 F).

● **LA VOIX DE DIEU**, de Robert Gordienne

Les lecteurs de Robert Gordienne ne s'étonneront guère de ce détour de l'œuvre par le roman noir. Sa plume hantée par une irréductible nostalgie, celle des mémoires couturées, marquées de brisures inguérissables, sa voix de blues, profonde et hypnotique, ses habituels clichés d'une Amérique de légende, tout droit sortie des tableaux de Hopper, viennent naturellement s'inscrire dans les codes du genre. Et font merveille pour raconter la fuite en avant en forme de cavale criminelle d'un homme injustement accusé de meurtre à travers l'ouest des Etats-Unis. L'histoire d'un double basculement. Celui de Guerra, artiste-peintre qui, après avoir « *cru se sauver tout seul par l'art* », va chercher sa vérité dans le crime. Et celui du flic qui s'acharne sur lui et trouvera sa voie dans ses tableaux, ces visages bleus aux yeux immobiles, ces faces muettes et hurlantes, « *comme hypnotisées par la douleur de constater la déchéance de l'harmonie tutélaire* ». Robert Gordienne retrouve ainsi ses thèmes de prédilection. Sa critique radicale du désordre du monde, gangrené par l'argent, de plus en plus laid, de plus en plus vain, de plus en plus impitoyable aux faibles. Et la rudesse du chemin jusqu'à la révélation de soi-même. Distillant une infinie désespérance, embrasé par une indomptable révolte, *La Voix de Dieu* est un superbe roman noir, subtilement installé aux frontières du genre. Littéraire et envoûtant (éditions Hors Commerce, « Hors Noir », 254 p., 95 F).

● **LA DÉESSE AVEUGLE**, d'Anne Holt

La « déesse aveugle », c'est bien sûr la Justice, que la Norvégienne Anne Holt, tour à tour inspectrice de police, journaliste, avocate et même, quelques mois durant, ministre (de la justice justement), interroge vigoureusement. Enquête jusqu'au plus haut niveau de l'Etat sur une vaste affaire de trafic de drogue, la déesse aveugle montre de l'intérieur, avec une remarquable densité, le travail de fourmi de la police, la recherche désespérante du moindre indice, la difficulté de la preuve, la lourdeur du système judiciaire, le poids d'une hiérarchie avant tout préoccupée par les problèmes de carrière. Premier roman d'une série aux personnages attachants, extrêmement populaire en Norvège, *La Déesse aveugle* souffre malheureusement d'une traduction française terriblement maladroite et d'innombrables coquilles (traduit du norvégien par Gro Tang, éditions Odin, 5, allée Georges-Rouault 75020 Paris, 310 p., 119 F).

● **ÉTAT SECOND**, de Daniel Hecht

Vieille maison abandonnée au sommet d'une colline du Vermont, saccagée au-delà de toute imagination, disparition d'adolescents horriblement massacrés pour avoir osé s'en approcher. De quelle force apparemment surhumaine dispose donc celui qui s'acharne sur Highwood, le manoir où Paul Skoglund a passé son enfance et qu'il va entreprendre de restaurer ? Daniel Hecht mêle avec subtilité les éléments d'une enquête de police classique aux interrogations de son héros sur son passé et la malédiction qui semble peser sur sa famille, marquée par de graves troubles neurologiques. Il réussit, aux confins du fantastique, un premier roman original, thriller troublant et variation inattendue sur le mythe du Dr Jekyll et de Mr Hyde (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Wattwiller, Presses de la Cité, 572 p., 130 F).

Paysages indiens

Une série d'essais de Scott Momaday en forme de défense et illustration de la culture amérindienne

L'HOMME FAIT DE MOTS
(The Man Made of Words)
de N. Scott Momaday.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Danièle Laruelle,
Rocher, 256 p. 135 F.

Le père de Scott Momaday était un Indien Kiowa. On a remarqué la culture complexe de ce peuple aux origines brumeuses, l'un des rares sur les Plaines, par exemple, qui tenait des calendriers ; il avait aussi une réputation de fournir d'efficaces et subtils tortionnaires. Alliés aux Comanches dès la fin du XVIIIe siècle, les Kiowas occupaient l'Oklahoma, mais c'est au Nouveau-Mexique, chez les Pueblos, que Momaday a passé son enfance et sa jeunesse avant de fréquenter les universités et de devenir romancier à succès, poète et peintre. Toute son œuvre est consacrée aux Amérindiens, et ce nouveau livre ne fait pas exception, c'est un recueil d'essais organisé autour de trois thèmes. Le premier, celui de la tradition orale, amène l'auteur à s'interroger sur le langage à partir de chants, récits ou mémoires transcrits par lui ou par d'autres. En quoi diffèrent de nous les hommes privés d'écriture ? La question, infiniment complexe, fascine les anthropologues depuis longtemps. Momaday l'aborde à sa manière, en poète et non en scientifique. A ses réponses, il ajoute ses propres poèmes et des digressions intéressantes mais un peu hors sujet, par exemple sur Buffalo Bill, le général Custer – dont on ignorait les qualités d'écrivain –, et même Billy the Kid. Sur le fond, ses démonstrations sont moins rigoureuses qu'incantatoires ; on devine, chez cet homme féru de son lignage, la conviction que l'absence d'écriture révèle une force plus qu'une faiblesse, une liberté devant celui qu'enchaînent les mots écrits : « *Le paradis est une bibliothèque. C'est aussi une prairie et une plaine... le lieu des mots en état de grâce.* » Ce point de vue personnel, parfaitement légitime, aurait gagné à être étayé par des références à d'autres cultures, aux griots africains, aux poètes bédouins. Tel qu'il est exprimé, il implique une adhésion exclusive à la cause des Amérindiens, c'est un acte de foi plus qu'une investigation. L'auteur passe ensuite au thème du sacré, et plus précisément du lieu sacré : « *Où le langage touche la terre, là se trouve ce qui est saint.* » On le sent beaucoup plus à l'aise sur ce sujet alors qu'il nous donne une série de commentaires érudits, sensibles et délicatement écrits sur diverses collines inspirées. Celle d'où il contemple Monument Valley, celle où se dressent les mégalithes de Medicine Wheel, mais aussi Grenade, Zagorsk et jusqu'à Ratisbonne. Il ne s'agit plus de démontrer quoi que ce soit mais simplement de décrire des paysages et les émotions qu'ils suggèrent, ce qu'il fait avec compétence.

Dans la dernière partie, la plus remarquable, l'écrivain conteur s'attache à l'expression littérale : un événement « a lieu ». Rien ne se passe qui n'ait un site et un spectateur. Dans de courts récits autobiographiques, historiettes ou plutôt tableautins, il met en lumière ce lien entre le paysage, ce qui s'y passe et l'homme qui regarde, un rapport que Karen Blixen a exprimé mieux que tout autre ; il entraîne toujours une sorte de désarroi qui se trouve à la racine de la littérature, car : « *A cause du langage... notre domination est suprême, notre isolement profond.* » Narrés avec maestria et très élégamment traduits, ces épisodes intimes et denses sèment délicieusement le trouble. On ne regrette pas de s'être écarté des hasardeuses théories sur l'oralité.

Jean Soublin

Le torrent Cassady

Récit autobiographique, textes en friche, lettres... Et le flux verbal du « héros »-modèle de Kerouac

PREMIÈRE JEUNESSE
(The First Third)
de Neal Cassady.
Traduit de l'anglais (Etats Unis)
par Gérard Guégan,
Flammarion, 310 p., 125 F.

La Beat Generation trouva en Neal Cassady une figure de légende. Ce voyou de Denver se sera targué d'avoir battu quelques records d'ivresses : « *A vingt ans, j'avais volé 500 voitures et connu autant de femmes.* » Mais s'il reste inséparable de la vie et de l'oeuvre de Jack Kerouac, ce n'est pas seulement à cause de la fascination sexuelle qu'il exerçait sur l'auteur des *Anges vagabonds*, ou de son goût pour une vie trépidante, l'errance, le jazz, la Benzédrine, les mêmes filles. Si, comme l'écrivit son biographe William Plummer, Neal Cassady fut pour Kerouac « *une figure aussi immense et complexe que la baleine Moby Dick chez Melville* », et si Cassady lui-même employa à propos de leur couple mythique le terme de « *Kerroassady* », le défi littéraire est l'enjeu capital. Avant de connaître Kerouac, Neal Cassady, ce voyou-grand baiseur, passait des heures à la bibliothèque municipale, obsédé de Schopenhauer et Dostoïevski. Chacun dans sa dérive, ils étaient otages d'une pulsion : écrire.

Lorsqu'ils se rencontrent, en 1946, mis en relation par Hal Chase, c'est guidés par ce désir-là. Cassady veut demander des conseils à Kerouac, qui est lui-même subjugué par la façon d'écrire de ce repris de justice au style haletant et cru, sa manière de jeter ses tripes et son âme de façon spontanée, sa liberté narrative, improvisée. Kerouac va encourager Cassady à « *griffonner* » davantage, Cassady parlera de « *frères de sang* » pour décrire sa complicité littéraire avec Kerouac, leur rejet des « *phrases pompeuses* », leur désir de « *faire rouler les mots dans sa bouche comme du bon vin* », d'écrire « *dans la mesure du possible comme si on était le premier au monde à mettre humblement et sincèrement sur le papier ce qu'on a vu et vécu, aimé et perdu...* » Cassady signera des textes que Kerouac, relancé par cette énergie créatrice lorsqu'il est lui-même « *bloqué* », jugera, non sans excès, supérieur « *à ce qu'ont produit Céline et Wolfe* », équivalent « *de tout Joyce* ». Cassady deviendra le héros de plusieurs romans de Kerouac, sous les pseudonymes de Dean Moriarty ou Cody Pomeroy.

ENFANCE SORDIDE

C'est peu après sa rencontre avec Kerouac et Ginsberg qu'il entame *Première jeunesse* : premier tiers de son autobiographie, qui sera publiée en 1971, trois ans après sa mort. Il y raconte une enfance sordide dans une famille de ploucs, auprès d'un père alcoolo qui le traîne, en auto-stop ou en resquilleur sur des trains de marchandises, à travers une Amérique de trimards et de clochards : saga mi-cocasse mi-tragique d'un futur hors-la-loi ayant grandi dans un monde vagabond et insalubre, identique à celui des pionniers de l'Ouest sauvage.

Le récit s'interrompt bien avant l'irruption de Kerouac. Mais l'édition que nous propose ici Gérard Guégan englobe un complément : des textes en friche, lettres, récits de dragues, digressions et confessions : le type de flux verbal dont Kerouac était admiratif et jaloux, dont il chercha à imiter le tempo, de la prose beat type, avec pick-up, petites brunes et surdoses.

Jean-Luc Douin

(1) La nouvelle biographie de Jack Kerouac, *L'Ange déchu*, de Steve Turner (Mille et Une Nuits, 224 p., 149 F) complète la biographie de Gérald Nicosia parue cette année chez Verticales (« Le Monde des livres » du 27 février 1998) par une chatoyante iconographie, riche d'inédits.

Les âmes égarées de Brady Udall

Dans le décor figé de petites villes américaines, les nouvelles de l'écrivain suivent les tribulations de héros bataillant avec rage ou cocasserie pour donner un autre sens à leur vie

LÂCHONS LES CHIENS
(Letting Loose The Hounds)
de Brady Udall.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Lederer,
Albin Michel, 248 p., 120 F.



ANTHONY LEDERMAN

Ils ont entre vingt et trente ans, ou un peu plus, et, à un moment ou un autre, ils font le constat de leur vie : ratés, paumés, gâchés, mais pas vraiment désespérés. Ce sont tous des survivants du petit boulot, de la solitude, du riz au ketchup les jours de fête, de l'abus d'alcool ou d'autre chose. Ils sont conscients qu'ils auraient dû et pu mieux faire, qu'ils ont un jour été porteurs d'espoir de leur famille, de leur communauté et qu'ils ont laissé passer leur chance et le temps : « *Je sais que je devrais être ailleurs, travailler pour me bâtir mon propre foyer, me crever le cul pour devenir le type indépendant qui a réussi, ce que tout le monde attend de moi, mais quelque chose – un trouble, le poids de mon propre corps – m'ancre à l'endroit où je suis.* »

De cette passivité surgissent souvent une colère, une rage, qui ne demandent qu'à éclater. Ils ont envie de cogner et passent parfois à l'acte : « *Il y a quelque chose de détraqué en moi, quelque chose de mauvais qui monte et que je dois laisser exploser en criant, en me déchaînant, en me défoulant, y compris quand je suis seul.* » Ils traînent avec leurs copains quand ils en ont, jouent au baskett, vont chasser, et remplissent l'arrière de leurs pick-up de canettes de bière vides. De leurs tentatives conjugales, il ne reste jamais grand-chose, leurs femmes sont parties pour en retrouver un autre, sans qu'ils comprennent vraiment pourquoi – « *ce salaud est riche* » –, ou ils se résignent à cela comme au reste : « *Notre divorce a été la conséquence d'écarts de conduite et de trahisons mutuels.* »

Avec ces onze nouvelles, Brady Udall vient s'inscrire dans la lignée de ces jeunes écrivains américains qui ont déserté New York, San Francisco ou Chicago pour les petites villes où il ne se passe rien, où l'homme le plus riche est celui qui possède la station-service, où tout le monde se connaît, et où les hommes ont du mal à s'insérer dans la normalité, dans le conformisme, où la démonstration de leur virilité se réduit à quelques bagarres, à des actes de violence absurdes et sans préméditation. Et pourtant, ils cherchent. Ils cherchent à bien faire, vont s'occuper des gosses de la voisine divorcée qui craque parce que, « *une femme qui pique une crise de nerfs comme ça, on doit faire quelque chose* » ; prennent en charge quelques exclus avec une patiente tendresse désabusée, qu'il s'agisse de vieillards, de malades mentaux, ou d'une fille aussi perdue qu'eux ; ils se font mormons pour trouver un sens à ce qu'ils sont, ne serait-ce que pendant un temps ; ou encore s'extasient sur la beauté du monde.

Brady Udall a le sens de l'inattendu et de l'imprévisible, il surprend le lecteur en permanence par des tours et détours où la drôlerie et la compassion se mêlent étrangement. Il lâche les chiens et tout dégringole, tout descend dans de terribles petits enfers, ou débouche sur une rédemption cocasse ou poignante. Un homme risque de perdre tous ses droits de visite parce qu'il veut apporter en douce et doucement à son fils, qui vit avec son ex-femme, une chèvre naine que l'enfant aimait plus que tout ; et il écoute sa voix à elle, « *sa jolie voix qui évoque la pluie sur un lac* », puis la sienne, « *qui, pauvre chose, blessée, hésitante, détonne dans l'élégance fraîche de ce living room* ». Un autre entraîne dans une balade extravagante sa meilleure amie – « *je n'ai jamais eu de meilleur copain* » – qui refuse obstinément de venir chez lui, trois cinglés et un chien moche et puant dont les oreilles claquent au vent « *comme des torchons sur une corde à linge* ». Une femme va quitter l'homme de sa vie le jour où il la demande en mariage parce qu'elle s'aperçoit alors que « *ce n'était pas l'espoir d'une vie longue et heureuse ensemble qui l'habitait* », et elle part le cœur brisé mais avec un sentiment nouveau de liberté. Un vieil Indien, son fils qui déteste les Blancs, et un gros garde forestier proche de la retraite deviennent simplement, de façon éphémère, trois hommes qui ont perdu leurs femmes et qui partagent la même absence silencieuse. A la fin de chaque histoire, le lecteur reste désarçonné et songeur, comme il se doit quand on lit des nouvelles et que chacune d'entre elles forme, comme disait Cortazar, « *une sphère* ».

Martine Silber

la chronique

de Roger-Pol Droit

L'ouverture de la philosophie

ENCYCLOPÉDIE PHILOSOPHIQUE UNIVERSELLE
Vol. IV, Le Discours philosophique
dirigé par Jean-François Mattéi.
PUF, 2 746 p.,
1 00 F jusqu'au 28 février
ensuite 1 290 F.

DICTIONNAIRE DES PHILOSOPHES
Préface d'André Comte-Sponville.
Introduction de Jean Greisch.
Encyclopaedia Universalis
et Albin Michel, 1 680 p., 240 F.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE
Figures illustres
de Lambros Couloubaritsis.
Grasset, « Le collège de philosophie », 1 322 p., 245 F.

Pour ceux qu'intéressent les idées, le Père Noël devra avoir les reins solides. Encyclopédies, dictionnaires, vastes fresques arrivent massivement. De ces kilos de philo, que peut-on espérer ?

La postérité est d'abord une raréfaction. Dans *l'étoffe bigarrée* que constituent pensées, discours, œuvres – disparates, innombrables, parfois se répondant, parfois s'ignorant dans leurs monologues obstinés –, les siècles taillent. Par usure : les livres se perdent, les papiers s'effacent. Par oubli : des pans entiers de bibliothèques glissent des mémoires. Inutile de croire à la lente et méthodique constitution d'un jugement équitable. La gloire se meut au hasard, entre arbitraire et contingence. Sans doute peut-on se fier aux chefs-d'œuvre et autres génies, *ces témoins du vieux style.* Mais les autres ? Qui sont-ils ? Sur quel fond s'enlèvent donc ces grands esprits que les générations récentes ont institués en maîtres ? De telles questions valent évidemment pour tout domaine, toutefois c'est peut-être en philosophie qu'elles ont reçu, de manière *récente,* l'attention la plus curieuse. Il n'y a pas si longtemps, en effet, l'histoire de la philosophie, dans ses versions les plus élémentaires et les plus diffusées, se limitait à quelques dizaines de penseurs. Tous occidentaux. Ayant parlé ou grec ou latin, plus tard allemand ou français. Que des hommes, pratiquement. Ecrivant des traités qui se rapportaient les uns aux autres et paraissaient *presque tous identiquement coupés* des réalités de leur époque, des savoirs environnants et des conflits du monde.

Cela change. De mille manières, *la philosophie s'ouvre.* A d'autres langues, d'autres cultures, d'autres problématiques, d'autres écoles, d'autres usages de la raison, à d'autres connaissances et d'autres mots que ceux raréfiés par une opinion récente, chiche et frileuse. Voilà que l'on commence à savoir et à reconnaître réellement, *ailleurs que chez les experts* et les spécialistes, que la philosophie a également pour langues le sanskrit, le chinois, l'arabe, l'hébreu. Qu'elle se développe aussi en Afrique et en Amérique latine, se dit en aphorismes comme en dialogues, en traités comme en contes. Dans le même mouvement, voilà que surgissent de l'ombre, au sein même de l'histoire d'Occident, des écoles et des auteurs jusqu'alors plus ou moins méconnus – cyniques, philosophes grecs tardifs, néoplatoniciens mystiques, premiers médiévaux, hermétistes de la Renaissance, libertins de l'Age classique, *face cachée des Lumières,* utopistes du XIX[e] siècle... Entre autres. On retrouve enfin, contre une image épurée et réductrice de la philosophie, la grande profusion de ses amitiés éparses



avec les sages, les barbares, les géographes, les physiciens, les biologistes, les gens d'images, de chiffres ou d'extases.

Parmi les principaux témoins et acteurs de ce changement figure l'*Encyclopédie philosophique universelle, publiée sous la direction* d'André Jacob. Avec le quatrième et dernier volume se clôt la plus vaste somme de références et d'analyses en langue française de l'époque contemporaine. Les deux mille sept cents pages de ce volume défiant tout résumé, il suffit de dire qu'en rassemblant les *compétences de quelque cent cinquante* universitaires de haute qualité, il constitue à lui seul un instrument d'ouverture de la réflexion philosophique à l'efficacité remarquable. On y trouve en *effet éclairé en détail ce qu'on* vient rapidement d'énumérer, et plus : l'inscription de la pensée dans des idiomes multiples, son insertion dans des traditions nationales, ses cheminements d'une langue à l'autre, ses compa*raisons nécessaires, ses genres, ses* styles, ses champs propres, ses domaines d'objet, ses relations aux autres pratiques et savoirs. L'originalité de ce volume est de combiner analyses encyclopédiques et anthologie des textes philosophiques : chaque article est à la fois illustré et soutenu par dix à *vingt fragments* d'œuvres diverses.

Comparé à cette entreprise, le *Dictionnaire des philosophes* de l'Universalis – avec seulement 1 700 petites pages (à double *colonne, il est vrai*) – *a presque* l'air d'une frégate à côté d'un porte-avion. Guère plus de 530 notices et 280 auteurs, une misère ! Il n'empêche que pour 240 F, le coût moyen d'un philosophe, vie et œuvre, bibliographie *incluse, est ici inférieur à 50 centimes.* Lucien, satiriste de l'Antiquité, auteur du fameux *Philosophes à vendre,* n'avait pas prévu ce genre de situations. Pour une somme relativement modique, on trouve donc, regroupées et indexées, les notices relatives aux philosophes, de toutes *époques et toutes cultures, qu'ont* signées au fil du temps, dans l'Universalis ou ses suppléments annuels, des auteurs évidemment excellents. Néophytes ou non, tous ceux qui ont affaire à la philosophie trouveront là un usuel *indispensable.* Auprès de ces bâtiments aux lourds équipages, Lambros Couloubaritsis mène une course en solitaire. 1 320 pages bien tassées, et seul à la barre, pour aller croiser de Milet à Syracuse et d'Alexandrie à Byzance. L'Antiquité en solitaire, il faut oser... sans compter que le périple *se prolonge au cours de quelques* siècles médiévaux. Sans doute les experts trouveront-ils à redire, ici et là, à cette présentation qui veut tout embrasser, ou presque, de la surabondante profusion des courants de pensée qui se sont succédé, sur une quinzaine de siècles, autour des rives de la Méditerranée. Ce n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, justement, c'est la profusion. Lambros Couloubaritsis fait comprendre – presque sentir – à quel point, des seuls Grecs et Romains, nous n'avons souvent qu'une vue pauvre, schématique, *stéréotypée.* Ce qu'il tente de nous faire éprouver et connaître, c'est l'extraordinaire multiplicité des écoles, des auteurs, des conflits, des thèmes. Nos établissements d'enseignement n'en conservaient naguère que l'écho assourdi. Il est bon que soit rappelée cette diversité immaîtrisable.

La philosophie, décidément, n'est pas ce monde clos, fermé sur quelques grands textes, dont on a trop souvent dénoncé la sécheresse. Les philosophes furent des *milliers. Ils ont mis à l'épreuve des* langues très dissemblables. Ils ont exploré des possibilités de l'esprit toujours plus diverses qu'on ne le croit. Ils ont inventé des mondes plus riches de propriétés possibles que n'en offre la réalité, générale*ment assez plate.* Hamlet croit pouvoir affirmer qu'il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que dans toute la philosophie. C'est évidemment l'inverse qui est vrai : les univers d'idées sont plus déconcertants, plus nombreux, plus puissants que l'unique monde que l'on dénomme «réel». On se *trompe d'ailleurs en* voulant les opposer. L'ouverture de la philosophie coïncide exactement avec l'ouverture du monde. C'est peut-être cela que l'époque commence à entrevoir.

Une égalité plurielle

Les propositions d'une trentaine de personnalités pour enrichir le principe des droits de l'homme

AGIR POUR LES DROITS DE L'HOMME AU XXI[e] SIÈCLE
Textes inédits réunis
par Federico Mayor,
en collaboration
avec Roger-Pol Droit.
Ed. Unesco, 184 p., 120 F.

L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations *unies le 10 décembre 1948 stipule* que *« tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. (...) Ils doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».*

A l'occasion de ce cinquantenaire, l'Unesco a demandé à trente-trois personnalités *venues de tous les continents de* proposer, en fonction de leurs expériences, des idées pour enrichir le précepte de base et *« tranformer,* comme l'écrit Federico Mayor, *les droits de l'homme en réalité quotidienne ».*

Au fil de la lecture de ces textes regroupés sous quatre rubriques – idées pour l'éducation, pour les droits dans un monde en mutation, pour les « sans-pouvoir » et pour étendre les libertés –, une évidence frappe le lecteur. Malgré le combat universaliste de René Cassin, juriste et rédacteur de la déclaration, toute la planète ne tourne pas à la même vitesse : *trop de chefs d'Etat estiment que* les critères mis en avant par ce texte sont ceux de l'Occident, en raison des différences de cultures et de développement économique et social.

Parmi toutes les contributions – de Yasser Arafat à Mikhaïl Gorbatchev, Shimon Pérès ou Yehudi Menuhin –, signalons celles de Viviane Forrester qui reprend ici son combat contre *« l'horreur économique »,* ou de Michael Dummet, philosophe britannique, qui plaide pour une reconnaissance plus formelle des *minorités. De son côté,* Julia Kristeva appelle à une reconnaissance des malades et des handicapés : *« Les malades et ceux qui les soignent sont,* écrit-elle (...) *les éclaireurs d'une dignité humaine dont rien ne nous dit qu'elle pourra survivre au prochain millénaire.* (...) »

D'autres publications marquent cette commémoration : *René Cassin 1887-1976, Prix Nobel de la paix,* de Marc Agi (éd. Perrin, 378 p., 139 F) ; *Daniel Mayer, l'homme qui aurait pu tout changer,* de Claude Juin, avec une préface d'Henri Leclerc (éd. Romillat, 384 p, 145 F) ; *Les Droits de l'homme,* anthologie de Jean-Jacques Gandini (éd. Librio, 158 p, 10 F) ; *La Conquête mondiale des droits de l'homme,* textes choisis et présentés par Guy Lagelée et Gilles Manceron (Le Cherche Midi éditeur/Unesco, 538 p, 145 F).

L'empire au jour le jour

Les archives de l'Oubangui-Chari mettent à nu les travers de l'aventure coloniale de la France

UN RÊVE D'AFRIQUE
Administrateurs en Oubangui-Chari,
la Cendrillon de l'empire
de Jean-Noël Brégeon.
Denoël, « L'aventure coloniale de la France », 336 p., 165 F.

L'Oubangui-Chari ? Six cent vingt mille kilomètres carrés de brousse désolée et vide. Un nulle part au flanc de ce *qui fut l'Afrique équatoriale française.* Vingt-sept gouverneurs entre 1906 et 1960, en moyenne un tous les six mois. La colonie la moins prisée des colons, presque une punition. Une conquête devenue inutile lorsque après la reculade de Fachoda la France eut renoncé à s'étendre à l'est de l'Afrique. Le cancer de la classe coloniale, qui ne rapportait rien et coûtait trop. Un accident de l'Histoire.

Devenu en 1960 la République centrafricaine, l'Oubangui-Chari n'a pas *d'autre titre à faire valoir que ce statut* de raté de l'empire. C'est cette banalité qui, apparemment, a séduit Jean-Noël Brégeon. Le Sénégal ou l'Algérie l'auraient diverti de son sujet, la colonisation au jour le jour. Trop de rêves et de fureurs. Là, rien qui risque de fausser le jugement. A force de quotidien et de non-événements, l'Oubangui-Chari est un excellent révélateur.

C'est en furetant dans les archives diplomatiques conservées à Nantes, où il enseigne l'histoire, que Jean-Noël Brégeon a découvert un « fonds Bangui ». En même temps il faisait appel aux souvenirs de vingt-cinq administrateurs de la France d'outre-mer, anciens de l'Oubangui-Chari. Ces documents et témoignages se complètent parfaitement. Ils disent tout de la vanité de l'aventure coloniale, de ses travers odieux ou cocasses, de ses mérites parfois.

Avant d'être repris en main par l'administration coloniale, l'Oubangui-Chari fut livré au début du siècle à des concessionnaires. Moyennant une redevance symbolique, les petits Blancs qui en bénéficiaient recevaient de vastes territoires à exploiter, cela pour une durée de trente ans. Plutôt que de la mise en valeur de ces territoires, il vaudrait mieux parler de coupe réglée. Excepté ses grands fauves, providence des chasseurs, l'Oubangui-Chari n'avait rien à offrir à l'avidité des colons. Un temps, il crut avoir trouvé son salut dans la culture du coton, mais l'entreprise se révéla vite décevante.

Malgré tout, l'Oubangui-Chari doit à quelques administrateurs courageux et avisés de n'être pas resté à l'écart du progrès. Jean-Noël Brégeon qualifie de *« sauveur »* Augustin Lamblin, un gouverneur qui, à la différence de ses pairs, officia suffisamment longtemps *(dans les années 20)* pour tracer des routes et mettre la terre en valeur.

Les rapports des administrateurs coloniaux, pour ceux qui ne se dérobaient pas à cette corvée, sont truffés de notations révélatrices des comportements et des mentalités. L'un d'eux se plaint ainsi, en 1926, de la dépravation et de l'indiscipline des Africains qui forment sa garde : *« Le garde Sirla a pris de force la femme d'un arabisé. Le garde Detiro s'est saoûlé et a provoqué un Européen de passage. Le garde Zemeo a frappé si brutalement le vieux chef Moudende que, depuis, ce dernier est "malade au lit". »*

Les mêmes administrateurs se méfient des Africains, quand ils ne les méprisent pas. En 1955, l'un d'eux raconte ainsi une tournée des villages : *« Les gens de X manient volontiers le poing, le couteau, voire le verre pilé dans les assiettes (...). Ce sont des virtuoses de l'alambic. »* Et plus loin : *« Village de K, commandé par une vieille femme astucieuse dont la légende dit que tous les "conquérants" européens l'ont intimement connue. »* Ainsi allait à vau-l'eau l'Oubangui-Chari, Cendrillon de l'empire, que la France n'a jamais colonisé, prétend Jean-Noël Brégeon, que *« pour le plaisir de coloniser ».*

Bertrand Le Gendre

Le caprice de Léopold II

Avec verve et parfois excès, Adam Hochschild conte la colonisation belge du Congo

LES FANTÔMES DU ROI LÉOPOLD
Un holocauste oublié
(King Leopold's Ghost. A story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa)
d'Adam Hochschild.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Claude Elsen
et Frank Straschitz.
Belfond, 448 p., 139 F.

Les *soldats prenaient* en otage toutes les femmes du village et envoyaient les hommes récolter du caoutchouc. Ils tuaient ceux qui se rebellaient et, pour justifier devant les officiers blancs l'usage de leurs cartouches, *ils coupaient les mains* des cadavres. Adam Hochschild raconte la colonisation belge en Afrique avec le talent d'un grand journaliste et la verve d'un militant passionné. Il a minutieusement mené son enquête sur cette anomalie de l'Histoire par laquelle un roitelet dépravé devint à la fin du XIX[e] siècle propriétaire d'un immense et riche territoire qu'il fit exploiter avec une rapacité stupéfiante. L'intelligence, le charme, la ténacité, l'absence de scrupules et un admirable sens des relations *publiques et des médias* permirent à Léopold II d'empocher à la barbe des Puissances ce joyau qu'était le Congo. Enfoui au cœur de l'Afrique, bloqué par ses rapides, il paraissait inaccessible. Le roi, désespérément en quête d'une colonie pour faire comme tout le monde, sut utiliser les audaces d'une brute de génie : Stanley. Il parvint aussi à se parer d'humanisme en affectant de ne rechercher que la fin de la traite des esclaves pratiquée par les marchands arabes. Une fois installé, il confisqua les terres et envoya tout le monde chercher de l'ivoire, puis du caoutchouc. Le parc aux esclaves devint un bagne, surveillé par une armée de supplétifs toujours tentés par la rébellion mais solidement encadrés par une pègre blanche, celle que Conrad décrit dans *Au cœur des ténèbres.* Hochschild a le sens des mots, des scènes, des portraits. On titube avec lui sur des pistes torrides, *on tremble devant la « chicotte » du* contremaître, on exècre Stanley et tous les petits chefs dont il narre les débordements sadiques. Et l'on s'indigne, comme lui : comment ne pas frémir de rage ? Une rage qui trouble parfois le regard de l'auteur. Faut-il vraiment employer les mots si graves de génocide et d'holocauste ? *Il le fait, puis se rétracte avec* bon sens. Est-il équitable d'accuser le colonisateur d'assassinat quand on parle d'épidémies ou même de baisse de la fécondité ? La thèse d'un souverain qui fait occuper le Congo dans le seul but de lucre et parvient à *s'enrichir follement est* vraisemblable, mais elle demanderait qu'on l'étaye avec une analyse financière plus poussée ; comme le reconnaît l'auteur, Mobutu s'est de toute façon beaucoup plus enrichi que Léopold. Mais l'auteur ne prétend pas faire œuvre d'historien, son pamphlet contre le roi des Belges, solidement documenté, reste passionnant. Il devient inestimable dans le récit des campagnes menées contre le souverain : très tôt, des voix s'élèvent contre le crime colonial. Elles *viennent* de quelques Noirs américains – les premiers dénonciateurs –, et, plus tard, des missionnaires protestants. L'action s'organise grâce à deux meneurs admirables : le Franco-Anglais Morel et l'Irlandais Casement, qui a passé dix ans au Congo. En utilisant les vestiges des sociétés antiesclavagistes, les informations et les photos envoyées en fraude par les missions, et leur talent de publicistes, ils bâtissent une organisation mondiale qui finit par triompher. Hochschild met ici en *lumière* la naissance, vers 1900, de l'idée qu'une pression privée convenablement exercée au nom des droits de l'homme peut faire fléchir les puissants. Quelque chose qui nous concerne tous.

J. Sn.

POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

Sauver par la coutume

LES 40 ANS DE LA V[e] RÉPUBLIQUE
Revue du droit public,
Librairie générale de droit
et de jurisprudence, 656 p., 240 F.

Honneur à celle par qui le scandale est arrivé. Parce que Michel Rocard a choisi la *Revue du droit public* pour clamer haut et fort *« Mitterrand n'était pas un honnête homme »*, rarement une de ses publications scientifiques qui, habituellement, n'intéressent que les spécialistes, a nourri à ce point les échanges politiques. Ce n'est que justice, mais c'est aussi regrettable. Ce numéro double que l'ancestrale *RDP*, puisque c'est ainsi qu'il est convenu de la nommer, consacre aux quarante ans de la V[e] République contient bien d'autres choses que les souvenirs de l'ancien premier ministre. Les deux directeurs de cette revue – Jacques Robert, professeur de droit public à Paris et ancien membre du Conseil constitutionnel, Jean-Marc Auby, professeur à l'université de Bordeaux – ont eu l'intelligence de mêler les réflexions des praticiens aux analyses des observateurs. C'est la totalité de cet ensemble qui devrait enrichir le débat public.

« La Constitution de 1958 est décidément celle des paradoxes : conçue pour affirmer la prépondérance présidentielle, elle s'accommode parfaitement d'hypothèses de cohabitation qui ramènent presque la situation du président à celle de son homologue de la III[e] République (...). Le texte rédigé par des nationalistes fervents va être l'instrument d'un contrôle juridictionnel des lois au regard des normes contenues dans les traités, qui plus est telles qu'interprétées par les juridictions internationales », constate, ironique, Patrick Wachsmann, professeur à Strasbourg. Et, puisque dans une publication aussi riche il faut sélectionner pour en démontrer l'attrait, ce sont les deux aspects qui vont être, arbitrairement, retenus ici.

La cohabitation ne trouve guère de défenseurs. Pierre Mesmer dit les choses clairement : *« Elle est détestable pour la politique française et pour l'autorité de l'Etat. »* Et comme, pour lui, *« personne n'est obligé d'accepter la cohabitation »*, il pense *« qu'un président de la République doit partir s'il perd les élections législatives »*. Valéry Giscard d'Estaing est à peine plus nuancé, puisque, continuant à plaider pour le quinquennat, il fait remarquer que la durée de sept ans du mandat présidentiel *« génère une situation négative, la cohabitation »*. Laurent Fabius ne dit pas autre chose, puisqu'il y voit un des *« inconvénients principaux »* de la Constitution. D'où le même souhait d'un quinquennat, l'autre facette de la *« modernisation des institutions »* devant être *« la revalorisation du Parlement »*.

Quarante après sa rédaction, politiques et juristes confrontent leurs réflexions sur un texte pour le moins paradoxal : la Constitution de 1958

Les juristes ne font pas une analyse différente. Eric Desmons, professeur à Caen, décrit avec pertinence la concurrence à laquelle la cohabitation contraint le président de la République et le premier ministre dans la représentation de l'Etat, voire dans l'incarnation des intérêts supérieurs de la nation. Cette compétition, si sa durée est longue, pourrait aboutir à une *« situation dans laquelle le chef de l'Etat chercherait surtout à empêcher de gouverner en oubliant parfois de "régner" au-dessus des partis, et où le premier ministre, travaillé par l'obsession présidentielle, tenterait de "régner", mais en veillant toujours à ménager sa majorité, au risque de moins gouverner. La situation politique serait analogue à celle ayant miné la IV[e] Republique : un exécutif bloqué »*. Seul Patrick Auvret, professeur à Toulouse, émet une opinion divergente. Constatant que les Français plébiscitent la cohabitation, il pense que cela traduit *« vraisemblablement une répulsion à l'égard du présidentialisme, qui suppose l'alignement de toute la vie politique nationale sur la volonté d'un seul homme »*.

Les quarante premières années de la V[e] République ont été marquées par un cheminement, aussi lent qu'irrépressible, vers la construction d'une Union européenne. Pour autant, la Constitution n'a pas rendu la tâche aisée puisque, comme l'explique Jean-Louis Quermonne, professeur à Grenoble, elle n'y fait aucune allusion, alors même qu'elle a été rédigée après la signature du traité de Rome. On peut même, comme Bertrand Badié, professeur à Paris, et Stéphane Pierré-Caps, professeur à Nancy, constater que le texte de 1958 porte à son plus haut niveau la notion de *« souveraineté »* conçue comme étant celle de la *« nation »*. Or, *« si l'Etat est souverain, il n'y a pas de construction européenne possible »*.

L'Europe pourtant s'est construite juridiquement en ne s'appuyant, jusqu'à la réforme de 1992 permettant la ratification du traité de Maastricht, que sur un seul article de la Constitution, celui qui prévoit que les traités ont *« une autorité supérieure à celle de la loi »*. Il n'est pas anecdotique de rappeler qu'il fut introduit malgré la farouche opposition de Michel Debré. La construction de l'union a dû ainsi, comme l'explique Denis Alland, professeur à Paris, être longtemps considérée comme un élément parmi d'autres du développement des normes internationales. La convention de Vienne sur les droits des traités de 1969 est venue à son secours en indiquant clairement que les normes internationales devaient obtenir la primauté sur toutes les normes internes, y compris sur celles émanant des Constitutions. Tous les hommes politiques français n'en ont pas encore tiré les conséquences.

L'esprit « souverainiste » de la Loi fondamentale de 1958 ne pouvait que rendre difficile l'intégration de cette obligation internationale et communautaire. Le constituant n'ayant pas voulu faire le travail d'adaptation nécessaire, jusqu'à une époque récente – et encore l'a-t-il fait de manière ponctuelle, l'obligeant à recommencer à chaque étape de la construction européenne – la jurisprudence a dû le suppléer. Ce fut, d'abord, celle du Conseil constitutionnel, puis celle de la Cour de cassation et, enfin, avec retard, le Conseil d'Etat qui, fidèle à sa tradition jacobine, ne s'appuie que sur la Constitution et non sur les règles internationales. Ainsi, tout est loin d'être réglé.

L'ultime paradoxe de la Constitution de 1958 est là. Ecrite par des juristes, élèves fidèles de la traditionnelle doctrine française de la primauté du droit écrit, elle n'a pu faire face aux réalités des temps qu'en laissant prévaloir le droit coutumier.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

PASSAGE EN REVUES

● **« Conférence »**. Avec son septième numéro, la revue *Conférence* aborde, de divers points de vue – moral, religieux, philosophique... – la question de « l'exemplarité». Outre les études de Michel Sales, Claude Louis-Combet, Wolf Lepenies, Danielle Moyse (une intéressante réflexion sur les équivoques du « droit à la différence»)... et les photographies de Gérard Macé, ce cahier comporte deux discours de George Washington à la nation américaine (*Conférence*, 25, rue des Moines, 77100 Meaux, 130 F).

« Les Temps modernes »

C'est à la littérature que l'essentiel du dernier numéro des *Temps modernes* est consacré, avec notamment quelques pages du prochain roman de Serge Doubrovsky, à paraître en janvier, et un entretien avec Sarah Kofman sur Simone de Beauvoir et le féminisme. D'autres écrivains sont présent : Michaux (J.-F. Louette et J. Roger), Sartre-Giraudoux (A.-M. Monluçon) ou encore Mihail Sebastian (Edgar Reichmann). Il faut enfin citer les belles et très émouvantes pages de Nina Yerganian (*Les Temps modernes*, 4, rue Férou, 75006 Paris, 110 F).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

L'Europe d'un siècle à l'autre

BISMARCK, L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE UNIE 1898-1998-2098
de Joseph Rovan.
Ed. Odile Jacob, 240 p., 135 F.

Sans doute faut-il avoir la jeunesse d'esprit d'un homme de quatre-vingts ans pour parler avec une telle énergie militante des tâches qui attendent les Européens à l'aube d'un nouveau siècle. Cent ans avant, cent ans après, la double référence est un procédé littéraire, comme l'auteur en convient lui-même, permettant à l'historien de tracer de grandes perspectives, de souligner des contrastes ou esquisser des parallèles. 1898, c'est la date de la mort de Bismarck. L'anniversaire est passé presque inaperçu en France alors qu'il a naturellement donné lieu outre-Rhin à maintes publications. Au moment où l'Allemagne réunifiée s'apprête, avec son nouveau gouvernement, à transporter sa capitale de la petite ville de Bonn, rhénane, provinciale, ennuyeuse, vers l'immense chantier qu'est devenue Berlin, le rôle du chancelier de fer, du forgeron – par les armes – de la première unification allemande ne pouvait que donner lieu à des interprétations contradictoires.

Pour Joseph Rovan, Bismarck est *« un symbole de référence, particulièrement utilisable à cause de sa stature d'homme d'Etat, à cause aussi du génie et des petitesses, des grandeurs et des médiocrités du personnage »*, presque un prétexte à un rappel des grands changements qui ont marqué ce siècle mais surtout à une réflexion sur l'impératif politique et moral s'imposant aux Européens. *« A chaque instant, la lecture de Bismarck*, écrit Joseph Rovan dans l'introduction aux Mémoires de l'homme d'Etat allemand qu'il reprend dans ce livre, *comme celle de Plutarque et de De Gaulle, permet de passer du particulier au général, de l'anecdote au destin, de l'individu depuis longtemps retourné à la terre à l'immuable condition humaine, tout en montrant au citoyen la nécessité, le succès possible et l'échec inévitable de toute entreprise politique. »*

L'étude de l'exercice du pouvoir renvoie à des règles universelles. La première est la conscience chez Bismarck des limites de la puissance. La guerre n'est pas une fin en elle-même, elle est un moyen de réétablir à un moment donné un équilibre entre des puissances, et l'ennemi d'un jour peut devenir le partenaire du lendemain. Contrairement au Reich d'Adolf Hitler, écrit Joseph Rovan, *« qui ne reconnaissait à aucune autre réalité nationale ou étatique un droit propre à l'existence »*, l'Allemagne de Bismarck était un Etat parmi d'autres même s'il était l'un des plus puissants. Dès novembre 1870, le chancelier écrivait à sa femme : *« Je suis souvent angoissé à l'idée que cette surestimation prétentieuse de nous-mêmes finira par recevoir sa punition. »*

Cent ans plus tard, l'Europe ne ressemble pas à celle de Bismarck. Elle n'était pas unie même si *« un certain ordre commun s'établit (...) tant à l'extérieur des Etats qu'à l'intérieur de la plupart d'entre eux »*, ce qui permettait *« une liberté de circulation sans passeport dans toute l'Europe à l'ouest de la Russie et de la Turquie »*. Mieux que Schengen ! Cela posé, Joseph Rovan s'attaque à ce qui l'anime vraiment dans ce vaste pont lancé entre 1898 et 2098 : la réforme de nos sociétés pour faire face aux défis du XXI[e] siècle. Ses suggestions sont nombreuses, variées, elles touchent à des domaines divers : la lutte contre le chômage par des travaux d'intérêt public, la revalorisation de l'éducation pour opposer le savoir et la formation continue au nivellement par le bas, la critique de la société de communication, *« qui devient une société de l'impossibilité de la connaissance en organisant (...) l'apprentissage du choix et des sélections à partir de données fondamentales de la conscience du monde extérieur et intérieur »*, l'intégration des immigrés – *« les minorités ethniques et culturelles ne vont-elles pas finir par réclamer l'attribution de parties des territoires des Etats d'accueil ? »* – et la lutte contre tous les fondamentalismes.

Et surtout l'Europe unie, intégrée, *« fédérale »* – Joseph Rovan, qui n'a pas cessé de plaider pour le même idéal depuis sa détention au camp de concentration de Dachau, n'a pas peur du mot que les hommes politiques n'osent plus prononcer. Il faut un *« Etat européen "puissant et généreux" capable de s'allier avec d'autres puissances mondiales pour empêcher la catastrophe finale »*, si les Européens ne veulent pas être les victimes inconscientes de la mondialisation, de la rivalité entre les nouvelles puissances, de la montée des fanatismes. C'est un nouveau *« concert des nations »* à l'échelle planétaire que pense Joseph Rovan. A cause de ses origines multinationales, l'Etat fédéral d'Europe se devra de soutenir *« partout où il le pourra les démocraties, les femmes en lutte, les partisans des droits de l'homme... »*. Il n'en retirera que des avantages indirects mais si ceux qu'il aura soutenus arrivaient au pouvoir dans leur pays, ce serait une grande victoire. Un beau programme pour les cinquante ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme !

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

La vertu paye

L'ART DU LÉGISLATEUR
La jurisprudence naturelle de David Hume et d'Adam Smith
de Knud Haakonssen.
Traduit de l'anglais
par Françoise Kearns,
introduit par Claude Gautier,
PUF, « Léviathan », 278 p., 168 F.

Adam Smith, décidément, n'a pas fini de nous surprendre. L'an dernier, la traduction chez Vrin de l'*Essai sur la nature de l'imitation dans les arts imitatifs* nous faisait découvrir, derrière le prétendu père fondateur de l'économie politique, un esthète subtil et audacieux (« Le Monde des livres » du 31 octobre 1997). Cette fois, un théoricien du droit fait surface, dont on ne soupçonnait pas la puissance – résurrection due au talent et à la science de Knud Haakonssen. Regrettons qu'il ait fallu attendre dix-huit ans pour que son *Art du législateur* soit traduit en français. Délai d'autant plus navrant que Haakonssen tire parti non seulement de la méconnue *Théorie des sentiments moraux*, mais aussi des *Lectures on Jurisprudence* reconstituées en 1896 à partir de notes d'étudiants du maître écossais, mais encore d'une nouvelle série de notes d'étudiants redécouvertes et éditées en 1978 – autant de documents inaccessibles au lecteur français. L'essai de Haakonssen a un mérite supplémentaire, celui de comparer le Smith qu'il exhume à l'autre grand génie de la science sociale anglaise, David Hume. Le résultat est un livre certes difficile, souvent rébarbatif, mais néanmoins indispensable à toute personne curieuse de comprendre la modernité.

Smith, comme Hume, cherche à répondre à l'une des questions les plus difficiles qui soient : d'où vient l'idée de justice ? Ou, ce qui revient au même : d'où vient que l'injustice nous révolte ? La thèse de Hume est assez connue : *« Nous n'avons pas de motif réel ou de motif universel pour observer les lois de l'équité, sinon l'équité elle-même et le mérite tiré de cette observance ; et, comme il n'y a pas d'action qui puisse être équitable ou méritoire si elle ne peut provenir d'un motif distinct, c'est là, à l'évidence, un sophisme. »* Comment sortir de cette justification circulaire de la justice ? *« Il nous faut donc reconnaître*, répond Hume, *que le sens de la justice et de l'injustice ne vient pas de la nature mais résulte artificiellement, quoique nécessairement, de l'éducation et des conventions humaines »* (*Traité de la nature humaine*, III, ii, 1, 483). Quant à savoir *comment* survient ce résultat artificiel, la réponse de Hume est très simple : les hommes, en général, ne sont pas stupides au point de ne pas voir que la plupart des troubles en ce monde surviennent quand on ne respecte pas la propriété d'autrui. C'est donc sur l'intérêt que Hume se fonde pour contrecarrer l'intérêt qu'il pourrait y avoir à voler son voisin ou à ne pas respecter ses engagements. *« Il n'y a, par conséquent, aucune passion susceptible de contrôler le penchant intéressé, si ce n'est ce penchant lui-même. »*

La réponse d'Adam Smith à la même question fondamentale ne peut se comprendre que par sa conception de la sympathie, radicalement différente de celle de Hume. La sympathie, chez Smith, implique l'imagination : nous nous imaginons à la place d'un autre pour voir quelles seraient nos réactions dans de pareilles circonstances, sans perdre pour autant conscience de notre moi. Nous prenons ainsi la place du « spectateur impartial ». Spectateur d'autrui, nous sommes aussi spectacle pour autrui, regards regardés dans le jeu de miroirs qui fait la société. Du même coup, nous devenons spectateurs de nous-mêmes. Le moi se divise en deux personnes, le juge et la personne jugée. Cette division est d'autant plus efficace que la sympathie est mue par un principe encore plus fondamental dans la nature humaine, le désir d'approuver, d'être en accord avec ses congénères. *« Le charme que l'on retrouve dans la société naît*, écrit Smith, *d'une certaine correspondance de sentiments et d'opinions, d'une certaine harmonie entre les cœurs qui s'accordent en quelque sorte entre eux comme des instruments de musique »* (*Théorie des sentiments moraux*, VII, IV, § 28). La réverbération des regards, la symphonie des sentiments suffiraient, selon Smith, à établir l'« harmonie de la société » et à donner naissance à la morale humaine. En effet, la quête de l'approbation des spectateurs tend à devenir la recherche d'un jugement plus élevé, d'une recherche commune à l'agent et au spectateur. Cette recherche d'impartialité peut ne jamais aboutir, mais c'est la recherche elle-même qui rendrait possible la vie sociale.

Sans doute Hume a-t-il raison de dire que nous jugeons des choses en fonction de leur utilité, *i.e.* selon leur contribution réelle ou imaginaire à un système global. Mais, remarque Haakonssen, comme nous ne savons pas forcément à quoi le système « sert », puisque cela ne nous intéresse peut-être pas, il n'y a pas de critère général qui nous permette de porter de tels jugements. Le jugement moral serait d'un autre ordre, à suivre Smith. Pour lui, l'utilité ne serait qu'une « arrière-pensée ». Il présuppose non sans audace que le comportement moral tend en fait à avoir des conséquences utiles dans notre Vallée des larmes. En fait, il s'agit d'une doctrine énoncée explicitement. Quand les hommes agissent correctement du point de vue de la morale, le résultat de ce comportement est généralement utile. Autrement dit, la vertu paye.

Question : Hume n'aboutissait-il pas au même résultat ?

SOCIETE

● *par Alain Beuve-Méry*

Epopée des mutins de l'emploi

ÇA SUFFIT !
Histoire du mouvement des chômeurs
de Marie-Agnès Combesque.
Plon, 232 p., 89 F.

Du 3 décembre 1997 au 27 janvier 1998, les chômeurs ont fait irruption avec fracas sur les devants de la scène publique. Profitant du creux de l'actualité, dû à la trêve des confiseurs, ils ont bousculé acteurs sociaux, pouvoirs publics et hommes politiques. Leur révolte a rencontré la sympathie spontanée d'une grande majorité de la population, d'autant plus sensibilisée qu'elle s'apprêtait à passer des fêtes en famille ou entre amis. Journaliste, éditrice et militante d'AC !, une des associations de défense des chômeurs, mais aussi de la Ligue communiste révolutionnaire, Marie-Agnès Combesque retrace, avec verve, cette épopée des chômeurs. Pour la rédaction de son ouvrage, mi-enquête, mi-chronique de terrain, elle a récupéré des documents bruts, témoignages à chaud d'occupants, livres de bord, carnets ou simples feuilles, récoltés çà et là, dans le sillage du mouvement.

Pendant plus de six semaines, sous l'oeil des caméras, la France a en effet vécu au rythme des coups d'éclat de ces chômeurs, précaires et autres sans-grade qui envahissaient des supermarchés ou occupaient des bâtiments administratifs sociaux (antennes Assedic, caisses d'allocations familiales, centres d'action sociale). Placé sous le slogan « Qui sème la misère récolte la colère », ce mouvement a été marqué par une grande inventivité de ses animateurs. De nouveaux modes d'action ont vu le jour : réquisitions d'emplois, de richesses ou de transports ; de nouvelles revendications aussi, « primes de Noël », hausse des minima sociaux, revenus pour les moins de vingt-cinq ans. Isolés, honteux, souvent courbés sur eux-mêmes, des chômeurs ont relevé la tête, en menant des combats communs, dans le cadre d'actions collectives.

Inconnus du grand public, les collectifs de chômeurs, AC !, acronyme d'Agir ensemble contre le chômage, le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), l'Association pour l'emploi, l'information, la solidarité (APEIS), épaulés par les comités de chômeurs CGT, ont obtenu un début de reconnaissance nationale, en étant reçus par Lionel Jospin, à Matignon, en janvier. Non sans protestation de la part des acteurs sociaux traditionnels, Nicole Notat ou Marc Blondel, dont les organisations sont censées représenter tous les salariés, qu'ils aient ou non un travail.

Les portraits des nouveaux acteurs sont croqués avec bonheur dans un chapitre intitulé « Les virtuoses », référence au film britannique (1997) de Mark Herman qui met en scène la résistance d'une petite ville minière pour conserver sa fanfare. Christophe Aguiton et Claire Villiers, les duettistes d'AC !, Richard Dethyre, le patriarche de l'APEIS, membre du comité national du PC, qui a livré son propre témoignage dans un livre intitulé *Chômeurs, la révolte ira loin*, (éd. La Dispute), François Desanti, le discret responsable national des comités CGT de chômeurs, *« qui est celui que la vie a le plus malmené »*, Jean-Marie Honoret, d'Arras, Jean-Raymond Wadier, de Châtellerault...

« Un collectif de chômeurs repose souvent sur celle ou celui qui accepte de se décarcasser pour le faire fonctionner et assumer en quelque sorte le rôle de permanent. Lorsque ce personnage-orchestre retrouve du travail, le collectif tombe à l'eau à moins qu'un autre militant ne prenne immédiatement la relève », observe l'auteur, pointant une des faiblesses structurelles de ces organisations. Elle cerne avec précision les nuances et différences d'orientation de cette *« galaxie des sans »* (sans emploi, sans revenu, sans toit), associations et réseaux informels peu ou prou liés aux alternatifs et à l'extrême gauche, et qui s'observent souvent d'un oeil moqueur. *« Je milite à Nanterre. Mais j'habite à Neuilly. A la Ligue, à la Ligue, à Léon Trotski (refrain). Nanterre a trois usines. Mon père a trois usines. Ça m'aide à militer »*, fredonnent les anarcho-syndicalistes de la CNT, qui se rendent avec les militants trotskistes de la LCR à Strasbourg, au mois de mai, pour une rencontre avec des associations de chômeurs allemands.

Marie-Agnès Combesque situe aussi le mouvement de l'hiver 97-98 dans une perspective historique. En France, l'idée de construire un syndicat de chômeurs remonte à la fin des années 70, avec les tentatives de Maurice Pagat, créateur des premières maisons de chômeurs. Depuis, les marches françaises contre le chômage, en 1994, puis les marches européennes, en 1997, ont joué un rôle de cristallisateur. Plus loin dans le temps, l'auteur rappelle Louise Michel, rameutant 20 000 ouvriers sans travail devant les Invalides, avant une charge policière en 1883, le mouvement des « armées » de chômeurs aux Etats-Unis, à la fin des années 1890, raconté par un certain Jack London, ou encore la crise des années 30, qui avait jeté dans les rues des milliers de sans-emploi en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Diogène au Collège de France ?

Dans un livre d'entretiens, Jacques Bouveresse retrace son itinéraire moral et intellectuel, et livre l'objet de ses passions, où figurent Wittgenstein, Lichtenberg, Musil et Kraus

LE PHILOSOPHE ET LE RÉEL
Entretiens
de Jacques Bouveresse
avec Jean-Jacques Rosat.
Hachette-Littératures, 262 p., 140 F.

Quel choc d'apprendre qu'un professeur au Collège de France considère Diogène comme son modèle de sagesse ! C'est pourtant bien ce que confie Jacques Bouveresse à Jean-Jacques Rosat au terme d'entretiens qui plongent dans la perplexité le lecteur attentif. Car voici un intellectuel de haut vol, un remarquable commentateur, qui nous livre l'objet de ses vraies passions : Lichtenberg, Musil, Kraus, Wittgenstein. Tous surent manier l'insolence, le non-conformisme, l'esprit de rébellion et de dérision à un degré rarement atteint. Ce qui jusqu'à présent n'a pas été le cas de Bouveresse, dont le travail philosophique suscite l'estime par sa rigueur et son sens pédagogique, mais dont les vertus irrévérencieuses, cyniques, paradoxales ou simplement provocatrices seraient difficiles à célébrer. A vrai dire, je ne vois guère que Clément Rosset, aujourd'hui, qui soit un réel *excentrique*, dans le meilleur sens du terme. Il est vrai qu'il a déserté l'université, suivant en cela son bon maître Schopenhauer dont il a été nourri dès son plus jeune âge, ce qui manifestement n'a pas été le cas de Bouveresse qui fit, en 1964, sa maîtrise sur la philosophie du droit de Fichte.


ISABELLE LEVY

Jacques Bouveresse
Né en 1940, Jacques Bouveresse entre à l'Ecole normale supérieure en 1961. Agrégé de philosophie en 1965, il soutient sa thèse sur Wittgenstein en 1975 et est élu au Collège de France en 1995, à une chaire de philosophie du langage et de la connaissance. Introducteur de philosophie analytique, Jacques Bouveresse est l'auteur de nombreux essais, parmi lesquels, aux éditions de Minuit : *La Parole malheureuse* (1971) ; *Wittgenstein : la rime et la raison* (1973) ; *Le Mythe de l'intériorité* (1976) ; *Rationalité et cynisme* (1985)...

Certes, on portera au crédit du jeune Bouveresse les sarcasmes que lui inspiraient alors les délires politiques et psychanalytiques des élèves d'Althusser et de Lacan. Certes, on le félicitera de s'être épris d'auteurs viennois qui, à l'époque, étaient au mieux ignorés, au pis considérés comme de fieffés réactionnaires. Certes, on l'applaudira d'avoir si brillamment amené plusieurs générations d'étudiants à réfléchir sur des problèmes de logique. Certes, on lui saura gré d'avoir mis à la place qu'il méritait – l'une des premières, sinon la première – Ludwig Wittgenstein sur la scène philosophique française. En ce sens, on peut dire qu'il a accompli au mieux la mission qu'il s'était fixée : être un honnête artisan de l'histoire des idées.

Mais on regrettera qu'il n'ait pas été au-delà et que les pages les plus excitantes de son livre soient constituées de citations de Lichtenberg, de Kraus ou de Musil. « *Ce qui m'a attiré chez Wittgenstein,* proclame-t-il, *est sa façon de penser que le problème numéro un en philosophie est toujours de résister à ce qui est le plus séduisant.* » On en vient parfois à se demander si, à force de résister, Jacques Bouveresse ne finit pas par ressembler plus à un pasteur calviniste qu'à Diogène, ou même à Ludwig Wittgenstein qui sut jouer de l'arme de la séduction mieux que quiconque. Autre point qui distingue Ludwig de Jacques : la passion qu'exerça sur le premier le cinéma, alors qu'il n'a joué aucun rôle dans la vie du second. Là encore, on ne peut qu'être troublé.

Car enfin, dans les années 60, qui furent les années de formation de Bouveresse, la découverte de cinéastes comme Welles, Hawks ou Kurosawa tenait une place aussi importante, esthétiquement et éthiquement, que celle des plus grands penseurs. Peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse, et je veux croire qu'elle est fausse, une catégorie a-t-elle manqué à Bouveresse : celle du *plaisir*. Il serait triste que l'on soit amené à dire de lui qu'il avait toutes les vertus, mais que lui faisaient défaut ces vices sans lesquels la vie n'est pas supportable : la légèreté, la frivolité, la volupté et même la mauvaise foi. Ce serait d'autant plus triste qu'il se réclame non de Kant et de la philosophie allemande, mais de Wittgenstein et de la philosophie autrichienne dont le goût pour le nihilisme thérapeutique, pour la dérision et pour le laisser-aller dans les affaires du monde sont la marque d'origine.

On s'en voudrait cependant de dissuader le lecteur potentiel de se plonger dans ces entretiens avec Bouveresse : ce qu'il raconte de son enfance paysanne est émouvant, comme l'est la manière souvent désenchantée dont il retrace son itinéraire. Il donne parfois l'impression de rêver tout haut au philosophe qu'il aurait pu être, qu'il aurait voulu être et qu'il n'a pas été. On ne peut être à la fois Diogène et professeur au Collège de France. Et pour devenir Wittgenstein il faut prendre des risques existentiels qui en feraient reculer plus d'un. Bouveresse a choisi la posture de l'honnête homme. Ce n'est pas la pire.

Roland Jaccard

Livraisons

● **LÀ-BAS COMME ICI,** de Corinne Enaudeau
De Diderot à Freud en passant par Wittgenstein, Corinne Enaudeau, qui publie ici son premier ouvrage, examine les paradoxes de la représentation en philosophie et en psychanalyse. Elle montre comment fonctionnent les différentes manières de substituer l'absence à la présence aussi bien dans le champ théâtral que dans les illusions de la conscience ou sur la scène freudienne de l'inconscient (Gallimard, 234 p., 98 F).

● **LE SPHINX ET LE GRAAL,** d'Henri Rey-Flaud
Membre de l'Ecole de la cause freudienne, Henri Rey-Flaud est l'auteur de plusieurs livres érudits. Dans son dernier ouvrage, il compare le destin de Perceval le Gallois à celui d'Œdipe en montrant que les deux personnages incarnent chacun une représentation inversée d'un même mythe – celui de la quête de la vérité – qui les conduit à détruire les royaumes auxquels ils appartiennent : le monde arthurien d'un côté, la cité de Thèbes de l'autre (Payot, 292 p., 148 F).

● ***GENÈSE DE LA PSYCHIATRIE. LES PREMIERS ÉCRITS* DE PHILIPPE PINEL,** de Jacques Postel
Publié en 1981, cet ouvrage n'était plus disponible. Il s'agit du meilleur livre consacré à la naissance de la psychiatrie par l'un des historiens de cette discipline. Jacques Postel retrace successivement la rencontre manquée de 1784 entre Pinel et Franz Anton Mesmer, inventeur de la théorie du « magnétisme animal », puis les premières applications du « traitement moral » qui consistait à soigner la folie en cherchant en elle un reste de raison. Il raconte ensuite le tournant décisif des années 1793-1795 durant lesquelles Pinel devint, à l'hospice de Bicêtre, le fondateur de l'aliénisme moderne. Il examine enfin le contenu de la première édition de la *Nosographie philosophique* (paru en 1798), qui sera à l'origine de la transformation de la folie en maladie mentale. Au cœur de cette problématique, Postel analyse avec virtuosité le mythe de l'abolition des chaines qui fit de Pinel le héros d'une légende révolutionnaire (éd. Synthélabo, « Les empêcheurs de penser en rond », 298 p., 130 F).

E. Ro.

La parole vivante de Geneviève de Gaulle

Tenue par les mots de la souffrance, de la mort et de l'espoir, l'ancienne présidente d'ATD Quart-Monde fait le récit au présent de sa « nuit » passée à Ravensbrück

LA TRAVERSÉE DE LA NUIT
de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.
Le Seuil, 64 p., 39 F.

Soixante-quatre pages, là où depuis un demi-siècle il en a été écrit des milliers : à peine un livre, donc, et si tard. David Rousset, Jorge Semprun, Elie Wiesel, Primo Levi, et tant d'autres témoins des camps de concentration et d'extermination n'ont-ils pas tout dit ?

Non. Personne n'a, en si peu de mots, fait jaillir de sa mémoire, comme d'une source, une parole aussi vivante. Une parole nue. Le temps est aboli. Le temps qui nous sépare de la nuit du cachot, dans le *bunker de Ravensbrück*, cette prison de mort au milieu du camp de mort. C'est peu dire que Geneviève de Gaulle en parle « *comme si c'était hier* ». Elle n'a cessé de porter cette nuit en elle : pour elle, c'est toujours aujourd'hui. Et c'est ainsi que le lecteur la reçoit. Chaque mot est de chair, et il atteint directement le lecteur dans sa chair.

Le 17 juin 1940, Geneviève de Gaulle, « guide de France » – le scoutisme catholique –, a entendu le discours de défaite de Pétain. Quelques jours plus tard, elle apprend que son oncle Charles, à Londres, a prononcé un autre discours, elle en est fière, mais elle ne l'a pas attendu pour que s'impose à elle le refus de la soumission : la Résistance. Arrestation, déportation à Ravensbrück, où elle arrive en février 1944. Numéro 27 372. Rien d'autre : un *Stück*, dans le langage SS. Littéralement, un « morceau ». Pas un être humain. A la fin de l'année, elle est, sans explication, envoyée au « bunker ». L'obscurité absolue. Sans nourriture pendant plusieurs jours. C'est de là que partent les exécutions programmées (les autres, les quotidiennes, relèvent de caprices : détenues tuées à coups de battoir, égorgées à coups de bêche). C'est là que le professeur Gebhardt poursuit ses *expériences chirurgicales* sur les détenues, les « petits lapins », en leur inoculant le tétanos ou le streptocoque pour étudier la gangrène.

Plusieurs mois dans la nuit. C'est de cela que parle ce récit. Et de rien d'autre. Pas d'historique préalable, pas de généralisations sur la vie du camp, pas d'explications sur les raisons de ce qui est subi là. On est dans le présent : la nuit, rien que la nuit, sans savoir ce qu'il y aura au bout.

Traversée de la nuit. Mais aussi nuit traversée. Par des lueurs, souvenirs de lumière, par des visages qui restent, ceux des camarades quittées. La vie passée. La vie présente : chaque mot porte sa charge d'évocation de la souffrance et de la mort au camp. Chaque mot, dans son extrême économie, ouvre la voie à d'autres, que l'auteur n'a pas besoin de prononcer, tant le premier se suffit à lui-même : une écriture qui, dans sa simplicité et sa force, s'apparente à celle des Evangiles.

Car c'est bien d'Evangile qu'il est question ici, puisque tout ce qui sous-tend cette résistance à l'inhumanité est tissé d'une foi vivante. Que le lecteur soit croyant ou pas, peu importe. Ce qui est énoncé ici, c'est la « bonne nouvelle » : la résistance existe. Celle de l'être contre la barbarie. Ce n'est pas le simple « devoir de mémoire » qui s'exprime. « *Tout recommence et tout est vrai* », cite, de Julien Gracq, Geneviève de Gaulle. La résistance n'est pas une histoire d'hier. Elle est d'aujourd'hui et de demain.

« *La solitude me traverse comme une lame glacée* », dit-elle aux premiers jours de son enfermement. La solitude du Christ au mont des Oliviers. *Le christianisme de Geneviève de Gaulle* est fait de communion. L'espérance passe d'abord par cette communion. Car, au cœur de la solitude, il y a, pour la soutenir, la présence des visages aimés, la certitude des souffrances partagées. Les minuscules témoignages qu'elle n'est pas abandonnée passent les murs du bunker, grâce à la « témoin de Jéhovah » qui sert la soupe. « *Mon père, pourquoi m'as-tu abandonné ?* », avait prononcé le Christ. Les camarades n'ont pas abandonné Geneviève, et, du fond de sa déréliction, elle ne les a jamais abandonnées. Ce livre est un chant d'amour.

On a glosé, dans les générations suivantes, sur la possibilité de survie d'un irréductible noyau d'humanité, chez l'être placé « *face à l'extrême* ». Geneviève de Gaulle et ses camarades n'ont pas été face à l'extrême. Elles ont été dans l'extrême.

Le récit s'achève sur la sortie du bunker. De la suite – le camp, la libération, toute une vie –, il n'est rien dit. Non que ceci soit, comme dans la formule rituelle de Kipling, « *une autre histoire* ». Au contraire : pour Geneviève de Gaulle, on le sait, et sa parole le confirme, c'est toujours la même histoire.

François Maspero

Paysages classiques de la raison

LA SCIENCE CLASSIQUE
XVIe-XVIIIe SIÈCLE
Dictionnaire critique
sous la direction
de Michel Blay et Robert Halleux.
Flammarion, 920 p., 395 F.

On se souvient du très médiatisé *Dictionnaire critique de la Révolution française* de François Furet et Mona Ozouf (1988), ou du formidable tour de force du *Savoir grec* de Jacques Brunschwig et Geoffrey Lloyd (1996). Deux références éditées chez Flammarion, et dont Blay et Halleux ont voulu suivre l'exemple avec cette *Science classique* aussi ambitieuse que passionnante. Rassemblant près de cinquante spécialistes, de Georges Barthélemy (« Laplace ») à Françoise Waquet (« Cercles savants »), les deux maîtres d'œuvre sont les seuls à intervenir dans chacune des quatre parties, intelligemment complémentaires, de cette somme. Une vingtaine d'entrées pour comprendre les conditions de l'expression scientifique (« Académies », « Observatoires », « Périodiques » mais aussi « Libertins » et « Controverses »), à peine plus de savants (« Bruno » et « Paracelse » moins orthodoxes que « Leibniz » et « Newton ») et de concepts (« Dieu », « Expérience », « Infini » ou « Mécanisme » qui rappelle la lente remise en cause des savoirs hérités), une petite dizaine de « Terroirs du savoir » enfin (« Histoire naturelle », « Lumière et couleurs » ou « Mouvement »). La courte mais précieuse introduction qui organise la lecture d'un dictionnaire thématique intelligent – il privilégie moins l'inflation des entrées que la navigation féconde par des index de noms et de notions rarement pris en défaut – aide à saisir ce qui se joue à l'âge classique : dans un paysage plus contrasté qu'on ne l'a vu, l'avènement d'une raison nouvelle qui prétend se fonder sur la vérité des choses.

Philippe-Jean Catinchi

Aux sources d'une civilisation européenne

La Renaissance comme le moment d'histoire commune d'un continent qui se découvre. L'essai de John Hale, enfin traduit, et le regard de Bernard Quilliet font la part belle au XVIe siècle

LA CIVILISATION DE L'EUROPE À LA RENAISSANCE
(The Civilization of Europe in the Renaissance)
de John Hale.
Traduit de l'anglais
par René Guyonnet.
Perrin, 696 p., 298 F.

LA FRANCE DU BEAU XVIe SIÈCLE (1490-1560)
de Bernard Quilliet.
Fayard, 682 p., 198 F.

Spécialiste de l'Italie et de l'Europe de la Renaissance, John Hale n'ignore rien des évolutions historiographiques récentes qui conduisent à renoncer à cette notion, fortement marquée par l'œuvre de Jacob Burckhardt (*La Civilisation de la Renaissance en Italie*, 1860) et ses affirmations concernant la *« libération »* de l'*« individu »*, et à lui préférer l'appellation plus neutre et plus distante de *« première modernité »*. Pourtant, refusant apparemment de prendre parti, il semble s'être contenté de rassembler dans ce livre foisonnant, abondamment et intelligemment illustré, l'immensité d'un savoir de première main qui lui permet de traiter avec une égale compétence tous les aspects d'une histoire déployée aux dimensions de l'Europe chrétienne, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'aux premières décennies du XVIIe siècle. Un long et beau XVIe siècle.

Gérald Chaix

Trois thèmes, cependant, charpentent l'ouvrage et donnent en réalité sens à l'enquête. Cette période est en effet celle de la découverte de l'Europe. Une Europe parcourue par les marchands et les pèlerins, visitée par les artistes et les premiers « touristes », cartographiée par les explorateurs et les géographes, et qui prend d'autant mieux conscience de son identité qu'elle s'est elle-même lancée à la conquête d'un monde qu'elle s'efforce d'ordonner et de soumettre au nom de ses valeurs. Une Europe assurément consciente de ses différences, divisée politiquement et religieusement déchirée. Mais qui sait aussi dégager les héritages communs – ceux de l'Antiquité gréco-latine et de la Chrétienté –, développer les échanges et donner ainsi naissance à une civilisation commune si ce n'est uniforme. Il importe peu que le latin recule au bénéfice des langues vernaculaires : voici venu le temps des traducteurs et des interprètes, sinon celui de l'apprentissage des langues étrangères. Elle est aussi celle d'une Renaissance dont les traits sont réaffirmés : essor de l'humanisme dans le domaine de la pensée et de l'écrit, souci d'exprimer la réalité dans le domaine de l'art, importance croissante du marché dans le domaine culturel. Une Renaissance qui repose ainsi sur l'essor des échanges – dont témoigne le volume des correspondances d'un Erasme ou d'un Peiresc –, et sur la « migration des styles », qu'illustrent aussi bien les influences réciproques de l'art « italien » et de l'art de l'Europe du Nord que la progressive émergence d'expériences esthétiques communes comme le caravagisme. En se gardant néanmoins de toute généralisation excessive : *« Appliqué à la vie culturelle de l'Allemagne, le terme n'a pas grande signification s'il désigne autre chose qu'un grand bond en avant, à durée limitée, dans un domaine unique, visuel, de la créativité nationale. »*

Elle est enfin celle de la formation d'une civilisation – la référence à Elias est explicite – qui repose sur trois piliers. L'apprentissage de la civilité, qu'il soit pensé dans le cadre de la formation scolaire, proposé dans le cadre de la cour ou rapidement confondu avec une urbanité qui rappelle le poids d'une civilisation de la cité... Le contrôle des individus, assuré par les Eglises dans la foulée des affirmations confessionnelles et des idéaux réformateurs ou réalisé par les Etats soucieux d'imposer ordre fiscal, justice et paix civile, au nom, bientôt, de la *« raison d'Etat »* (Botero, 1589). Enfin, la maîtrise d'une nature *« apprivoisée »*, qu'il s'agisse de la terre soumise à l'homme, de l'être humain ou du cosmos.



AKG

« La Reine Europe » dans « Cosmographia » de Sébastien Münster (1588)

Mais cette genèse d'une nouvelle façon de voir et d'être ne s'impose pas sans de nombreuses résistances dont témoignent émeutes paysannes, soulèvements urbains, révoltes nobiliaires, comportements *« hérétiques »*, refus individuels, ou simplement critiques ouvertes : il suffit de relire Shakespeare. Elle n'exclut pas, non plus, les révisions, surtout à partir des années 1580 : désillusion concernant la conquête du Nouveau Monde, scepticisme désabusé d'un Montaigne, exaltation chrétienne du stoïcisme chez un Juste Lipse dont la vision tend à s'imposer au tournant du siècle. Jusqu'aux *« retraites en utopie »* avec Campanella et *La Cité du soleil* (1623) ou Bacon et *La Nouvelle Atlantide* (1627), qui côtoient les projets politiques en faveur d'une Europe pacifique, avec Sully et Emeric Crucé. Et donnent tout son sens au projet de John Hale : celui d'écrire l'histoire d'une époque globalement commune aux Européens d'alors. Et en ce sens, peut-être, une histoire qui soit aussi pour partie la nôtre.

Ce même « beau XVIe siècle » est l'objet du gros livre – sans illustration, mais bien informé, et pourvu d'un commode index des matières – de Bernard Quilliet. Mais un siècle réduit, de ce fait, à la période qui s'étend des années 1490, alors que la paix est revenue dans le royaume et que la population – toujours croissante – commence à engranger les dividendes de la reprise économique, jusqu'aux années 1560, *quand éclatent les violentes guerres* de religion et qu'achève de se renverser une conjoncture plus fragile depuis 1540. Un espace circonscrit explicitement à un royaume de France présenté de façon très détaillée. L'approche privilégie l'analyse démographique, sociale et économique ainsi que la culture *matérielle et l'analyse politique*, mais n'accorde que quelques pages aux « épiphénomènes » : les pratiques culturelles et la vie religieuse.

Plongée dans l'enfer de Dora

HISTOIRE DU CAMP DE DORA
d'André Sellier.
La Découverte, 534 p., 160 F.

Les témoignages de déportés des camps nazis sont nombreux, mais beaucoup restent inédits. André Sellier, ancien détenu et historien de formation, s'est procuré les récits déposés à l'association des anciens de Dora et s'en est servi comme matériau de base pour écrire la première histoire de ce camp. Parfois difficile à suivre, quand il s'attache à reconstituer l'imbroglio de l'administration nazie, Sellier livre une étude rigoureuse et profuse de la vie au camp, d'autant plus émouvante que les internés y sont nommés.

Il situe précisément le rôle de Dora dans l'Allemagne en guerre. Le bombardement de la base de Peenemünde par les Anglais en 1943, où avaient lieu les recherches et la construction des fusées V1 et V2, décide les Allemands à construire une nouvelle usine d'armement sous terre. Les dirigeants de l'usine et la direction de l'armement font appel pour la main-d'œuvre à des détenus de Buchenwald. Pendant neuf mois, ils survivront dans le tunnel, où *« l'eau suinte des roches, des flaques d'eau croupissent »* : l'« Enfer de Dora ». Dix mille y sont logés. Le travail continue nuit et jour. La construction de blocks à l'extérieur et le passage au statut de *« spécialistes »*, quand les détenus construisent les fusées, améliorent un peu les conditions de vie. André Sellier fait le point sur les éventuels actes de sabotage : difficiles à commettre, il y en eut peu, et sur initiative individuelle. La description des évacuations des camps, au fur et à mesure que l'avance alliée ronge l'Allemagne sur les deux fronts, est particulièrement intéressante et montre la fureur des SS, qui tinrent à massacrer jusqu'au bout.

Véronique Hallereau

Assauts antidreyfusards

Pierre Birnbaum analyse les flambées d'antisémitismes qui ont traversé la France de 1898

LE MOMENT ANTISÉMITE
Un tour de la France en 1898
de Pierre Birnbaum.
Fayard, 400 p., 158 F.

En cette année de commémoration du *J'accuse* de Zola, on aurait pu croire que tout, ou presque, avait été dit sur les divisions provoquées par l'affaire Dreyfus au sein de l'opinion publique française de la fin du XIXe siècle. Mais si l'antisémitisme des élites nous est aujourd'hui mieux connu, son enracinement sociologique demeure peu étudié. Aussi entretient-on souvent l'image d'une France profonde restée à l'écart des passions parisiennes, et qui n'aurait en aucun cas connu de déchaînements de violence comparables à ceux qui secouaient, à la même époque, l'est de l'Europe. Après *La France de l'affaire Dreyfus* (1994), l'originalité de l'enquête entreprise ici par Pierre Birnbaum, privilégiant cette fois une histoire par la rue, ancrée dans le local, est de montrer qu'il n'en est rien.

Des pogroms en France ? Oui, meurtres en moins, les manifestations antisémites qui, en ces premiers mois de 1898, embrasent la plupart des régions de France, en ont bien toutes les caractéristiques. C'est dire que le périple auquel nous convie cette immersion dans le quotidien des provinces à l'heure de l'Affaire, au gré de plongées dans des archives locales quasi inexploitées, réserve bien des surprises. Partout – mais qui s'en souvenait ? –, à Nantes, à Bordeaux, à Marseille, à Besançon, jusqu'aux bourgs les plus reculés, se lèvent des foules en colère, arpantant le pavé aux cris de *« Mort aux Juifs ! », « A bas Zola ! », « la France aux Français ! »* Cette mobilisation, qui aurait concerné des centaines de milliers de personnes, étonne par son ampleur comme par sa brutalité. Redonnant visage aux protagonistes oubliés, souvent de très jeunes gens, d'une vague antisémite méconnue, le récit montre aussi qu'ils n'hésitent pas à passer à l'acte. Synagogues et magasins juifs mis à sac, rabbins, commerçants ou simples passants battus sont la règle de ces journées d'émeutes.

LE RÔLE DE LA POLICE

Si le pire est évité – contrairement à Alger, aucune victime ne sera à déplorer –, c'est que l'Etat républicain, malgré toutes ses veuleries, a tenu bon, souligne l'auteur. Un des éclairages les plus novateurs de cet ouvrage porte ainsi sur le rôle, crucial, de la police. Omniprésente, elle quadrille le terrain et charge sans relâche. *« Dans la tourmente qui semble à certains moments devoir emporter la société, elle demeure l'ultime recours »*, insiste Pierre Birnbaum. Avant que les autorités politiques ne se ressaisissent, il est également frappant de voir certains commissaires, dont les rapports s'accumulent sur les bureaux préfectoraux, être parfois les premiers à stigmatiser des désordres qu'ils jugent nuisibles à *« l'accord de tous les bons Français »*. Le bilan reste cependant contrasté, comme l'indiquent la rareté mais aussi les cas, nombreux, de complicité avec les émeutiers.

Peut-on tracer une ligne de continuité entre cette déferlante antisémite et sa résurgence dans les années 30, qui aboutira au résultat inverse – à sa prise en charge par l'Etat ? La question n'est pas accessoire dans la mesure où elle touche au cœur même du débat sur la politique antijuive de Vichy, apartheid à la française ou projet exterminateur ? Une chose est sûre : c'est l'antisémitisme d'Etat, et non l'antisémitisme populaire, qui se révélera efficacement criminel. Reste que, dans le moment décrit par Pierre Birnbaum, transparaissent peut-être les prodromes d'un futur consentement de la société.

Alexandra Laignel-Lavastine

Mots à maux

Dans le sillage de Foucault, Philippe Artières étudie comment l'écriture de l'interné devint au XIXe siècle le laboratoire du discours médical

CLINIQUE DE L'ÉCRITURE
Une histoire du regard médical sur l'écriture
de Philippe Artières.
Ed. Les Empêcheurs de penser en rond, 270 p., 120 F.

« A un moment précis de notre histoire, l'écriture est entrée en médecine », écrit Philippe Artières dans un livre à la fois étonnant et savant. En effet, entre 1850 et 1914, le regard médical va se fixer sur l'écriture du malade, de l'aliéné ou du prisonnier pour tenter d'y extraire ce qu'il pense être des vérités et qui va constituer une sorte de savoir contrôlant et identifiant l'individu dit anormal ou vicieux. Constituée en objet de savoir, l'écriture du fou ou du malade devient soudainement un lieu d'où le pouvoir pourra s'établir et où se marqueront pour longtemps les signes du partage entre le normal et l'anormal.

Se fixant sur les écrits, sur les graffiti de prison, sur les notes marquées dans les livres des bibliothèques de prisons par les prisonniers, obligeant certains malades ou aliénés à écrire, les médecins organisent un savoir scientifique fondamentalement fondé sur l'inquiétude. Le regard médical scrutateur décrypte les signes de l'anormalité et du vice avec la même impatience morbide que détiennent à l'époque les hygiénistes passionnés d'égouts et de prostitution (Parent-Du Châtelet), de débauches et d'eaux sales. Le XIXe siècle a en cela quelque chose d'obsessionnel : il lui faut à tout prix assainir et désherber les marécages qu'il trouve nauséabonds. Il n'est pas étonnant dès lors que l'écriture, ce lien si intime de soi à soi et de soi à autrui, devienne elle aussi le lieu d'un laboratoire fixe et verrouillé. Ici se construisent des normes tandis que s'organise une *clinique, celle de l'écriture*. Les écrits sont là, les signes graphiques sont scrupuleusement relevés à partir de nombreuses existences anonymes et démunies qui viennent à la lumière parce que brutalement confrontées à un début de savoir qui s'organise pour devenir pouvoir.

Le livre de Philippe Artières se coule avec précision et invention dans le sillage de Michel Foucault *(Naissance de la clinique)* tout en opérant sa traversée personnelle, singulière et poétique. L'écrit, dit-il, est le discours de l'absent ; en même temps, c'est bien à cette époque que se repense l'expertise, ainsi que les gestes graphiques pathologiques. Construit à partir d'événements (visite d'un patient à l'hôpital, relevé obstiné et fasciné de toutes sortes de manifestations vicieuses et pathologiques par le fameux criminologue Lombroso), le livre avance de narration en problématisation. Bien entendu, ce travail médical a des conséquences pratiques : tel testament, par exemple, se verra entaché de nullité s'il est possible de reconnaître dans son écriture, sa forme et son tremblé, les signes de la dépossession de soi. L'écriture est saisie comme pouvant opérer le partage entre le *bien et le mal*.

Arlette Farge

Plus tard, l'écriture accédera à un nouveau statut : la généralisation de la machine à écrire y sera pour beaucoup. Quelque chose en effet s'uniformise et l'écriture se charge d'autres regards, d'autres valeurs. A l'origine de cette rupture, un médecin : Emmanuel Régis, en 1882 (qui deviendra professeur de psychiatrie à Bordeaux), concentre un grand nombre d'écritures d'aliénés. Pour lui, ces textes sont lieux de vérité et il passera doucement du médical au littéraire en publiant des articles sur l'art poétique des aliénés, l'esthétique des mots de malades. Survient une nouvelle réflexion et naît une attention pour la capacité à écrire. Peut-être comme Foucault le fera plus tard face au texte de Pierre Rivière, Emmanuel Régis sait-il introduire entre son savoir et sa discipline le lieu où le sens se perd pour se reprendre. En valorisant l'écriture du prisonnier ou de l'enfermé, se valorise l'être singulier.

Presque en même temps, se remet en question une part de la création artistique, cela au début du XXe siècle ; et les événements médicaux et littéraires ont sans doute des liens entre eux. Quand Dubuffet, après la deuxième guerre mondiale, valorise les ouvrages exécutés *« par des personnes indemnes de nature artistique »*, il entame un long processus. Le discours est nouveau : la production graphique de l'aliéné et du démuni sort d'un certain *« enfermement psychiatrique »*. Ainsi se cherche le dessous des mots, comme lorsqu'en histoire du XVIe siècle Michel Foucault, à propos de l'histoire de la folie, cherchait et visitait les bruits sans langage d'en dessous les mots : *« La plénitude de l'histoire n'est possible que dans l'espace, vide et peuplé en même temps de tous ces mots sans langage, de ce bruit sourd d'en dessous de l'histoire, le murmure obstiné d'un langage noué à la gorge. »*

Dans *Clinique de l'écriture*, Philippe Artières a fait œuvre singulière : tout en s'inscrivant dans une problématique précise, on le voit s'avancer vers d'autres thèmes qu'il affirme à présent notamment au côté de Philippe Lejeune et de son équipe. Son souci est de s'interroger sur les dispositifs mis en place par les chercheurs pour travailler l'écriture personnelle, l'autobiographie, le récit de vie parfois suscité, etc. Que font en effet l'histoire, la sociologie et l'anthropologie de l'écriture intime ? La question vaut d'être posée, tant la parole singulière interroge nos disciplines avec acuité.

Un Juste des nations

José-Alain Fralon revient sur l'action d'Aristide de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux, qui en juin 1940, sauva de nombreux réfugiés

ARISTIDES DE SOUSA MENDES, LE JUSTE DE BORDEAUX
de José-Alain Fralon.
Ed. Mollat, 122 p., 95 F.

Le 29 mai 1994, à Bordeaux, Mario Soares, alors président de la République portugaise, dévoilait un buste d'Aristides de Sousa Mendes. Une plaque était découverte devant le 14 du quai Louis-XVIII, siège en 1940 du consulat du Portugal. La mémoire du « juste de Bordeaux » était enfin honorée dans la ville même où son action avait permis de sauver des milliers d'hommes.

Comme en 1870 ou en 1914, Bordeaux fut en 1940 avant tout la ville de repli du gouvernement. Mais elle fut aussi le lieu où convergèrent, par dizaines de milliers, des réfugiés de toute l'Europe fuyant l'avance allemande, cherchant à gagner l'Espagne ou l'Amérique munis d'un indispensable visa de transit portugais. Ils envahissent littéralement le consulat où Aristides de Sousa Mendes a été nommé en 1938 par le gouvernement de Salazar. Or ces visas, le consul n'a pas le droit de les délivrer. En effet, avec le déclenchement de la guerre, il doit obéir, comme tous les diplomates portugais en poste à l'étranger, à une circulaire – la circulaire 14 –, qui interdisait aux consuls de délivrer passeports ou visas sans en référer au ministère des affaires étrangères. Diverses catégories de personnes étaient concernées : étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige, apatrides, étrangers sans raison valable de se rendre au Portugal, juifs déchus de leur nationalité...

Dès la fin de l'année 1939, Aristides de Sousa Mendes désobéit, délivrant quelques visas sans respecter la procédure. Mais, c'est le 16 juin 1940 qu'Aristides de Sousa Mendes décide de délivrer des visas à tous les réfugiés. Le 20 juin, il est à Bayonne, au consulat, dans une petite maison de la rue du Pilori. Salazar a déjà demandé que des mesures fussent prises à l'égard du consul désobéissant. Pendant trois jours, Aristides de Sousa Mendes délivre des visas. Puis il part pour Hendaye, où il délivre à nouveau des visas par poignées. Pourtant, depuis le 23 juin, Salazar a privé le consul de l'essentiel de ses attributions, celle de signer les visas notamment. Le 8 juillet, Aristides de Sousa Mendes rentre au Portugal.

HOMME DE DEVOIR

« Que s'est-il passé pour que cet homme, âgé maintenant de près de cinquante-cinq ans, qui a eu quatorze enfants, qui n'a jamais manifesté jusqu'à présent d'opposition à son gouvernement, sauf lorsque celui-ci était républicain ; cet homme, en proie à de grandes difficultés d'argent, et qui n'a qu'un seul intérêt : finir son temps à Bordeaux pour partir dans un poste plus prestigieux et plus lointain ; que s'est-il passé pour que cet homme, qui a d'abord appris à obéir, commence à désobéir ? » C'est à cette question que tente de répondre José-Alain Fralon. L'auteur raconte l'histoire d'un homme du XIXe siècle, né dans une famille de la vieille aristocratie terrienne, « *catholique, conservatrice et monarchiste* », vivant en pleine harmonie avec les valeurs familiales. Un homme qui semble déjà anachronique en 1940, et qui, en un mois, confronté à une situation exceptionnelle, mis en présence de la détresse humaine, gâche à tout jamais sa carrière et obère son avenir. Une photo le montre avec le rabbin anversois Kruger, à qui il offrit l'hospitalité et qui devint son ami. Selon José-Alain Fralon, c'est cette rencontre qui fut décisive. Car le rabbin Kruger lui aurait dit que ce n'était pas lui seul qu'il fallait aider, mais aussi ses « *frères qui risquent la mort* ».

Aristides de Sousa Mendes paya cher sa désobéissance. La rancune de Salazar fut tenace envers celui qui avait désobéi. Mis en accusation, le consul se défend : « *Il se peut que j'aie commis des erreurs mais si je l'ai fait ce ne fut pas intentionnellement car j'ai toujours agi selon ma conscience. J'ai été guidé seulement par le sens du devoir, en pleine connaissance de mes responsabilités* », conclut-il dans un Mémoire d'une vingtaine de pages. Rien n'y fait. Il est privé de son travail, alors qu'il a encore sa nombreuse famille à charge. Il meurt dans la misère le 3 avril 1954.

Aristides de Sousa Mendes n'est pas le seul diplomate à avoir fourni des visas permettant d'échapper aux nazis. Son histoire rappelle celle du consul japonais, Sempo Sugihara, jusqu'à son épilogue : le consul japonais à Kovno fut lui aussi contraint de quitter son poste et mourut dans le dénuement. Car même quand les temps et les régimes changent, qu'il apparaît aux yeux du monde que le fonctionnaire a agi courageusement en respectant des valeurs universellement reconnues, les Etats ne leur pardonnent guère d'avoir désobéi. Paul Grüninger, chef de la police du canton de Saint-Gall, qui, après le 18 août 1938, quand la Suisse ferme ses frontières à ceux qui fuient le Reich pour raisons raciales, contrevient aux instructions et permet à des milliers de réfugiés d'y entrer, fut révoqué et jamais réintégré.

L'histoire d'Aristides de Sousa Mendes que José-Alain Fralon sort de l'ombre mérite attention et réflexion. Elle s'inscrit dans celle plus large, longtemps passée sous silence, des Justes des nations. Il ne faudrait pas qu'elle masque l'extrême solitude des juifs pourchassés et l'indifférence qui fut celle des nations.

Annette Wieviorka

★ Cet ouvrage vient d'obtenir le prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

José-Alain Fralon est journaliste au *Monde*

Une approche de l'art moderne

A partir d'œuvres de Duchamp, Malevitch, Gerz et de « Shoah » de Lanzmann, Gérard Wajcman offre une analyse lumineuse sur l'objet de l'art

L'OBJET DU SIÈCLE
de Gérard Wajcman.
Ed. Verdier, 254 p., 95 F.

Attention, livre souverain ! A un moment où, dans une posture réactionnaire désireuse d'effacer le siècle, certains intellectuels dénigrent l'art moderne, et où les défenseurs de ce même art répliquent à ses contempteurs avec virulence, Gérard Wajcman ignorant superbement ces basses polémiques, propose, avec son livre, *L'Objet du siècle*, une analyse lumineuse basée sur l'exhibition de l'articulation entre ce qu'est le XXe siècle et ce qu'est l'art de ce siècle. Sa démarche s'appuie sur la réflexion au sujet de quatre œuvres remarquables : *La Roue de bicyclette*, Duchamp, *Carré noir sur fond blanc*, de Malevitch, *Les Monuments*, de Gerz, et enfin, éclairant tout l'art du siècle derrière lui, le film de Claude Lanzmann, *Shoah*.

Quel est l'objet de ce siècle qui s'apprête à s'éteindre, et dont Auschwitz, usine de l'absence, fut le cœur invisible ? Pour Wajcman, cet objet ne peut être tiré que d'une œuvre d'art – ou plutôt d'« *une œuvre-de-l'art* », dans la mesure où, à la question de Heidegger « *Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?* », il substitue : « *Qu'est-ce qu'une œuvre-de-l'art ?* » En effet, dès lors que l'on est assuré que « *l'art n'existe pas* », que « *tout l'art se renferme dans ses œuvres* », il devient plus pertinent de parler des œuvres-de-l'art plutôt que des œuvres d'art.

Le premier ready-made (rdm) de Duchamp, ce « *tueur de choses en série* », date de 1913. Contrairement à la plupart des critiques, Wajcman soutient que, au lieu de rejeter l'objet, la pratique des rdm le vide : c'est l'objet, mais *montré comme* inutile, *inutilisé*, comme non identique à soi, signé (l'œuvre étant un objet quelconque plus la marque d'un sujet quelconque). L'art est la relation qui engendre dans le même mouvement l'œuvre, l'artiste et le spectateur (le « *regardeur* », dit Duchamp). Créateur d'« *œuvres sans* » (roue de bicyclette sans pneu, pelle à neige sans neige), les rdm, Duchamp ouvre l'art moderne en introduisant du vide, en se faisant créateur de vide, en jouant sur l'ambivalence entre *art* et *déchet*. Reconnaissons dans le rdm « *ce qui fait voir le manque essentiel qui habite et soutient tout objet* ». Cette *Roue de bicyclette* figure l'origine matricielle et énigmatique de l'art moderne comme l'hystérie et Anna O. figurent celle de Freud et de la psychanalyse.

Le premier *Carré noir sur fond blanc* de Malevitch date de 1915. Et si ce carré, dans le tableau, était une sculpture, un rdm ? Wajcman en défend l'hypothèse. Tableau qui peint l'absence d'objet, dont l'absence est l'objet peint. A partir de lui, sorte de tableau-prophète, la peinture n'est plus vouée qu'à un seul objet : l'Absence. Finalement, le *Carré noir* suggère que c'est l'illusion que montre la peinture – « *montrer ce qu'est l'illusion en vérité* ». En 1923 apparaît chez Malevitch un autre *Carré noir*, peint celui-ci sur un bloc de plâtre nu. Voyons-y une volumétrisation du précédent, un tableau-bloc qui met en œuvre le nœud liant architecture et peinture ; du coup, on peut interpréter le premier carré comme une fenêtre : baisser le rideau sur l'illusion fait voir l'illusion elle-même et, par là, c'est « *une fenêtre non plus illusoire mais réelle, ouverte réellement sur le monde réel* », c'est-à-dire sur l'Absence. Cet art, que l'on dit abstrait en le mécomprenant (s'imaginant qu'il est le congé donné à l'objet au profit de l'idée), fabrique de la pensée matérielle, est instrument de vérité et vise le réel à saisir comme manque.

Robert Redeker

Ayons à l'esprit les monuments de Gerz à Hambourg, à Sarrebruck, à Biron. Il n'y a rien à voir en eux, monuments invisibles qui exhibent la disparition, qui effacent leurs propres traces, qui, par ce truchement, dégèlent la mémoire, la faisant passer de la pétrification des monuments et musées à la mémoire vive des regardeurs. On ne peut comprendre quelque chose à Gerz, ce « *peintre sur mémoire* », qu'en rapprochant sa démarche du film de Claude Lanzmann, *Shoah*. L'art moderne : un art hors visuel visant le réel, s'installant au cœur invisible du visible et dont l'objet est l'absence. Duchamp, Malevitch, Gerz, Lanzmann, sont à inscrire dans cet espace-là.

Les pages de Wajcman sur *Shoah* (ce film étant le « *portrait exact de l'objet de ce siècle* », l'absence) sont fortes et belles. Avec *Shoah*, la fenêtre du *Carré noir sur fond blanc* donnant sur l'absence ouvre sur la nuit du siècle au cœur de son jour. Les usines à cadavres que furent les camps d'extermination fabriquaient aussi autre chose que des morts : l'oubli des morts. L'effacement de leur trace, de leur nom, tentant ainsi de perpétrer un crime s'effaçant à mesure qu'il se commettait. La *mémoire* : le déchet des camps. Paradoxe : au siège qu'on dit être celui du *cinéma, son centre, son soleil noir*, Auschwitz fut sans image. Lanzmann tire toutes les conséquences de cette absence d'images : voir le film change chaque spectateur en témoin de l'absence (que nulle image ne peut montrer) quant à l'impensable et l'irreprésentable. Devant *Shoah*, qui est un film au présent, moins sur ce qui a eu lieu que sur « *l'absence qui creuse et qui habite le monde* », nous regardons l'Absence. Finalement pour Wajcman, faisant voir l'objet du siècle, œuvre-de-l'art essentielle, le film *Shoah* « *se montre réellement le socle sur lequel repose le monde* ».

De la Roue de bicyclette à Shoah – « *une œuvre d'art sur cette chose sans regard* » –, le fil est tracé en toute rigueur. Avec Auschwitz, l'objet de l'art moderne qui fait également office d'objet du siècle, l'Absence, devient un tragique soleil noir, « *un désastre absolu absolument sans un regard* », que seul le film de Lanzmann ose regarder. Voici un livre unique, clairvoyant, écrit pour mettre en déroute l'impératif catégorique de la société de distraction dans laquelle nous vivons : *fermez les yeux !* Un livre souverain.

Un siècle d'art français

Suite de la page I

La morale esthétique va de pair avec la morale politique.

Aussi bonne qu'elle soit, une méthode n'est jamais parfaite, et celle de Dagen présente quand même quelques défauts. Refusant la diachronie, elle a tendance à unifier un siècle qui n'a pas seulement voulu rompre avec les précédents, mais qui a lui aussi connu des transformations. Une constante du modèle avant-gardiste serait « *l'entente des écrivains et des artistes* ». Mais si, en effet, le surréalisme est fait de l'entrecroisement des pratiques, cela n'est pas tout à fait la même chose que le nouveau réalisme formé autour d'un manifeste rédigé par un critique d'art et par rapport auquel chaque artiste s'empressa de prendre ses distances. Cela n'a pas tout à fait à voir non plus avec le lien qui a uni certains membres de Support-Surface à *Tel Quel*, les peintres ayant recherché, auprès de la revue qui existait déjà depuis dix ans, une sorte de tuteur théorique. De même ne peut-on pas ranger dans une même tradition des revues comme *La Révolution surréaliste, Minotaure, Documents*, pleines d'une vie intellectuelle qui peut encore nous alimenter, et une feuille motivée par le ressentiment, comme l'actuel *Journal des expositions*.

Par ailleurs, en revendiquant, comme il paraît juste de le faire, la neutralité de l'historien, Philippe Dagen ne court-il pas un risque ? Engagé comme il l'est par ses choix dans la création contemporaine, n'aurait-il pas été plus judicieux qu'il les défende explicitement plutôt que de les laisser parfois transparaître malgré lui ? Le lecteur, s'il n'est pas un spécialiste, ne dispose pas dès lors de toute l'information pour apprécier ce qui relève de l'histoire et ce qui relève d'une vision personnelle de cette histoire.

Puis-je signaler que dans mon musée imaginaire figureraient des noms propres qui sont absents de son histoire ? Celui de Sima (qui fit partie du *Grand Jeu*, bel exemple d'une collaboration artiste-écrivain), celui de Klossowski (il aurait vraiment eu sa place dans le chapitre qui traite de la représentation du corps et de la sexualité), ceux de Malaval, de Rouan, ce dernier juste cité dans une liste d'invités à une exposition. Son œuvre n'aurait-elle pas pu permettre d'actualiser la réflexion par ailleurs très pertinente sur la peinture confrontée à l'irreprésentable ?

Mais c'est plutôt avec les artistes qui ont une pratique autre que picturale que l'historien est le moins à l'aise. Certes, Boltanski, Gette, Convert, Messager, Vergier sont cités, mais on peut dire, sans faire intervenir de jugement de valeur, que Fabrice Hybert, qui ne l'est pas, s'est toutefois déjà autant inscrit que ceux-ci dans le paysage contemporain.

D'emblée, c'est devant Duchamp que l'interprétation de Dagen tourne un peu court. L'auteur néglige l'influence symboliste sur l'œuvre et son versant ésotérique. En vérité, son analyse y aurait gagné si, rapprochant Mondrian et Kupka, tous deux passionnés de théosophie, il leur avait joint Duchamp. Quant à l'opinion selon laquelle Lavier « *renchéri(t) sur le ready-made* », il me semble qu'elle est fautive dans la mesure où ce dernier réintroduit plutôt, à l'intérieur de l'objet, la problématique de la représentation.

Tout au long de son livre, Dagen aborde frontalement la question de la fin de la peinture. Dans un rapprochement intéressant, il compare la démarche inquiète de Derain, pour qui l'art est « *un moyen de désespérer* » à l'éclectisme sans états d'âme de Picasso. Face à cette fin qui n'en finit pas, le meilleur parti ne serait-il pas en effet de s'inspirer de l'attitude de ce dernier, faite de distance et d'humour (éclectisme, distance et humour qu'on trouve d'ailleurs chez un contemporain comme Corpet que Dagen apprécie) ? Ce serait se donner les moyens d'évaluer à sa plus juste valeur Picabia et de ne pas oublier Bazile et Séchas.

Catherine Millet

Philippe Dagen collabore au *Monde*

Le rebelle se rebiffe

Le procès Papon raconté en pamphlétaire par son benjamin, Arno Klarsfeld

LA COUR, LES NAINS ET LE BOUFFON
d'Arno Klarsfeld.
Robert Laffont, 264 p., 99 F.

Dès le titre, les armes sont brandies, les griefs : en place. *Le Bouffon*, c'était l'auteur, aux yeux de ses confrères, que l'auteur, pour la peine, voit en « *Nains* ». Quant à la « *Cour* », ce sont évidemment les assises de Bordeaux, l'hiver dernier. Si l'accusé, Maurice Papon, avait droit à un surnom, ce pourrait être : *Papy*. Ainsi Arno Klarsfeld le traitait-il, en s'offrant le luxe de lui « remonter les bretelles » ; bretelles que l'ancien préfet portait voyantes – son seul point commun avec Michel Charasse,... hormis le ministère du budget, où ils se sont succédé.

Bertrand Poirot-Delpech

A la longue (presque six mois d'audience), tout procès tourne à la vie de famille, avec ses emplois typés. « Arno » y a joué le rôle de l'enfant terrible et rebelle aux usages. Il s'y était déjà essayé au procès Touvier, en plaidant la vérité historique contre la fiction du droit, au risque d'entraîner une peine réduite et d'effrayer ses confrères. A Bordeaux, il ne s'est pas seulement distingué par ses arrivées au Palais en patins à roulettes et sa coiffure-pétard fêtée par les minettes d'Aquitaine. C'est lui qui a révélé bruyamment les liens de parenté du président Castagnède avec certaines victimes, au risque, cette fois, de faire capoter le procès.

Comme il avait raconté « son » affaire Touvier, le jeune avocat-écrivain (il a publié un gros roman entre-temps) donne sa version des audiences bordelaises. En professionnel, il éclaire les circonstances et les intentions de la « révélation » touchant le magistrat, ainsi que sa double hostilité à la liberté provisoire de Papon et à une condamnation maximale. Grâce à ses notes et à la sténo des débats, il aidera les historiens à reconstituer les moments forts des dépositions et des plaidoiries.

A cet intérêt documentaire, l'auteur a cru possible de mêler, sans lui nuire, les plaisirs propres à l'agression du pamphlet. Au moment de portraiturer ses voisins ou ses vis-à-vis du prétoire, il ne se refuse aucune outrance, aucun coup bas, réservant les plus injustes ou méprisants à certains journalistes et à ses confrères des parties civiles. Ainsi, dénonçant « *le visage du perturbateur* » que notre chroniqueur judiciaire Jean-Michel Dumay aurait, selon lui, cherché à lui donner, il le qualifie de « *malhonnête* » et lui reproche, à tort, d'avoir « *longtemps tablé sur l'acquittement* », alors qu'il ne faisait que rendre compte des avancées et des errements du procès. Sans doute est-il convaincu, comme souvent les querelleurs, que ce sont les autres qui ont « commencé », le plaçant en état de légitime défense et autorisant quelque voyouterie.

En cela, le livre porte involontairement témoignage d'un des aspects méconnus du procès : la montée des acrimonies entre catégories de résistants, au sein des chroniqueurs, et parmi les conseils des victimes. Pour évoquer ces dernières, en particulier les enfants, dont il était le plus proche à tous égards, Arno Klarsfeld trouve des accents de tendresse plus convaincants, selon moi, que ses moulinets de polémiste.

Il sait manifestement de quoi il parle quand il note, page 179 : « *C'est fou ce que les gens trépignent à l'idée de dire du mal des autres.* »

L'EDITION FRANÇAISE

● **Le Salon délivre.** *La Journée du livre français*, prévue le mercredi 16 décembre et organisée depuis vingt-cinq ans à l'université Panthéon-Assas par un groupe d'étudiants considéré comme proche de l'extrême droite, a été annulée. En effet, la commission de sécurité de la préfecture de Paris a rendu, jeudi 10 décembre, un avis défavorable à la tenue de toute manifestation culturelle dans l'université, la sécurité des locaux étant jugée insuffisante. Cette interdiction est intervenue au lendemain de la tenue de la cinquième édition du Salon délivre, lui-même créé pour protester contre le caractère « engagé » de « la journée du livre français », mercredi 9 décembre.

● **Œuvres complètes.** Les éditions Fayard ont entamé la publication, en vingt volumes, des œuvres complètes de l'académicien Alain Peyrefitte. *Le Mythe de Pénélope*, *Les Roseaux froissés* et *Rue d'Ulm* sont les trois premiers titres.

● **Fac-similé de** ***L'Esprit des lois.*** Les éditions Mollat, à Bordeaux, *viennent de publier un fac-similé de* l'ouvrage *De l'esprit des lois* de Montesquieu, à l'occasion du 250e anniversaire de sa parution, en 1748, à Genève. Préfacé par Alain Juppé, député et maire de Bordeaux, et accompagné d'une introduction de Louis Desgraves, inspecteur général honoraire des bibliothèques, spécialiste de Montesquieu, et du philosophe Alain Etchegoyen, il se présente en deux tomes, sur papier vergé, en cahiers cousus. Trois cents exemplaires sont édités au prix de 1 500 F l'unité.

● **Prix littéraires.** Le **prix Fénéon de littérature**, qui distingue un écrivain de moins de trente-cinq ans qui publie pour la première fois, a été décerné à Aranud Oseredczuk, auteur d'un recueil de textes courts, *59 préludes à l'évidence* (Gallimard). Le **prix de la traduction 1998 de l'institut pour la traduction de la littérature hébraïque** a été décerné à Ziva Avran et Arlette Pierrot pour leur traduction du roman *Prémices* par S. Yizhar (Actes Sud). **Le prix Carbet**, de la Caraïbe francophone, a été décerné à René Depestre pour l'ensemble de son œuvre. Le **prix Emile-Guillaumin** est allé à Luc Guyau, président de la FNSEA, pour son ouvrage *La Terre, les paysages et notre alimentation* (Le Cherche Midi Editeur). Ce prix, décerné chaque année depuis 1974 par le conseil général de l'Allier, récompense une œuvre littéraire ayant pour objet le monde rural. Le **13e prix du livre Art et Essai**, décerné par le Centre national de la cinématographie, a été remis à Luc Lagier et Jean-Baptiste Thoret pour *Les Fantômes de John Carpenter* (éd. Dreamland). Le **prix Georges-Jamati**, qui récompense un ouvrage d'esthétique théâtrale, a été décerné à Frédéric Maurin pour *Robert Wilson, le Temps pour voir, l'Espace pour écouter* (Actes Sud). Les **prix de la Fondation Napoléon**, d'une valeur de 100 000 F chacun, ont été attribués : **prix du Premier Empire** à Bernard Chevalier pour *L'Art de vivre au temps de Joséphine* (Flammarion) et **prix du Second Empire** à Ghislain de Diesbach pour sa biographie de *Ferdinand de Lesseps* (Perrin). Le **26e prix Palestine Mahmoud-Hamchari** a été attribué à Marion Sigaut pour son livre *Mansour Kardoush, un juste à Nazareth* (éd. L'Atelier) et le **31e prix de l'amitié franco-arabe** a été décerné à Robert Solé pour son livre *L'Egypte passion française* (Seuil). Le **prix du meilleur polar de l'année**, décerné lors du Salon du polar de Montigny-lès-Cormeilles, a été remis à Jean-Jacques Reboux pour son roman *Poste-Mortem* (éd. La Baleine) et une **mention spéciale** est allée à Thierry Gatinet pour son premier roman *Métastade* (éd. La Loupiotte). Enfin, la rédaction du mensuel *Lire* a élu meilleur livre de l'année *Les Particules élémentaires*, de Michel Houellebecq (Flammarion).

Figures du médiologue

La médiologie pour quoi faire ?

La soutenance d'habilitation sur travaux de Régis Debray, présentée en janvier 1994 à la Sorbonne, aura été un événement majeur de la vie intellectuelle en France dans les années 90. Parmi ses travaux, celui dont le candidat eut le plus à répondre était son *Cours de médiologie générale* (Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1991). Par le fait, que soutenait-il ? Une thèse de philosophie ? Le jury était composé de philosophes et d'historiens. Manquait un sociologue. La question, du point de vue universitaire, se posait ainsi : à quelle discipline rattacher cette étude nouvelle, la médiologie, portant sur un champ apparemment nouveau ou en tout cas fortement transformé en notre siècle ? Philosophie ? Histoire ? Sociologie (qui elle-même a mis du temps à prendre son autonomie par rapport à la philosophie) ? Les philosophes et les historiens émirent des doutes. Les sociologues, si on les avait consultés, auraient volontiers annexé la médiologie comme discipline auxiliaire. Quant au candidat, il ne pouvait annoncer qu'il ne proposait rien de moins que de fonder, à part entière, une discipline nouvelle. On résiste aux prophètes dans les amphithéâtres où se soutiennent les thèses. Régis Debray adopta donc le profil modeste du chercheur, à la croisée de disciplines auxquelles il rendait hommage à travers leurs représentants du jour.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis cette séance mémorable : le médiologue n'a toujours pas de chaire universitaire, la médiologie ne se glisse encore que subrepticement dans l'enceinte académique, sous le couvert de la communication (Daniel Bougnoux, Louise Merzeau). Mais elle a une revue, et une revue qui compte. Le sixième numéro des *Cahiers de médiologie* (deuxième semestre 1998) apporte des contributions théoriques à la question « Pourquoi des médiologues ? » et essaye de délimiter le territoire, les concepts, les méthodes, la validité de la médiologie, qui est bel et bien une connaissance nouvelle portée sur la « médiasphère ».

On doit se borner ici à indiquer la richesse de ce numéro, la dense et programmatique contribution de Régis Debray lui-même, où on retiendra, à titre d'exemple, ce projet : *« Une étude du désir d'immortalité serait bienvenue en soi ; elle ne deviendrait médiologique que si on s'attache à montrer comment ce sentiment moral s'est transformé au contact et sous l'effet de la peinture, du cinéma, de la télé, l'évolution des techniques figuratives en général. »* Le numéro comporte un abondant et utile lexique, des reconnaissances aux précurseurs, une anthologie de textes de ceux-ci (de Platon à Leroi-Gouran, en qui Debray voit le « fondateur », en passant notamment par Kant, Condorcet, Chateaubriand, Hugo, Valéry). Place est faite aussi à des questions contestataires, comme celle-ci, posée par Pierre Nora : *« Plus assurée dans sa méthode, plus probante dans ses résultats, la médiologie ne serait-elle pas à l'histoire ce que la sémiologie a été à la critique littéraire ? »*

Michel Contat

★ *Cahiers de médiologie* **n° 6 : « Pourquoi des médiologues ? » (Gallimard, 98 F).**

Freud outre-Atlantique

Une exposition controversée à la bibliothèque du Congrès

Coïncidence ou non, la bibliothèque du Congrès organise trois expositions en même temps : « Sigmund Freud : conflit et culture », une sur les cinquante ans d'Israël, et une autre sur la naissance de la Tchécoslovaquie, sur le territoire de laquelle vit le jour le père de la psychanalyse. L'exposition Freud – qui dure jusqu'au 16 janvier – a fait couler beaucoup d'encre bien avant son vernissage, retardé de deux ans pour cause d'hostilité entre freudiens et anti-freudiens (« Le Monde des livres » des 2 février, *12 avril et 14 juin 1996*). Cette fois, la gageure est tenue : l'hommage n'est pas une hagiographie. Voilà donc une exposition que l'on aborde sur la pointe des pieds, en se demandant avec inquiétude si le visiteur n'en est pas lui-même le sujet, disséqué, observé, analysé, alors qu'il se penche sur les objets qui symbolisent la vie et la carrière de Freud.

Pédagogique à la manière américaine, cette présentation a pour but, selon le conservateur Michael Roth, directeur associé de l'Institut Getty sur l'histoire de l'art et des sciences humaines et auteur d'un livre sur Freud, de montrer comment celui-ci *« a été intégré dans la culture populaire »*. *« La psychanalyse fait partie de notre langage commun, de l'air que nous respirons »*, surtout aux Etats-Unis, où fleurissent l'*« industrie freudienne »* et la *« culture du divan »*, même si elle est menacée par celle du Prozac.

Le parti de Michael Roth est simple : *« Quand j'enseignais Flaubert, on ne m'a pas demandé si j'étais flaubertien. »* Sans lasser le visiteur par une polémique permanente, il fait la part des choses dans ce parcours ouvert par le certificat de naissance du jeune Freud – religion mosaïque, précise-t-il à propos de celui qui fut longtemps un *« juif sans Dieu »* – jusqu'à son dernier témoignage à la BBC en 1938, où il déclare à propos de la psychanalyse : *« La résistance était forte et incessante. (...) La lutte n'est pas terminée. »* Entre les deux, dans les deux parties consacrées à « L'individu : théorie et thérapie » et « De l'individu à la société », que d'objets à valeur de symbole : photos de famille rappelant une bourgeoisie juive d'Europe centrale disparue ou représentant des patients célèbres, manuscrits en allemand – avec traduction de passages et mise en contexte au moyen de cartons de couleurs différentes –, enveloppe ayant contenu de la cocaïne achetée par Sigmund...

COLLECTION D'ANTIQUITÉS

Mais aussi le fauteuil de velours vert dans lequel il écoutait ses patients allongés sur le célèbre divan ; de celui-ci il ne reste que le tapis persan qui le recouvrait. Mais aussi une collection d'antiquités qui allaient si bien dans le « home » du paterfamilias, tel qu'il apparaît dans des films amateurs tirés des copieuses archives de la bibliothèque du Congrès. Et cette photo prise par Marie Bonaparte de Freud observant une statuette javanaise – elle aussi exposée – comme s'il voulait en percer les mystères. Ou celle, émouvante, de ses quatre sœurs, qu'il laissa derrière lui en quittant l'Autriche et qui furent exterminées par les nazis.

Les manuscrits sont là, et les lettres : celle de la rupture avec Jung dans laquelle Freud lui reproche son *« comportement anormal »*, celle dans laquelle il raconte à son ami Wilhelm Fliess son propre rêve sur la mort de son père. Ou celle, touchante et ô combien moderne, dans laquelle il rassure, en anglais, la mère d'un jeune homosexuel : *« L'homosexualité n'est certainement pas un avantage, mais ce n'est pas quelque chose dont on puisse avoir honte, un vice ou une perversion. On ne peut la qualifier de maladie ; nous y voyons une variation de la fonction sexuelle produite par un certain arrêt du développement sexuel. »*

A travers cette présentation, l'homme-Freud comme le psychanalyste apparaissent plus clairement aux non-initiés, qui apprennent à connaître les patients du bon docteur, ses réponses à leurs problèmes psychiques. Ses idées sur les rêves, les névroses, la sexualité, sont décortiquées et parfois critiquées : un carton rouge s'interroge ainsi sur l'Homme aux rats : *« Qu'est-ce qui fait qu'une analyse est vraie et efficace ? La question de comment juger l'interprétation des analyses est restée controversée, de l'époque de Freud jusqu'à nos jours. »*

La principale concession aux anti-freudiens aura été la sortie d'une collection d'essais contrastés sur Freud (*Freud, Conflict and Culture*, Alfred Knopf) publiée en marge de l'exposition et une frise de citations en gris qui court le long des salles : *« Freud était déjà un pseudo-savant quand il a écrit* L'Interprétation des rêves *»*, dit son pire ennemi, Fred Crews ; *« Vous pouvez être lacaniens, moi je suis freudien »*, réplique Jacques Lacan ; *« Freud est le père d'une psychanalyse qui n'a pas de mère »*, ajoute la féministe Germaine Greer ; *« La psychanalyse est cette maladie dont elle se considère elle-même comme le remède »* (Karl Kraus). Mais faut-il être pour ou contre pour s'intéresser à Freud ? N'est-il pas devenu un phénomène de société si bien croqué par le caricaturiste Covarrubias à la « une » de *Time Magazine* où l'on voit Freud analysant Jean Harlow sur son divan ?

Patrice de Beer

Les ratés de la gloire

C'est Jean-Paul Goujon, biographe de Pierre Louÿs – qui en eut l'idée ; c'est Jean-Jacques Lefrère, biographe de Lautréamont, et Michel Pierssens qui organisèrent, en 1997, le premier Colloque des Invalides consacré aux « à-côtés d'un siècle » (1) au Centre culturel canadien (qui donne sur l'esplanade des Invalides)... Cette année encore, ce n'était pas un colloque comme les autres, mais une sorte de société secrète qui conspirait à la redécouverte des littérateurs les plus humbles, les plus fous, les plus oubliés : les « ratés de la littérature ». Les nombreux intervenants n'avaient droit qu'à cinq minutes, d'autant plus denses ; le public, attentif à ces biographies catastrophiques ou émouvantes, ne se fit pas prier pour poser des questions, rivalisa d'érudition, partagea des informations, indiqua des pistes...

Car il s'agissait avant tout d'apporter quelques bribes de lumière sur ces obscurs qui n'ont guère plus d'existence que dans les registres des mairies, ou les bibliographies d'époque : Georges Matisse, Georges Matthieu, Achille Toupié-Béziers *« le rêveur agité »*, Jacques Le Lorrain, Pierre des Ruynes ou ce *« Miret perdu »* dont le patronyme, selon Jean-Jacques Lefrère qui est un fin limier, n'a jamais été imprimé que dans l'*Album zutique*... Parmi les figures un peu moins oubliées, il y eut Thomas Corneille, *« raté de la postérité »* savamment défendu par Michel Chaillou, René-Louis Doyon, *« candidat parfait aux épaves »* (Eric Dussert), Gabriel Randon, qui connut une célébrité usurpée sous le nom de Jehan Rictus (Philippe Oriol), Nicolas Gilbert, gloire du romantisme mort étouffé par une clé (Pascal Brissette) et encore Marcel Millet (Bernard Guiremand), Ambroise Vollard (Jean-Paul Morel)... François Caradec, qui avait relevé à l'Institut national de la propriété industrielle des noms d'auteurs – Nerval et son « stéréographe » de 1844, Charles Cros et ses brevets de 1864, 1866, 1878, Alphonse Allais et son « sucre-café soluble » de 1881, Raymond Roussel cherchant à breveter ses procédés d'isolation de 1922, Boris Vian et sa « roue élastique » de 1953 – put poser une question fatidique : *« Si l'un de ces écrivains était un raté, lequel était-ce, le poète ou l'inventeur ? »*

S'attacher aussi à des aspects complètement loupés d'une œuvre, par ailleurs réputée réussie, était l'une des gageures de ce colloque : Maxime Prévost évoqua l'*« orateur maudit »* que fut Victor Hugo, Pierre-Marc de Biasi un Flaubert *« obsédé du ratage et de la rature »*, Gérard Minescaut s'intéressa au théâtre de Voltaire, Gérard Macé aux romans de Baudelaire, et Pierre Lartigue, citant Man Ray, fit même du fiasco le cœur de l'œuvre paradoxale de Marcel Duchamp... Michel Pierssens évoqua les nombreuses femmes de lettres du XIXe siècle, parfaites rosières qui, *« victimes de leurs succès »*, sombrèrent dans l'oubli. Enfin Jean-Didier Wagneur donna toute sa signification contemporaine – en l'opposant à l'histoire littéraire classique, perpétuée dans ses idéologies par Brunetière ou Lanson – à cette autre histoire de la littérature, dont Auriant, Pascal Pia et quelques semblables *« rats de bibliothèque »* ont montré la voie...

« La gloire est le soleil des morts », écrivait Camille Mauclair : ceux-là mêmes qui, malgré la parfaite réussite de leur insuccès littéraire, ont été évoqués, lors de ce colloque, par des érudits qui les citent avec tendresse, humour et passion, ne peuvent pas être tout à fait disparus.

Claire Paulhan

(1) Les actes de ce premier colloque viennent de paraître aux Editions du Lérot, 16140 Tusson, 160 p., 150 F.

AGENDA

● **DU 17 AU 19 DÉCEMBRE. MICKIEWICZ. A Paris,** l'Institut de France et le Collège de France organisent un colloque pour le bicentenaire de la naissance du poète polonais Adam Mickiewicz (Collège de France, tél. : 01-44-27-12-11).

● **LES 18 ET 19 DÉCEMBRE. PHILOSOPHIE. A Paris,** aura lieu un colloque « Philosophie et biologie » organisé par l'université Paris-V et le CNRS (Institut Necker, 156, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 01-40-61-55-70).

● **JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE. WARSZAWSKI. A Paris,** l'exposition « L'éclat des crépuscules » rend hommage à l'écrivain yiddish. Panneaux et vitrines évoquent ses tableaux et son œuvre (Bibliothèque Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris).

● **LES 7 ET 8 JANVIER. BIBLIOTHÈQUES. A Paris,** assises nationales des bibliothèques pour la jeunesse, au Musée des arts et traditions populaires (6, av. du Mahatma-Gandhi, 75016 Paris ; inscriptions : 01-46-31-69-68).

● **LES 11 ET 14 JANVIER. HISTOIRE. A Paris,** l'Association des historiens, présidée par Emmanuel Le Roy Ladurie, propose une conférence de Maurice Agulhon, le 11 janvier à 19 heures (Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris) sur le thème *« L'évolution des formes et des fondements du pouvoir politique en France de 1870 à 1945 »*. Le 14 janvier, de 19 à 23 heures (au Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris), se déroulera un débat sur le thème « Le pouvoir politique en France aujourd'hui. Formes, fonctionnement et fondements », sous la direction d'Antony Rowley (Rens. et inscriptions au : 01-48-75-13-16)

● **LES 29 ET 30 JANVIER. RIVIÈRE. A Paris,** colloque Jacques Rivière sur le thème « Dialogues autour de la foi », organisé par l'Association des amis de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier (Maison de l'Annociation, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris ; inscriptions auprès de Michel Baranger, 21, allée du Père-Julien-Dhuit, 75020 Paris, tél. : 01-43-66-79-72)

● **JUSQU'AU 19 MAI. PHILOSOPHIE POLITIQUE. A Fontenay-aux-Roses,** *L'ENS* Fontenay-St-Cloud, l'université Paris-X et le CNRS organisent un séminaire sur la question « Philosophie politique ou sciences de la société ? » Le débat ouvert, suivront des interventions, comme celle de Pierre Rosanvallon le 13 janvier (ENS, 31, avenue Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses).